This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

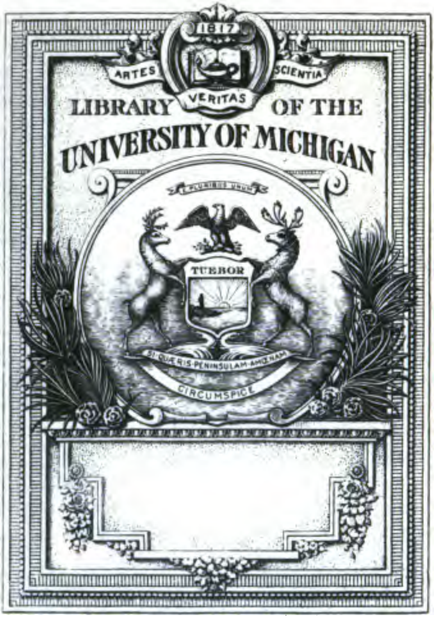

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
Prof. L. C. Karpinski

Digitized by Google

DJ
173
.W7
C864
1709

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

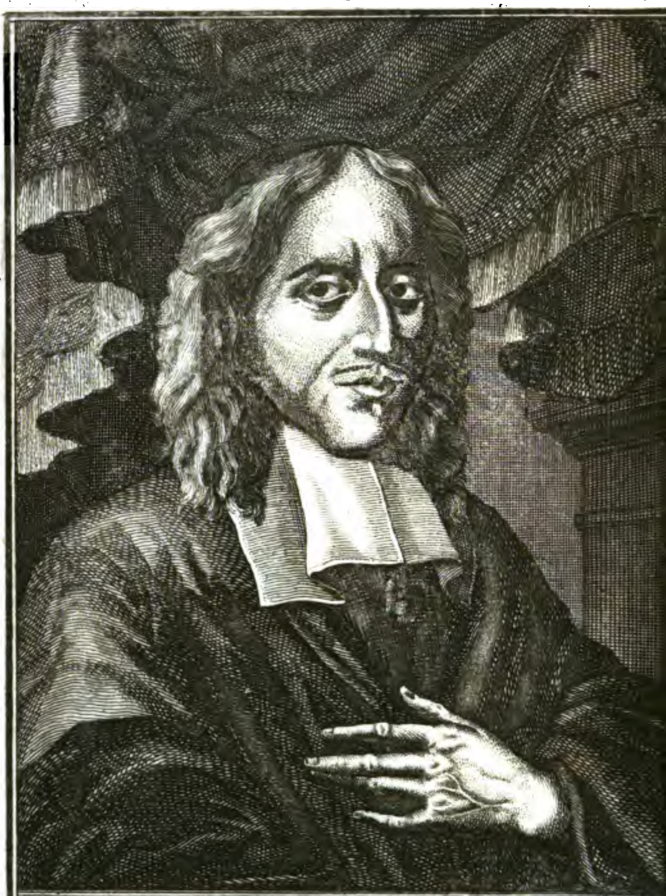

I. DE WITT, G^d. PENSIONAIRE DE HOLLANDE.

Digitized by Google

Court, Pieter de la ...

MEMOIRES
DE
JEAN DE WIT.
GRAND PENSIONNAIRE
DE
HOLLANDE.

Traduits de l'Original en François.

PAR Mr. DE ***.

TROISIE'ME EDITION.

A RATISBONNE,
Chez ERASME KINKIUS.

M. DCC. IX.

Digitized by Google

Digitized by Google

gen lib
Pres. S.C. Hav...
exchange
11-10-39

AVERTISSEMENT.

CEs Memoires qui ont été faits par feu M. de Wit grand Pensionnaire de Hollande, m'ont été donnez par Madame de ... sa fille. Comme ce Ministre a passé pour un des plus grands Esprits de l'Europe, & pour connoître parfaitement les intérêts de sa Patrie. On ne pourra trouver de raisonnemens plus justes & plus naturels que ces réfléxions. Il étoit un puissant adversaire de la Maison d'Orange, par rapport à l'intérêt de sa Patrie; il a fait ces Memoires pendant la minorité du Prince d'Orange, Guillaume III. qui a été depuis Roi d'Angleterre; dans la vûë d'inspirer à ses compatriotes le courage de s'opposer vigoureusement à l'élevation de ce Prince, & de ne plus élire un Stathouder; & pour leur représenter vivement la douceur

Digitized by Google

d'une liberté qui leur avoit coûté si cher. Il les acheva deux ans avant sa mort. Tout le monde sait que ce grand Ministre fut cruellement massacré à la Haye en 1672. avec son frere Corneille de Wit, par la populace, animée par les partisans du Prince d'Orange, qui les accusoit d'avoir vendu la Hollande à la France, quoique ce prétexte fût faux, comme on peut voir par ces Memoires. L'élevation de ce Prince s'établit tout d'un coup sur la destruction de ces deux grands Hommes; ce qui fut cause que ces Memoires furent sévérement défendus en Hollande. J'ai cru ne pouvoir mieux employer mon tems que de les traduire en François. Comme cette Nation est naturellement doüée d'une grande pénétration & d'un bon goût; & que nôtre République depuis sa revolte contre l'Espagne, s'est toûjours attiré l'attention de toute l'Europe; j'espere que les François ne seront pas fâchez de pénétrer jusques dans les moindres intérêts, & dans les maximes politiques de la Hollande: elles sont ici dépeintes au naturel, je me suis contenté de traduire fidellement ces Memoires, sans y rien ajoûter, n'ayant rien de comparable pour le genie avec ce grand Homme. J'y ai joint seulement quelques particularitez qui sont marquées au bas des pages pour l'intelligence de ces Memoires. Je prie

J. ule-

Digitized by Google

seulement le Lecteur de ne se point choquer de quelques expressions de l'Auteur qui pourroient paroître trop fortes. C'étoit un Republiquain des plus zelez, & qui quoi qu il haït le Prince d'Orange, n'en aimoit pas davantage la France. J'espére qu'on aura quelque indulgence pour mon style; la Langue Françoise est si difficile à apprendre par les Etrangers, que je ne me flatte pas d'y écrire très-purement; neanmoins la simplicité de mon style en couvrira mieux les défauts, que si j'avois affecté des façons de parler pompeuses & brillantes; outre qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de conserver dans une traduction Françoise toutes les figures d'une Langue aussi rude que la Langue Flamande.

Digitized by Google

PREFACE
DE
L'AUTEUR.

IL y a environ dix ans qu'il plût à Dieu par sa sainte & adorable volonté & sage direction, de m'envoyer des accidens qui auroient pû me faire tomber dans de tristes réveries, nuisibles à ma santé; tellement que voyant l'impossibilité où j'étois de redresser ce malheur par des plaintes & gemissemens, je me fis une raison d'en éloigner le souvenir en m'attachant à un amusement agréable.

Et comme les plus grands divertissemens de ma jeunesse ont été de m'occuper aux Histoires & réfléxions Philosophiques & Politiques, je balançai sur le choix d'une de ces trois choses, lorsque je fus prié par mes Amis de mettre par écrit mes réfléxions Politiques, que j'avois exprimé souvent par mes paroles.

Pour

Digitized by Google

Pour me ſatisfaire, & pour complaire à mes Amis, que je conſiderois beaucoup, je mis ſur le papier mes réfléxions ſur les fondemens Politiques & ſalutaires, & ſur les maximes de la République d'Hollande & de Weſtfriſe. Après que j'eus mis mes penſées par écrit, je ne pûs m'empêcher, comme un bon ſujet de la Patrie, & pour ſatisfaire au devoir d'Ami, d'en donner des copies à ceux qui m'avoient porté à cet Ouvrage; d'autant plus qu'ils avoient également part avec moi à la direction de la Patrie, & étoient obligez de contribuer par tous les ſoins poſſibles à ce qui peut faire la félicité de la République, afin que les Régens en puſſent profiter en tems & lieu.

Des gens très-illuſtres, & diſtinguez par leur eſprit & par leur mérite, ont jugé à propos d'ajoûter à ma Copie deux chapitres, l'un de la raiſon pour laquelle la liberté n'a pas produit de meilleurs effets depuis la mort du Prince d'Orange; & l'autre, quels ſont les bons fruits que les commencemens d'un libre gouvernement ont produit: car je ne ſaurois cacher une choſe que la difference du ſtyle fait aſſez connoître; cette augmentation ayant été faite par des perſonnes ver-

Digitized by Google

sées si à fond dans la connoissance de toutes les affaires concernant les Provinces-Unies, & le gouvernement de Hollande, que toutes les affaires mentionnées dans ces chapitres ont passé par leurs mains, ou ausquellas du moins ils ont assisté.

Tellement qu'après avoir gardé ces Mémoires pendant l'espace de neuf ans dans mon Cabinet; j'y ai ajoûté ces deux chapitres, & j'ai examiné de nouveau tout mon Ouvrage, dans le dessein de le rendre commun à tout le monde, en le faisant imprimer.

Il est très-certain que jamais aucun Monarque, Prince, ou grand Seigneur; & bien moins quelqu'un de la Maison d'Orange, & de Nassau ne m'a fait tort dans mon particulier, & que jamais aucuns Régens ne m'ont favorisé dans la moindre chose: l'on me feroit une grande injustice de croire qu'aucune passion m'eût animé à cet Ouvrage, où pour flater les Régens de cette illusttre & puissante République, ou pour deshonorer les Princes d'Orange, ci-devant Capitaines Généraux & Stathouders de cette Province, comme si j'avois voulu dire que le Regne Monarchiqueque ces Prin-

ces

Digitized by Google

ces ont voulu introduire dans la Hollande, nous auroit fait plus de tort que si d'autres Chefs l'eussent gouvernée.

Mais on pourra dire avec verité que ces Mémoires ont été faits parce que *amicus Plato, amicus Socrates, sed magis amica salus Patriæ.* Je ne suis point un Esclave de Cour, ni un Etranger qui ne s'embarasse point de la prosperité du Païs, & qui est accoûtumé de parler ou se taire, suivant le plaisir d'un Prince Souverain. L'on y pourra encore ajoûter que je prouve par là que je suis intéressé au dernier point au bonheur de la Patrie; & que je suis naturellement un franc & gros Hollandois, qui *scapham, scapham,* appelle un batteau, un batteau, & passe droit la mer avec. J'ai cherché outre cela comme un véritable ami & bon Citoyen, à instruire mes amis particuliers, & quelques Régens de ma Patrie pour leur utilité, à suivre le droit fil de la verité, autant qu'elle me menera au salut de ma Patrie, en examinant la Politique salutaire, & les maximes fondamentales de nôtre République.

Tellement qu'un chacun doit convenir que les fondemens de la felicité du Païs dépendent premiérement d'une Ré-

gence qui y ſoit conforme, & que la raiſon m'apprend que le bonheur de la Hollande conſiſte dans la proſperité du Commerce, Pêche, Manufactures & Navigation, j'ai été obligé d'examiner ces moyens de ſubſiſtance qui ſont les Colonnes de l'Etat, avec les réfléxions ſur le gouvernement paſſé des Stathouders, qui eſt encore déſiré par pluſieurs ignorans, & mal-intentionnez Hollandois.

Quoi que ces réfléxions m'ayent déplû par la raiſon que toutes ces Provinces-Unies, & particuliérement la Hollande & Weſtfriſe n'ont point eu d'autres Stathouders ou Capitaines Généraux, que de la Maiſon d'Orange & de Naſſau ; & que j'étois aſſuré que pluſieurs ignorans & mal-intentionnez, qui ſont par tout, & principalement dans nos Pays-Bas, plus portez à favoriſer l'accroiſſement & le pouvoir d'un Prince, que la liberté & proſperité de leur propre Patrie, expliqueroient mon deſſein, comme ſi j'aurois voulu attaquer directement cette illuſtre Maiſon. J'ai jugé que quoi que nôtre ſiecle corrompu ne permette pas de ſuivre entiérement la leçon de Virgile, *Tu ne cede malis, ſed contra audentius ito*, qu'on ne devoit pas toutefois craindre ſi fort les méchans

Digitized by Google

chans & les ignorans dans nôtre ancienne Batavia, si renommée pour la liberté de ses Habitans, que l'on n'ose écrire en faveur du bien commun, par la raison que l'illustre Maison d'Orange s'y trouveroit attaquée.

J'ai assez combattu dans mon particulier; en commençant d'écrire des affaires de cette importance, ayant en horreur les flatteries, si généralement observées par les Auteurs; je n'ai pû, ni voulu contraindre ma plume, ni la rendre esclave des lâches flateries: *Audendum est aliquid, publici boni zelo*: car il appartient à un bon Sujet de la Patrie, même au peril de sa vie; suivant le Proverbe, *Dulce & decorum est pro Patria (libera) mori*, de ne point ménager les veritez quoi que haïssables, pourvû qu'elles tendent au bien de la libre Patrie; mais de les dire & de les écrire dans le tems qui sera nécessaire.

Comme je n'ai point encore rendu mes Ecrits publics par l'impression, & que mon dessein étoit en les commençant de ne les communiquer qu'à mes plus intimes amis; l'on devroit se contenter de mon bon zele, & personne ne pourra m'accuser d'imprudence, à moins que de vouloir convenir que le pouvoir Monarchi-

Digitized by Google

que que les Princes d'Orange se sont appropriez sur la Hollande & Westfrise, a été d'une si grande étenduë, que l'ombre qui nous en est resté après leur mort doit assez effrayer tous les habitans du Pays, pour ne jamais oser mettre par écrit en particulier la moindre chose qui seroit contre l'intérêt du Gouvernement Monarchique en Hollande, ou au desavantage de cette illustre Maison.

Cela étant, il faudroit convenir qu'aucun Pays du monde n'a été en si grand esclavage que la Hollande sous le Gouvernement des Princes d'Orange, quoi que les amateurs des Gouvernemens en Chefs, ou les Partisans de ces Princes, ne conviendront nullement de cette verité, d'autant qu'ils ont toûjours loüé hautement ces Princes, comme s'ils avoient donné toute sorte de secours aux Etats pour resister au Roi d'Espagne, sans avoir eu aucune prétention de se rendre les maîtres absolus du Pays, mais uniquement pour le remettre en liberté, comme autrefois Virginius Ruffus, qui après avoir chassé le Tyran Vindex, ordonna de mettre cette Epitaphe après sa mort : *Cigît Ruffus, qui chassa le Tyran, non pour le bien de sa Patrie.* Que pareillement le Prince Guillaume & ses

ses fils auroient pû avec raison s'attribuer une si glorieuse Epitaphe, comme leurs Hautes Puissances l'ont effectivement fait graver, à peu près dans le même sens, avec plus de circonstances, sur une sepulture de marbre à Delft l'an 1620.

Pour revenir à mon discours, il est sûr que ces lâches flateries ne proviennent que de ces Régens placez dans les Colleges par les Princes, contre tout droit & justice; mais comme je ne croi pas que nôtre chere Patrie soit encore en un pareil danger, & qu'elle n'est pas prête d'y retomber dans les siécles à venir, j'ai bien osé examiner les fondemens Politiques & les maximes de Hollande & de Westfrise autant que l'intérêt de la Hollande m'y oblige; je ne me suis déterminé de les rendre publics qu'après de meures déliberations de plusieurs années, telles qu'on doit observer dans les Traitez Politiques de cette importance, & sous la protection & communication de mes légitimes Souverains, les grands & nobles Etats de Hollande & de Westfrise.

Déclarant d'ailleurs avoir toûjours été affectionné aux Princes d'Orange pour ce qui les regarde personnellement, & autant que leurs actions ont servi à l'avanta-

ge

Digitized by Google

ge des Provinces-Unies; & je conviens que le Prince Guillaume I. de même que Maurice & Henri ses fils ont eu pendant très-long-tems la réputation dans nos Pays d'être doüez de plusieurs qualitez Héroïques, & toutes Royales, sans être beaucoup tachez des défauts des Tyrans.

Les Histoires nous apprennent que le Prince Guillaume I. étant âgé d'onze ans fût déclaré héritier universel de René de Châlons, par son testament. Il fut envoyé à l'âge de douze ans par son Pere à Padouë, à l'Empereur Charles-Quint, pour pouvoir par le changement de Religion, & la faveur de l'Empereur, entrer en possession des biens de la Maison de Châlons; comme il fut élevé dans sa jeunesse dans la Religion Catholique Romaine, il sut si bien gagner le cœur de l'Empereur, qu'il obtint avec le tems tous les biens provenant de cette succession; & l'on dit qu'étant plus avancé en âge, suivant sa Devise, *Sævis tranquillus in undis*, il supportoit avec une constance égale la prosperité & l'adversité. Les Histoires prouvent qu'il avoit beaucoup d'esprit, une grande mémoire, une ambition noble sans vanité; qu'il étoit très-civil, & d'un parler facile & agréable, gagnant par là le cœur

de

Digitized by Google

de toutes sortes de personnes; qu'il n'étoit pas grand parleur; qu'il pouvoit bien cacher ses pensées & ses passions, quoi qu'il les suivit constamment, avec une fermeté qui ne s'abattoit jamais par les revers de la Fortune, & qu'il ne s'enfloit point dans la prosperité; qu'outre cela il n'étoit point taché des défauts qui sont si communs dans les Cours des Princes, particuliérement qu'il étoit sans cruauté & sans avarice, n'aimant pas à dépenser son bien au jeu, à la chasse, ni à la danse. Pour le Prince Maurice son fils, il avoit au dessus de lui son frere aîné Philippe, qui tant par le bien de sa mere, que par la substitution des biens de René de Châlons, & comme fils aîné de son Pere, étoit l'unique héritier des biens de la famille; ce qui fit que le Prince Maurice profita pendant la vie de son Pere, suivant l'usage des Cadets des grandes Maisons, pour s'exercer & se perfectionner dans tous les exercices dignes d'un Prince, & l'on dit qu'il se trouva dans nos Païs après la mort de son Pere, âgé de dix-sept ans, sans aucun argent, voyant sa Maison chargée d'une infinité de dettes, étant dans un très-pauvre état, aussi-bien que le Pays, qu'il surmonta tout, avec son esprit vif & prompt, étant fort soi-

soigneux, sobre, & bon ménager, aimant le travail, examinant tout avec la derniére prudence, sans quoi ni lui, ni le Pays, n'auroient jamais pû résister à ce puissant Roi d'Espagne; & l'on assure qu'il étoit peu taché des défauts de la Cour, ne cherchant point les plaisirs dans la bonne chere, dans la chasse, la Musique, la danse, & autres choses, qui amolissent ordinairement le cœur des plus grands Hommes.

Pour le Prince Frederik-Henri, qui étoit le Cadet des trois, dont l'aîné possedoit tous les biens, & le second avoit succedé à tous les emplois que son Pere avoit possedé dans ce Païs, il y avoit peu d'apparence qu'il dût jamais monter aux puissantes dignitez qui lui sont tombées en partage; & les Courtisans ont eu très-peu de raison de le gâter dans son éducation.

Frederik-Henri avoit atteint l'âge de quarante ans, quand il monta de simple Colonel de nôtre Cavalerie, à tous les biens considerables & aux dignitez de sa Maison, & à la puissance Monarchique par les violences & par les changemens arrivez depuis peu dans la Gueldre, Hollande, Utrecht, & Overyssel; de même que par l'attentat arrivé sur la vie de son frere. Il avoit eu le tems d'étudier

que

Digitized by Google

que le pouvoir Despotique sur ces Pays ne se pouvoit usurper qu'insensiblement, & plûtôt par les apparences de douceur & de vertu, que par une violence publique, d'autant que les Régens, Magistrats & Habitans n'étoient pas encore accoûtumez à loüer les vices & les défauts des Tyrans, comme des vertus; ce qui fit dire à l'honneur du Prince Henri, qu'il étoit d'un bon esprit, civil, honnête, de facile abord, & laborieux; & qu'il n'employoit pas son tems dans les occupations qui ne lui convenoient pas; de-sorte que ces trois Princes ayant eu une bonne éducation, sont effectivement devenus des Princes plus parfaits qu'ils n'auroient été sans cela.

Il se trouve des gens qui prétendent me contredire, & soûtenir que malgré les services de ces trois Princes, Guillaume I. étoit enclin aux femmes & au vin, à la maniére des Allemands; qu'il avoit une ambition si démesurée, qu'il avoit diminué son bien considerablement par des festins, & par l'entretien d'une Cour magnifique, ce qui lui avoit attiré un grand nombre de partisans; que s'étant trouvé pressé par l'ambition & la pauvreté, il avoit mesusé de toutes ses bonnes qua-

qualitez naturelles ; tâchant de se rendre le maître des Pays-Bas, au préjudice de son Souverain le Roi d'Espagne, dont il étoit obligé de soûtenir les droits, comme lui ayant prêté serment de fidelité en qualité de Stathouder, ou de se démettre de son emploi, & que pour parvenir à son but il avoit été obligé necessairement d'exciter & d'augmenter les troubles dans les Pays Bas.

Et quoi que ces démarches puissent être excusées, parce que, *Si violandum est jus, regnandi causa violandum est*, * cette avidité de regner étant jointe à la pauvreté, pouvoit renverser tous les droits & la justice ; ce qui ne se pourra jamais justifier dans ses trois fils, Philippe, Maurice, & Frederik-Henri, étant constant qu'ils sont convenus entre eux en l'an 1609. de s'approprier & de partager tous les biens du Pere & de leurs Meres, en frustrant leurs sœurs, † & tous leurs Créanciers, qui demandoient le payement des dettes que leur Pere avoit faites pour les affaires de la guerre ; ce qui émût les Etats Généraux d'accorder une pension à leurs pauvres

* *Euripides.*

† *Voyez les Négociations du Sieur Jeannin Ambassadeur de France, qui fut présent à ce partage.*

vres sœurs pour les faire subsister ; & les pauvres Créanciers ayans été recommandez & renvoyez pareillement aux Etats, ils compterent à cétte fin au Prince Maurice sept cens mille livres en l'an 1619. ce qui prouve plûtôt la trop grande bonté & liberalité des Etats, particulierement des Etats de Hollande & de Westfrise ; que la probité & vertu de ces Princes.

Si l'on vouloit dire que le Prince Maurice ne s'abandonnoit pas seulement aux frequentes débauches des femmes, mais qu'il étoit outre cela si ambitieux, qu'il oublioit toute reconnoissance envers la Province de Hollande, & envers un ancien Magistrat * qui avoit été après Dieu l'unique auteur de sa conservation, dans le tems de Lycester, & de son élévation dans la suite ; & qu'il osa contre les Loix de la Régence de Hollande, employer de si rudes & detestables procédures contre cet Avocat Général en 1618.

Et si l'on vouloit encore soutenir que le Prince Henri s'abandonnoit honteusement à l'amour des femmes, & qu'après avoir succedé à tous les biens & tous les emplois de ses deux freres, il dissipa ces mêmes biens très-mal à propos, & té-

moigna

* Oldenbarnevelt, voyez Ch. 3. de la 3. Partie.

Digitized by Google

moigna en plusieurs occasions une ambition si démesurée, particuliérement en usurpant continuellement plus de pouvoir qu'il ne lui en avoit été cedé, cherchant à s'introduire en l'an 1640. dans la Charge de Stathouder de Groeningue, & de forcer son Cousin le Comte Guillaume de Nassau haut la main, à lui accorder la survivance de Stathouder de Frise; & pareillement par ces Campagnes si ruïneuses & si dommageables à la Hollande, pour gagner des conquêtes à sa gloire, & pouvoir par cette voye se rendre Seigneur & maître de nos Païs; l'on pourroit répondre à toutes ces accusations; que l'on doit considérer que ces Princes ont été des hommes, & qu'on ne doit pas les condamner pour des foiblesses si communes à tout le monde, principalement aux grands Seigneurs; d'autant qu'il est connu que de moindres familles ont accoûtumé de s'approprier les biens de leurs parens, sans s'embarasser des Créanciers; & que tous les jeunes gens se portans bien sont enclins à l'amour; que l'on ne doit pas attendre sur ce sujet la moderation dans nos jeunes Princes d'Orange, sans leur faire tort, *Domitianus nomen sedemque Cæsaris acceptat, nondum*

ad

Digitized by Google

ad curas intentus, sed stupris & adulteriis filium Principis agebat, * & que ces Princes étans restez dans le célibat jusqu'à un âge fort avancé, ils n'ont pas tant peché que si l'hymen les eût attachez à une femme.

Qu'à l'égard de la débauche du vin, & de la dépense excessive pour l'entretien d'une Cour audessus de leur pouvoir ; ces défauts sont si communs parmi les Grands, particuliérement les Seigneurs Allemands, qu'on a tort de condamner si fort les Princes d'Orange ; l'on devroit plûtôt loüer le Prince Maurice de ce que malgré ces défauts communs dans les grands Seigneurs, il a été si ménager dans sa dépense & dans sa conduite.

Sans s'étonner de l'ingratitude de ces Princes l'on devroit plûtôt trouver étrange si des gens versez dans les affaires du monde, ayant rendu des services considerables à de grands Seigneurs, en obtenoient autres choses que de tristes recompenses, puisque la raison & l'experience nous l'apprend assez, de même que les Auteurs Grecs & Latins qui nous en donnent tant d'exemples, que l'on ne doit pas toûjours attendre de la reconnoissan-

* *Tacit.*

noissance pour des bienfaits, *Gratia oneri, ultio in questu habetur. Beneficia læta sunt, donec rependi possunt. Item. Tibi summum rerum judicium dederunt; nobis obsequii gloria relicta est: sed in principe rarum ac prope insolitum ut cuiquam se putet obligatum, aut si putet, amet* *. Tellement que si l'aveu de Loüise Princesse d'Orange est véritable, particulierement que les services que l'Avocat général Oldenbarnevelt avoit rendus à la Maison d'Orange, étoient si grands, qu'il n'en avoit pas agi en ami, mais en véritable Pere, & que la Maison d'Orange devoit avoüer que tous les bienfaits qu'elle avoit reçû des Etats, elle les avoit eus par son moyen, il est certain que par le cours ordinaire du monde; que la Province de Hollande non plus que cet Avocat Général, ne devoient attendre d'autre recompense de cette élevation, & de leurs services rendus, que celle qui leur est tombé en partage.

Finalement pour ce qui regarde l'ambition des mêmes Princes, ou l'avidité de regner, l'on doit savoir que, *Vetus ac jam pridem insita mortalibus potentia, cupidoque dominandi omnibus affectibus flagrantior est, sua conservare privata domus, de alie-*

* *C. Tacit. Plin. in Panegyr. N. Machiavel.*

CHAP. III. *Où après avoir balancé toutes les raisons, on doit conclure qu'il n'y a que la Paix de salutaire à la Hollande.* 170
IV. *Où il est examiné si l'on doit chercher la conservation de la République par des Traitez d'Alliances.* 177
V. *Réflexions particulières sur les Alliances à l'égard de la Hollande avec de moindres Puissances.* 182
VI. *Sur les Alliances avec de plus puissans Potentats; & premiérement avec la France.* 185
VII. *Sur les Alliances avec l'Espagne.* 192
VIII. *Sur les Alliances avec l'Angleterre.* 195
IX. *Quelques conclusions tirées des réfléxions précédentes, sur toutes les Alliances.* 206
X. *Que la Hollande, étoit autrefois remplie de troubles, pendant le Gouvernement des Statbouders; & qu'elle peut à présent, étant en liberté, se défendre mieux que jamais contre toutes les Puissances étrangeres.* 210
XI. *Que la Hollande pendant son libre Gouvernement ne pourra être ruinée par aucune puissance étrangere.* 221
XII. *Que la Hollande peut se défendre commodément sous une libre Régence contre les insultes de dehors.* 230
XIII. *Que la Hollande, même avec des Villes non fortifiées, restant seulement unie avec la Province d'Utrecht, pourra se maintenir contre le plus puissant Monarque.* 238
XIV. *Que chaque grosse Ville de Hollande peut se maintenir contre le plus puissant Potentat.* 244

TROI-

TROISIE'ME PARTIE.

CHAP. I. *Distinction entre le Gouvernement Monarchique, & le Gouvernement des Républiques.* 251

II. *Où il est examiné si les raisonnemens du chapitre précédent sont confirmez par les exemples de l'antiquité.* 279

III. *Pour quelle raison les habitans de la Hollande n'ont pas été plus endommagez par le gouvernement des Statbouders.* 296

IV. *Par quelle raison la mort du Prince d'Orange, dernier Statbouder, n'a pas encore produit de meilleurs effets.* 304

V. *Quels bons fruits les commencemens d'un libre gouvernement ont déja produits en Hollande, depuis la mort du dernier Capitaine Général & Statbouder, jusqu'à l'année 1662.* 313

VI. *L'on finit par les conclusions que tous les bons Habitans devroient proteger de toutes leurs forces le libre gouvernement de la République de Hollande & Westfrise.* 324

VII. *L'Auteur conclut ce Livre en déclarant quel a été son but dans cet Ouvrage; & par un Avertissement aux Lecteurs bien ou mal intentionnez.* 329

Fin de la Table.

MEMOI-

Digitized by Google

L'on ne pourra toutefois pas tant condamner les Princes d'Orange, de s'être conduits ſuivant leur intérêt particulier, en paſſant par deſſus les Loix, & en uſurpant continuellement un pouvoir qui ne leur appartenoit pas, que l'on devroit blâmer les Etats & les Régens ſubalternes, à qui le gouvernement de la juſtice & des Loix étoit recommandé, qu'ils ont ſi mal conſervées, en élevant ſucceſſivement quatre Princes d'Orange pour Stathouders & Capitaines Généraux ſur toutes leurs troupes pour le tems de leur vie; que véritablement, *Arma tenente omnia dat qui juſſa negat*, * l'on ne pouvoit plus leur rien refuſer que dans le peril de perdre la derniere ombre de liberté qui nous étoit encore reſtée.

Mais on pourra dire d'un autre côté que les effets n'ont que trop fait connoître à tous les habitans de la Hollande, que la puiſſance des Capitaines Généraux a été ſi grande au commencement des troubles, par le grand nombre de partiſans qu'ils y avoient, & par leurs créatures parmi les troupes, qu'on devroit plûtôt s'étonner que les Etats de Hollande & de Weſtfriſe ayent oſé témoigner ſi ſouvent leur zele pour le maintien de la liberté & du gouverne-

* *Lucan.*

vernement legitime, avec un danger si évident de la perte de leurs biens & de leurs vies.

Et si l'on considere tout ceci, il faudra convenir que les trois premiers Princes d'Orange ont été meilleurs que beaucoup d'autres Chefs & Princes ne l'ont été; & le Lecteur doit être convaincu que quoi que tous les habitans de même que le Commerce, la Pêche, & les Manufactures, ayent été chargez en Hollande d'une maniere exorbitante, & leurs intérêts négligez de toutes les manieres pendant leur gouvernement, & nôtre République renduë impuissante par mer & par terre, ayant été reduits outre cela d'emprunter de grosses sommes d'argent à intérêt, afin d'effectuer les ambitieux desseins de ces Princes, & leur faire gagner des conquêtes si fort à charge à la Hollande, que j'ai parlé très-modestement sur leur sujet, & que je les ai épargnez autant qu'il m'a été possible pour parfaire mon Ouvrage, n'ayant fait mention qu'en général que l'ambition & l'avidité de regner a été la cause qu'ils ont réduit nos Finances dans ce pauvre état, de même que nos villes & nos frontieres, sans avoir étalé au jour les défauts personnels des mêmes Princes. J'espere

Digitized by Google

pere que le Lecteur voudra bien se représenter quels fruits l'on auroit à attendre d'un pareil Chef en Hollande, qui succederoit à une quatriéme génération, lorsqu'il réfléchira sur Guillaume II. Prince d'Orange, nôtre Stathouder de la troisiéme génération, qui avoit toutes les inclinations ordinaires des Tyrans, dont il nous auroit fait ressentir les effets, si Dieu tout-puissant, *Liberator noster*, ne l'eût ôté du monde avant l'âge de vingt-cinq ans, étant l'unique héritier de tous les considerables biens de son Pere; & comme si l'on avoit voulu à qui mieux mieux s'empresser pour mettre la liberté de la Patrie sous l'esclavage, il obtint à l'âge de cinq ans la promesse de succeder à toutes les dignitez de son Pere; c'est ce qui fit regarder ce Prince de jeunesse comme un Souverain futur de toutes ces Provinces-Unies; c'est ce qui attacha à sa personne un nombre infini de Courtisans & de flateurs, tant Anglois, François, qu'Allemans, qui lui ont inspiré dans son éducation les manieres propres pour s'assujettir les Peuples.

Etant âgé de quatorze ans on força son Cousin le Comte Guillaume de Nassau, de lui accorder la survivance de la charge de Stathouder de Frise, *Scilicet ut Turno*

contingat regia conjux. Parce qu'il épousa la fille aînée du Roi d'Angleterre, ce qui lui attira encore plus de flateurs de Cour, & lui enfla le cœur, comme s'il avoit déja été Seigneur & Souverain de nos Provinces; ses Courtisans l'en flattoient, & l'honoroient de la même maniére que s'il l'eût été effectivement.

Il est assez connu que ce Prince avoit passé sa vie d'une telle maniére, que quoi qu'il soit mort à l'âge de vingt-cinq ans, il m'auroit donné très-ample matiere d'écrire, si je me sentois d'inclination de mettre ses défauts au jour; mais comme je l'ai déja dit, je n'en ai parlé qu'autant que mes Memoires l'ont demandé, sans aucune passion particuliére à l'égard de leurs personnes; c'est dequoi je prie le Lecteur d'être persuadé, & de lire ces Memoires avec autant de désintéressement comme je les ai écrits, avec un cœur rempli d'amour pour la verité, & la chére Patrie, m'étant borné à écrire aussi succintement qu'il m'a été possible, les fondemens Politiques & salutaires, & les maximes de la République de Hollande & de Westfrise, n'ayant touché pour cet effet que les choses les plus générales & les plus importantes, & passé sur beaucoup d'autres, quoi qu'aussi

Digitized by Google

qu'aussi importantes. Le Lecteur aura la bonté d'observer que quoi que chaque chose en particulier ait été assez justement touchée & dépeinte, ce qui lui pourra servir d'une grande utilité, d'autant que le tout a été écrit & repassé avec la derniere attention; qu'il faudra néanmoins nouër tout l'Ouvrage ensemble pour en tirer une parfaite connoissance, & pour juger si les véritables fondemens & les maximes de cette République y sont bien établis, si non je me contenterai que le Lecteur soit persuadé que j'en ai cherché les moyens d'un cœur sincére: *Affectus pro effectu in magnis, & voluisse sat est.* Je mérite toûjours quelque reconnoissance de ma Patrie, puisque si je n'ai pas réüssi comme je le souhaitois, mes fautes pourront exciter quelque autre plus éclairé que moi, à mieux réüssir.

Quoi que ces Memoires ayent été examinez plusieurs fois depuis l'an 1662. changez & augmentez d'une maniére qu'ils paroissent un nouvel Ouvrage; le Lecteur ne doit pas croire que mon intention soit qu'ils lui doivent plaire entiérement, puisqu'en bien des endroits ils ne me plaisent pas à moi-même, d'autant que les commencemens sont coulez

Digitized by Google

fort précipitamment de la plume, quoi que repassez plusieurs fois depuis avec attention, y ayant ajoûté plusieurs piéces & plusieurs morceaux, que j'ai assortis comme j'ai pû, n'ayant pas eu le tems ou l'envie de r'écrire mon Ouvrage de nouveau pour le mettre dans un plus grand ordre.

Il y a donc à espérer qu'un si loüable Ouvrage, comme celui de réfléchir & de décrire les fondemens & les prospéritez de la plus puissante République qui soit à présent dans le monde, & qui est nôtre chére & libre Patrie, sera entrepris de nouveau, *secundæ curæ meliores*,* & mené à plus de perfection que celui-ci.

Et afin que cela arrive, je prie Dieu de nous continuer long-tems ces heureux tems, où l'on pourra, suivant l'Acte d'indemnité dans ce Pays, & dans l'Assemblée des Etats de Hollande & de Westfrise, penser & écrire tout ce qui pourra servir à la prospérité & au bien de la Patrie. Adieu.

* *Eurip.*

TA-

Digitized by Google

TABLE DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I. *OU l'on enseigne les fondemens Politiques, & les maximes de prosperité générale de tous les pays, & dans lequel on rapporte quelque raisons pour prouver qu'elles peuvent aussi être attribuez à la Hollande.* pag. 1

II. *Que pour comprendre les fondemens salutaires & les maximes de Hollande & de Westfrise, il ne faut pas considerer la Hollande telle qu'elle devroit être en idée, mais de la maniere qu'elle est située à présent.* 10

III. *Des avantages & productions de la Province de Hollande; & que les Habitans ne peuvent être nourris de leur terrain.* 17

IV. *Que la Hollande est très-bien située pour tirer sa subsistance de la mer.* 19

V. *Qu'il n'y a point de Pays en Europe mieux situé pour le Commerce, que la Hollande.* 23

VI. *Que la Hollande s'est attiré par la Pêche & le Commerce, les Manufactures & la Navigation; & de quelle importance ces deux dernieres choses sont à la Hollande.* 26

VII. *Que les intérêts des Habitans de Hollande sont enchaînez les uns aux autres.* 28

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. VIII. *Détail de l'ancien Commerce de l'Europe.* 33

IX. *Que la liberté de Religion est le meilleur moyen pour attirer & conserver les Etrangers, aussi bien que la liberté à chacun de s'y pouvoir établir.* 42

X. *Que toutes les Compagnies octroyées, & tous les Corps de Mêtiers sont tres-dommageables à la Hollande.* 45

XI. *Qu'on ne devroit pas charger les Pêcheurs, Faiseurs de Manufactures, Equipeurs de Vaisseaux de transport en cette qualité, ni leur faire payer quelque chose à l'Etat, sous quelque prétexte que ce soit.* 48

XII. *Que les trop gros impôts chasseront à la fin toute la prosperité de la Hollande.* 54

XIII. *Fondemens qu'on doit observer dans l'établissement des Convois.* 56

XIV. *Quelles sont les choses qu'on pourroit le plus charger en Hollande.* 64

XV. *De l'ancien état de la Justice en Hollande, & que les Loix doivent être reglées en faveur du Commerce.* 75

SECONDE PARTIE.

CHAP. I. *QU'il seroit très nécessaire pour l'Etat, la Navigation, le Commerce, d'établir des Colonies dans les Pays au delà des mers.* 85

II. *Que la Paix est une chose très-nécessaire à la Hollande.* 95

Digitized by Google

alienis certare regia laus, *qu'elle est commune à tout le monde, qui n'est jamais content, & désire toûjours davantage. L'ambition & l'envie de regner ont été de tout tems loüées dans les Princes, & ont passé pour de grandes vertus, particulierement lorsqu'ils ont réüssi : car en ce cas ils sont loüez & élevez jusqu'au Ciel.

L'on devroit donc loüer les Princes d'Orange sur l'augmentation de leur autorité, sur leur valeur dans le gouvernement des Provinces-Unies, & sur leurs conquêtes, de même qu'on loüoit autrefois un habile & honnête Marchand, qui a le talent d'augmenter son bien par son Commerce, car c'est le Commerce des Princes d'augmenter leur puissance.

Si l'on méprise un Marchand de mauvaise foi, qui s'est enrichi par des tromperies, l'on ne devroit pas loüer des Princes Tyrans & sans foi : car, *si violandum est jus, regnandi causa violandum est. Principi & civitati principatum tenenti nihil est injustum, quod fructuosum : ubi honesta tantum licent, precariò regnatur* : qui n'agissent pas suivant la raison & la justice commune, mais qui veulent être redoutez suivant le pouvoir qu'ils ont d'exercer leurs violences, si l'occasion s'en présentoit. Comme le Roi Phi-

* *Tacit.*

Digitized by Google

lippe II. fournissoit une belle occasion au Prince d'Orange, en s'établissant en Espagne, rappellant les 4000. Espagnols, qui étoient les seules troupes qu'il avoit dans les Pays-Bas; ce Prince étant un jeune homme âgé de trente ans, qui possedoit des biens considerables dans ces pays, étant devenu outre cela Stathouder pour ce Roi, de la Hollande, Zeelande, & Utrecht; ce qui lui facilita les moyens de se pouvoir attirer les Etats, les Régens subalternes, & les autres habitans de consideration, pour pouvoir se rendre avec le tems le maître de ces Provinces, d'autant plus facilement que les Etats & les Magistrats, aussi-bien que les habitans, avoient été soûmis depuis tant d'années au rude joug des Seigneurs de la Maison de Bourgogne & d'Autriche, qu'ils n'avoient point encore goûté la douceur de la liberté; & ne consideroient pas la grande distinction qu'il y a entre le gouvernement Républiquain & le gouvernement d'un Chef; qu'il avoit toutes les raisons du monde d'esperer de se pouvoir soustraire de l'obéïssance de son Souverain, & de se rendre le maître de ces Provinces, comme il seroit arrivé effectivement en l'an 1584. si un assassin n'avoit abregé ses jours.

Digitized by Google

MEMOIRES
DE
JEAN DE WIT,
GRAND PENSIONNAIRE
DE HOLLANDE.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Où l'on enseigne les fondemens politiques, & les maximes de la prosperité generale de tous les Pays; & dans laquelle on produit quelques raisons, pour prouver qu'elles peuvent aussi être attribuées à la Hollande.

POur ne pas surprendre tout d'un coup le Lecteur par des choses qui lui pourroient être inconnuës, en lui parlant d'abord des fondemens politiques & des maximes de la Hollande & Westfrise: j'ai jugé nécessaire de commencer par un raisonnement général sur les véri-

Digitized by Google

véritables fondemens politiques, & sur les maximes de tous les pays, afin que le Lecteur étant éclairé insensiblement par ce raisonnement, puisse plus facilement comprendre les fondemens politiques & les maximes de la Hollande. Et comme presque toutes les nations, Espagnols, François, Italiens, expriment cette chose par le mot d'intérêt, je m'en servirai très-souvent pour m'exprimer plus briévement; puisque les véritables intérêts de tous les pays consistent dans la commune prosperité des Régens & des habitans; ce qui dépend incontestablement d'un bon gouvernement, qui est le fondement de cette prosperité commune; & l'on doit savoir qu'un bon gouvernement n'est pas celui dans lequel le malheur, ou la prosperité des Sujets, dépend des bonnes ou mauvaises qualitez des Régens; mais où le bonheur & le malheur des Régens, suit infailliblement la prosperité ou l'adversité des Sujets: car comme l'on doit croire que dans toutes les Assemblées ou Societez, l'intérêt particulier est préferé à toutes choses; cet intérêt sera toûjours recherché en premier lieu, par les Souverains ou les Chefs, même aux dépens des Sujets; mais comme en second lieu, cet intérêt particulier ne se peut trouver que dans le commun bien, les Régens doivent toûjours chercher l'intérêt par cette voye; ce qui revient au Proverbe latin: *Tantùm de publicis malis sentimus, quantùm ad privatas res pertinet.* Que personne ne boite du mal d'autrui.

D'où il s'ensuit que tous les Sages, soit Monarques ou Régens des Républiques, sont portez

tez, à rendre leur pays assez puissant pour qu'ils puissent se maintenir contre les insultes de leurs voisins: & c'est en ce point que la prosperité des Régens dépend de celle de leurs Sujets; car sans cela ils seroient entiérement chassez & détruits par de plus puissans voisins: car quoi qu'ordinairement, par une mauvaise éducation, les Princes abandonnent le gouvernement de leurs Etats à des Favoris, négligeans ce premier devoir des Souverains; & les Favoris se trouvans revêtus de ce pouvoir absolu, gouvernent ordinairement suivant leur intérêt particulier, non seulement au grand dommage du Souverain, mais de tous les Sujets en général, & par l'affoiblissement de tout l'Etat politique, comme on le voit arriver tous les jours par les gouvernemens de semblables Favoris, & par toutes les révolutions Monarchiques; les Princes sages & prudens qui gouvernent par eux-mêmes, ne négligent pas de rendre leurs pays puissans contre leurs voisins; mais lorsque l'Etat politique se trouve assez fort, pour ne plus rédouter aucuns Etats ni Potentats voisins, l'on commence à changer la route du gouvernement, agissant par d'autres voyes envers les Sujets.

Et suivant les fondemens généraux de tous les Régens, le second devoir des Princes & des Monarques, est en pareil cas, d'avoir soin que leurs propres Sujets ne deviennent pas comme ces chevaux trop pleins de feu & de courage, qui sont indomptables à leurs Cavaliers, trop forts & trop puissans pour leur Souverain; mais qu'ils restent si foibles, qu'ils ne puissent secoüer

Digitized by Google

ni mord ni bride, ni réfuser d'obéïr, ni de payer les impôts, tellement qu'il eſt néceſſaire d'empêcher qu'aucune Ville ne devienne aſſez puiſſante, pour pouvoir par elle-même, & de ſes propres deniers, entretenir une armée; d'autant qu'elle pourroit non ſeulement ſe defendre contre tous ſes voiſins, mais encore faire tête à leur propre-Souverain, ou le chaſſer de ſes Etats. Un prudent Monarque ne doit point non plus permettre que les Villes puiſſent par des fortifications, & une Bourgeoiſie exercée dans les armes, ſe mettre en état de ſe défendre contre lui, quand ils le jugeront à propos; & s'il arrivoit que quelque Prince eût négligé ſes intérêts en ce point, il ne lui reſte point d'autre reſſource, que d'attendre l'occaſion pour pouvoir brider ces puiſſantes Villes, & les affoiblir par des citadelles: & quoi qu'Ariſtote ait dit qu'il ne déſaprouve pas de brider par une citadelle, une Ville qui dépend d'elle-même; il eſt certain que cette maniere n'eſt bonne que dans de puiſſantes Villes; qui ſont ſous des Souverains: mais dans une République, il y auroit à craindre que le Gouverneur d'une citadelle ne ſe rendit le maître de la Ville, & ne ſubjuguât ſes Régens. L'expérience nous a appris de tout tems, que les Régens ſe ſont toûjours bien gardez de faire bâtir de pareilles citadelles, que lors qu'il eſt arrivé qu'ils ont conquis imprudamment par les armes, quelque grande Ville; & ne l'ayant voulu détruire, ſe ſont ſervis de cette maxime, pour la tenir hors de toute régence: ce qui fait voir que cette maxime eſt en toute maniere pour ruiner les puiſſantes Villes, &

n'a

Digitized by Google

n'a été pratiquée que par les Monarques. Si le Lecteur prevenu en faveur des Monarques, & au desavantage de la liberté commune, ne vouloit point se soûmettre à ce raisonnement, ni aux leçons des anciens Philosophes sur ce sujet, il saura que cet invincible Monarque & Prince Chrétien Justinien, a commandé de mettre cette maxime Monarchique, par forme de loi dans le Corps de Droit, qui est le Livre commun des Loix pour tous les Peuples civilisez, * *Belisario Magistro militum per orientem, &c. Interea verò si aliquas civitates seu castella per limites constituta providerit tua magnitudo nimiæ esse magnitudinis, & propter hoc non posse bene custodiri; ad talem modum ea construi disponat, ut possint per paucos bene servari.* Le Général de ces Troupes, Belisaire Gouverneur de l'Orient; ayant repris sur les Gots l'Afrique qu'il avoit perduë, & l'ayant réduite sous son obéïssance, il commanda expressement à ce Général, comme il étoit en usage dans le Droit Romain, de même qu'à ses autres Gouverneurs des Provinces, d'observer prudemment qu'aucun Ville ni Fort sur les Frontiéres, ne fut trop grande, pour pouvoir être gardée; mais de la former & la faire bâtir, en sorte qu'elle pût être gardée avec peu de monde, seulement par des Troupes qui dépendissent de l'Empereur.

Et quoi que les Monarques paresseux, & adonnez à leur plaisirs, négligent tous ces soins, leurs Courtisans ni leurs Favoris qui gouvernent à leur place, ne les négligent pas pour

* *Cod. lib. 1. tit. 27. leg. 2. v. 14.*

leur propre intérêt, soit en guerre, soit en paix; ils tachent de remplir leurs coffres, & d'affoiblir les Villes, en pillant les Sujets ; & pour empêcher que les grosses Villes ne se vangent d'un tel pillage, où l'empêchent, ils ont grand soin de les dépoüiller de toutes leurs fortifications, vivres & munitions de guerre, & d'empêcher que les habitans ne s'exercent dans les armes.

C'est donc le meilleur gouvernement, où les Régens peuvent obtenir leur propre avantage dans la prosperité commune ; d'où il s'ensuit que le devoir des Régens des grosses Villes & des Républiques, est de les rendre peuplées, riches, fortes & puissantes, le plus qu'il leur sera possible; parce que tous les Régens & Magistrats, de même que tous ceux qui sont employez dans ces Villes, obtiennent par là plus de pouvoir, d'honneur & de profit : & voilà la raison pour laquelle on voit ordinairement fleurir les Républiques, en science, commerce, nombre de peuples, force & richesse, par dessus les Villes Monarchiques.

Et pour attribuer tout ce qui est dit ci-dessus à nôtre Etat ; on doit considérer que la Hollande peut facilement être protegée contre ses voisins, & qu'elle ne se soûtient uniquement que sur la prosperité du commerce, des Manufactures, de la pêche & de la Navigation, & ne se pourra jamais maintenir sans cela ; & elles formeront de grosses, riches, & puissantes Villes, bien peuplées, qui par leur situation avantageuse, seroit faciles à fortifier d'une maniere imprenable, ce qui est une chose fort contraire aux

inté-

Digitized by Google

intérêts des Monarques. Voilà pourquoi il ne peut arriver un plus grand mal aux habitans d'Hollande, aux Régens & aux Magistrats, que d'être gouvernez par un Chef ou Souverain; & Dieu ne peut répandre une plus grande bénédiction sur nôtre pays, fondé sur de pareils principes, que d'y introduire & conserver un gouvernement de République & d'un Etat libre.

Comme cette derniére conclusion est contraire aux sentimens de bien des habitans des Provinces-Unies, j'ai jugé nécessaire, pour aider à leur foiblesse, de citer les raisons suivantes.

Quoi qu'il paroisse par ce qui a été dit ci-dessus, que les Sujets d'une République sont plus heureux que les Sujets d'un pays gouverné par un illustre Chef ou Souverain, cette opinion ne regne pas beaucoup dans les pays où des chefs gouvernent, ni dans les Républiques où il y a de puissans Seigneurs, qui tendent à la Souveraineté.

Les Personnes dans les emplois, les Courtisans, la Noblesse oisive, les gens de Guerre croyant trouver plus de profit dans un mauvais gouvernement, parce que cela leur donne lieu de piller les Bourgeois & les paysans, sans craindre qu'on en fasse aucune recherche ni aucune punition, & croyans par là s'enrichir, où s'élever par la corruption du gouvernement; travaillent fortement pour l'élection d'un chef, pour leur intérêt particulier: quoi que Dieu ait institué dès le commencement un gouvernement de République, & leur a établi après, un Chef dans sa colere, cependant ils osent

Digitized by Google

méprifer lesRépubliques jufqu'au dernier point, leur attribuant mille défauts, en obfcurciffant leur plus belles vertus, & en les outrageant fans ceffe,n'aiant aucun châtiment à craindre; fur quoi tout le commun peuple, qui eft, fuivant cet ancien vers latin;

——— *Sed quid*
Turba remi fequitur fortunam, ut femper & odis
Damnatos. (Juven.)

dépourvû de jugement, donnant groffiérement dans ce brillant de grandeur d'un Prince; difant *Amen* fur tout, particulierement quand on les aveugle & qu'on les anime contre leurs Régens légitimes, par des féditieux Prédicateurs, comme il ne s'en trouve que trop dans la Hollande; tellement que les prudens & fages habitans font obligez de fe taire, de fe ménager & de ne point découvrir les foibleffes & défauts des grands Seigneurs, qui butent au gouvernement en chef, & de ne point toucher leurs Créatures, foit Gentilshommes, Courtifans, ou Gens de Guerre, non plus que ces avides Miniftres & Prédicateurs, contre l'opinion defquels il eft dangereux de témoigner fon zéle pour la liberté, & de donner des marques de fon efprit au fujet du gouvernement: & comme il faut néceffairement avoir paffé une génération dans la liberté, avant qu'on en puiffe bien juger, & qu'on puiffe fermer la bouche à ces contredifeurs, ainfi il faut tout laiffer à Dieu & au tems: & fi ces amateurs de l'efclavage y furvivent, qu'ils attendent ce tems-là, pour pouvoir faire une bonne décifion, fondée fur l'expérience & la raifon.

Il

Digitized by Google

Il ne me suffit pas d'avoir dit tout ceci en général, puisque leurs Nobles Puissances déclarent dans leur Déduction, ch. 6. art. 29. de ne perdre la liberté qu'avec la vie, j'exprimerai mes sentimens sur les fondemens politiques, & sur les maximes d'Hollande, de la maniere suivante, me persuadant que mon bon zéle pour enseigner le véritable intérêt de la Patrie, sera assez agréable aux Régens; que quand j'aurois failli à quelque endroit, ou que je me fusse trouvé obligé de toucher un peu trop vivement plusieurs personnes qui cherchent leur prosperité au desavantage de la Hollande; les Régens, & tous les amateurs de la Patrie protegeront si bien cet Ouvrage & l'Auteur, qu'il n'aura jamais lieu de se repentir d'y avoir mis si généreusement & si hardiment la premiere main. Et quoi que je me puisse tromper dans cette opinion: *Rectè fecisse merces est, & ipsa sui pretium virtus*; je me contenterai de ma bonne volonté, comme ayant fait le devoir d'un honnête homme & d'un bon Citoyen & véritable Chrétien, à qui il n'est pas permis d'enterrer son talent; & nos décendans, entre les mains de qui ces Ecrits tomberont, pourront en dépit de tout, en juger sans passion, d'autant qu'ils auront appris pour lors par expérience, si l'intérêt de la Hollande peut être établie sur d'autres fondemens ou maximes, que ceux qui sont enseignez ici, & si mon raisonnement n'a pas été confirmé par l'expérience des siécles suivans.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Que pour bien comprendre les fondemens salutaires & les maximes d'Hollande & de Westfrise, il ne faut pas considerer la Hollande, telle qu'elle devroit être en idée, mais de la maniere qu'elle est située à présent.

VOulant donc enseigner & examiner quelques fondemens & maximes éternelles pour la prosperité de la Hollande, il paroit être nécessaire de considérer avant toutes choses, la situation de la Hollande, & de quels moyens on se pourroit servir pour procurer le plus de bien à ce pays, de même que les fruits qu'on en doit attendre: ainsi l'on doit examiner le climat de la Hollande, son terrain, ses mers, ses riviéres, sa situation du côté de la mer, & la communication que ce pays devroit & pourroit avoir avec d'autres pays; & encore de quel peuple la Hollande devroit être habitée; s'il y faut un grand nombre ou un petit nombre d'habitans, & à quoi ils devroient s'occuper pour subsister, & de quelle maniere les Régens se doivent comporter à l'égard des autres pays, & finalement par quelle forme de gouvernement, & de quelle maniére elle devroit être gouvernée: mais comme ces sortes de réfléxions sentent ordinairement, *Rempublicam Platonis, Aristotelis Eutopiam mori*, des Républiques philosophiques, qui sont bâties en l'air, qui ne peuvent ni ne seront jamais trouvées: si bien que des pensées pareilles n'ont pas coûtume de pro-

Digitized by Google

produire de grands fruits; ce qui ne doit pas être étrange, puis qu'il est impossible de faire venir tout d'un coup tant de peuple dans un pays dépeuplé, qu'ils y puissent établir & maintenir un Etat politique, conforme à ses idées; & comme il y a dans tous les pays peuplez, une certaine forme de gouvernement, toutes ces spéculations sont inutiles: car si l'on examine bien la police dans tous les gouvernemens établis, l'on y trouvera toûjours une infinité de personnes ignorantes & mal intentionnez contre les bonnes réfléxions & les bons remedes, dans la crainte où ils sont qu'elles leur pourroient être nuisibles; ce qui les anime quelquefois à broüiller l'Etat encore davantage qu'il ne l'étoit auparavant: de plus qu'une infinité de choses politiques ont jetté des racines si profondes, que ce seroit une grande bevûë de croire de les pouvoir arracher toutes ensemble; & ce seroit encore une plus grande imprudence, si l'on vouloit entreprendre de semer la plus belle graine en Hollande, comme dans un terrain propre & uni, pour y faire croître une République d'Anges ou de Philosophes; tellement que ces maximes politiques sont très-véritables: *Multa scire, pauca exequi.* C. Tacit. *Multa facere non oportet, quæ facta tenent.*

Curando fieri quædam majora videmus.
Vulnera quæ melius non tetigisse fuit.

Il y a moins de peine à souffrir certaines choses dans la police, qu'à les changer; & l'on n'y peut pas, comme dans un jeu de paume, placer la bale comme on la souhaite, mais il la faut joüer de la maniére qu'elle est tombée.

Digitized by Google

Tellement qu'un bon Politique tâche toûjours de montrer son adresse & son amour pour sa patrie, afin que par la continuation de ses soins, il remette insensiblement la République dans un meilleur état: ainsi je considererai la Hollande dans l'état où elle est à present, espérant que ces réfléxions produiront d'autant plus de bons fruits, qu'elle s'accorderont avec le climat du pays, son Agriculture, ses rivieres, ses mers, sa situation vers la mer, & la communication que nôtre Province peut avoir avec d'autres pays, pareillement avec le gouvernement libre d'aprésent; & je ne croi pas me méprendre, si j'entens par la prosperité & intérêt de la Hollande, la conservation & l'augmentation de ses habitans, dans l'état où ils sont à présent, consistant en Régens & Sujets: & si j'examine à fond, & si j'enseigne par quel moyen on peut parvenir à cette prosperité avec le plus de facilité, quoi que je dusse commencer par réfléchir séparement de l'intérêt des Régens, d'autant qu'il paroît que la prosperité des habitans, dépend toûjours des Régens, qui est fondée sur une bonne forme de gouvernement, toutes mes réfléxions s'étendront au commencement sur l'augmentation des habitans, puis qu'il est connu que dans tous les regnes, particuliérement dans les Républiques, le grand ou le petit nombre des habitans est causé par de puissans ou par de foibles Régens. Je me trouve encore obligé d'étendre mes réfléxions sur le bonheur des Sujets, préferablement aux Régens, d'autant que dans cette République, le solide bonheur des Régens dépend de la commune.

Digitized by Google

mune prosperité des habitans, comme je le ferai voir dans la suite: & pour donner une intelligence plus claire au Lecteur, il est nécessaire de savoir que la Hollande étoit autrefois une République, qui consistoit dans plusieurs Républiques, qui sont tombées par la suite des tems sous un même chef, sous le nom de Comte où de Stathouder: mais d'autant que le Comte n'avoit point de Troupes à lui, étant obligé de se contenter de ses Domaines, & de gouverner ou d'administrer chacune de ces Républiques, suivant leur coûtumes & priviléges; elles sont toûjours restées autant de Républiques differentes; & quoi qu'elles ayent été unies dans la suite, pour former ensemble sous un libre gouvernement, une République souveraine, les membres de cette République sont de differentes situations, comme les Villes d'Amsterdam, Rotterdam, Hoorne, Enkuisen, Medemblik, Edam, Monikendam, Dordregt, Sciedam, Briele, & autres, étant situées près de la Mer, ou gros rivages, peuvent être approchées par de gros bâtimens de charge. Les Villes de Haerlem, Delft, Leyden, Gouda, Gorcum, Schoonhoven, Alkmaer, Purmerende, & autres qui sont situées au dedans du pays, ne peuvent être approchées que par des moyens batteaux. Les Gentilshommes qui possédent de grands biens, qui sont établis à la campagne, & qui sont hors de toute régence, paroissent avoir un intérêt different. Il est donc facile à juger que cette difference de Régens, Sujets, pays & situation, doit nécessairement causer des intérêts differens, c'est

Digitized by Google

pourquoi il sera assez difficile de parler distinctement de la prosperité commune de la Hollande. Je prétens cependant m'exprimer sous un même titre, d'autant que toutes les Villes du pays ont du rapport à un même intérêt, & & autant que j'en serai capable, & pour le faire en meilleur ordre, j'enseignerai au commencement les fondemens & les maximes de la prosperité, ou la ruïne de la Hollande en soi-même, & dans le pays; après quoi j'examinerai comment la Hollande doit ménager ses intérêts à l'égard des Puissances étrangeres. Et en troisiéme lieu, j'examinerai & j'enseignerai par quelle forme de gouvernement nôtre pays & ses habitans doivent être gouvernez, suivant leur intérêt, puisque c'est là le véritable fondement de la prosperité commune.

La Hollande étant située sur la hauteur de 51. jusqu'à 53. degrez vers le Nord à la Mer, avec un nombre de riviéres dans le pays, est un terrain fort bas & plat, ce qui la rend sujette à beaucoup d'incommoditez.

Prémierement nous avons ici de longs & rudes hyvers; ainsi les habitans ont besoin de plus de matiéres à faire du feu, d'habits & de nourriture, que s'ils étoient dans un pays plus chaud; il faut mettre outre cela tous les bestiaux dans les écuries; ce qui est de plus de dépense, & fait tirer moins de fruits que dans l'été, ce qui cause un grand travail.

Secondement, les étez sont ici si courts, qu'on en doit profiter avec soin, & les années doivent être bonnes & fructueuses, pour que nous puissions tirer quelque profit de nos terres;

res; car les grains venant à pourrir dans ces terres humides, on ne peut pas facilement en semer d'autres.

Troisiémement, la proximité de la mer, & la bassesse du terrain, cause dans la premiére & dans l'arriére saison des tems mal sains pour les hommes, & très-souvent les vents froids détruisent toutes les fleurs des arbres dans la premiére saison, & nous obligent de cueillir beaucoup de fruits avant leur maturité.

Quatriémement, il est à remarquer que la plûpart du terrain est plus bas que les flux des mers & des riviéres: & qu'il doit résister aux rudes orages de l'Ocean, & à toutes ses glaces fonduës; à quoi l'on est obligé de travailler avec bien des peines & de la dépense; car la longueur d'une perche de digue contre la mer coûte six cens livres à faire, ceux des riviéres coûtent aussi beaucoup à entretenir; & ce qui est encore plus ruineux, c'est que malgré ces dépenses, les eaux forcent très-souvent nos digues, & les perçent, ou passent par dessus, si bien qu'outre les frais & dépenses extraordinaires dans cette occasion, il se passe quelquefois des années entiéres avant qu'on ait remis la terre innondée à sec. Et à l'égard des frais ordinaires, l'entretien des Digues & des Ecluses, & autres, il est facile à juger combien cette charge est rude par les cottisations du quatier de Rynlant, qui est environ de l'étenduë de quatre-vingt mille acres de terre, qui n'ont presque aucun communication avec la mer, & doivent payer tous les ans quarante sols par acre, ou arpent de ce pays-là; qui vaut environ

deux

deux arpens de France, pour droits & frais dans le pays; & trente sols par acre pour tirer les eaux des pluyes par des moulins & par des petites digues; vingt sols pour entretenir le grand chemin & les petits chemins & des petits ruisseaux, outre une infinité d'amendes & de chicanes pour les Officiers & Inspecteurs des Digues & des Eaux, qui ont leur justice séparément, & choisissent leurs Juges par élection entre eux.

Cinquiémement il est connu que la Hollande n'a aucuns mineraux ni montagnes, tellement qu'on ne peut rien tirer du creux de la terre, que des * tourbes & des terres grasses, en gâtant le terrain.

Il est facile de concevoir combien les habitans de la Hollande sont chargez, quand on saura qu'on en a tiré en l'année 1664. par les moyens ordinaires, sans compter les maltôtes & les domaines des Comtes, ou à présent des Etats d'Hollande, & qu'on a payé une année portant l'autre,

Aux Etats de Hollande onze millions de livres.	11000000 l.
A l'Admirauté de la Meuse, quatre cens soixante douze mille huit cens quatre-vingt dix livres.	472890 l.
A l'Admirauté d'Amsterdam, deux millions.	2000000 l.
A l'Admirauté du quartier du	

Nord,

* *Matière à faire du feu.*

Nord, deux cens mille livres.	200000 l.
Total	13672898 l.

Et depuis ce tems dans les commencemens de la Guerre on a établi de nouveaux moyens ordinaires & extraordinaires, comme le deux-centiéme denier, qui ont produit douze cens mille livres, & sur les cheminées six cens mille livres, outre qu'ils doivent payer dans les Villes de gros impôts sur leur entretien, & d'autres sommes qu'il faut contribuer: après quoi il faudra convenir que les Peuples d'Hollande sont extrêmement chargez.

CHAPITRE III.

Des avantages & productions de la Province d'Hollande, & que les habitans ne peuvent être nourris de leur terrain.

LA Hollande qui combat contre la mer & les riviéres, ne peut contenir que quatre cens mille acres de terres propres à cultiver, non comptées les terres à tourbes, les bruyeres & les Dunes, qui sont des terres sabloneuses, & comme le terrain d'Hollande est la plûpart ou sable ou marais, ou terre à tourbes, elle ne peut être ameliorées qu'à force de dépenses.

Les Hollandois, qui sont extrêmement chargez,

gez, même en pleine paix, le seroient bien davantage s'ils étoient obligez d'entretenir des Armées, d'assurer les mers, de garantir leurs Villes de toutes insultes contre leurs ennemis. Ils se sont encore chargez outre ce qui est contenu dans l'union d'Utrecht ; de garder un nombre de Villes conquises dans les Provinces-Unies, qui n'apportent aucun profit à la Hollande, qui au contraire sont pourvûës par les Hollandois de fortifications, de Magasins, de vivres, d'Arcenaux, & de canons, même jusqu'à payer les logemens pour les gens de guerre.

Les riviéres dans le pays ne peuvent produire que des poissons, des oiseaux, des œufs. Les Dunes ou sables ne produisent que des lapins, les quatre cens mille acres de terre ne peuvent produire que du plâtre, du blé, des tourbes, des herbes potageres, des fruits, du lin, des roseaux, du foin, du beurre, des fromages, des vaches, des veaux, des moutons, & des chevaux : on peut encore tirer de la chaux des Dunes & des rivages.

On peut donc bien considerer combien peu toutes ces productions peuvent suffire pour faire subsister un si grand nombre de Peuple dont la Hollande est habitée à présent.

Supposons que tout le pays fut semé & cultivé de ce qui seroit de plus nécessaire, principalement de froment, & que chaque acre produisît par an quinze sacs de blé ; les quatre cens mille acres ne pourroient pas fournir à deux millions de personnes une livre de pain à chacun par jour, ainsi l'on pourroit calculer à peu
près

Digitized by Google

près que ce ne seroit qu'environ pour entretenir les personnes qui y labourent, & ceux qui travaillent à tout ce qu'il faut pour le labour: il est donc facile de juger que les Hollandois manqueroient de beaucoup de ce qu'il faut pour la vie, & que le terrain d'Hollande ne seroit pas digne d'être cultivé ni habité par aucunes personnes, si les habitans ne se faisoient une nécessité de travailler en Manufactures, & de s'adonner à la Navigation & à la pêche, quand même il y auroit peu d'habitans, & qu'il n'y auroit ni impôts ni charges à payer. Et bien plus, puisque la Hollande est habitée d'une infinité de peuples chargez d'impôts incroyables, qu'il n'y a que le grand nombre qui les peuvent supporter suffisamment pour la défendre contre les insultes des Potentats voisins, on peut dire que la Hollande ne peut en aucune maniere subsister par elle-même, & qu'elle doit chercher sa nourriture dans les pays étrangers, & toûjours attirer chez elle de nouveaux habitans des autres pays; c'est ce qui m'oblige d'examiner, & de faire voir par quelle maniere on y peut parvenir.

CHAPITRE IV.

Que la Hollande est très-bien située pour tirer sa subsistance de la Mer.

LA Hollande est très-bien située pour tirer sa subsistance de la Mer, qui est commune

Digitized by Google

ne à tout le monde, ayant des côtes abondantes en toutes ſortes de poiſſons, qu'on peut ſaler; elle a encore la pêche de harangs, qui ne ſe peut faire que vers les côtes de la Grande Bretagne, principalement depuis la ſaint Jean, juſqu'à la ſaint Jacques, vers Hitlant, Phayril, & Boequenes, ou Sevinoit, & depuis l'Exaltation de la Ste. Croix, juſqu'à la ſainte Catherine, dans le Diepwater & vers Loeſt, près de Jarmuide: cette pêche eſt devenue une forte ſubſiſtance à la Hollande, depuis que le nommé Guillaume Biervliet a inventé la maniere de les ſaler & de les empaqueter dans des tonneaux; à quoi les Hollandois ont encore joint la pêche du Cabillau ou de la Moruë, la plupart des peuples voiſins étans obligez par leur religion de s'abſtenir de viande le quart de l'année, ce qui leur donne un ſi grand débit, que les Hollandois employent tous les ans à le pêche plus de mille Bâtimens de vingt à trente tonneaux de charge, qu'on appelle Buiſen, & plus de cent ſoixante dix de moindres Bâtimens, qui vont tous pêcher des harangs vers le Texel. Ces mille Bâtimens étant équipez pour trois voyages, coûtent plus de dix millions, comptant que chaque Bâtiment dans tout ce qu'il contient monte à 4550. livre, & les équipages à 5500. livres ſans qu'il en reſte, l'année ſuivante, que le ſeul Bâtiment tout délabré, dans le beſoin de toutes ſortes de reparations: De ſorte qu'en pêchant tous les ans, avec ces mille Bâtimens, quarante mille tonneaux, de harangs, à 200. livres le tonneau, ils apporteroient tous les ans huit millions en Hollande. De-

Digitized by Google

Depuis qu'on a commencé l'usage de l'huile de Baleine, & des Barbes de Baleines; que le Nort où l'on fait cette pêche n'est pas loin de chez nous, & qu'avec le vent du Sud que nous avons beaucoup de nôtre côté, on en peut faire le voyage en sept ou huit jours, cette pêche peut encore nous y faire joindre le commerce du Sel. Comme toutes nos Manufactures, & autres commerces, avec les retours qui nous en viennent, joint à la navigation, aux Vaisseaux de transport, & à la grande quantité d'habitans, sont des moyens pour nous attirer toutes les Marchandises étrangeres, tant pour former des Magasins chez nous, pour envoyer dans la suite par tous les pays de l'Europe, par la Meuse, le Waal, l'Yssel & le Rhin qui forment tous une même riviere, que pour les débiter & consommer dans les Manufactures du pays, étant connu qu'aucun pays du monde ne contient tant de personnes & tant d'Ouvriers dans une si petite étenduë que la Hollande, joint à cela qu'aucu pays n'est si entre-coupé de petites rivieres, par où l'on puisse transporter les Marchandises à peu de frais. Emnaüel de Meteren dit dans son Histoire, que l'an 1610. il partit de Hollande vers l'Orient, huit à neuf cens Vaisseaux en trois jours de tems, & quinze cens Buisses, pour la pêche des harangs; & Gerard Malines dans son *Lex Mercatoria* & le sieur Rawleg, deux Auteurs Anglois, disent que les Hollandois débitent tous les ans plus de trois cens mille tonneaux de harangs, & autres poissons salez, & qu'il va tous les ans plus de douze mille hommes hors de ce pays, pour

Digitized by Google

pour le Nort & pour la pêche de la Baleine ; car depuis qu'on a anéanti la Compagnie de Groenlande, où pour mieux dire cet octroi tyrannique, & que le commerce en est libre pour chacun, la pêche & le commerce sont augmentez d'une dixiéme partie ; & quand on compte que tous ces Vaisseaux sont bâtis ici, que les toiles, les cordages, les filets, les tonneaux, & tout ce qui en dépend est fourni dans le pays, & qu'ils y sont pourvûs de sel ; il est facile de comprendre qu'un nombre infini de personnes subsistent par là ; & que toutes ces personnes ont besoin d'abits, de logement & de vivres ; outre que ces poissons sont transportez par les Hollandois dans tous les quartiers du monde ; & s'il est vrai ce que dit le sieur Walter Rawleg qu'après avoir tout examiné en l'an 1610. par ordre du Roi Jacques, il lui fit rapport que les Hollandois pêchoient dans ce tems-là sur les côtes de la Grande Bretagne, avec trois mille Bâtimens, & cinquante mille hommes, & qu'ils avoient encore neuf mille autres bâteaux, avec cent cinquante mille hommes, pour aller & venir, pour leur porter des munitions, & pour débiter les poissons & faire les retours. Il y joint encore que vingt Buises ou Bâtimens pour la pêche des harangs entretiennent huit mille hommes ; & que les Hollandois tout compté avoient plus de vingt mille Bâtimens en mer. Le commerce & la Navigation étant augmentez de plus d'un tiers depuis ce tems-là, il est donc facile de concevoir que la mer est un grand moyen de subsistance à la Hollande ; & qu'elle produit plus de trois cens mille

ton-

Digitized by Google

tonneaux de charge en poissons salez par an, de son crû; & si l'on y ajoûte encore la Baleine; nos Manufactures, & tout ce que les rivieres fournissent, il est seur qu'aucun pays au monde ne peut produire tant de Vaisseau chargez de sa propre production que la Hollande.

CHAPITRE. V.

Qu'il n'y a point de pays dans l'Europe mieux situé pour le Commerce, que la Hollande.

PRémierement la Hollende est bien située pour le commerce, au milieu de l'Europe, comptant depuis Archangel en Moscovie, & Revel, jusqu'en Espagne; il est vrai que nous sommes plus éloignez du Levant & de l'Italie que de l'Orient; mais la proximité de l'Orient nous est très commode, d'autant que nous tirons toutes nos grosses Marchandises de là, comme le blé, le gaudron, la poix, les cendres à savon, le lin, le bois pour la charpente des Vaisseaux, & les laines de Prusse & de Pommeranie, que nous allons prendre dans ces pays, dont nous consommons la plus grande partie dans le nôtre, & dont nous debitons le reste ailleurs, les pouvant mener facilement par les rivieres du Rhin & de la Meuse; & il est certain que les Hollandois envoyent une fois plus de Vaisseaux vers l'Orient, que vers l'Occident.

Secondement les pays conquis de la Compagnie des Indes Orientales attachent beau-

Digitized by Google

coup de commerce à nôtre pays, puis qu'ils ont par là toutes les épiceries & Marchandises des Indes: & ce dernier commerce feroit bien plus considerable, si ces Commerçans en vertu de leur octroi, n'empêchoient pas tous les autres habitans de commercer dans ces pays, aussi-bien que dans d'autres riches pays, où ces commerçans, soit par raison d'Etat ou autres raisons, ne peuvent ni ne veulent trafiquer; & si le commerce en étoit libre à chaque particulier, la Compagnie tireroit un plus grand profit de cette monopole, par la quantité, & profiteroit davantage de faire transporter par leurs Vaisseaux les Marchandises des particuliers, & d'établir avec le tems des impôts sur la consommation des habitans des Colonies, qui s'établiroient en grand nombre; ils profiteroient davantage par un gain assûré, qu'ils ne font à present par ce commerce limité; de plus, s'il étoit libre à chacun d'y trafiquer, il est certain que nôtre nation industrieuse inventeroit de nouveaux Commerces & Manufactures propres à ces pays, ils augmenteroient incroyablement le commerce & la Navigation, sur cette vaste Afrique & cette riche Asie; & l'on veroit partir plusieurs centaines de Vaisseaux, principalement d'Amsterdam pour ces pays; nous serions les maîtres de la mer des Indes, où au contraire nous sommes obligez à prsent, pour garantir dix ou douze Vaisseaux allans & venans, à chaque voyage, de contester avec les nations étrangeres, & de nous engager souvent dans de mauvaises affaires, qui pourroient

roient quelquefois nous attirer des guerres, avec le peril de perdre ces pays, & d'interrompre tout nôtre Commerce en Europe, ou de nous ruiner par les dépenses des fortes garnisons qu'il faut tenir dans toutes ces Villes conquises, faute de colonies, qu'il faudra encore augmenter, en faisant de nouvelles conquêtes, comme nous en avons vû un bon exemple dans la Compagnie des Indes Occidentales.

Les mêmes avantages se trouveroient encore pour le commerce, si la Compagnie des Indes Occidentales permettoit à chacun de trafiquer, quoi qu'elle ne soit pas de la sévérité de la Compagnie Orientale sur ce commerce.

Troisiémement, c'est un grand avantage dans ce pays, que l'on y peut avoir l'argent à trois pour cent, & que l'on prête à un Marchand bien accredité, sans gage. Comme les autres pays n'ont pas la même facilité, que les Marchands sont obligez de vendre ou d'engager des terres, en payant de gros intérêts: cela fait que les Hollandois vont par tout avec de l'argent comptant, avançant quelquefois les deniers toute une saison d'avance, débitans les Marchandises à crédit, avant que la recolte en soit faite: c'est ce que les autres nations, quoique bien situées pour le commerce, ne peuvent faire; & c'est par là que les Hollandois ont usurpé le commerce sur beaucoup d'autres.

Quatriémement, la Hollande étant extrêmement chargée d'impôts, l'on y profite peu des biens en terre, & on tire peu de rentes de

son argent, outre qu'il n'y a point de Convents ni de Fiefs, & que les femmes y sont fort fertiles, que les enfans partagent tous également, où les portions sont la plûpart assez modiques; de-sorte que le pays est peu favorable pour vivre de ses rentes, & que c'est une nécessité d'y trafiquer.

CHAPITRE VI.

Que la Hollande s'est attiré par la Pêche & le Commerce, les Manufactures & la Navigation; & de quelle importance ces deux dernieres choses sont à la Hollande.

QUoi qu'il paroisse par les Histoires, que l'on a fait beaucoup de Manufactures dans les villes d'Hollande, dans le tems que le commerce & la Navigation de l'Europe se faisoit par les villes Anseatiques & par les Orientaux, & avant que la pêche & le commerce en Vaisseaux de transport fût établi dans nos pays; de-sorte que l'on pourroit dire que la Navigation a été produite par les Manufactures: il est pourtant très-seur que la pêche & la Navigation donnent tout le mouvement aux Manufactures; car c'est ce qui amene tous les materiaux cruds, pour les travailler dans le pays, & pour débiter dans la suite, les étoffes quand elles sont faites, par les mers & les riviéres, dans tous les pays étrangers.

L'on voit donc par ces raisons, que les Hol-

Hollandois peuvent faire avec plus de profit pour eux, le gros sel, & faire des Manufactures de soye, de lin, de laine & de fil de chanvre, pour faire des cordages, des cables, des filets, outre les bâtimens des Vaisseaux: car il faut considérer la charpente des Vaisseaux, comme une des plus considérables Manufactures & trafic de la Hollande; puisque la plûpart des gros Vaisseaux pour tous les peuples de l'Europe, se bâtissent par les Hollandois; & de cette Manufacture dépendent plusieurs autres, tant pour l'embellissement, que pour l'utilité des Vaisseaux, comme les Doreurs, Peintres, Sculpteurs, Vitriers, & autres.

La Navigation ou équipement des Vaisseaux de transport, y est encore d'un grand profit, puis qu'un Vaisseaux peut avoir sa charge en peu de tems, dans un pays où la pêche & les Manufactures fleurissent, au lieu que les peuples dans les autres pays sont obligez de perdre leur tems, & de dépenser beaucoup pour aller d'un havre à l'autre, pour tâcher d'avoir leur charge.

Outre cela, la Hollande est située dans un climat si froid, que les habitans ne sont pas empêchez par la trop grande chaleur, de travailler; & outre qu'on a ici l'air épais, qu'on s'y nourrit assez grossiérement, & qu'on n'y boit que de la biere, ce qui rend les gens rustiques, & propres au travail continuel: ils sont encore pressez pour subvenir aux gros impôts, & forcez de chercher leur vie, par le commerce, les Manufactures, la pêche & la Navigation, dans tous les coins du monde.

Digitized by Google

Si nos habitans viennent à gagner quelques trésors légitimement sous cette libre régence, ils les peuvent posseder en repos, & s'en servir à leur bon plaisir, sans craindre que personne mette la main dessus, sous quelque faux prétexte, & sans donner d'ombrage à quelque Puissance; c'est ce qui les encourage à amasser des richesses à leurs enfans.

CHAPITRE VII.

Que les intérêts des habitans de Hollande sont enchaînez les uns aux autres.

On doit donc bien considérer que la pêche produit le commerce; & ces deux choses soûtiennent les Manufactures, & toutes trois ensemble soûtiennent la Navigation & l'équipement des Vaisseaux de transport. La pêche fleurit d'avantage dans nos pays, d'autant qu'il y a des Manufactures, par où on consomme & on débite les poissons & leur huile: cependant le commerce seroit diminué de la moitié, si l'on en ôtoit le commerce en poissons, & les marchandises qui en dépendent, & toutes sortes de métiers seroient presque détruits, si l'on nous privoit de la prêche & du commerce des marchandises qui se consomment dans les pays étrangers. Pour ce qui regarde ceux qui équipent des Vaisseaux de transport, il est connu qu'ils dépendent entierement de ce que la pêche & les Manufactures y fleurissent;

Digitized by Google

tissent; puis que ce pays ne produit presque rien de son propre terrain, ils ne peuvent être chargez que de ce que les Marchands en poissons & les Manufactures leur font transporter, & ce qu'ils leur font amener en retour. Il est aussi vrai que la quantité de vaisseaux de transport sont d'une grande commodité pour les Marchands qui sont toûjours prêts de transporter les marchandises pour un prix très-modique dans tous les quartiers du monde; & même les Marchands de Flandres, d'Angleterre & d'autres pays ne trouvent pas de meilleure commodité pour envoyer leurs marchandises par la mer aux lieux destinez, que de les envoyer en premier lieu à Amsterdam, pour les transporter de la en d'autres pays, particuliérement si nôtre Admirauté, suivant le devoir de ses Officiers, avoit le soin de pourvoir les Vaisseaux Marchands, & de les faire escorter par des Vaisseaux de guerre des Etats, pour les garantir des Corsaires & des autres insultes.

Il faut encore considérer que les paysans pouvans débiter tous leurs fruits sur les lieux aux habitans, les Marchands pêcheurs & Ouvriers y ont un grand avantage sur ceux des autres pays, qui doivent débiter la plus grande partie dans les pays étrangers, & en payer le transport & les droits d'entrée & de sortie, ou bien de porter la charge du double gain des Marchands & des révendeurs; c'est ce qui doit faire croire que cette quantité de peuple causant ce grand profit aux paysans, leur peut donner moyen de subvenir à tout ce qu'ils sont obligez de payer, n'étant aucun pays au monde, où

Digitized by Google

les paysans soient si chargez, & si à leur aise avec tout cela : il est donc certain que la pêche, le commerce, les Manufactures & la Navigation, font subsister le reste des habitans.

La preuve en est très-forte, à considérer seulement tous les emplois qui en dépendent ; & qu'avant que le pays fut si peuplé, il y a environ cent quarante ans, les Charges de Bourguemaîtres & Echevins étoient tellement à charge, même dans les plus grandes villes, qu'on obligeoit les personnes à les accepter, sur peine de grosses amendes : à present c'est un grand bénéfice d'être seulement battelier ou messager d'une Ville à l'autre.

L'on comptoit en l'an 1622. le nombre des habitans de la Zuit-Hollande & Nort-Hollande, sur douze cens mille quatre cens quatre vingt huit personnes, suivant la capitation, où il n'y avoit rien d'excepté que les prisonniers, les vagabonds, & ceux qui étoient en voyage au delà de la ligne ; à présent l'on peut compter à peu près, suivant l'état des personnes établies, le nombre de 2. millions & quatre cens cinquante mille personnes, qui subsistent de la maniére suivante.

Par exemple, on peut compter environ quatre cens cinquante mille personnes employées, tant les Pêcheurs que ceux qui les équipent, & ceux qui travaillent aux bâtimens, avec leurs équipages complets, tonneaux, sel, & autres instrumens nécessaires.

Deux cens mille pour l'Agriculture & la pêche dans le pays, & à travailler dans les Dunes

nes & aux tourbes, & ceux qui travaillent & fournissent tout ce qui en dépend.

Six cens soixante mille, à faire toutes sortes de Manufactures, dépendantes des Vaisseaux & autres mêtiers, qui se débitent dans les pays étrangers, avec ceux qui trafiquent dans ces Manufactures.

Deux cens soixante mille pour la Navigation, Vaisseaux Marchands & Vaisseaux de transport, & autres, & le commerce qui en dépend, & les personnes employées sur les Vaisseaux.

Six cens cinquante mille à fournir les munitions de bouche aux habitans, & à travailler à tout ce dont ils ont besoin pour la vie, soit en habits, meubles, bâtimens, tant pour l'utilité, que pour l'embellissement & propreté.

Deux cens trente mille qui sont les Gentilshommes, ceux qui ont des emplois, Gens de pratique, ceux qui vivent de leurs rentes, les gens de Guerre & les pauvres.

Quoi que ce détail ne soit pas si juste, qu'on ne s'y puisse tromper du plus au moins, il est pourtant certain que la huitiéme partie des habitans ne sauroit être nourrie de la production du pays: tellement que c'est une grande bénédiction de Dieu, qu'un si grand nombre de peuples s'y soûtiennent les uns les autres, par leur industrie, travail & commerce, qui sont tous enchaînez les uns aux autres; cependant les Gentilshommes & les personnes de la Régence sont les plus attachez au pays, & les plus intéressez au bien de la patrie.

Car les pêcheurs, les Artisans, les Mar-

Digitized by Google

chands, les Batteliers & les paysans, quoi qu'un pays fût ruiné, pourroient toûjours se transporter dans d'autres pays, pour y établir leur vacations: mais ceux qui possedent des terres & des biens immeubles, n'ont pas la même facilité; & quand même ils pourroient vendre leurs terres, ce seroit toûjours avec une perte considérable; outre cela, ils ne trouveroient point dans les autres pays, à être placez dans les emplois, ou dans le gouvernement.

Cependant malgré toutes ces raisons, cette bonne harmonie & cette parfaite union, qui fait tout nôtre intérêt & nôtre felicité, pourroit tourner tout d'un coup à une ruine générale, excepté quelques Courtisans & les gens de guerre, si nous nous oublions assez, pour jamais élire un chef sur le peuple, ou sur nos armées, puisque ce chef feroit des brigues avec les Députez des moindres Provinces, pour tenir continuellement ceux de la Hollande en bride, & tâcheroit de s'attirer la Noblesse, pour l'emporter toûjours sur nos Députez, par une pluralité de voix; joint à cela l'affection des soldats, qui n'auroient les yeux que sur lui; il emploiroit tous ses soins pour abaisser la puissance des Villes, & pour apauvrir les habitans, afin d'abaisser leur courage, & de s'en faire obéir plus facilement.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Détail de l'ancien Commerce de l'Europe.

POur bien approfondir dans nos réfléxions, il est nécessaire que je repasse en peu de mots l'ancien état du commerce en Europe.

Il est très-certain qu'avant six ou sept cens ans, le commerce étoit inconnu dans l'Europe, excepté quelque peu de Marchands dans les Républiques d'Italie, qui se bornoient dans la Mediterranée, & trafiquoient avec les Caravannes des Indes, dans le Levant; ou bien s'il y en avoit quelques-uns dans les autres pays; leur commerce étoit borné dans leurs pays; si bien que chaque pays étoit obligé de labourer, semer & travailler pour ses propres habitans: & dans l'Orient & le Nord, où il n'y avoit aucuns Marchands, se voyant si fort augmenter en peuples, & craignans la néceffité des vivres par les années infertiles & tardives, ils se voyoient obligez de conquerir d'autres pays par la force des armes; c'est ce qui causa ces surprises des Celtes, des Scites, des Huns, des Vandales & des Gots, qui ont été dans leur plus grande force, mille ans après la naissance de Nôtre Sauveur, lesquels peuples troquoient leur superflu, non contre de l'argent, mais l'on dit de cette maniére: Deux poules pour une oye, deux oyes pour un porc, trois agneaux pour un mouton, trois veaux pour une vache: le troc des grains avoit encore sa valeur, en sorte qu'on savoit combien d'avoine on donnoit pour de l'orge, combien d'orge pour du

ſeigle, & combien de ſeigle pour du froment, ſuivant qu'on en avoit beſoin, & hors les vivres il ne ſe faiſoit point de commerce.

Les Flamans qui ſont les plus proches voiſins de la France, ont été les premiers qui ont inventé l'art de travailler des étoffes, & qui ont établi des Manufactures, où la fertilité du pays contribuoit beaucoup, où les habitans ayant beaucoup de ſuperflu de vivres & de commoditez pour s'habiller proprement, & d'être en tout à leur aiſe, ces Manufactures ſe ſont beaucoup avancées & augmentées; depuis que le jeune Baudoüin de Flandres inventa l'établiſſement des Foires annuelles en pluſieurs Villes, en l'an 960. & obtint une exemption de droits ſur l'entrée & ſortie des Marchandiſes; c'eſt ce qui a fait accroître continuellement le commerce pendant trois cens ans, quoi que les Marchandiſes ne fuſſent conſommées qu'en France & en Allemagne: juſqu'à ce qu'on inventa l'inſpection des halles, on tâcha, ſous prétexte d'examiner ſi les Marchandiſes n'étoient point falſifiées, d'établir les Manufactures dans les Villes; c'eſt ce qui les chaſſa dans les Villages, la contrainte étant toûjours nuiſible au commerce, & la guerre entre la France & la Flandre les chaſſa à la fin à Louvain & à Tirlemont en Brabant: mais elles ne furent pas mieux conſervées en Brabant; car les Artiſans ayans encore été tourmentez par les examens, les halles & les impôts, même pendant la guerre avec la France; ce qui cauſa une révolution parmi les Ouvriers, comme il arriva encore dans la Ville de Gand en Flandre, en

l'an

Digitized by Google

l'an 1301. par une sédition causée par les grandes contraintes dans le commerce, où l'on tua deux Echevins avec onze des principaux Bourgeois: & dans l'année suivante, il en arriva autant à Bruges, où il resta plus de quinze cens habitans sur la place; de même à Ypres, en l'an 1303. pour pareille cause, où tous les Magistrats furent massacrez. On a encore vû d'autres exemples en Brabant, par une sédition parmi les Drapiers, qui massacrerent plusieurs personnes de la Magistrature; & plusieurs coupables se sauverent en Angleterre; où ils porterent la premiére connoissance de la Draperie; & plusieurs autres Ouvriers tant de Flandre que de Brabant, s'établirent dans les pays d'Outre-Meuse & dans la Hollande, entr'autres dans la Ville de Leyden. Auparavant ces tems-là, les Chevaliers Allemans de la Croisade, en l'an 1200. sous prétexte de convertir les Payens, s'étoient rendus maîtres par les armes, de la sterile Pomeranie & de la Riviere de Loder, qu'ils laisserent en possession aux Princes convertis, se reservans la fructueuse Prusse, la Livonie & les Rivieres de Weissel, Progol & Duin: & par conséquent, de tout ce que la Pologne, la Lituanie, ou Russie produit; les plus proches Villes Orientales ont commencé par cette occasion, à prendre les grosses Marchandises de ces pays-là, pour les mener par la mer dans les pays-Bas, dans la France, l'Angleterre, l'Espagne & l'Italie, & de rapporter de là ce dont ils avoient besoin.

Et depuis que la guerre entre la Suede & le Dannemark en l'an 1360. les eut fort endommagé

Digitized by Google

magé dans la Navigation, 66. Villes se liguerent pour la conservation & le maintien du commerce & de la Navigation : c'est ce qu'on apelle encore aujourd'hui les Villes Ansiatiques, parmi lesquelles sont Breslaw, Hambourg, Dantzik, Lubeek, Frankfort, Leipsig, Breme, &c.

Ces Villes se maintinrent de cette maniere assez long-tems, & furent par ce commerce de l'Orient, les uniques trafiquans sur mer, où ils étoient entierement les maîtres, jusqu'en l'an 1400. que la methode de saler les harangs à été trouvée dans les pays-Bas, & que la pêche a été jointe à nos Manufactures. Nôtre commerce a surpassé le leur, & augmenta tous les jours davantage, par le commerce de mer par Bruges ; ce qui continua jusqu'en l'an 1482. que la Flandre vint en guerre contre l'Archiduc Maximilien, touchant la tutelle de son Fils & de ses Etats. Cette guerre ayant duré dix ans, incommoda fort l'Ecluse, qui étoit le port de mer de Bruges : si bien que ceux d'Anvers & d'Amsterdam voulans profiter de cette occasion, favoriserent l'Archidue dans tous ses ruineux & injustes desseins ; ce qui leur ayant attiré dans la suite sa reconnoissace, ils parvinrent à leur but ; les Italiens par le commerce du Levant, ayans apporté de la Perse & de la Chine les vers à soye, avoient si fort avancé cette production, qu'ils commençoient à travailler fortement dans les soyes, & d'en faire des étoffes, qu'ils vinrent exposer en vente à Anvers ; & l'on découvrit vers ces tems-là les Indes Orientales & Occidentales. Les Portugais & les Espagnols venoient aussi vendre

dre leurs épiceries à Anvers; & depuis que les Drapiers se furent sauvez en Angleterre, les Marchands Anglois y établirent aussi leurs Magasins: c'est ce qui fit considerer la Ville d'Anvers pour la plus forte Ville en commerce, qui eût jamais été dans le monde; ils envoyoient continuellement des Vaisseaux en France, en Espagne & en Italie, & l'on y établit beaucoup de Manufactures en soye. Cette Ville néanmoins, de même que les autres de Brabant & de Flandre, étoient trop éloignées & peu commodes pour y établir la pêche de la moruë & des harangs, & pour en faire le commerce avec autant de profit que dans la Hollande.

Quoi que les Orientaux eussent leurs Magasins à Anvers, ils n'y avoient pas la commodité pour envoyer de cette Ville, si loin les grains de l'Orient: en conséquence de cette nouvelle correspondance avec l'Espagne & l'Italie, ils étoient obligez de les entasser dans les Magasins, pour les empêcher de se gâter; outre que les Orientaux n'avoient pas besoin de toute une charge de Vaisseau de ces fines Marchandises, dont Anvers étoit rempli; ou au contraire, ils avoient plus besoin de la moruë & du harang salé, & trouvoient mieux leur compte, & les Hollandois usoient beaucoup plus de leurs grosses Marchandises.

Avec cela, la commodité qu'il y a en Hollande de pouvoir transporter & de vendre si facilement les Marchandises par tout dans le pays; cela fit que les Orientaux userent beaucoup de harangs salez & de sel: & depuis que l'eau a percé près du Texel; & que l'on a pû

paſſer le Tey avec de gros bâtimens, ils établirent leur commerce à Amſterdam, dont ils tranſporterent beaucoup de leurs Marchandiſes en Angleterre.

Cet état du commerce dura de cette maniere juſqu'en l'année 1585. que la Ville d'Anvers fut priſe par le Duc de Parme. Cette Ville fut entiérement ſéparée de la mer, & le Roi d'Eſpagne négligea imprudemment de leur ouvrier l'Eſcaut, voulant reduire cette Ville trop puiſſante pour lui, & répandre le commerce ſur pluſieurs autres Villes, employant toutes ſes forces ſur les frontieres de Gueldre & contre la France & l'Angleterre ; c'eſt ce qui obligea la plûpart des Marchands d'Anvers de ſe retirer à Amſterdam, qui étoit deja avant les troubles, la premiere Ville Marchande des Pays-Bas. Après Anvers, la Zelande leur étoit plus proche ; mais l'incommodité qu'on a dans ces Iſles, principalement du côté du Nort, par les longs hyvers & les vents orageux, joint à celà qu'on n'y a pas ſi facilement communication avec les circonvoiſins pour le débit des Marchandiſes ; ils pouvoient encore moins s'établir dans la France ni l'Angleterre, puis qu'il n'y avoit point de liberté de Religion, mais un Regne Monarchique, avec de groſſes charges ſur les entrées & ſorties des Marchandiſes, ſur tout en Angleterre, où les Etrangers ſont obligez de payer le double de tous les impôts : & cela va juſqu'à la troiſiéme génération ; mais dans le ſubſide du Parlement, on fait payer aux Etrangers & leurs décendans, le double pour toûjours,

jours, & ils sont exclus des halles & des corps de métiers; & personne d'eux n'a la liberté de travailler, pas même en qualité d'apprenti ou de compagnon, que dans des métiers qui ne sont pas encore connus en Angleterre. Dans les Villes Orientales, les Loix étoient à peu près de même.

Il se joignit encore à ceci, que le Roi d'Espagne ôtoit toute liberté de Religion; & par ses guerres continuelles, il abandonnoit entiérement les soins d'assurer les mers, c'est ce qui fit rendre le dernier soûpir à tout le commerce, la pêche, & la Navigation, qui s'étoient conservées en Flandre. La pêche tomba entiérement à la Hollande; mais un tiers des Manufactures s'établit en Angleterre, comme les Serges, les Damas, les Bas; puisque ces métiers y étoient inconnus, ils n'étoient pas encore reduits à des corps de métiers: une autre partie s'établit dans la Ville de Leyden. Pour le commerce des Toiles, il s'établit à Haerlem; mais une partie des Marchands de Toile resta en Flandre & en Brabant; puisque ces Marchandises se menoient par terre en France & en Allemagne, sans que nous les en pussions empêcher.

Outre qu'en s'établissant dans les Villes de Brabant, ils n'y étoient point sujets aux gros impôts qu'on paye sur la consommation de bouche en Hollande; ce qui les pouvoit dédommager des frais de faire mener leurs Marchandises par terre jusqu'à quelque havres de France, pour les transporter de là, dans d'autres pays. Voilà pourquoi nous avons permis très-

très-prudemmement l'entré des Marchandises ennemies, & de leur faire profiter sur les entrées, les frais que ce détour leur auroit coûté. De sorte que ces Manufactures ont encore fleuri très long-tems dans les Villes de Brabant; puisque nous les tirions de là avec plus de profit, que celles qui auroient été faits dans nos pays, où il y a de trop gros impôts sur les consommations de bouche, que l'on augmentoit tous les jours jusqu'en l'année 1664. que les guerres de France & d'Allemagne pilloient par leurs Quartiers d'hyvers, & ruinoient les plus riches Villages de Flandre, Brabant & du pays d'Outre-Meuse, & que l'on a interdit aux plus riches Villes, le transport de leurs Marchandises, dont les Hollandois ont profité, & se sont considerablement augmentez en peuples & en commerce.

Sur tout la Ville d'Amsterdam, quoi qu'il paroisse qu'elle ne soit pas si bien située pour le commerce que bien d'autres Villes dans la Zuit & Nort-Hollande, pour débarquer & rembarquer si promptement les marchandises; outre que le Pampus * est si peu profond, que les Marchands sont obligez de décharger leurs marchandises dans de petits bâtimens, pour les méner au bord, & qu'ils doivent attendre le bon vent dans ce dangereux port du Texel. Il est pourtant certain qu'il n'y a point de Ville en Europe, si commode pour débiter & transporter plus facilement les marchandises qu'ils ont entassées dans des Magasins, dans le pays-même & pour les vendre le plus promptement, au

* *Qui est le Port d'Amsterdam.*

Digitized by Google

au plus haut prix, & où les Vaisseaux de transport peuvent avoir si promptement leur charge, pour s'en retourner: quand même il arriveroit quelque malheur à un Marchand, par les dangers du port du Texel; celui qui est une fois malheureux, se flate toûjours de ne l'être plus une seconde fois, & se laisse adoucir par l'espoir du profit à venir; & un profit certain touche plus qu'un malheur incertain. Pour être persuadé des avantages d'Amsterdam pour le commerce, on n'a qu'à considerer dans combien peu de tems on peut aller & venir avec un peu de bon vent, de Frise: d'Overyssel, de Gueldre, des Villes de Noort-Hollande, sans avoir besoin de marée, de flux, & de reflux; & avec combien peu de frais, & à mions de rien, l'on voyage dans toutes les Villes de Zuit-Hollande: c'est ce que les Marchands d'Anvers ont bien connu en s'y établissant.

Tout ceci joint avec le commerce des Orientaux, ceux d'Amsterdam ont encore conquis par les armes, tout le commerce des Indes Orientales, ou le monopole de toutes les meilleures épiceries, de même que ce grand commerce dans les Indes Occidentales: sur quoi s'est ensuivi la pêche de la Baleine; & par les guerres d'Allemagne, ils ont acquis le trafic & le débit des étoffes de soye d'Italie: & même les soyes cruës leurs ont fourni l'occasion de faire travailler quantité d'étoffes, principalement à Haerlem & à Leyde; & sans cette mauvaise maxime de ne point agrandir les Villes assez à tems, toutes ses Manufactures se seroient établies dans beaucoup d'autres Villes d'Hol-

Digitized by Google

d'Hollande ; ſur quoi ſe ſont enſuivis les troubles d'Angleterre, nôtre courte, mais ruineuſe guerre contre eux ; jointe à cette guerre, celle d'entre les deux Couronnes du Nort, qui ont été très-domageables pour nous : tellement que les Hollandois ont plus perdu pendant ces huit années de troubles, qu'ils n'ont pû regagner pendant vingt-ans : quoi qu'il ſoit certain que nous ſurpaſſions preſque toutes les nations, & ſommes les maîtres du commerce de l'Ocean, de la Méditerranée, de la mer des Indes & de la mer Baltique, & les Hollandois ſont preſque les uniques pour les tranſports & la pêche ; c'eſt ce que je crois avoir prouvé aſſez clairement. Je ferai donc mes réfléxions ſur la maniére dont nous pourrons conſerver & favoriſer ces avantages.

CHAPITRE IX.

Que la liberté de Religion eſt le meilleur moyen pour attirer & conſerver les Etrangers, & pour donner la liberté entiere à un chacun de s'établir en Hollande.

SUr ces moyens, on doit conſidérer avant toutes choſes, la liberté de toutes ſortes de Religions ; le réglement de l'Etat veut qu'il n'y en ait qu'une ſeule dominante : à l'égard des autres, nous devons conſidérer qu'il n'y a point de meilleur moyen pour attirer des Etrangers de tous les pays, pour s'établir en Hollande ;

Digitized by Google

lande, que de donner liberté entiere en matiere de Religion, pourvû qu'elle ne soit point contraire à nôtre gouvernement. Il est vrai que les Catholiques Romains ont leurs chef Ecclésiastique dans ce pays, * & que nous avons le Roi d'Espagne, autrefois Comte de Hollande, pour nôtre voisin, qui pourroit se liguer avec les Catholiques, en cas de guerres intestines; mais il est vrai aussi que nous avons par la longueur du tems, augmenté en forces; que les Pays-Bas Espagnols sont fort affoiblis; que nous avons à présent la paix avec ce Prince, & qu'il a renoncé à toute souveraineté sur la Hollande; si bien qu'en persécutant les Catholiques Romains, nous n'empêcherions pas seulement l'entrée des Etrangers, mais nous chasserions les habitans, les Gentilshommes, les paysans & les Rentiers, dont la plus grande partie est de cette Religion; ce qui seroit très-rude, très injuste & très-dommageable, particuliérement pour nôtre nation, qui s'est toûjours vantée de combattre pour la liberté.

Le second moyen, est la liberté pour pouvoir gagner sa vie, sans payer de gros droits de Bourgeoisie, & seulement quelque peu de chose, pour fixer le domicile; c'est un grand moyen pour attirer les Etrangers: car il est constant qu'aucun d'eux ne viendra d'un autre pays en Hollande, que dans la vûë d'y vouloir gagner sa vie, nôtre pays étant peu profitable pour les Rentiers, parce qu'ils vendroient leur bien ailleurs, pour le transporter dans ce pays; ainsi

* *Qui est l'Evêque de la Hollande, qui reside à Utrecht, que l'on nomme l'Archevêque de Sebaste.*

ainsi l'on doit permettre à tous les Etrangers d'exercer sans contrainte, tous les métiers & professions qu'ils jugeront à propos, pour pouvoir subsister honnêtement; car sans l'accroissement des Etrangers, nous ne pourrons augmenter ni conserver nôtre pêche, nôtre Navigation ni nos Manufactures. Et ce qui s'ensuit même, faute d'Etrangers, nos paysans sont obligez de donner de si gros gages à leurs Ouvriers & Valets, qu'ils emportent une grande partie de leurs profits, & vivent plus commodement que leurs maîtres; l'on ressent les mêmes incommoditez dans les Villes parmi les Artisans & les domestiques, qui sont plus insupportables & moins serviables que dans aucun autre endroit du monde.

Les anciens habitans ont toûjours d'assez grands avantages par dessus les nouveaux venus; ils sont établis, achalandez, & au milieu de leurs parens, de leurs amis & de leurs connoissances; mais les nouveaux venus sont obligez de hazarder le peu de comptant qu'ils ont apporté, dans le doute si leur entreprise réüssira, & même en danger de tout perdre, en commençant quelque commerce ou Manufacture; car ceux qui restent tranquilles en Hollande, sans tenter aucun commerce, n'ont à attendre qu'une prompte pauvreté & ruine; & si quelque nouveau venu, par son industrie, invente quelque nouvelle methode ou commerce, les habitans en pourront encore partager les avantages; car il est certain que plus les métiers vieillissent, plus on y chicanne, & moins il y a de profit; & il est nécessaire

que

Digitized by Google

que l'on apporte de tems en tems quelque nouveauté.

Si quelques anciens Bourgeois jugeoient que cet accueil aux Etrangers leur seroit nuisible, voulans par un intérêt particulier conserver tout le gain pour eux, & prétendoient que la Régence les fit prévaloir par dessus les Etrangers; l'on devroit considerer ces sortes de personnes comme de très-mauvais Sujets de la patrie; & que les Etrangers qui se sont établis dans le pays, payent les impôts, & portent les charges de l'Etat comme les autres, & par consequent doivent joüir des mêmes priviléges. Il est certain qu'un Etat qui ne peut subsister par soi même, ne doit jamais exclure les Etrangers, sous pretexte de Bourgeoisie, quoi qu'il ne fût pas à propos de placer les personnes nées hors du pays dans la Régence, on ne doit pas non plus les en exclure absolument par des loix.

CHAPITRE X.

Que toutes les Compagnies & Corps de métiers, octroyées sont très-dommageables à la Hollande.

ON devroit bien moins craindre les Bourgeois, aussi-bien que les Etrangers qui cherchent les moyens de vivre dans la patrie, par des corps de métiers & des Compagnies octroyées: car quand on considére que la plus grande partie du commerce est limitée

mitée dans l'Europe, & combien il y a de Marchands en Hollande, dont le nombre doit être grand pour la faire subsister, on ne devroit pas empêcer leur Navigation & commerce, par de trop grands droits, ni par des Compagnies qui excluent les autres: car par cette maniére, l'on ferme à tous les habitans la plus grande partie du monde, pour faire profiter quelque peu de particuliers. Il est connu que le pays ne sauroit mieux profiter, que par ceux qui travaillent le plus, à quoi les Compagnies ne contribuent pas beaucoup; & au contraire, les octroyez ne craignent point qu'on leur nuise dans leur commerce, soit par droit de Bourgeoisie, ou par des Compagnies ou des corps de métiers. Ce gain assuré les rend indolens & paresseux, pendant qu'ils excluent des gens fort habiles, à qui la nécessité donneroit de l'industrie; car il est constant que la Hollande qui est si chargée, ne peut conserver les avantages de tenir les autres peuples hors du commerce, que par le travail, l'industrie, la hardiesse, le bon ménage & la sobrieté de ses habitans; & ceux qui supposent que les Hollandois sont d'une telle constitution, que si on leur donnoit une pleine liberté de trafiquer, qu'ils rempliroient si fort l'Afrique & l'Amerique de Marchandises, qu'ils détruiroient entierement ce commerce, au desavantage de la Hollande, se trompent beaucoup, & nous ne pourrions souhaiter une meilleure bénédiction pour la patrie. Quelques particuliers, à la vérité, gagneroient moins, mais le général s'en trouveroit mieux; puisque si l'abondance est

trop

Digitized by Google

trop d'un côté, il vient de mauvaises années qu'on manque d'autres choses ; & les Marchands s'attachent d'abord à tout ce dont ils peuvent le plus profiter ; & il est certain que les Hollandois n'ont jamais perdu aucun commerce en Europe par le trop grand transport des Marchandises, tant que le trafic a été libre à un chacun.

Et si cette crainte que le trop grand transport des Marchandises, nuiroit au trafic, pouvoit avoir lieu, à plus forte raison devroit-on ouvrir l'Afrique, l'Amerique & l'Asie, à tous les Marchands sans exception. Les Compagnies octroyées, par leur négligence & leurs pirateries, & pour subvenir aux dépenses de quantité de personnes qu'ils tiennent à leur service, ne doivent chercher que les pays les plus commodes, & où il y a le plus de gain à faire, & laisser les autres qui ne donnent pas tant de profit, que les Marchands feroient bien valoir par leurs soins & leur industrie.

Comme nous avons vû que la Compagnie octroyée de Groenlande faisoit autrefois peu de profit par cette pêche, tant par les grandes dépenses des équipages, qu'à cause que l'huile, le lard & les baleines n'étoient pas si bien accommodées, & qu'ils les gardoient dans des Magasins, sans les débiter assez promptement, au plus grand profit de la commune Compagnie ; ou au contraire, châque particulier équipe avec le plus de ménage & d'œconnomie, employant toute sa diligence à pêcher le plus promptement, & à tout faire valoir, mettant tout à profit, cherchant de nouveaux endroits pour

Digitized by Google

pour les débiter avec le plus de gain ; & nous voyons à présent partir quinze Vaisseaux pour cette pêche, contre un d'autre fois ; malgré la défense du Roi de France contre l'entrée de ces marchandises dans son Royaume, & malgré l'abondance & la quantité que les pêcheurs apportent, elles n'ont pas laissé de hausser plus considerablement au prix de ce qu'elle étoit du tems de l'octroi, & est d'un grand soûtien à la patrie.

CHAPITRE XI.

Qu'on ne devroit pas charger les Pêcheurs, les Manufactures, & ceux qui équipent des Vaisseaux dans cette qualité, ni leur faire payer quelque chose à l'Etat, sous quelque pretexte que ce soit.

IL est encore très-nuisible de charger les commerçans des Manufactures, les pêcheurs & les Navigateurs, sous quelque prétexte que ce soit, car quoi que ce commerce paroisse fortement établi en Hollande, il est certain qu'un sol plus ou moins de gain, par rapport à la quantité, peut arrêter tout un commerce qui est dans l'équilibre : savoir, si le gain sera suffisant pour le pouvoir continuer ; il faut que la Hollande s'enrichisse à petit gain & en quantité : si bien que nôtre pêche & nos Manufactures, avec leurs dépendances, de même que le com-

Digitized by Google

commerce dans ses marchandises, ne doivent jamais être chargez, ni en entrant ni en sortant, par argent de convoi ni droit de balance, ni quoi que ce soit, que dans la vente en détail. Je sai que ces petits droits seront comptez pour rien par des personnes qui n'entendent pas le commerce; mais des gens qui y sont versez, savent bien qu'on peut plumer un grand oiseau plume à plume, jusqu'à ce qu'il n'en ait plus. Esope nous représente fort bien cette erreur, par un chat qui léche une lime qui est graissée; & continuant toujours après en avoir l'éché l'huile, sans s'appercevoir que sa langue est percée, & qu'au lieu de lécher sur ce morceau de fer, la graisse, elle léche son propre sang, jusqu'à ce que sa langue, qui est le membre qui lui doit donner la nourriture, est entiérement consommé.

L'on se doit contenter des impôts sur la consommation de bouche; & si l'on considére que la plus grande partie de ces impôts est portée par les Pêcheurs, par ceux qui équipent des Vaisseaux, & par les Marchands en Manufactures, puisque ces trois chose occupent presque tous les habitans, c'est ce qui doit charger nécessairement toutes les Manufactures: par exemple, combien ne paye-t-on pas pour la fabrique d'un commun vaisseaux de deux cens tonneaux de charge, ou pour mieux dire, combien de Charpentiers, Cordiers, Maréchaux, faiseurs de voiles, & autres, sont occupez autour d'un tel vaisseau? & combien ces gens ont payé d'impôts à l'Etat sur la con-

Digitized by Google

ſommation de bouche, & ſur les logemens; & que par cette raiſon un vaiſſeau eſt encheri de quelques centaines de livres davantage, & doit être vendu plus cher, & que ces vaiſſeaux ſont munis de vivres pour les Matelots, dont tous les impôts ont encore été payez; l'on peut encore juger, par exemple, qu'on paye ſoixante-dix livres de façon pour une piéce d'un commun demi drap; ce qui eſt auſſi-tôt dépenſé par les Ouvriers, dont on peut compter qu'ils payent de ces ſoixante dix livres près de vingt livres en impôts, tant pour la bouche, que pour les droits ſur les maiſons & logemens, & que vingt-huit perſonnes ſont occupées pendant quinze jours pour achever une piece de drap; & par conſequent ces vingt-livres ſe doivent retrouver ſur le drap, & le rencherir: ainſi on ne doit nullement les charger ailleurs; mais au contraire les favoriſer, & leur prêter la main en tout, pour faciliter le commerce

La pêche eſt plus favoriſée dans nos pays que dans aucun autre, quoi qu'on ait fait autrefois pluſieurs Placards ſur la pêche des harangs & ſur la pêche de la mer, ſeulement à l'avantage des pêcheurs étrangers qui n'étoient pas ſous nôtre obéïſſance; & l'on avoit limité la pêche de la Baleine, ſous une Compagnie octroyée, à l'excluſion de tous les autres. La Hollande doit être aſſez convaincuë de cette mauvaiſe maxime, d'autant que cette pêche a augmenté d'un juſqu'à dix, & même juſqu'à quinze, depuis qu'elle

qu'elle est libre, comme il a déja été dit.

A l'égard de l'établissement des Compagnies des Indes Orientales & Occidentales, c'étoit au commencement un mal nécessaire; puisque nous avions le dessein de trafiquer dans des pays où nos ennemis étoient trop forts pour des particuliers; si bien qu'il a fallu par la force des armes, établir nôtre commerce dans ces pays-là, & qu'il étoit très-prudent d'élever ces Compagnies; de plus, que les Etats avoient besoin de leurs forces pour lutter contre le Roi d'Espagne: mais à présent que le commerce y est établi, il est question de savoir si les choses devroient rester sur le même pié, à présent que nous sommes plus formidables à l'Espagne & au Portugal, qu'ils ne le sont à nôtre égard; & que la prosperité particuliére de ces Compagnies est contraire aux intérêts publics: car il est certain qu'ils ne cherchent que l'intérêt des participans, en achetant même des Manufactures étrangéres, si elles y trouvent plus de gain, & font apporter des Manufactures des autres pays, qu'elles font vendre par toute l'Europe, au desavantage de nos propres Habitans, & ne cherchent qu'à faire un gros gain avec un petit trafic: car si elles pouvoient augmenter les marchandises à tel point qu'elles pussent autant gagner sur cent tonneaux de charge, que sur mille, elles ne s'embarrasseroient pas d'en augmenter le commerce & la Navigation; elles aimeroient mieux faire brûler dans les Indes le reste des soyes cruës, & le surplus des étoffes & des épiceries, que de

les apporter en Hollande, pour les tenir dans la cherté.*

L'on ne peut encore disconvenir que plus ces Compagnies augmentent leurs conquêtes, plus elles seront obligées à faire de dépenses pour les garder; & plus elles auront à gouverner, moins elles auront de tems pour soigner à l'augmentation du commerce: où au contraire cela faciliteroit le commerce des particuliers. Nous savons que par l'établissement des Indes Occidentales, & par la continuation, nous avons perdu ce considérable commerce dans la Guinée, qui étoit commun à tout le monde, & le commerce du sel dans les Indes Occidentales; & le mal que cette Compagnie a fait au Roi d'Espagne dans ces pays-là, nous est tombé ici sur le dos; si bien que nous ne devons pas être contens d'elle, qui a lié les bras aux particuliers, pendant qu'elle s'est amusée à faire la guerre, à la ruine de plusieurs Hollandois, au lieu de trafiquer, ou de permettre aux habitans de commercer dans leurs conquêtes: où l'on auroit pû, par un libre commerce, dresser & établir des Colonies dans tous ces riches pays de Bresil, Guinée, Angola & San Tomé, & autres, que nous aurions pû conserver avec peu de frais, contre les insultes des autres Puissances; & nous aurions fait un commerce considérable avec nô-

tre

* *Comme nous avons vû qu'ils ont fait verser dans l'embouchure de la mer en Hollande, deux vaisseaux chargez de poivre, qu'ils ont même infecté les rivieres, & fait mourir ou fuir les poissons.*

Digitized by Google

tre propre nation, sans crainte qu'aucun Potentat eût mis la main sur nos vaisseaux & sur nos effets, comme les Marchands en Europe qui sont toûjours dans cette appréhension. Et l'on peut considérer combien ce commerce auroit donné de profit, puisque ces pays-là produisent les meilleures especes de marchandises qui sont désirées en Europe, & qu'on ne trouve pas si bonnes en d'autres endroits; principalement le bois de Bresil, l'or & les dents d'Elephant, & qu'ils auroient tiré de nous les vivres, les habits, & la plûpart des materiaux, tant pour le bâtiment des maisons, que la charpente des vaisseaux. A présent nous avons tout perdu; ce sont les fruits, ou les punitions ordinaires des Monopoles, & de leurs conquêtes, qu'on est obligé de garder avec de grosses dépenses, faute de Colonies, Dieu veuille que la Compagnie des Indes Orientales prenne exemple sur cela, avant qu'il soit trop tard.

C'est encore une chose dommageable & très-inutile, de borner les Manufactures, par des halles ou des Corps de mêtiers, ou Directeurs ou Prévôts, & d'ordonner de quelle maniére les Manufactures que l'on débite dans les pays étrangers, doivent être faites. Il paroît risible de vouloir contraindre les étrangers d'acheter de nous telles marchandises, & faites de la maniére qu'il nous plaît, ou que les autres ne feront point les marchandises que nous défendrons: le commerce veut être libre; chaque Marchand achete les choses qu'il trouve bon; & il est naturel que les Ouvriers fassent leurs

Digitized by Google

ouvrages de la maniére qu'ils les peuvent mieux débiter; & cette contrainte chasseroit les Manufactures dans les Villages, ou dans des pays moins chargez d'impôts.

CHAPITRE XII.

Que les trop gros impôts chasseront à la fin toute la prosperité de la Hollande.

Pour ce qui regarde les impôts, tant pour les entrées & sorties, que pour les consommations de bouche, & les taxes sur les terres, les Histoires ne nous rapportent pas qu'il y en ait eu aucuns autrefois. En tems de paix même, si les Comtes de Hollande avoient besoin de quelques deniers, outre les revenus de leurs domaines, en tems de guerre, ils étoient obligez, suivant les priviléges du pays de le demander dans l'Assemblée des Etats, qui les leur refusoient quelquefois; ou s'ils y consentoient, c'étoit pour peu de tems, ayans toûjours refusé de consentir à des subsides perpetuels, sachans bien qu'ils pouvoient mieux conserver leur liberté sous un Chef sans argent & sans armes, laquelle ils auroient entiérement perduë sans cette prévoyance: & suivant les Chroniques du pays, on regardoit comme très-injustes les Comtes, qui tâchoient de mettre le pays sous les impôts; & l'Empereur Charles-Quint ayant demandé un sol de taxe sur chaque arpent de terre, ne l'a jamais pû obtenir. Si

Digitized by Google

fils Philippe obtint avec de grandes peines, un consentement de subsides pour neuf ans, pour subvenir à la guerre contre la France, à condition que tous les deniers seroient gouvernez & déboursez par des Députez des Etats, & les Etats de Brabant & de Flandre ont conservé jusqu'à présent le privilége d'accorder ou de refuser les demandes du Roi d'Espagne. Quoi que les Comtes de Hollande ayent tiré des impôts sur les entrées & sorties des marchandises étrangéres, cela ne regardoit point les habitans, & mêmes elles étoient très-modiques, & ne chargeoient pas beaucoup les étrangers: mais pendant le gouvernement des Stathouders, comme dit de Groot ou Grotius dans son Histoire, pour n'avoir pas voulu donner les dîmes au Duc d'Albe, nous avons tout donné dans la suite, & avons porté toutes les taxes & tous les impôts, sans avoir gardé la moindre ombre de liberté; & les guerres continuelles les ont tellement augmentez, que l'on n'en a jamais vû de pareils dans aucune République, & dans un pays qui ne subsiste que par le commerce. Ce sera un miracle si nous pouvons nous maintenir long-tems dans cet état, & faire fleurir nôtre commerce par dessus les autres nations, comme nous faisons à présent; les charges & les taxes ordinaires sur les biens, étans, outre le quarantiéme denier sur la vente des biens immeubles, le vingtiéme des successions, rémontant de même que le deux centiéme denier de tous les biens, ne regardent point les Marchands ni les Ouvriers des Manufactures; cela regarde les plus an-

ciens habitans, les Gentilshommes, les rentiers & gens de distinction, qui sont le plus petit nombre dans un pays; & cependant ce sont eux seuls qui portent ce furieux fardeau, & sont par là hors d'état de faire de la dépense, & de faire valoir & augmenter les marchandises dans le pays; si bien qu'il est très-nécessaire pour le bien commun, qu'ils soient déchargez par tous les moyens possibles.

CHAPITRE XIII.

Fondement qu'on doit observer dans l'établissement des Convois.

A L'égard des entrées & sorties des marchandises, l'on doit faire quelque distinction, puisqu'on en peut établir quelques-unes à l'avantage du pays; mais nôtre politique ne permet pas de faire aucune défense d'entrée des vaisseaux ou marchandises dans nos pays, ni de les surcharger par argent de convoi ou de sûreté; puisque nous trouvons tous les jours que l'Admirauté de quelques-unes de nos Villes & Provinces, ferment les yeux, en facilitant les entrées à la sourdine, *à l'envie*, pour attirer le commerce chez eux. Nos prédécesseurs ont bien considéré combien les Manufactures des draps nous étoient importantes, n'ayans mis pour droit de sortie sur une piece de demi drap de Hollande, que quatre sols: car il y a une infinité de personnes

Digitized by Google

nes qui ne subsistent que par cette Manufacture; & en la perdant, nous chasserions un nombre de gens, comme les Laveurs de laine, les Détacheurs, les Eplucheurs les Cardeurs, les Fileurs, les Tisserans, les Friseurs, Fouleurs, Aprêteurs, Teinturiers & Presseurs, aussi-bien que tous les faiseurs d'instrumens nécessaires à ces ouvrages, & l'on placeroit encore ailleurs le commerce des materiaux & des Marchandises cruës qui servent à cet effet, dont on ne doit pas non plus charger les entrées. Nos predécesseurs ont sagement permis l'entrée de toutes les laines & fils, pour travailler dans le pays; ils n'ont mis pour argent de convoi, que quinze sols sur les cent livres, qui ne font environ qu'un sol & demi sur une piéce de demi-drap.

Ainsi je dis que c'est une imprudence visible, de faire payer davantage que quinze sols de convoi pour cent livres de fil de chévre, ou fil de Turquie, que l'on porte pour teindre dans ce pays, & que c'est contre toute sorte de raison, de charger si fort les entrées des soyes cruës, qui sont préparées & travaillées avec tant de profit dans nos pays, qu'il semble que nous nous soucions peu de ce commerce.

Mais nous pourrions, pour favoriser la Navigation, augmenter le convoi des Marchandises qui entre par terre, puis qu'il nous vient tous les jours de fines marchandises d'Italie & du Levant, par des charettes: ce qui nous apporte moins de profit; car les vaisseaux sont fabriquez & équipez ici, & pourvûs des munitions de bouche, outre que nos marchandises

menées par mer, sont toûjours dans nôtre pouvoir, ou du moins pouvons nous les garantir de toute insulte, & convoyer par nos vaisseaux de guerre; où elles sont au contraire, allant par terre, d'abord dans la puissance d'autres Souverains, qui y peuvent mettre les mains.

Encore tous les vaisseaux venans des pays, où nos habitans ne peuvent charger ni décharger les marchandises qu'avec peine, en payant de gros droits, ou les devroit charger pareillement de quelques impôts.

On pourroit encore charger un peu plus que les nôtres, les marchandises étrangeres, que l'on peut faire & avoir dans le pays, en les vendant en détail, de même quand ces marchandises sortent du pays, pour être menées par nos rivieres en d'autres endroits, mais non pas d'une maniére qu'ils pussent les mener à meilleur marché par une autre route: il faut toûjours tenir un équilibre, & ne pas charger davantage les marchandises qu'elles ne peuvent commodément porter. Nous pourrions encore un peu charger les grosses marchandises qui ne peuvent être menées par terre, puisque nous avons les riviéres en nôtre pouvoir.

Mais les grosses marchandises qui servent aux Manufactures de nos habitans, ne doivent pas être chargées en entrant, mais bien celles qui sortiront de la maniére que je viens de dire.

Les Manufactures faites dans le pays, ne doivent point être chargées du tout en sortant; mais les étrangers, en entrant & sortant, autant qu'elles pourront porter, sans courir risque d'en perdre le commerce.

Pour

Digitized by Google

Pour ce qui regarde les charges sur les Vaisseaux, & les entrées des marchandises étrangeres, quoi qu'elles soient d'une grande consequence, on n'a encore rien reglé à présent; mais les Anglois ont si bien reglé leurs convois & entrées, sur ces maximes, en l'an 1660. pour favoriser leurs habitans, & charger les Marchands & Batteliers étrangers : que si nous étions chargez aussi mal à propos chez nous, l'étant de même en Angleterre, & que les Anglois fussent si peu chargez chez nous, & presque rien dans leur pays, ils attireroient beaucoup de nôtre commerce, si ce n'étoit la crainte que les Marchands ne fussent pressez & contraints d'un autre côté par quantité d'accidens, à quoi le commerce est sujet sous le regne de la plûpart des Monarques.

Pour ce qui regarde la liberté & l'avantage de la pêche & du commerce de l'Orient, & les grosses marchandises qui en dépendent, nous l'avons assez bien reglé, puis qu'elles sont si peu chargées que rien pour les convois : aussi faut-il considerer que les Marchands, & ceux qui équipent des Vaisseaux pour la pêche des harangs, entretenoient autrefois à leurs propres dépens, sept Vaisseaux de guerre, pour les escorter, & garantir des Pirates; ce qui est une trop grande charge pour une pêche, dont la conservation est si importante à la Patrie. Le sel qui entre & qui sort, ne paye rien; tout le poisson du pays, harangs, bois, gaudron, poix, cendres, chanvre, ne payent rien d'entrée; mais les grains sont un peu

chargez en entrant, contre toute raison, & trop en sortant.

Car quand on considére, avant que ces blés sortent du pays, combien ceux qui équipent des Vaisseaux, les porteurs de blés, Remueurs Matelots, & loueurs de Greniers, auront gagné avant que les Marchands le renvoyent ailleurs, on devroit mieux favoriser nos Magasins de bleds, & les décharger aussi-bien que la pêche; & par ce moyen ils augmenteroient, & nous les conserverions toûjours en cas de mauvaises années, & d'infertilité dans les autres pays, dont nous pourrions profiter; & nous aurions l'avantage de pouvoir donner le blé à meilleur marché que les autres, & nous profiterions encore de beaucoup, des grands avantages qui proviendroient d'un si abondant Magasin de grains, & à si bas prix que de sages Régens pourroient faire valoir dans l'occasion: & au contraire, en perdant les Magasins, nos habitans pourroient facilement, dans les mauvaises années, tomber dans les dernieres extrêmitez. Il y a encore une grande imprudence de charger les Manufactures de trop gros convois, qui sont assez chargez par les consommations de bouche, comme je l'ai déja representé; & quoi que les laines cruës ne payent point de convois, outre un pour cent de leur valeur d'entrée, elles sont trop peu chargées en sortant; & l'on a encore contre toute raison, chargé les soyes, & les lins & fils, plus à l'entrée qu'à la sortie. A l'égard de la tisseranderie, il est étonnant que les étoffes du pays qui sortent par les mers & les rivie-

Digitized by Google

rivieres, soient autant & plus chargées que les étrangeres, & il est honteux que les draps cruds d'Angleterre ne payent rien du tout, & que les Marchands Anglois soient favorisez ici par dessus les Hollandois.

Quelle raison peut on encore donner de ce que l'on a contre l'intérêt de nos paysans, plus chargé les beures de Hollande à leur sortie, que celui de Frise: que tous les beures & fromages étrangers ne payent rien d'entrée, & que les fromages des autres pays ne payent pas plus de sortie que celui de Hollande?

On a encore chargé toutes les marchandises d'un pour cent de leur valeur à l'entrée, & de deux pour cent à la sortie, comme si ce n'étoit pas assez de dommage pour les Marchands, de payer ces gros convois, & de perdre leur tems & leur gain par le retardement des Commis ou leurs Clercs, qui leur font quelquefois perdre l'occasion de vendre: l'on a encore donné pouvoir au Fiscal ou Commis général, de s'approprier les marchandises, en payant le sixiéme denier par dessus la valeur de ce qu'elles ont été annoncées: ce qui est une chose très-contraignante pour les Marchands: car ayant fait venir des marchandises des pays éloignez, par exemple, ayant fait acheter ou troquer à Smyrne ou à Messine, du fil de chevre, ou de la soye, & ne sachans point si ces marchandises ont été troquées avec profit, ou si elles ne se sont point gâtées ou endommagées par les chemins; ils sont pourtant obligez de les priser aveuglement, & les Commis généraux ont la liberté de les examiner en arri-

vant, & se les approprier à leur plaisir, suivant qu'ils y trouvent leur compte; tout ceci joint ensemble, charge tellement les Marchands & les marchandises, qu'ils passent nos havres, pour les transporter en d'autres ports de mer.

En verité, quand on réfléchit sur toutes ces charges sur les Manufactures & les marchandises Hollandoises, & qu'on considere que la Hollande ne sauroit se maintenir sans eux, je ne me peux pas assez étonner de cette bévûë: c'est une affaire bien chatouilleuse de se mettre une corde au col, par lequel doit entrer toute la nourriture dans le corps; nous devons apprehender jusqu'à la moindre chose de ce qui peut nous ôter ou gener la vie, à moins que la néceffité ne nous y contraigne, & que la guerre nous fit craindre de perdre tout à la fois le pays & le commerce. Celui qui se sent pressé du feu, saute bien au travers des flames, mais ce seroit une folie de s'y exposer sans néceffité: l'ennemi qui nous étoit si redoutable autrefois, & qui nous à contraint de charger le commerce, s'est si fort épuisé à nous faire la guerre, & s'est tellement affoibli, qu'il nous a offert la paix pendant dix-huit années durant, avant que nous l'ayons voulu accepter.

Les autres Provinces-Unies s'embarassent si peu des dommages que la Hollande souffre sur mer, qu'elles n'y veulent contribuer en rien, contre le Traité de l'union d'Utrecht: comme si ce Traité n'avoit été fait qu'à l'égard & contre les invasions du Roi d'Espagne, alléguans pour raisons, que la guerre par mer, & les Vaisseaux de convois, doivent être défrayez suffisam-

famment par les Marchands, & l'argent provenant des convois; sans considerer que les Marchands payent pour leur particulier tous les impôts à l'Etat, par lesquels la Hollande n'est pas seulement garantie, mais toutes les autres Provinces-Unies, contre les insultes des Puissances voisines, où les Hollandois ont beaucoup plus contribué, & eux bien moins qu'ils ne sont obligez par l'union d'Utrecht; tellement qu'il est plus que tems que la Hollande songe à ses propres intérêts, en se déchargant des dépenses inutiles, pour les employer à sa propre défense & à sa sûreté, tant par terre que par mer; & par cette maxime des autres Provinces, que la mer doit se défrayer soi-même, & que pour remettre les pertes qu'on a souffertes sur mer, soit par pirateries ou autres accidens, on charge les marchandises en leur faisant payer de gros convois, & mettre tout sur le dos des Marchands. La Hollande doit périr infalliblement, puisque par la constitution du commerce par mer, & de beaucoup de pays autour, soit dans le Canal ou dans le Sond, & par le gouvernement fondamental d'Alger, de Tunis & de Tripoli; l'on fera toûjours des pirateries sur mer, & par consequent la Hollande porteroit seule la charge de la plus grande partie des pertes sur mer, & de la guerre par terre, tant pour elle que pour les autres Provinces-Unies, qui au contraire, en tems de paix s'enrichiront, & s'engraisseront avec l'argent Hollandois.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

Sur quelles choses on peut le plus mettre d'impôts en Hollande.

QUelqu'un pourroit m'alleguer que pendant le gouvernement de nos Stathouders, & lors qu'on avoit des gueres offensives, & que l'on abandonnoit la mer en proye aux Corsaires de Dunquerque, on a chargé la Hollande, tant par les intérêts des deniers empruntez, que d'autres charges, pour quinze millions tous les ans; de-sorte que pour s'en décharger pendant nôtre libre gouvernement, l'on doit nécessairement chercher tous les moyens pour tirer de l'argent, & qu'il est permis quand les moyens ordinaires ne peuvent suffire, pour preserver le pays & la mer contre une prompte chûte, d'en chercher, au risque d'être dommageables; & le train qu'on a pris est encore le plus doux & le meilleur qu'on ait pû prendre.

En consequence de ce raisonnement, examinons quels moyens les moins nuisibles on pourroit employer, & quelles marchandises & vivres pourront être les plus chargées, ou les plus favorisées.

Il faut donc établir des impôts où tous les habitans contribuent sans exception, puisque les grandes charges doivent être portées par autant d'assistans qu'il est possible; & pour y parvenir, il faut mettre des impôts sur les marchan-

chandises qui se consomment en détail dans le pays.

Et comme on doit raffiner sur les impôts qui sont les moins rebutans, on doit commencer à charger le plus les marchandises qui servent à la commodité, au plaisir & à l'embellissement & parure ; & après cela, ceux dont les personnes de toute condition, ne sauroient se passer, tant pour le manger, le boire, logement, chauffage, que la lumiere

Et si cela ne peut suffire pour se tirer des dettes, on y peut encore ajoûter les charges qui se portent généralement, sans excepter aucuns ; mais comme cela ne se peut faire facilement que par une espece de capitation, qu'on feroit payer aveuglement à chacun sans distinction ; & que ces sortes de moyens, parce qu'ils sont naturellement rudes, causent de grands mécontentemens parmi les habitans, l'on devroit convenir des moyens les plus propres à la recherche des personnes qui profitent de certains avantages dans le pays, dont les autres sont exclus.

Comme, par exemple, sont ceux qui sont gratifiez par les Etats, par de gros & profitables emplois dans les Villes & le plat pays, & sur les Digues & les aux ; comme ces emplois ne sont donnez qu'à ceux qui conviennent d'en payer les charges, & qui les sollicitent ; tellement que ce seroit un subside volontaire, qui ne laisseroit pas de produire des sommes considérables.

Après cela, les Artisans & faiseurs d'instrumens qui servent à la parure & à l'embellissement,

Digitized by Google

ment, & qui ne subsistent que par le moyen des habitans, de même que les Maîtres & Garçons qui ne subsistent que par le moyen du peuple, comme les Boulangers, les Brasseurs, Cabaretiers, Bouchers, vendeurs de poisson, Tailleurs, Cordonniers, Maréchaux, Charpentiers, Massons, Vitriers, encore faut-il avoit la prévoyance, en cas de nécessité de charger si fort les Manufactures venans des pays étrangers, pour être consommées en Hollande, que les habitans trouvent plus de profit d'user de celles qui ont été fabriquées dans le pays.

Après cela, on pourroit encore charger en quelque maniére ceux qni gagnent leur vie sur nôtre terrain, comme ceux qui vivent de l'Agriculture, de la pêche & de la chasse, puis qu'on ne court pas risque de les perdre, & qu'on pourra toûjours les décharger, quand le besoin sera passé.

Et comme toutes ces charges ne regarderoient que ceux qui vivent de nos terres, & qui sont établis dans le pays, cela augmenteroit leur industrie, leur œconomie, & leur attache au travail.

Et si cela ne suffisoit pas encore, il faudroit mettre un impôt ou taille annulle ordinaire ou exrraordinaire sur les biens immeubles, soit terres & maisons, un impôt sur les succeſſions, ventes, ou transports des biens; mais ce qu'il y a de rude en cela, c'est que ces sortes de charges ne sont jamais payées qu'à contre cœur, & pour ainsi dire, par force, ce qui est très-insupportable; outre que faute de locataires, ou par des années infructueuses, les revenus des pro-

Digitized by Google

propriétaires, avec lesquels ils doivent faire subsister leurs familles, sont extrêmément diminuez. Ils se sentent pressez de deux douleurs à la fois; mais puisque les mêmes impôts sont portez par les étrangers qui ont quelques biens dans ce pays, sans que cela fasse aucun tort aux vivres des habitans, & que les propriétaires sont attachez au pays, d'où ils pourront difficilement sortir: desorte qu'on pourroit encore employer ce moyen, sans qu'il nuise à la politique de l'Etat. On pourroit encore dans une derniére extrêmité, lever un centiéme, ou deux centiéme, ou milliéme denier, généralement sur tous les biens mobiliers & immobiliers, mais, comme je viens de dire, dans une derniere extrêmité; puisque ce subside est plus rude & plus nuisible à l'Etat, qu'aucun autre, & que la plûpart tombe sur le dos des habitans; que ceux qui font l'estimation des biens ne peuvent savoir l'état des propriétaires, leurs dettes, ni leurs dommages, outre qu'il y en a beaucoup qui sont taxez par faveur. Pour ce qui regarde le bien des Marchands, il ne peut être taxé, leur gain étant très incertain; qu'ainsi il y arrive beaucoup d'injustices, il est vrai que châcun est crû lors qu'il proteste sur son serment; mais combien expose-t-on de gens mal intentionnez à faire de faux sermens? outre que cela chasseroit beaucoup d'habitans, qui ne vivent que de leurs rentes, ne possedans aucuns biens immeubles; & qu'il y en a même qui tirent les revenus des autres pays, & le dépensent ici: toutefois, comme ces sortes de rentiers sont en petit

nom-

nombre, & n'employent ni ne font vivre que fort peu d'autres personnes; l'on pourroit encore lever ces charges, sans faire un tort considérable à la politique de l'Etat.

Et au pis aller, si ces sortes d'habitans avoient quitté le pays, ils y pourroient revenir, ou d'autres pareillement, quand l'orage seroit passé, & que les charges seroient ôtées.

Mais pour la Navigation, la pêche, le commerce & les Manufactures, qui sont les quatre colonnes de l'Etat, on ne doit point les affoiblir ni les incomoder par aucunes charges; car ce sont elles qui font subsister la plûpart des habitans, & qui atirent toutes sortes d'étrangers, à moins que la nécessité fut si grande, que le pays fût menacé d'une ruine totale, & qu'on attaqueroit ces fondemens, sur l'esperance que ces impôts ne seroient pas de longue durée; du moins devroit-on se diligenter, aussi-tôt l'orage passé, de les décharger; encore doit on faire cette distinction, que les Manufactures ne doivent, ni ne peuvent être chargées du tout, puisqu'elles ne sont pas attachées au pays, & que nous devons tirer des pays étrangers, les étoffes & les materiaux, pour les travailler; & que si nous les avions une fois perdus, & qu'ils pussent s'établir dans les pays qui produisent les matiéres & les étoffes cruës, ou dans des pays éloignez de la mer, dans lesquels on les pourroit mener par des charettes, nous les recouvrerions difficilement; outre que ces Manufactures font subsister plus de sept cens mille personnes en Hollande, elles seroient encore suivies par ceux qui épipent des vaisseaux de transport.

Il

Digitized by Google

Il ne feroit pas si dangereux de charger les pêcheurs des côtes voisines, c'est-à-dire ; les pêcheurs de moruë, de harangs & de baleines, par la raison qu'ils sont en quelque maniére attachez au pays, & à sa bonne situation : mais comme cette pêche occupe, & fait vivre plus de cinq cens mille hommes, l'on ne doit pas les incommoder, sans y penser mûrement.

Pour ce qui regarde les Manufactures & la pêche étrangere ; à la verité, elles ne font pas vivre tant de monde que celles du pays ; mais comme elles occupent nos Ouvriers & ceux qui équipent les vaisseaux de transport, l'on ne doit pas facilement les charger ; d'autant plus que nos Manufactures & nôtre pêche pourroient sentir le retour, & souffrir de même dans les autres pays ; outre que ce commerce des étrangers dans nos pays, fait subsister plus de cinquante mille personnes, néanmoins dans une derniere extrêmité, il faudroit toûjours épargner ceux du pays, préferablement à eux.

Après avoir representé quelle marchandises doivent être le plus ou le moins chargées ; je dois considerer quelle sorte d'habitans doivent être les plus favorisez par la Régence, puisque la prosperité des habitans en général, dépend des bonnes maximes des Régens.

Quoique l'on compare les Régens à des peres de famille, & les Sujets à des enfans ; il y a cette difference, que les peres naturels ne doivent ni ne peuvent, selon les loix, préferer un enfant à l'autre, soit par haine ou par amour : & qu'au contraire, les Régens politi-

ques

ques qui sont établis sur les Sujets en général, qui est un Cors politique, que nous appellons les Etats, peuvent préferer & favoriser, ou ruiner les habitans, suivant qu'ils sont utiles ou dommageables à l'Etat.

Il s'ensuit donc de ces principes, que les habitans naturels doivent être préferez aux étrangers, autant qu'il est possible; mais non pas d'une maniere que les habitans naturels, à qui les étrangers font gagner la vie, soient favorisez aux dépens & à la charge de ceux qui les font subsister: car c'est une folie de favoriser les dépendances d'une chose au desavantage de la chose dont elles dépendent; & l'on doit toûjours se souvenir de conserver en Hollande, les personnes qui pourroient le plus commodément gagner leur vie vie, & se transporter dans d'autres pays.

Et tous les habitans qui cherchent leurs profit dans les autres pays, doivent être favorisez par-dessus ceux qui vivent par le moyen de leurs Concitoyens.

D'où il s'ensuit que l'on doit favoriser ceux qui par le gain qu'ils tirent d'autres pays, font subsister le plus d'habitans, & par consequent l'Etat, avec cette distinction que l'on préfere les maîtres au valets, & sur tout nos propres Commerçans, qui envoyent nos Manufactures & nos poissons dans les autres pays, pardessus ceux qui s'occupent au travail, où à la pêche de ces poissons: ainsi les Régens doivent le moins favoriser par des droits ou priliges, les étrangers, mais plûtôt les Ouvriers ou Artisans du pays; & sur tout ceux qui travail-
lent

Digitized by Google

lent aux Manufactures qu'on envoye hors du pays..

Mais quelqu'un pourroit m'alleguer que cette regularité ne peut être observée, à moins que la Régence ne soit composée de personnes qui ne soient en rien intéressez pour leur particulier en l'une ou l'autre chose : il est pourtant certain qu'un véritable sujet de la patrie, doit preferer le bien commun à une ruine générale, qui pourroit ariver par quelques violences; & les Magistrats doivent observer de former les Colleges subalternes de police & des Finances, de personnes qui soient les plus interessées à la pêche, commerce & Navigation; puisque sans cela, ils font leurs réglemens suivant leurs propres intérêts: par exemple, parmi les Directeurs des Manufactures, il faudroit quatre Interessez au commerce hors du pays, deux aux Manufactures, un au commerce dans le pays, & un dépendant du service de ces Manufactures : par exemple, parmi les Directeurs du commerce de draps, &c. il faudroit quatre Trafiquans de draps, deux Drapiers, un vendeur de drap en détail, un Teinturier, ou Aprêteur de draps, &c. De même que parmi les Directeurs de la pêche hors du pays, il faudroit quatre commerçans dans les mêmes marchandises, deux équipeurs de bâtimens pour la pêche, un vendeur de poisson dans le pays, & un des pêcheurs. Et si les Administrateurs du pays, ou de quelques villes en particulier, vouloient pour le maintien du commerce, établir un Conseil, avec pouvoir de faire à cet égard quel-

Digitized by Google

quelques statuts, ou établir des contrôles: ce Conseil devroit être composé de vingt-quatre Marchands des Manufactures Hollandoises, de seize Marchands de la pêche des Hollandois, de six Marchands dans la pêche hors du pays, & trafiquans dans des Marchandises qui ne sont point attachées à nos Manufactures, ni à nôtre pêche; & tout au plus de deux équipeurs en Vaisseaux de transport, à cause que ces équipeurs ou Batteliers, en cette qualité, sont la plûpart les serviteurs des autres, & en dépendent, & hors cela, sont de peu d'importance. Et s'il est nécessaire que parmi les Juges ou Commissaires pour les affaires de la Marine, les assurances, la pêche & les Manufactures, quelques interessez y doivent être, il faudroit toûjours observer la même proportion dans tous les autres Colleges, afin que les Juges n'ordonnent point par faveur; & que les malheureux étans jugez à leur desavantage, puissent au moins se consoler, & se dire que c'est pour le commun bien; autrement la perte de son bien & de son profit est encore plus insupportable, lorsqu'on se voit condamné injustement, & à la ruine du commun.

Comme nous en avons vû l'exemple en l'an 1663. que Rodolphe Martin Vigueboom de la Ville de Horne dans la Noort-Hollande, Battelier, où les équipeurs de son Vaisseau, nommé l'Empereur Octavian, ayans fait une grosse bévûë contre les Sujets du grand Seigneur, en laissant les marchandises dont il étoit chargé, en proye aux Commissionnaires de Malte, Livourne, & Venise, en re-

cevant un gros transport pour ces marchandises; le Grand Seigneur en demanda le dédommagement à Livin Warnerus, nôtre Consul à Constantinople : celui-ci dans son premier abatement, ou ayant en vûë son propre intérêt, promit de faire payer aux Marchands Turcs, dans trois mois, la somme de soixante-dix-huit mille quatre cens quarante cinq écus; & ce Consul ne fit pas seulement saisir dans tous les havres du Levant, pour la garantie de cette somme, tous les Vaisseaux de transport, comme il y avoit une espece de justice, mais encore toutes les marchandises appartenantes aux Marchands Hollandois, qui ont été obligez de fournir sur le champ cette somme, pour délivrer leurs marchandises; ce que le Consul à dirigé de cette maniere, pour faire sa cour à Messieurs les Directeurs du commerce du Levant, qu'il savoit la plûpart être intéressez dans l'équipement de ces Vaisseaux de transport; & qui lui en auroient pû faire payer la folle enchere, si leurs Vaisseaux avoient été seuls saisis de cette maniere. Ces mêmes Directeurs ont si bien dirigé dans la suite cette affaire, suivant leur intérêt, que pour dégommager les Marchands de cette somme, ils ont obtenu de leurs Hautes-Puissances, de charger les marchandises allans & revenans du Levant, d'un pour cent d'entrée; & en ont affranchi par tout les Vaisseaux de transport; ce que les Etats Généraux ont accordé très-imprudemment. Il paroît que cette charge sera éternelle, & sera très-difficilement ôtée; & si l'on ajoûte encore que tout

Digitized by Google

autre commerce qui eſt mené hors de la direction de ces Directeurs, ſe fait dans des pays où nous avons nos Conſuls, auſquels les équipeurs ou Batteliers payent certaine ſomme pour leurs droits. Ils ont ſi bien fait, que tout roule ſur les Manufactures & marchandiſes allans & venans du Levant, ſans diſtinction, ayans chargé tout ce qui eſt dans les havres du Levant, d'un pour cent en allant, & de deux pour cent en revenant, pour le profit des Conſuls ou Réſidens dans ces havres, & cela rapporte une ſomme conſiderable par le grand commerce qui ſe fait dans ces lieux; ce qui rend ces Meſſieurs ſi fiers, étant revêtus d'une eſpece de qualité de Réſidens de Meſſieurs les Etats, n'étans dans le fond que les Miniſtres des Marchands, n'ayans aucun autre intérêt à obſerver à la Porte, & ne ſont employez ni pour guerre ni pour paix, ni pour alliance: cependant ce gouvernement en chef leur fait prendre exemple ſur les Réſidens des têtes couronnées, qui reſident aux mêmes endroits; & animez par leurs trop gros revenus & profits, ils ſe mettent en tête une vanité Monarchique, & très-ridicule pour eux; ce qui nous attire ſouvent de mauvaiſes affaires, & des conteſtations continuelles avec les Marchands, qui ne peuvent ſouffrir un pouvoir ſi abſolu, qui leur eſt d'une grande dépenſe, & qui charge les marchandiſes; en ſorte que cela pourroit tendre à la ruine du commerce du Levant.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

De l'ancien état de la Justice en Hollande; & que les loix doivent être reglées en faveur du Commerce.

CEtte précedente réfléxion me fait tomber insensiblement sur l'état de la Justice à l'égard du commerce.

Tout le monde sait que l'Empereur d'Allemagne ayant chassé autrefois les Normands hors de ces Pays-Bas, il les a donnez en partage à douze ou treize Gentilshommes, faisant un d'entr'eux Comte de la Province, qui gouvernoit ce pays en qualité de Stathouder de l'Empereur, avec l'assistance de ces Gentilshommes, sans aucunes troupes: & en cas de guerre, si les habitans ni la Noblesse ne pouvoient suffire pour maintenir le pays contre les Puissances étrangeres, le Duc des pays de la Mark, leur plus proche voisin, qui avoit douze Comtes sous lui, étoit obligé de venir à leur secours.

Le Stathouder établissoit & regloit les loix dans toute la Province, après les avoir communiquées aux Etats du pays; & il regloit tous les emplois dans la Magistrature, & les Bailliages dans les Villes & les Villages, les Inspecteurs des digues & des eaux; & il condamnoit à de certaines amendes, ceux qui avoient failli contre les régles établies. Il avoit outre cela le pouvoir, comme Juge en chef, de prononcer les Sentences, & de faire justice;

 ou

Digitized by Google

ou les Baillis & Juges dépendans de lui, la rendoient en son nom: il faut donc considerer que les biens de tous les criminels condamnez à mort, étoient confisquez au profit du Comte, de même que toutes les amandes, ou à ses Baillis, qui prenoient leurs Charges de lui à ferme: ainsi les pauvres malheureux avoient à faire à Juges & à Partie tout ensemble; & les Comtes suivans tous les jours davantage les maximes d'un gouvernement souverain, regloient tout pour leur agrandissement, & l'augmentation de leur pouvoir, dans lesquelles choses, l'intérêt du pauvre peuple étoit entierement oublié: car ils les abandonnoient entierement à la bonne ou mauvaise volonté des Baillis, qui punissent à leur bon plaisir, les crimes commis ou non commis, suivant leur intérêt ou leur faveur, sans qu'on fût en pouvoir de se plaindre de leurs injustices, qu'au Comte même, qui étoit leur protecteur: & quoi que les Villes eussent demandé un Conseil, devant lequel les Baillis auroient été obligez de rendre compte de leurs actions; ils n'ont pû obtenir que six ou sept Juges dans le plat-pays, & autant d'Echevins dans châque Ville, qui sont tous obligez, soit dans le civil ou le criminel, de déliberer en présence du Comte ou de ses Baillis, & de leur rendre compte de tout: tellement que ces Juges dépandans d'eux, & de leur faveur, entroient en tout dans leur volonté; & la justice restoit toûjours sur le même pié.

Et quoique depuis ce tems-là, par la renonciation du gouvernement en chef, & principa-

Digitized by Google

cipalement par la mort du dernier Stathouder de Hollande, ce pouvoir absolu, cette crainte & faveur, & le sujet des Sentences injustes a cessé; les Baillis ont encore conservé leur premier pouvoir, particulierement dans les causes criminelles; ce qui blesse toûjours sensiblement les habitans: de plus, les Echevins sont restez dans le même petit nombre de sept, qui peuvent encore favoriser un Bailli, soit par crainte, ou par amitié, ou par intérêt; puis qu'ils ne sont pas obligez de rendre compte à quelque plus haute Justice, ni d'avoir aucune punition à craindre pour leurs fautes & leur mauvaise justice.

Pour soûtenir la liberté du commerce, il est nécessaire que l'on exerce une bonne justice contre les violences publiques qui se commettent dans les pays, telles que sont les banqueroutes frauduleuses; puisque cela ne regarde pas seulement les Marchands ni les Manufacturiers, mais tout un Etat général; & qu'il est impossible que la société humaine puisse subsister, si l'on n'y met ordre: une tromperie par où l'on peut s'approprier le bien d'autrui, est aussi criminelle qu'une violence ou un vol, principalement dans le commerce qui ne subsiste que sur la bonne foi, & doit perir avec elle. Il est étonnant que la Hollande ait encore pû conserver le commerce avec tous ces bénéfices de Droit Romain; & ne servant qu'à proteger les gens de mauvaise foi, pour les enrichir plûtôt par la tromperie, que ceux qui cherchent les voyes honnêtes, je m'étonne que tous les fripons ne viennent s'é-

Digitized by Google

tablir en Hollande, pour y apprendre à voler publiquement, y pouvant prendre ce chemin en toute sûreté, sans crainte de chatiment. Pour mettre ordre à de tels accidens, il me semble qu'on ne devroit point permettre à aucune personne de faire commerce, à moins qu'il ne se fit enregistrer publiquement en cette qualité, dans le lieu de sa naissance & de sa demeure; & qu'il fût ordonné que les peres & meres, ou les plus proches parens, ne pourroient les desheriter, pour leur faire tomber leurs biens par une tierce personne, au préjudice de leurs Créanciers; & qu'il ne seroit pas permis aux Marchands, particulierement à un Banqueroutier, de refuser l'acceptation d'une succession profitable: car tous ces tours ne se font que pour voler les Créanciers: il lui devroit encore être défendu de dénaturer, ou de transporter quelques biens, à moins qu'il n'en reçût la valeur, & en cas qu'il vint à faillir, que tout son bien, soit son mariage, ou ce qu'il auroit donnné à ses enfans, seroit employé au profit de ses Créanciers.

Et comme il est permis aux Marchands de favoriser leurs femmes, par Contract de mariage, au desavantage des Créanciers; l'on devroit aussi faire renoncer les femmes, en cas de séparation, à leur part du gain ou de la perte: car il n'est pas juste qu'une femme qui tire sa dot, au préjudice des Créanciers, & qui ne porte point la perte, ait aucune part au gain.

Le registre d'un Marchand connu pour homme d'honneur, devroit être crû sur son serment, & être de la même force qu'un écrit devant Notai-

Digitized by Google

Notaire; & aucuns dettes ne devroient être préferées aux leurs, que les hipotequaires, les droits du Souverain, les orphelins, loyers des maisons, & les Contracts de mariage; mais si l'on trouvoit qu'il eût falsifié son livre, ou juré faux, on devroit le punir, par corps, comme un faux monnoyeur, pour l'exemple.

Le commerce ne permettant pas d'autres preuves que les registres des Marchands, fortifiez & soûtenus par leur serment; ainsi ce qui paroît leur être dû par leurs registres, devroit avoir une aussi prompte éxécution, que les deniers de l'Etat.

Il est encore nuisible qu'un marché soit tiré pour argent comptant, si les deniers ne sont pas comptez en livrant les marchandises, ou si les marchandises ne sont pas livrées en comptant les deniers: car quand le vendeur céde ainsi ses droits, en donnant crédit à l'achateur, ou l'acheteur en payant d'avance, il donne occasion aux mal-intentionnez à faire de grosses banqueroutes; & celui qui l'a causé par son imprudence, poursuit son bien au préjudice des autres Créanciers.

Au moins faudroit-il avoir dans chaque ville marchande, un Tribunal, pour juger entre l'acheteur & le vendeur, pour les expedier promptement; & que les Juges n'étans uniquement employez que pour cela, aprofondiroient mieux les regles du commerce, & donneroient des Sentences plus justes & plus salutaires; au lieu que les Marchands ne sont jamais

jugez à présent sur la contestation des comptes, que par accord des parties ; ce qui ne tourne la plûpart du tems, qu'à l'avantage du plus injuste chicaneur.

On ne devroit pas non plus accorder des bénéfices d'inventaire, lorsque les Créanciers veulent se déclarer héritiers : car il est très-injuste que les Créanciers qui doivent porter la perte, si le bien n'est pas suffisant pour les payer, ne profitent pas de l'avantage ; & que les autres héritiers, au contraire, n'entrans aucunement dans la perte, emportent les profits de la succession.

On ne devroit point encore accorder de lettres de surséance ; car les Débiteurs courent plus de risque d'être trompez ou volez par les particuliers, entre les mains desquels ils auront confié leur bien, que par les plus vives poursuites de leurs Créanciers en général ; car il n'est pas naturel, ni de l'intérêt de ces Créanciers, d'ôter le crédit à leurs Débiteurs, & de les accabler tout d'un coup, pour leur ôter entierement les moyens de les satisfaire.

Au contraire, on devroit contraindre le Débiteur, sur la moindre plainte d'un défaut de payement, de donner caution ; faute de quoi, on devroit le mettre secretement en prison, & saisir ses livres ; & s'il pouvoit prouver qu'il seroit en état de payer, il auroit facilement caution, si non on découvriroit ses fourberies & ses effets détournez : & dans ce cas, on devroit, pour le punir, le saisir avec

tous

Digitized by Google

tous ses enfans majeurs, afin de les faire travailler, pour gagner leur vie dans des maisons destinées à cette fin, suivant les Loix du saint Prophete Moyse, & les Loix Romaines des douze Tables: même si leurs actions étoient accompagnées de trop de fourberies, on devroit les traiter comme des voleurs de grand chemin, suivant les Loix de Charle-Quint, de l'an 1540. les pendre sans misericorde, & ne pas leur permettre de revenir dans le pays, pour faire leur commerce sous des noms empruntez.

On devroit les traiter comme criminels de leze-Majesté, ou trahison de l'Etat: & comme ces actions ne peuvent se commettre, sans que leurs Caissiers, ou ceux qui tiennent leurs registres, leurs valets ou leurs servantes, en ayent connoissance, il faudroit saisir tous ses domestiques; & si l'on trouvoit qu'ils eussent été complices du vol, on devroit leur donner la question, & les punir suivant qu'ils se trouveroient coupables. L'on devroit encore faire publier, que tous ceux qui auroient quelques effets entre leurs mains, appartenans à ces Banqueroutiers, eussent à les annoncer, sous peine de punition corporelle, & leur accorder une amnistie, len confessant juste sur les choses où ils auroient prêté les mains.

On devroit encore citer ces Banqueroutiers au son des cloches, pour revenir dans un tel tems qui leur seroit donné, pendant lequel tems il leur seroit permis d'accorder avec leurs Créanciers, pour faire finir leurs pour-

Digitized by Google

ſuites; & faute de comparoître au tems preſcrit, on devroit les pendre en effigie, & déclarer tous leurs enfans infames.

Si ce malheur arrive à un honnête homme, par des banqueroutes conſidérables, & des pertes ſur mer, & qu'il ſoit hors d'état de payer ſes Créanciers, on le doit regarder avec des yeux de pitié; & ayant déclaré ingénuement ſes pertes, ſans ſe dérober à la Juſtice, on devroit lui accorder la dixiéme partie de la ſomme avec laquelle il avoit commencé ſon commerce, ſans que les Créanciers le puſſent jamais inquieter, quand même il auroit donné de gros mariages à ſes enfans, qu'on regarderoit comme les fruits d'un gain honnête, qui pourroient leur ſervir de conſolation dans leur deſaſtre.

Mais quoi que toutes ces loix fuſſent faites à l'avantage du commerce, ainſi que je le viens de dire; & que les Colléges ſubalternes fuſſent bien choiſis, cela ſeroit encore inutile, quand les affaires, par leur ſituation, demanderoient d'être décidées devant une plus haute Juſtice; nôtre haute Cour de Juſtice à la Haye ne conſiſtant que dans douze Conſeillers, qui ne peuvent donner leurs ſoins qu'à une Chambre, & ne peuvent par la grande quantité d'affaires, avoir les ſens aſſez raſſis pour comprendre toutes les cauſes; c'eſt pourquoi les procès reſtent un tems infini ſans être jugez. Pour mettre un remede à cela, il ſeroit néceſſaire d'augmenter les Conſeillers en plus grand nombre; ce qui cauſeroit une plus prom-

Digitized by Google

prompte expédition parmi les Marchands, & mettroit la crainte dans toutes ſortes de perſonnes mal-intentionnées, & propres à ſuſciter des ſéditions, & d'autres mauvaiſes affaires dans la patrie. Si une Cour ſévére avoit toûjours l'œil ſur eux, elle reformeroit tous les abus qui ſe commettent par une trop foible Juſtice.

Fin de la premiere Partie.

Digitized by Google

MEMOIRES DE JEAN DE WIT, GRAND PENSIONNAIRE DE HOLLANDE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il seroit très-avantageux pour l'Etat, la Navigation, & le Commerce, d'établir des Colonies dans les pays au delà des mers.

QUoi que j'aye enseigné les manieres d'attirer les étrangers en Hollande, d'augmenter le nombre des habitans, & de les faire subsister par un doux gouvernement & par une bonne Justice, il s'y trouvera toûjours quelques malheureux qui seront dans le besoin, soit parmi les vieux ou parmi les nouveaux habitans, qui faute de bien, vivent

très-mal à leur aiſe, leſquels ſouhaiteroient quelque changement. Les gains des Manufactures, de la pêche & de la Navigation ſont ſi incertains, que tout le monde n'y réüſſit pas, ſoit par la guerre; les maladies, les tempêtes, les pirateries ſur mer, ou par les banqueroutes, les infidelitez de leurs Batteliers, qui leur font perdre leurs biens; ils reſtent chargez d'impôts, comme les autres: & par ce moyen, ils ſe trouvent inſenſiblement abîmez dans la derniere pauvreté.

Secondement, nôtre gouvernement ne conſiſtant que dans un petit nombre de perſonnes, qui compoſent les Etats; & ces dignitez, ſuivant les loix, ne ſont pas attachées aux familles. Un Bourgeois qui a été dix ans habitans d'une Ville, peut par ſa bonne conduite, parvenir à la Régence & à la Magiſtrature; ce qui ne laiſſe pas de cauſer des mécontens parmi les décendans des anciennes familles qui ont été dans le gouvernement, qui prétendent primer par leur grand bien, leur naiſſance, & la connoiſſance qu'ils ont de la politique; leſquels croyent qu'on leur fait grand tort de leur préférer de nouveaux venus: ces ſortes de perſonnes peuvent en tems & lieu cauſer des ſéditions, & produire de mauvais effets dans un Etat.

Comme nous avons conquis beaucoup de pays dans les Indes, & que nous éprouvons avec quelle peine on eſt obligé de les garder, & combien de troupes il faut pour cela; l'ancienne politique nous a enſeigné qu'il n'y a pas de meilleurs moyens, principalement dans un

Etat

Etat qui eſt fondé ſur le commerce & la Navigation, pour conſerver des conquêtes au delà des mers, que d'y établir des Colonies.

Les perſonnes pauvres & incommodées ne viennent des pays voiſins, en Hollande, que dans l'eſpérance d'y pouvoir gagner leur vie par quelque mêtier ou commerce, ou de participer à la charité, qu'ils trouvent plus grande ici, que chez eux; & quoi qu'une infinité de malheureux s'y ſoient trouvez ſoulagez, cela ne pourroit peut-être pas continuer, en cas de revers de fortune; faute dequoi, ils pourroient cauſer des ſéditions, des pillages, & ce qui s'enſuit. Pour prévenir tous ces inconveniens, & donner une ſortie à tous ces malheureux & mécontens, comme l'ont autrefois bien conſideré les villes de Tyr, Sidon, Carthage, la Grece, & Rome, que l'intérêt des Républiques, fondé ſur le commerce, conſiſtoit à établir des Colonies, & même les Monarchies de Caſtille, Portugal, & particuliérement l'Angleterre, qui fait tous les jours des Colonies très-avantageuſes dans des pays éloignez & incultes; ce qui leur donne de grandes forces, & leur attire la plus grande partie du commerce. Il eſt donc bien étonnant que ſur ces vieux & nouveaux exemples, la Hollande n'ait pas établi des Colonies en faveur des habitans; plûtôt que d'employer de ſi groſſes ſommes à des charitez, & de ſe voir tous les ans chargez de gens inſolvables. Si les Hollandois qui ont découvert quantité de pays fertiles, qui ſont incultes faute d'habitans, y avoient établi des Colo-

Digitized by Google

Colonies, ces Colonies donneroient occasion à un grand commerce & Navigation, avec nôtre Province.

Outre que les Colonies étans toûjours sujettes aux Etats, soûtiendroient leurs forces & finances, tant en guerre qu'en paix, comme font ceux de Portugal & d'Angleterre, qui pendant toutes les guerres intestines, & renversement d'Etat, ont toûjours suivi les Loix de leur ancienne patrie, & ont assisté leurs Souverains contre tous leurs ennemis: encore est-ce un moyen pour recompenser bien des mécontens, en leur donnant quelques gouvernemens ou directions sur ces Colonies. De plus, les Marchands sont en si grand nombre, qu'étans bornez en Europe, ils n'aspirent qu'après de nouveaux pays de commerce, ou des Colonies.

On ne doit pas s'attendre que Messieurs les Directeurs de la Compagnie des Indes Occidentales, s'employent pour établir des Colonies, car ils n'y trouveroient pas leur compte, non plus que leurs participans; & quand même les participans y trouveroient leur compte, les Directeurs ne favoriseront point les Colonies, à moins que d'y trouver leur intérêt particulier.

Et comme on est obligé au commencement de l'établissement des Colonies, de leur porter leurs nécessitez, jusqu'à ce qu'ils soient en état de se nourrir eux-mêmes, & qu'ils ayent commencé à trafiquer sur mer; après quoi on les charge de quelque droit, par lequel on se dédommage suffisamment de ce qui leur a été

avan-

Digitized by Google

avancé ; parce que les Compagnies ne feroient pas assurées, après avoir fait les avances, que leur octroi leur sera continué assez long-tems, pour se pouvoir rembourser. A l'égard des Directeurs, ils y trouveroient moins de profit, parce que le commerce de ces Colonies, feroit qu'ils ne feroient plus chargez du soin d'un si grand équipage, & qu'ils seroient par conséquent privez du profit qui y est attaché.

Je sai qu'il y en a qui m'allégueront que nos habitans des Indes Orientales & Occidentales, ont été jusqu'à cet heure fort libertins, d'une vie dereglée, & non propre au travail: mais il faut savoir que les Directeurs prennent les gens à de si rudes conditions, à leur service, & leur font faire tant de sermens en les engageant, sur peine de confiscations de leurs apointemens, en cas de contravention, qu'il y a très-peu de Hollandois qui s'y veulent engager, à moins qu'ils ne soient dans une extrême nécessité: la plûpart de ceux qui sont dans ce pays, ne sont que des enfans rebelles, que les peres & meres, ou leurs parens y font aller par force, des vagabonds, des libertins, & des bandits: car ils sont dans un esclavage continuel, tant qu'ils sont dans le pays, même étans sortis du service de la Compagnie: il n'y a que ceux qui ont quelque direction, qui amassent des richesses, car on ne les recherche point: ceux qui sont dans le gouvernement se supportent les uns les autres; & ceux qui en veulent être entiérement convaincus, n'ont qu'à lire le Placard qui suit, qui est tous les ans publié à Batavia; en ces termes.

Nous

Nous Gouverneur Général, & le Conseil des Indes: A tous qu'il appartiendra, Salut. Savoir faisons que Messieurs les Directeurs de la Compagnie Générale, octroyée des Pays-Bas, des Indes Orientales, dans l'Assemblée des dix-sept, ont jugé nécessaire pour plusieurs considérations, de faire publier les Ordonnances, ainsi que de coûtume, avant le départ de la Flotte de retour vers la patrie, & de les faire afficher ès lieux accoûtumez, afin de faire savoir tous les ans au peuple, à cette fin, que chacun étant dans le service, ou hors de service de la Compagnie, retournant à la patrie, puisse savoir surquoi il se doit régler. Nous ordonnons que toute personne retournant à la patrie, de quelle qualité qu'elle soit, ayant quelque prétention de diriger contre la Compagnie, quelque chose qu'elle pourroit provenir, sera obligée d'en donner connoissance avant son départ, à Nous ou à nos Commissaires, pour en disposer après l'avoir examiné, suivaut qu'il sera jugé à propos, sur peine d'être frustrée à tout jamais de leur prétention; aussi qu'après l'arrivée dans la patrie, personne ne sera écouté auprès des Directeurs, à moins que d'avoir produit auparavant nôtre Acte de renvoi, qui ne leur sera point refusé par Nous, si les affaires ne sont pas en état d'être détournées ici; de même que ceux qui trouveront quelque manquement dans leurs comptes, ou qui les pourroient avoir perdus; s'adresseront aux Commissaires, afin d'y pourvoir après la connoissance de cause; de même les Ministres, ou Prédicateurs, & autres personnes restans ici, qui demanderont qu'on leur fasse bons quelques mois d'appointemens, s'adresseront aux mêmes Commissaires, afin qu'ils écrivent à nos Principaux, pour demander l'autorisation pour leur payement.

Aucune personne, soit dans le service, ou hors du service de la Compagnie, de quelle qualité qu'elle soit, ne

Digitized by Google

ne pourra, restant ici, ou pendant le voyage vers la patrie, acheter ou vendre quelques prétentions provenans d'appointemens ou solde, ni les prendre ou engager pour dettes; faute dequoi, la prétention sera confisquée, & l'acheteur sera condamné en une amende, pour trois fois la valeur de la prétention.

Item, personne, soit dans le service, ou hors du service, sortant des Indes, ne pourra, soit pour lui ou pour d'autres, emporter aucun or monnoyé ou non monnoyé, ni le cacher parmi les Matelots ou Soldats, soit au Pays ou pendant le voyage, ni leur prêter à intérêt, ni donner, sur peine de confiscation des especes; & ceux qui auront des deniers de reste, auront à s'adresser au Comptoir general, pour en recevoir des Lettres de Change

Que ceux qui voudront transporter de l'argent dans la patrie, soit qu'ils restent dans les Indes, ou qu'ils s'en retournent, ayant à se garder de prendre des Lettres de Change, ailleurs qu'au Comptoir general, sans se servir des autres nations de l'Europe, ni de le remettre par l'Angleterre ou ailleurs, sous quelque pretexte que ce soit, sur peine de confiscation de leurs emplois, & de tous les deniers qu'ils pourroient avoir de bon, & de l'amende de la valeur de la somme qu'on leur pourroit prouver avoir remise.

Outre cela, il ne sera pas permis à aucun de retourner dans la patrie, avant qu'il ait du moins douze mois d'appointemens de bon, dont il portera des comptes valables au Comptoir general, ou bien l'argent comptant, afin qu'on lui fournisse des Lettres de Change, pour les recevoir de la Compagnie dans la patrie.

Ceux qui seront dans l'intention de retourner dans la patrie, seront obligez de vendre auparavant leurs biens meubles, ou immeubles, soit maisons, jardins, terres, sans en rien excepter, & compter les deniers

au

au Comptoir general, comme il est dit ci-dessus, sur peine de confiscation desdits biens.

Que ceux qui auront l'administration ou direction de quelques biens appartenans à des personnes qui sont parties, seront obligez de les vendre avant le départ des premiers Vaisseaux de retour, & d'en compter les deniers au Comptoir, pour les remettre dans la patrie, sur les peines ci-devant déclarées.

Que ceux qui sont hors du service de la Compagnie, qui voudront pour leur particulier, ou avec leur famille, retourner dans la patrie, payeront à Batavia, au Comptoir general, avant leur départ, pour leur transport, pour chaque homme ou femme, passé l'âge de douze ans, la somme de trois cens livres; & ceux qui sont au dessous de douze ans, cent cinquante livres; & pour leur nourriture, ils payeront par jour, les hommes dans le Kajuit, trente sols; dans la hutte, dix-huit sols, auprès du commun, neuf sols: les femmes passé douze ans, dans le Kajuit, vingt sols; dans la hutte, douze, & dans le commun, neuf sols: tellement que hommes, femmes, ou enfans, ne pourront donner moins que neuf sols, dont ils seront obligez de faire le payement d'avance pour six mois; à condition que si quelqu'un venoit à mourir par les chemins, on feroit le remboursement du surplus, aux héritiers dans la patrie, à la Chambre où le vaisseau de leur transport est destiné.

Que les personnes hors du service, ou dans le service, retournans dans la patrie, & transportans quantité de meubles, avec lesquels ils embarassent les vaisseaux, payeront deux mille livres par charge, dont ils porteront la quittance du Comptoir général, avant qu'on les leur remette dans la patrie. Pour des marchandises, il est absolument défendu d'en transporter; & elles seront confisquées par tout où on les trouvera, excep-

Digitized by Google

excepté ce qui est accordé par l'article, pour ceux qui sont dans le service, pour la valeur de trois mois de gages.

Et comme il a été défendu de tout tems d'emmener des Négres Indiens, naturels du Pays, soit hommes ou femmes, même par ordre de leurs Hautes-Puissances : si est-ce que nous ordonnons encore que personne n'ait à emmener aucuns naturels du Pays, ni les cacher dans les vaisseaux, sur peine de confiscation des gages qu'ils auront de bon, & de payer leur transport de la maniére susdite : & pour ceux qui ne sont point dans le service, à mille livres d'amende, & de payer de même leur retour, quand les Indiens voudront revenir dans leur Pays; excepté quand une femme retourneroit avec son mari dans la patrie, & qu'elle demandât une Nourrice Indienne pour son enfant, elle lui sera accordée, en payant pour elle le transport susdit, & trente sols par jour pour sa nourriture; & pareillement à son retour, si elle veut revenir dans sa patrie. Et afin que personne ne s'excuse sur l'ignorance, Nous avons fait publier lesdites Ordonnances au son des cloches, & fait afficher és lieux accoûtumez, ordonnant à l'Avocat Fiscal des Indes, au Bailli de cette Ville, & à tous les Officiers de Justice, l'observance d'icelles, veillant aux contraventions, sans faveur ni exceptions, comme nous l'avons jugé nécessaire pour le service de la Compagnie. Donné dans le Château de Batavia, dans l'Isle du grand Java.

Il seroit donc bien étonnant que des personnes hors d'un dernier besoin, & ce, sans une grande extrêmité, prissent le parti d'un service qui les rend si fort esclaves.

Etant constant que les Hollandois, qui sont naturellement doüez de mille bonnes qualitez, pour

Digitized by Google

pour établir un commerce & des Colonies, par leur induſtrie, œconomie, & leur attache au travail; ſi on leur laiſſoit la liberté de gagner leur vie en douceur, comme on a vû qu'ils ont fait, en dreſſant pluſieurs belles Colonies avant cette Compagnie octroyée, même ſous d'autres Princes, comme dans la Livonie, la Pruſſe, le Brandebourg, la Pomeranie, le Dannemark, la Sileſie, la France, l'Angleterre, & la Flandre, non ſeulement pour cultiver des terres incultes, mais pour faire des digues avec de grandes dépenſes dans les pays Aquatiques; & que leurs beures, fromages, & fruits, ſont plus recherchez que ceux de leurs voiſins, puis qu'aucunes terres du monde ne ſont cultivées avec tant de profits, & ſi bien que celles des Hollandois, & dont les payſans voyagent plus dans les pays étrangers: d'où il s'enſuit qu'aucune nation du monde n'eſt plus propre pour faire des Colonies, joint à cela leur inclination pour le trafic & la Navigation. On peut croire que nous pourrions ſous nôtre libre gouvernement, établir des Colonies très-avantageuſes, s'il plaiſoit aux Etats de les commencer ſur un bon pied, & de les favoriſer pendant un peu de tems, avec leur puiſſance & leurs liberalitez.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Que la Navigation doit être protegée, en affranchissant les mers contre toutes sortes de pirateries.

COmme j'ai représenté ci-dessus que nos Manufacturiers, Pêcheurs & Marchands, doivent recevoir tout ce qui leur est nécessaire par la mer, & renvoyer leurs marchandises de même; & par terre, avec des charettes; ou par les rivieres, par des batteaux: il faut donc soigner exactement que les grands chemins; les rivieres & les mers soient rendus & tenus libres, afin qu'on s'en puisse servir en seureté. Cependant comme les terres & les rivieres sont d'une moindre consequence, & qu'une grande partie est sous la puissance d'autres Souverains, les Etats de Hollande n'y peuvent pas beaucoup contribuer: ainsi la franchise de la mer nous est d'une plus grande consequence, comme le Conseil d'Etat l'a fort bien représenté en l'an 1643. que tout l'Etat des Provinces-Unies en dépend; que sans cela la Hollande est un corps sans ame, & seroit un pays sans habitans; que les Hollandois hantans plus la mer que tous les peules de l'Europe ensemble, ils y ont le plus à perdre: & d'autant qu'elle est commune à tout le monde, elle peut toûjours être incommodée par les Pirates & par des peuples ennemis; elle pourra de même être purgée,

& le passage & la pêche être rendus libres par les bons soins de nos Régens.

Il est certain que nos Pêcheurs de moruë & de harangs, de même que ceux de Groenlande peschans aux mêmes lieux, & au tems fixé, peuvent toûjours être trouvez par les ennemis & les Pirates; de même que ceux qui vont querir le sel & les vins, & ceux qui vont au Nord-Oüest, qui menent tous de grosses marchandises, & ne peuvent supporter les frais, pour munir leurs Vaisseaux, d'hommes & d'armes à leurs dépens, pour se défendre conrre les Pirates: & quoi que les Vaisseaux qui vont en Espagne, en Italie, & au Levant, portent des marchandises cheres, & dont le gain pourroit porter les frais, pour se pouvoir armer contre de petits Pirates: d'un autre côté, la richesse de leurs charges attire des flotes entieres des Pirates, qui veillent sur eux, particulierement les Bachas de Tripoli, d'Alger, & de Tunis, qui doivent payer les Janissaires Turcs qu'ils ont à leur service, de leur propre bourse, lesquels se revolteroient, faute de payement ; ainsi pour trouver ces appointemens, ces Bachas forcent par les armes les habitans des pays circonvoisins, à leur donner un cinquiéme des fruits de la terre, & font pirater sur mer; à condition qu'ils auront la moitié des Vaisseaux pris, & la huitiéme partie des marchandises dont ils sont chargez.

Ces choses étant ainsi, & la mer Baltique, celle du Nord, de même que le Canal, étant toûjours pleins de nos Navigateurs & Pêcheurs, avec

Digitized by Google

avec des vaisseaux sans défense, doivent nécessairement être nettoyez, ainsi que la mer d'Espagne, & la Mediterranée, qui est pratiquée par un petit nombre de vaisseaux, chargez de belles & cheres marchandises, qui sont encore hors d'état de défense, & qu'il faut absolument escorter par des vaisseaux de guerre, pour les garantir des Pirates Turcs; quoi qu'il ne soit pas nécessaire de nettoyer entiérement la Mediterranée, puisque nous n'en tirerions pas plus d'avantages, que les François, Espagnols, Orientaux & Anglois, principalement pour le commerce Oriental, qui panche entiérement vers l'Occident; lesquels ne peuvent pas à présent, faute de convoyeurs, trafiquer comme nous dans la Mediterranée: mais on devroit mettre ordre que nos Capitaines de vaisseaux, ne se laissassent pas corrompre, pour garantir des vaisseaux étrangers sous leurs convois; au moyen de quoi ils seroient toûjours empêchez dans leur commerce, & nous nous maintiendrions entiérement sur la mer, par nos bons soins & nos escortes; & nous attacherions tout le commerce de l'Europe à la Hollande.

Pour parvenir à cette fin; il faudroit que les Régens qui sont dans la bonne volonté de garantir les mers, eussent le pouvoir d'y mettre ordre; ces ménagemens ne sont pratiquez que dans les Républiques: car les Princes Souverains, ni leurs Courtisans, & gens de guerre, ne s'embarassent pas si l'on pille les Marchands sur mer, croyans plûtôt y gagner qu'y perdre.

Et quoi que je puſſe remontrer de quelle maniere on en pourroit venir à bout, & comme chaque Ville, & l'Etat en général pourroit agir, je ne m'engagerai point d'entrer dans ce détail, à cauſe de la grandeur du travail, & pour pluſieurs autres raiſons; je me contenterai ſeulement de rappeller en combien de maniéres on a tâché autrefois d'affranchir les mers, & par quels moyens on y a le plus ou le moins réüſſi.

Dans l'an 1300. il n'y avoit qu'un petit nombre de petites villes en Hollande, & le gouvernement & la ſûreté de la mer dépendoit entiérement des Comtes & de la Nobleſſe, qui s'en embarraſſoient peu, de plus, ç'auroit été aux dépens des Domaines du Comte: il eſt donc bien à croire que les Hollandois ne l'ont pas bien pris à cœur dans ce tems-là.

Mais comme peu de tems après, les villes ont augmenté en nombre, par la déſertion des Manufactures de Flandre, les habitans commencerent alors à être fort intéreſſez dans la liberté des mers. On voit par les Hiſtoires, que ces villes ont obtenu du Duc Albert de Baviere, qui étoit dans ce tems-là Stathouder de Guillaume, Comte de Hollande, le pouvoir de garantir eux-mêmes la mer, & de mettre les frais à la charge du pays; & que la Navigation étant interrompuë en l'an 1408. par les Pirates d'Ooſtfriſe, ceux d'Amſterdam; & quelques villes de la Noort-Hollande furent d'abord ſecourus de ceux de Lubeck, de Hambourg, & de Campen, pour détruire ces Pirates.

Quel-

Quelque tems après, les Flamands ayans fait beaucoup de dommage sur mer aux Hollandois, dont ils firent leurs plaintes au Comte Guillaume, qui leur fit réponse, *Remettez-vous sur mer, & faites en sorte que les Flamands se plaignent aussi contre vous.* Ce qu'ils suivirent ponctuellement, & firent un tort considerable aux Flamands, ce qui arrêta ces pirateries. On lit encore que trente ans après, sous le regne de Philippe, Duc de Bourgogne, & Comte de Hollande, les Hollandois ayans perdu plus de deux cens mille écus sur mer, par les pirateries des Orientaux, sans en pouvoir obtenir le dédommagement, les Villes de Dort, Haerlem, Amsterdam, Rotterdam, Middelbourg, & plusieurs autres, équiperent quantité de vaisseaux de guerre; & après avoir gagné deux combats, & beaucoup de butin, ils traiterent une paix avantageuse avec les Orientaux, & leurs Alliez les Venitiens, les Espagnols, & Prussiens, en l'an 1441. sans que les autres Provinces appartenans au Duc de Bourgogne, se mêlassent de cette guerre; & les Hollandois & Zeelandois donnerent les ordres pour prendre sans la connoissance du Comte, le Corsaire Rubempré, qui croisoit avec son Vaisseau sur nos côtes. Il est à remarquer que l'on ne faisoit point payer d'argent de convoi aux Marchands dans ces tems-là, pour assurer les mers; mais que tout étoit à la charge du pays, ou du Comte, qu'on lui rabbatoit sur ses droits & revenus; & il n'y avoit pour les Vaisseaux pris ou saisis, que des Juges ordinaires & competens.

Digitized by Google

Lesquelles regles, excepté la derniere, ont toûjours resté dans le même état pendant le tems des Comtes de la Maison d'Autriche : car lorsque les Villes Orientales faisoient la guerre au Roi de Dannemark, en l'an 1510. ils vouloient défendre aux Hollandois & Frisons, de trafiquer dans ce Royaume ; à quoi les Hollandois n'ayans pas voulu consentir, les Orientaux prirent huit vaisseaux Hollandois ; ce qui les engagea dans une guerre formelle, à quoi les autres Provinces des pays-Bas ne prirent aucune part. Tellement que les Orientaux dans plusieurs occasions, prirent cinquante vaisseaux Hollandois, les menans même dans la Zeelande & en Flandre ; & quoi que les Propriétaires les vinssent reclamer, & qu'ils fussent rendus par les Admirautez à plusieurs, comme de mauvaises prises, cela se faisoit plus par faveur que par justice.

L'Empereur Charles-Quint ayant donné le gouvernement des pays-Bas à sa Sœur, la Reine de Hongrie, en l'an 1531. lui joignit un Conseil d'État; on mit dans leur Instruction ces mêmes paroles : „ De laisser les Villes dans „ leurs coûtumes, pour pouvoir, en cas de „ nécessité, s'armer par mer, & équiper des „ vaisseaux de guerre, à la charge de l'Etat, „ pour pouvoir résister aux Pirates, & aux „ autres ennemis. Ensuite de quoi arriva en l'an 1532. que les Hollandois, par ordre de cet Empereur, fournirent quelques vaisseaux de guerre à son Beau frere Christiern, Roi de Dannemark, pour rentrer dans son Royaume, dont

dont il étoit chassé ; ce qui fut cause que les Orientaux refuserent le passage à tous les vaisseaux Hollandois dans le Sond; ce qui causa une grande misere à Amsterdam & dans la Noort-Hollande, sans que l'Empereur, ou aucune autre Province y mît ordre, jusqu'à ce que ceux de Lubeek ayans pris un vaisseau de la ville d'Edam, sur les côtes de la Zeelande, dont la charge appartenoit à ceux d'Amsterdam, qui vinrent s'en plaindre à la Cour, qui étoit à Bruxelles; ils obtinrent une saisie générale sur tous les vaisseaux & effets appartenans à ceux de Lubeck & de Hambourg, qui se trouveroient dans tous les pays-Bas: & comme ils ne laissoient pas, malgré la guerre, de trafiquer en Flandre & dans le Brabant, cette saisie leur causa de si grands dommages, que la paix se fit d'abord; à condition que les Hollandois ne donneroient aucun secours au Roi de Dannemark, & ne passeroient point pendant la guerre, par les Havres de Norwege.

Ce qui fait voir ouvertement combien la mer étoit peu protegée en ce tems-là, & qu'il en sera toûjours de même, tant que la direction en sera confiée à des Courtisans. L'on a vû en l'an 1547. le 26. d'Août, combien les Etats y apporteroient de bons soins, s'il leur étoit permis; puisque dans un tems où la Hollande n'étoit pas dans un trop riche état, ils ont consenti à l'entretien de dix vaisseaux de guerre, pour garantir les Pêcheurs de harangs ayant levé un impôt pour cet effet.

Et même pendant le régne de ce violent

Digitized by Google

Roi Philippe II. on voit par l'avis du Provincial en chef au Conseil secret, sur le sujet de l'Admirauté, que suivant les anciens Privileges & Sentences, les Stathouders de Hollande prenoient connoissance des choses touchant l'Admirauté, sans être sujets à aucune autre Admiral; en vertu dequoi le Placard envoyé par Adolfe de Bourgogne, ne devoit avoir aucune suite, qu'après que le Stathouder & les Etats de Hollande auroient été entendus, & que tout le pouvoir de l'Admiral devoit être attribué au Stathouder. Tellement que lorsque le Comte de Horne fut fait Admiral général des pays-Bas par le Roi d'Espagne, en l'an 1562. il répondit qu'il vouloit voir les Privileges avant que d'accepter cette Charge d'Admiral.

Mais les choses changerent de face peu de tems après; car le Comte de Horne ayant été puni par le glaive, & le Prince Guillaume d'Orange, Stathouder de Hollande, de Zeelande, & d'Utrecht, étant en fuite & en exil, en l'an 1568. sans savoir comment faire pour trouver des Troupes & de l'argent pour rentrer dans ses Terres, prit de son chef, l'autorité d'Admiral général, en donnant les commissions, pour pirater sur les Vaisseaux Espagnols, & autres, qui alloient sans ses passeports; & obtint ensuite au mois de Juillet de l'an 1572. des Etats Généraux, le pouvoir d'établir un Lieutenant Admiral, & qu'il choisiroit, avec l'agrément des Villes maritimes, les Vaisseaux de guerre, & les Capitaines. Il obtint encore de pouvoir établir des Commissai-

missaires, qui prendroient connoissance des affaires de la Marine; lesquels profiteroient d'un dixiéme de toutes les bonnes prises, pour les frais des affaires en commun; & la cinquiéme partie de ce dixiéme, pour le droit de l'Admiral général: sur quoi l'on imposa pour la premiere fois, au mois d'Octobre de la même année, dans la Zeelande, les premiers droits de licence, pour l'entrée des marchandises, avec défenses, sur peine de confiscation, de transporter les marchandises dans les pays ennemis, à moins que de payer auparavant, suivant les especes des marchandises, autant qu'elles pourroient supporter à peu près, sans ruiner le commerce, ni le passage; ce qui fut suivi de même l'année ensuite dans la Hollande. Ceci ayant pris son commencement de cette maniere, nuisit beaucoup aux ennemis, particulierement à ceux d'Anvers, augmentant la Navigation & le commerce des Hollandois, & produisit dès la premiere année dans la Hollande, huit cens cinquante mille livres, ce qui anima beaucoup l'Etat dans un tems où l'on étoit dans de si grands besoins d'argent, pour la défense commune. On jugea à propos peu de tems après, de charger les marchandises allans & venans des villes neutres, de quelque peu de convoi; & quoi que cela tendît au desavantage du commerce Hollandois, il étoit excusable; puisque sans cela, les Espagnols auroient entiérement envahi la Hollande; & que par la pacification de Gand, en l'an 1576. on faisoit cesser les droits de licence, & que

les droits de convoi, tomboient la plûpart à la charge de ceux d'Anvers.

Pendant ce tems là, le Prince d'Orange obtint en l'an 1575. le onze Juillet, le pouvoir de commander en son propre nom, & selon son bon plaisir, pendant la guerre d'Espagne, sur la police, les contributions, & les affaires de la guerre par mer & par terre. Il obtint encore la même chose dans la Zeelande, l'année suivante. Par l'union de cette Province avec la Hollande, il établit le College de l'Admirauté en Zeelande; consistant dans six Conseils de Zeelande, & un de Hollande, qui devoient terminer, à la pluralité des voix, toutes les affaires touchant les eaux & la Marine, à condition que le Lieutenant Admiral de Zeelande obéïroit en tout aux ordres du Prince d'Orange, ou à son Sous-Gouverneur, le Comte de Hohenlo: lesquels ordres ont continué, tant en Hollande qu'en Zeelande, jusqu'en l'an 1584. sans qu'ils ayent causé beaucoup de mal aux habitans: & quoi que la prosperité & conservation du pays, & la sûreté de la mer, dépendissent du caprice & du soin d'une seule tête, & qu'on ne dût pas s'attendre que ces mêmes soins seroient toûjours employez en faveur des habitans, lorsque leurs intérêts ne s'accorderoient plus avec les intérêts de ce Chef; les Hollandois & Zeelandois étoient si heureux, que tous les Ports de mer des pays-Bas se détâcherent de l'Espagne; pendant lequel tems nous continuâmes nôtre commerce sur l'Espagne, sans qu'il se fît beaucoup de pirateries sur mer; & le Prince d'Orange

range ne pouvant se soûtenir par lui-même contre cette grande Puissance Espagnole, tâchoit de se maintenir avec nôtre pauvre petit pays, & d'employer ses soins pour la prosperité de ce petit nombre d'habitans.

Malgré cela, les Etats de Hollande & de Zeelande ne jugerent pas à propos, après la la mort de Guillaume, premier Prince d'Orange, de remettre davantage la sûreté des mers, & la prosperité générale, entre les mains d'une seule personne : car quoi qu'ils déclarassent le 1. Novembre de l'an 1585. le Prince Maurice son fils, Stathouder de Hollande & de Zeelande, & Admiral; ils attacherent à ses Instructions, ces conditions, lui commandant d'exécuter toutes les affaires de police & de guerre, avec le consentement de la Noblesse & du Conseil de ces pays, qui lui seroient Adjoints ; & mirent au dessus de lui, le premier Fevrier de l'an 1586. Robert Dudley, Comte de Lycester, en qualité de Gouverneur, Capitaine & Admiral général; auquel ils adjoignirent le Conseil d'Etat, l'Instruction portant entr'autres choses, dans les articles 12. & 13.

Que des deniers provenans des convois, qui auroient été levez par tout le pays, l'on en payeroit en premier lieu, les charges qui y sont attachées, l'équipage, l'entretien des vaisseaux de guerre, & tout ce qui en dépend, sans qu'aucuns de ces deniers pussent être employez à aucun autre sujet ; & si l'on venoit encore à consentir à des licences, que les deniers seroient encore employez au même sujet,

jet, suivant l'Acte des Etats, touchant les contributions.

Il restera toûjours au pouvoir des Villes, chacune en son paticulier, quand la nécessité le demandéra, & que les affaires presseront, de s'armer par mer, aux dépens du pays en général, contre les Pirates & les ennemis du bien commun, pour leur resister, & les prendre, s'il est possible; & que la punition en sera reservée à ceux de l'Admirauté, que son Excellence commettra & choisira des Provinces à cette fin, de même que la décision des prises & des biens saisis.

Outre cela, le Gouverneur & Capitaine général déclara le 30. Avril de la même année, par Placard, touchant le payement des convois & licences, que les Etats Généraux des Provinces-Unies, pour subvenir aux dépenses nécessaires pour les équipages des vaisseaux de guerre, servans pour la défense & sûreté de ces pays, lui ont accordé, donné & mis entre les mains, les revenus de certaines impositions, qu'ils ont consenti lui être payées des deniers de convoi, sur les entrées & sorties des marchandises, de même que les deniers provenans des marchandises, que nous permettons de transporter sur les havres des ennemis, sous le nom de licence ou sauf-conduit.

Mais comme le Comte de Lycester n'étoit pas si irreconciliable avec le Roi d'Espagne, que l'étoit le Prince d'Orange; & s'apuyant sur les forces d'Angleterre, croyant avec ce secours pouvoir resister au Roi d'Espagne, il cher-

Digitized by Google

cherchoit à gagner le Duç de Parme, pour partager avec lui les dix-sept Provinces des pays-Bas, & à se rendre Souverain de ce pays, sachant bien, qu'au pis aller, il pourroit retourner en Angleterre, & rentrer dans ses biens. L'on remarqua bien-tôt la négligence de ses ordres, & qu'on avoit donné un trop grand pouvoir, à l'égard de la Marine, à une personne qui n'étoit aucunement intéressée à faire fleurir la Navigation Hollandoise; & qui, pour confirmer ses violences, avec l'attirail des Anglois, favorisoit & préferoit en tout les Etrangers aux Hollandois; & deux mois après, il défendit publiquement par des Placards, non seulement la Navigation & le commerce en Espagne & pays ennemis, mais aussi d'envoyer dans les pays neutres, des vivres & des munitions de guerre, & tout ce qui est nécessaire à l'équipement des Vaisseaux. Il défendit outre cela bien expressément, de mener aucunes marchandises hors du pays, par la Meuse & le Rhin, ni par mer, en deça de Roüen & de Breme, nonobstant que les Etats de Hollande & de Zeelande lui représentassent combien ces ordres étoient favorables aux pays voisins, principalement à l'Angleterre, & ruineux à nos propres habitans: de sorte que si Robert Dudley n'avoit pas été contraint, par la fermeté & le courage des Etats de Hollande, de se sauver en Angleterre, & de renoncer ensuite, par les ordres de la Reine Elisabeth, à la Charge de Gouverneur & Capitaine Général par mer & par terre, nos pays auroient été entiérement ruinez.

Digitized by Google

Après quoi cette Puiſſance tomba ſur le Prince Maurice d'Orange, mais il en portoit ſeulement le nom, à cauſe de ſa jeuneſſe; le tout étant confié aux Etats, & aux Régens des Villes intéreſſées dans la mer: pendant lequel tems, les affaires de la marine furent ſi bien ſoignées, qu'on ne lit point dans les Hiſtoires, que les Hollandois ayent ſouffert pendant ce tems-là beaucoup de pirateries, juſqu'en l'an 1695. au mois de Juin, que le Prince Maurice ayant atteint l'âge de vingt huit ans, ayant pris quelques vaiſſeaux de guerre de la garde devant Dunquerque, pour les envoyer en France, querir la Princeſſe Doüairiere d'Orange, que ceux de Dunquerque prirent pluſieurs de nos bâtimens pour la pêche des harangs, la plûpart dans nos Ports de mer: & quoi que les Admirautez, principalement celles d'Amſterdam & de Horne, ſe plaigniſſent de ce mauvais gouvernement du Conſeil Commité de la Haye, ſur tout, du Prince d'Orange, & de ce qu'on avoit abandonné nos Pêcheurs & bons Sujets, trafiquans ſur mer, en proye, pour ſon bon plaiſir, priant que l'on eût un meilleur ſoin à l'avenir; le pouvoir de ce Prince étoit ſi fort augmenté avec l'âge, qu'au lieu d'un ordre plus ſalutaire, ſes Partiſans ne travailloient qu'en ſa faveur, ſans accorder aucune réparation aux malheureux perdans, ni à ceux qui pourroient encore perdre à l'avenir; & n'ont tâché qu'à diminuer entiérement les forces des Villes, en augmentant par toutes les maniéres, le pouvoir de la Généralité, & du Prince, qui étoient peu inté-

Digitized by Google

intéressez dans la mer. Les Etats Généraux, & le Prince, établirent en l'an 1597. les cinq Admirautez, avec les ordres qui subsistent encore pour la plûpart, sous prétexte que cela tendroit à une meilleure direction & exécution des affaires de l'Admirauté, & ce qui en dépendoit; mais comme les Rois & les Princes, non plus que les Provinces intérieures, n'ont pas coûtume de soigner à la sûreté de la mer, & la négligent entiérement, à moins que ce ne soit par crainte de ne pouvoir subsister, faute d'une libre Navigation; l'on vit bien-tôt les mauvais effets de ce nouveau Réglement; & le Prince Maurice ayant atteint l'âge de trente ans, voyant que ces pays étoient en état de se maintenir contre l'Espagne, s'attribua tout le pouvoir; & personne ne pouvoit équiper des vaisseaux de guerre, sans ses commissions, contre les Pirates, ou autres ennemis; & il choisissoit tous les Capitaines & Hauts Officiers, sur la double nomination qui lui étoit présentée, & même sans nomination: outre cela, il présidoit, comme Admiral général, dans tous les Colléges des Admirautez, assisté de son Lieutenant-Admiral de Hollande & de Zeelande, pour y gouverner toutes les affaires de la marine.

Et de plus, les Provinces intérieures qui ne sont point intéressées à la Navigation, obtenoient par ses ordres, le droit d'élire, & d'envoyer de leur Province, des Conseils-Commité, pour résider dans l'Admirauté: par exemple, la Gueldre en envoyoit trois, Utrech deux, Overyssel deux, & la Hollande, qui fréquente

dix fois plus la mer que la Zeelande, la Frise, & la Province de Groeningue, étoit obligée de les souffrir dans ses trois Admirautez. A ces Conseils-Commitez, on joignit encore quatre des autres Provinces, la Hollande n'ayant pour toute préference, que le pouvoir de nommer un Conseil dans l'Admirauté de Frise; laquelle Admirauté, faute de revenus, n'équipoit aucuns Vaisseaux pour l'assistance commune, & pour la sûreté de la mer: par conséquent, n'avoit aucun pouvoir: & quoi que ceux de Zeelande frequentassent plus la mer que ceux de Frise, & qu'ils fussent en pouvoir d'équiper des Vaisseaux de guerre, quoi que les Hollandois y pussent envoyer deux Députez pour résider dans l'Admirauté, ils y étoient très-inutiles à la Province de Hollande; parce que les Etats de Zeelande, sur lesquels le Prince d'Orange avoit tout pouvoir, régloient les affaires, sans que les Commitez de Hollande, & des autres Provinces, leur pussent persuader de se joindre avec la Hollande. Ils conduisoient toutes leurs affaires par mer & par terre, avec leur sept Conseils-Commitez, qui ne prenoient le nom d'Admirauté, que quand ils prenoient séance avec les Députez des autres Provinces: si bien que ces sept Conseils Commitez, avec les Etats de Zeelande, par leurs assemblées & délibérations particulieres, excluoient les autres Députez, dans les affaires les plus importantes; & lors qu'ils se joignoient avec eux, ils l'emportoient si bien, par la pluralité des voix, que nos Députez y étoient très-inutiles. Il faut même qu'ils reçoivent

vent leurs commiſſions des Etats Généraux des ſept Provinces-Unies, & qu'ils prêtent ſerment de fidelité devant eux, auſſi-bien que les Receveurs généraux de tous les quartiers, les Secretaires, les Commis-généraux, les Controlleurs, les Collecteurs; mais les Admirautez diſpoſent, chacune dans ſon quartier, des Charges des Directeurs des équipages; & des ventes des Huiſſiers, Meſſagers, & des Sous-Commis.

On établit auſſi dans les Provinces intérieures, de même que ſur les Ports de mer, les havres, & ſur les places qui n'ont pas de voix dans l'Etat, des comptoirs, pour y recevoir les deniers des convois & licences, entrans ou ſortans de la Gollande, & autres Provinces-Unies, ſituées vers la mer, par des Commis dépendans des Etats Généraux, & de l'Admirauté. Et quoi que la Hollande paye ſept huitiémes parties dans les convois & licences, dont cette Province avoit autrefois ſeule la diſpoſition, employant les deniers à leur propre utilité, ſuivant leurs beſoins; ils ſont par ce nouvel ordre, ſujets aux Etats Généraux, & aux Admirautez, même des Colleges, dans leſquels les Hollandois n'ont point de voix: deſquels revenus, de même que des ſubſides extraordinaires, les Admirautez ne ſont pas obligées de rendre compte aux Etats des Provinces, pour leſquelles ils réſident, mais uniquement aux Etats Généraux; parmi leſquels il y a pluſieurs Membres qui n'y ſont point intéreſſez, qui ménagent leurs Provinces, leſquelles ſont en défaut de payement, & tiennent par là un compte très-mal réglé; ce qui oblige les Etats Généraux,

de

de fermer les yeux sur les autres moindres Colléges, & de les ménager; au lieu de les tenir en bride, & de les empêcher de divertir les deniers publics, & de s'enrichir aux dépens du général.

Et quoi que les Zeelandois soient restez seuls les maîtres de la direction de la marine de leur Province, comme il est dit ci-dessus, ils ne laissent pas que d'envoyer un Député dans toutes les Admirautez de Hollande, pour résider pendant leur vie, avec les Conseils Hollandois, qui sont chargez tous les trois ans, afin que par cette perpetuité, ils ayent plus de force pour diriger les affaires, suivant l'intérêt de la Zeelande. Et pour ne point trop choquer les Hollandois par ce nouvel ordre, les Etats Généraux, & le Prince d'Orange donnoient pour raison; que cela ne se faisoit que par provision, pour un an, sans faire aucun préjudice aux Province en général, ou à quelqu'une d'elles en particulier, ni à leurs Villes, ni à leurs Deputez, & non pour donner aucune préference contre leurs intérêts; mais l'on jugeoit bien que les Etats Généraux, & le Prince, après s'être appropriez le pouvoir de faire de tels régléments, les pourroient fort bien continuer, y trouvant leur compte, comme on l'a trouvé véritable dans la suite; & que toutes les autres Admirautez ont cherché l'avantage de leurs propres Provinces, aux dépens de la Hollande; & se sont si bien servies de comptoirs & des deniers Hollandois, qu'ils ont affranchi sourdement les entrées des marchandises, les convois & licences, dans leurs Provinces, pour atti-

attirer le commerce chez eux, ou du moins le passage des marchandises, donnant des passeports & des déclarations, comme s'ils en avoient été payez, & payant les droits dûs par ces vaisseaux, des deniers de Hollande: même on a vû que les Etats Généraux ont défendu, avec le consentement des autres Provinces en particulier, les entrées & sorties de certaines marchandises, que les Zeelandois, nonobstant ces défenses, n'ont pas laissé de faire entrer ouvertement chez eux, à leur grand profit, & au dommage des autres; & lorsque les Etats Généraux ont permis les pirateries sur les ennemis, l'on a toûjours entendu des plaintes contre la mauvaise Justice de Zeelande, qui ne prenoit pas seulement les biens des peuples non ennemis, mais ceux de Hollande même, les ayant déclarez confisquez, sous prétexte de fraude, donnant trop légerement dans les fourberies de leurs Sujets & Armateurs, afin de les favoriser, & pour attirer, d'un autre côté, par les difficultez qu'ils faisoient naître sur ces prises, le commerce de Hollande dans la Zeelande.

Les autres Provinces envoyoient dans la suite leurs Deputez dans tous les Colleges de la Généralité, pour très long tems, & souvent pour la vie, afin de l'emporter sur nos nouveaux venus, qui changent tous les trois ans, & pour briguer toutes les Charges & les Bénéfices dépendans de la Généralité, pour leurs amis, leurs parens, & souvent pour des étrangers.

Ce qui est très-nuisible à la Hollande, lorsque les Charges touchant les affaires de la marine

rine, & qui sont pour la vie, sont données à des étrangers; même quand l'Avocat Fiscal, ou Commis général seroit un Hollandois, & qu'il fût du quartier du Nort ou de la Meuse, il pourroit, par une jalousie naturelle à ceux de ces quartiers-là contre la puissance d'Amsterdam, tourmenter les Marchands de cette ville, en confisquant mal à propos leurs marchandises, pour favoriser ceux de la Meuse, afin d'attirer le passage dans leur Province, par le dégoût qu'on donneroit d'un côté, aux Marchands, & par la douceur qu'ils trouveroient de l'autre.

Et quoi que la Hollande ait été heureuse pendant ses nouveaux réglémens de l'an 1597. en ce que nos ennemis n'avoient du côté de la mer du Nort, que deux Ports de mer; savoir, Ecluse entre Ostende & le pays de Walcheren & Dunquerque, qui n'avoit pas le Fort nommé Schuertien, pour lors, & dont le havre étoit si peu profond, que les Flutes ni les Buises, & autres grands bâtimens, que nos ennemis nous auroient pû prendre, ni mêmes leurs propres Galeres, n'auroient pû tenir dans le Port de Dunquerque: tellement qu'ils ne nous pouvoient pas faire un grand tort, pour peu que nous eussions voulu les investir, ou aller chercher ces petits Pirates dans la mer. Nonobstant cela, ceux de Dunquerque ne laissoient pas de nous faire de grands dommages, aussitôt que ce nouvel ordre fut venu; de sorte que les Marchands commençoient déja à murmurer, qu'avec tant de vaisseaux de guerre, & d'argent des convois, l'on ne fit aucun tort aux en-

Digitized by Google

ennemis, que les Charges de Capitaines se donnoient par faveur, & non par mérite & capacité; qu'il y en avoit parmi les Admirautez, qui n'entendoient point la mer, & qui n'y avoient rien à perdre.

Et quoi que ces accusations convinssent mieux aux Etats Généraux, & au Prince d'Orange, qu'à ces nouvelles Admirautez, personne néanmoins n'osa les attaquer, à cause de leur trop grand pouvoir. Quoi que nos Pêcheurs eussent perdu dans l'an 1600. beaucoup de leurs vaisseaux & de leurs Buises, tant brûlez que coulez à fond; même leurs trois Convoyeurs ayans été pris, ou mis en fuite par quatorze vaisseaux de guerre de Dunquerque; les Etats Généraux trouverent bon dans la suite, au lieu de songer à proteger ces malheureux trafiquans, de leur défendre en l'an 1602. le commerce au de là du Cap de Bon-Espérance, & dans tous ces riches pays de l'Asie, ne le permettant qu'à une Compagnie des Indes Orientales, & par un octroi pour le tems de vingt années.

Les Etats Généraux voyans les infructueux effets de ces nouvelles Admirautez; puisque les habitans se trouvoient plus chargez que jamais, sans que la mer en fut plus assurée: ils donnerent en l'an 1603. des commissions à tous ceux qui voulurent équiper pour leur particulier: mais l'on trouva que ces nouveaux Armateurs cherchoient plûtôt les vaisseaux Marchands des ennemis, où il y avoit beaucoup de butin; & peu de coups à gagner, que leurs vaisseaux & les Corsaires, où il

y

y avoit peu de butin, & beaucoup de coups à gagner; ce qui ne soulagea pas beaucoup les Pêcheurs ni les Marchands. Au contraire, ces Armateurs endommageoient nos propres habitans, de même que les Sujets des Rois & des Princes, avec lesquels nous n'avions point de guerre. En sorte que les Etats Généraux retirerent ces commissions en l'an 1506. & prirent quatre cens mille livres de subsides extraordinaires, pour mettre plus de Vaisseaux de guerre en mer, sans qu'ils ayent pû parvenir à affranchir les mers par ce moyen.

Il est à remarquer qu'avant l'année 1597. quand la mer fut protegée par les Régens, qui y étoient les plus intéressez, il n'y avoit presque point de perte, & nous avions beaucoup de deniers de reste des convois, lesquels on employoit à d'autres besoins pour la guerre par terre: & depuis l'établissement de ces Admirautez, quoique les convois ayent été augmentez, & qu'on ait levé beaucoup de subsides extraordinaires, on n'a pû garantir les mers.

Les affaires de la Marine resterent dans cet état jusqu'en l'année de la tréve 1609. que les Etats Généraux, dans la croyance que les pirateries finiroient, diminuerent considerablement les entrées, & donnerent par nôtre desarmement, occasion aux Mores nouvellement amenez d'Espagne, & à ceux de Sale, de Tunis, & d'Alger, de même qu'à nos gens de Marine, que nous avions congediez, tels que Simon Dendanser, le Capitaine Wardt, & Nicolas Compaen, & autres, de prendre

nos

Digitized by Google

nos riches Vaisseaux dans la Mediterranée, & aux environs: Et cela est arrivé si souvent que les Algeriens ont pris dans les années 1620. & 1621. pendant le tems de treize mois, sur les Hollandois seuls, cent quarante trois Vaisseaux, dans lesquels, ceux d'Amsterdam comptoient pour leur part, treize millions de perte; & la perte en général, fut estimée à trente millions.

Et comme pendant cette tréve, nôtre pêche de baleine s'avançoit beaucoup, il arrivoit ordinairement que les Anglois, quand ils se trouvoient les plus forts dans la mer du Nort, chassoient nos Pêcheurs, prenant leurs Vaisseaux & leurs poissons, sans que le Roi Jaques I. leur en vouloit faire le moindre dédommagement, soûtenant que ses Sujets étoint uniquement autorisez pour pêcher dans cette mer: & au contraire, quand les Hollandois étoient les plus forts, & avoient pris les Vaisseaux Anglois, & les ayans menez en Hollande, les Etats Généraux les obligerent de les rendre, quoique les Hollandois eussent eu les premieres attaques par les Anglois. Lesquels troubles ont encore augmenté après l'expiration de la tréve, à l'égard des Pêcheurs de baleine; parceque le Roi de Dannemark vouloit de même s'approprier le droit de pêcher dans la mer du Nort, incommodant toûjours nos Pêcheurs.

Tellement que les Etats Généraux, & le Prince d'Orange, au lieu de défendre les Hollandois contre tous ces malheureux inconveniens, commencerent, premierement; à l'égard du commerce & de la Navigation de la

Digitized by Google

la Mediterranée, après que Simon Dendanser, & Nicolas Compaen, qui avoient furieusement pillié nos Sujets, se fussent lassez de leurs pirateries, les rappellerent dans la Hollande, pour éviter les frais de les faire prendre, & de les faire punir, & leur pardonnerent; où ceux qu'ils avoient ruinez, furent obligez de les regarder de bon œil, avec mille renouvellemens de douleurs dans le cœur; & dans la crainte que le bon traitement qu'on leur faisoit, n'excitât quelques autres à commettre les mêmes actions, à l'égard des Corsaires Turcs, l'on jugea à propos d'envoyer le Sieur Haga, en qualité d'Ambassadeur à Constantinople, & le Sieur Pynaker en 1622. dans la même qualité, à Tunis & à Alger. Ces Ambassadeurs y allans avec une Flotte considerable, chargée de présens, obtinrent facilement un Traité pour un libre commerce; sur lequel nos habitans s'étant trop fiez, les Pirates ne laisserent pas, en leur particulier, de nous faire plus de dommage, que s'il n'y avoit jamais eu de paix. En sorte que les Etats Généraux tâcherent par leurs Ambassadeurs à la Cour de France, d'Espagne, & d'Angleterre, d'engager ces Monarques de détruire, avec des forces communes, ces Corsaires, mais voyant que ces Rois ne prenoient pas assez à cœur les intérêts de leurs Sujets, pour en faire la dépense, d'autant que la liberté de la mer ne leur étoit pas d'une si grande importance qu'à nous; de plus, ces infidelles ne pouvans faire de si considérables butins sur leurs Sujets, que sur nous, auroient plus facilement traité

Digitized by Google

la paix avec eux, & en auroient mieux executé les articles; c'est ce qui fit prendre aux Etats Généraux, la résolution d'équiper des Vaisseaux de guerre, pour détruire ces Pirates.

Mais comme nous ne prenions pas beaucoup de Vaisseaux Corsaires, parce qu'ils se tenoient dans leurs havres, sans sortir, tant que nôtre flotte de guerre étoit vers la Mediterranée; nous ne pouvions pas encore atteindre à nôtre but de ce côté-là, jusqu'à ce que nous eussions remarqué pendant ce présent libre gouvernement, qu'il nous étoit impossible de faire une paix solide avec les Corsaires d'Alger; & qu'en les détruisant entierement, nôtre commerce en souffriroit du desavantage d'un autre côté. Tellement que l'Admirauté d'Amsterdam, & quelques autres Viles résolurent depuis, d'équiper tous les ans un certain nombre de Vaisseaux de guerre, pour escorter nos Vaisseaux Marchands qui doivent être munis pareillement d'hommes & d'armes, suivant le réglement, jusqu'au de là du Détroit, & même jusques dans le Levant, & les ramener de même dans la patrie; c'est ce qui a fait que les Hollandois n'ont plus fait beaucoup de pertes sur mer, & que leur commerce & leur Navigation augmentent considérablement à présent.

A l'égard de nos Pêcheurs de baleines, il est certain que les Etats Générauv n'y mirent aucun autre ordre, que de faire seulement prier par leurs Ambassadeurs, les Rois d'Angleterre & de Dannemark, de faire cesser les pirate-

pirateries de leurs Sujets sur les Hollandois, à l'avenir; mais voyant l'inutilité de leurs prieres, ils résolurent en l'an 1622. d'établir une Compagnie octroyée pour le commerce de Groenlande, & pour la pêche des balaines, à l'exclusion de tous les autres, afin qu'elle pût se maintenir par ses propres forces, contre les insultes des étrangers: lequel octroi à continué jusqu'en l'année 1643. que les Anglois, par leurs guerres & leurs querelles intestines, & les Danois, par l'ombrage qu'ils avoient contre la puissance de Suede, commençoient à avoir besoin de nôtre faveur ou plûtôt nous redoutoient; & par conséquent, ils étoient moins crains par nos Pêcheurs. C'est ce qui fit qu'on permit à tous les habitans de pêcher sur les côtes du Nort; ce qui augmenta si fort la pêche des baleines en peu d'années, que les Etats Généraux pendant ces deux dernieres guerres contre l'Angleterre, ont été obligez de la défendre, tant parce qu'ils ne pouvoient les proteger, que pour se servir dans le besoin, de l'état de la grande quantité de Matelots que cette pêche occupoit.

Pour ce qui regarde les pirateries continuelles de Dunquerque, & les moyens qu'on y a employez; il est nécessaire de s'étendre un peu sur ce sujet.

Principalement après la fin de la tréve, qu'on bâtit le Fort de Mardik auprès du Schuirtien vers Dunquerque; de-même que Het, Houte, Wambais; & que depuis, les grands vaisseaux pouvoient entrer & sortir commodément des havres, & qu'ils y pouvoient loger leurs prises,

prises, de quelque grandeur qu'elles fussent; le Roi d'Espagne fit armer douze Vaisseaux Corsaires, animant tous les habitans de Flandre de pirater sur nous. Il mit, outre cela, jusqu'en l'année 1625. de si puissantes armées en campagne, que l'on nous prit Juliers & Breda, à la honte éternelle des Etats Généraux; ou pour mieux dire, des nouveaux Députez incorporez contre tous les droits dans la Généralité, & du Prince Maurice d'Orange; qui ne voulans point de continuation de tréve, auroient du moins dû écouter les propositions d'Espagne, ou de l'Archiduc, sans les rejetter si promptement; ou du moins feindre d'y entrer, pour gagner du tems, jusqu'à ce que la France & l'Angleterre, à qui la puissance d'Espagne donnoit de l'ombrage, & qui, dans la crainte que cette trop longue tréve n'eût fait tomber sur eux les armes de l'Espagne, nous auroient pû secourir par des hommes & de l'argent; ou du moins ces Députez, & le Prince Maurice auroient pû se servir de ce moyen, pour mettre pendant ce tems, nos frontieres en meilleur état de défense. Cette prudence étoit sur tout nécessaire pour l'augmentation de nôtre commerce & Navigation; où au lieu de cela, ils défendoient le commerce dans l'Amerique & l'Afrique, en établissant en l'an 1621. une Compagnie octroyée pour les Indes Occidentales, afin de pouvoir plus nuire aux Espagnols dans ces pays là: & quoique ces Députez, & ce Prince défendissent dans la même année, d'aller dans la Mediterranée, ou à Cabo del Rey, querir du sel, avec promes-

ſe de les faire eſcorter dans la ſuite par des Vaiſſeaux de guerre; on ne vit point les effets de ces promeſſes: car pour décharger l'Admirauté de ces dépenſes, & pour favoriſer cette Compagnie dans ce commerce du ſel, les Etats Généraux, & ce Prince trouverent bon de priver entiérement les bons habitans, du profit de ce trafic, pour le donner à la Compagnie Occidentale, à laquelle il n'eſt reſté neanmoins que juſqu'en l'année 1623. que le Roi d'Eſpagne, dans la crainte que par des retranchemens, & par leur forces, cette Compagnie ne s'apropriât les ſalines de Cabo del Rey, y fit bâtir un Fort: en ſorte que cette Compagnie, par ordre des Etats Généraux, en a été privée, auſſi bien que les autres habitans. Et au lieu de mettre ordre à la franchiſe de la mer, on tâcha d'animer les habitans aux pirateries, en reduiſant les trente pour cent, qui étoit le droit de l'Admirauté, & de l'Admiral Général, des priſes, à dix-huit; ſavoir, douze pour les Etats Généraux, & ſix pour l'Admiral Général. L'on ordonna outre cela, de ne point aller vers l'Oüeſt, ou Norwege, qu'avec une Admiralité de quarante Vaiſſeaux, ou plus; & avec deux Convoyeurs, ou ſans convois, & que tous les Vaiſſeaux fuſſent armez. Les Etats Généraux, & le Prince d'Orange trouverent encore bon d'accorder ce facheux Octroi de la Compagnie Orientale, pour vingt années; & tout cela, pour ſe décharger du ſoin d'affranchir les mers, à l'égard de l'Aſie, l'Afrique, & l'Amerique, & le commerce ſur ces pays,

Digitized by Google

pays, de même que la pêche des baleines vers le Nort. Ces Compagnis promettoient de pouvoir faire le commerce, & le soûtenir par leurs propres forces, sans l'assistance des vaisseaux de convoi des Etats, & de chercher leurs intérêts dans la prosperité commune des habitans: mais on vit bien-tôt quel tort ces Compagnies faisoient à tous ceux qui en étoient exclus, & que si les Etats vouloient continuer d'en octroyer de même dans le commerce de l'Europe, comme par exemple, pour les Navigateurs du Détroit; secondement, pour les Marchands sur la France; troisiémement, pour les Navigateurs de l'Oüest & du Nort; quatriémement, pour le cemmerce Irlandois & Britannique; cinquiémement, pour la petite pêche de cabillau & de moruë, & la pêche des harangs; la dixiéme partie des habitans de Hollande ne trouveroient pas à gagner leur vie, & le Pays seroit ruiné dans peu de tems: & il est certain que le libre commerce de l'Orient, la pêche des harangs, & la Navigation en France, apporte chacun en leur particulier, dix fois plus de profit aux habitans en commun, & aux Etats, que dix ou douze vaisseaux qui vont & viennent tous les ans des Indes Orientales.

A l'égard du soin de la sûreté des mers, après la fin de la tréve, & pendant la vie du Prince Maurice; quoi qu'avant l'année 1623. on eût accordé un millions de subside extraordinaires, & avant l'an 1626. six cens mille livres, outre les deniers des convois & licences,

qui avoient été remis sur le même pié que dans l'année 1603. nos Admirautez équiperent quelques vaisseaux de guerre, dont ils ordonnerent qu'un certain nombre se tiendroit dans les havres de Flandre, & en employerent quelque autres, pour escorter nos Marchands vers l'Orient & l'Occident; les ordres étoient si mal donnez, & nos vaisseaux arrivoient si tard dans les havres, que nos ennemis étoient déja entrez en mer: & dans l'arriere saison, ils abandonnoient les côtes de Flandre de si bonne heure, pour éviter les orages, ou pour se ravitailler, que les Armateurs ennemis sortoient & entroient dans leurs havres pendant l'hyver, par la négligence de nos Capitaines: en sorte qu'ils faisoient dix fois plus de butin sur nous, que nous n'en faisions sur eux, en prenant, ou faisant fuir quelquefois nos vaisseaux d'escorte.

Après la mort du Lieutenant-Admiral d'Obdam, arrivée en l'année 1623. au mois de Juin, le Prince Maurice remit toute la puissance maritime de Hollande, entre les mains du Lieutenant-Admiral de Zeelande, nommé Hautain, jusqu'à ce qu'il eût mis en la place du sieur d'Obdam, le sieur Guillaume de Nassau, son fils naturel: mais comme on n'accusoit que la mauvaise conduite des Admirautez, d'être la cause de tous les desordres, on fit un nouveau réglement en 1624. & la mort du Prince Maurice étant arrivée en l'année 1625. le Prince Fredrik-Henri son frere fut élû trop precipitamment en sa place, Admiral Général, & Stathouder de Hollande & de Zeelande;

mais

mais on vit, bien-tôt qu'il avoit peu à cœur le bon menage des finances, & la liberté de la Navigation.

Et afin que le Lecteur soit convaincu de ce que plusieurs Hollandois ont écrit, & assuré pour certain, que le Prince Frederik-Henri, pendant son gouvernement n'a tâché, autant qu'il étoit en son pouvoir, qu'à épuiser les finances de Hollande, afin de mettre le pied sur la gorge aux Hollandois; il ne sera pas hors de propros de representer ici en peu de mots, ce qui s'est fait à cet égard; premiérement, depuis l'année 1632. jusqu'en l'année 1648. ou jusqu'à nôtre paix avec l'Espagne, & jusqu'à la mort de ce Prince Frederik-Henri. Principalement, combien les finances & le pouvoir des Espagnols étoient épuisez par les sieges de Breda, & de Bergen-op-Zoom, & par la guerre vigoureuse que nous leur faisions sans relâche, joint aux piratéries continuelles de nôtre Compagnie Occidentale: tellement qu'ils n'étoient pas en état d'entretenir plus longtems une guerre offensive contre nous & qu'ils offroient tous les ans une paix honorable aux Etats Généraux, & entierement favorable pour nôtre Commerce; cependant elle fut toûjours remise par les Etats Généraux, ou plûtôt par le Prince d'Orange, qui les gouvernoit à sa volonté; & au lieu d'accepter la paix que les Espagnols nous offroient, on augmentoit les subsides pour la guerre tous les ans de trois millions quatre cens trente-trois mille huit cens livres, qui ont été levez par les Etats Généraux en l'année 1626. & ces subsides ont été

Digitized by Google

augmentez tous les ans, tant pour l'augmentation des troupes, que par le mauvais ménage du Prince : de sorte que la Province de Hollande, pour sa part, s'est trouvée sept ans après le commencement du gouvernement du Prince Henri; en arriere de cinquante millions.

Et quoique les Hollandois donnassent pour leur part dans les subsides, cinquante-huit dans cent, contre les autres Provinces, l'on ne fit rien en leur faveur pendant cette guerre offensive, pour les soulager en aucune maniere de ces grandes charges, à moins que les Hollandois ne comptassent pour un grand avantage, que le Prince prît la Ville d'Oldenzeel, & en l'année 1627. celle de Grol, & qu'il fit faire en 1629. avec de grosses dépenses, des fortifications autour de Bergen-op-Zoom, & Steenberguen; après quoi il prit la Ville de Weesel, pour l'Electeur de Brandebourg; & Boisleduc; pour les Etats Généraux, avec grande douleur & perte pour les habitans, par l'invasion & le pillage des Espagnols vers la Velowe; & que malgré les grands subsides, on garda les troupes dans les garnisons pendant l'année 1630. & que l'on fit une campagne l'année suivante, avec des frais extraordinaires, pour n'en rapporter que du deshonneur, dont le chagrin fut néanmoins un peu moderé; par le malheur arrivé à la flote des chaloupes Espagnoles; & que l'on prit en l'année 1632. Mastricht & Venlo, plus par l'assistance & par la sage conduite du Comte Henri van den Bergue, que par la direction du

Digitized by Google

du Prince d'Orange. Pendant ce tems, les autres Provinces payoient si mal leur contingent; quoique les dépenses augmentassent si fort, qu'outre les subsides extraordinaires, le Conseil d'Etat se plaignoit d'être importuné par les Créanciers qui avoient fait crédit pendant quatre ans, qu'ils n'étoient pas en seureté dans leurs maisons, & que l'on auroit toutes les choses & les ouvrages à meilleur marché de plus d'un tiers, en payant promptement; que les Capitaines faute de payement, avoient un tiers moins de soldats dans leur Compagnies qu'on ne leur en payoit, & sur quoi néanmoins il falloit fermer les yeux.

Cependant tout ce desordre continuoit, tant pour les affaires de la terre, que pour celles de la mer; premierement, on accorda aux Admirautez en l'année 1628. six cens mille livres, en augmentant tous les ans jusqu'à deux millions, qui ont été payez annuellement depuis l'an 1628. jusqu'en 1632. de subsides extraordinaires, pour affranchir les mers. Et les Etats Généraux erroient si fort sur les véritables maximes fondamentales pour le maintien du Commerce & de la Navigation, que ne se contentant pas d'avoir augmenté considérablement les droits des convois & licences, ils ordonnoient encore d'en affermir le quart au plus offrant, afin d'assujettir le commerce & la Navigation, aux tournemens inconcevables des Fermiers: déclarans encore outre cela, à la tête du Placard; que de tous les moyens & impôts; il n'y en avoit point de plus doux, & de moins dommageable, que les convois

Digitized by Google

& licences ſur les entrées & ſorties des marchandiſes; au lieu qu'il eſt conſtant, ſuivant les liſtes de ces tems-là, & même celles d'aujourd'hui, qu'il n'y en a point de plus inſuportable, & de plus nuiſible à l'Etat en Hollande, comme je l'ai déja remontré.

Tous ces convois & licences rapportoient par an, depuis l'augmentation; ſavoir, en l'année 1628. à l'Admirauté de Rotterdam, tous

	330737. liv.
Amſterdam -	803659.
Le quartier du Nort,	125000.
Zeelande - -	1259396.
	329376.
	1588763.

frais rabatus, tant aux Colleges, qu'aux Commis, & Gardes, pour l'Admirauté de Friſe, qui, après tous les frais faits, reſtoit redevable de 12000. liv. que l'on devoit retrouver ſur les ſubſides extraordinaires; & à cauſe que les Provinces de Friſe & de Groeningue n'équipent point ſur mer; elles ſont fort difficiles à conſentir aux ſubſides extraordinaires, & même fort négligentes dans le payement, après les avoir accordez.

On ordonna, outre cela, à tous les Navigateurs du Détroit, en l'année 1625. de payer à chaque voyage, ſeize ſols par charge; en faveur des Agens, dans le Levant; ce qui fut encore augmenté en l'année 1630. juſqu'à vingt ſols, & l'on augmentoit l'armement d'hommes

Digitized by Google

mes & de munitions pour les Vaisseaux Marchands & la pêche, à la charge des communs habitans.

Voyons après ceci, quels fruits de si gros subsides, qui chargeoient si fort les Marchands & le pauvre peuple, ont produit en faveur de la Navigation : & comme les deniers ont été employez. Aussi-tôt que le Prince Frederik-Henri eut été déclaré Capitaine & Admiral Général, il déclara pour son Lieutenant-Admiral, le Sieur de Nassau, Seigneur de la Lek, qui étoit aussi obligé de servir sur la terre, en qualité de Colonel, & qui alla très peu en mer, jusqu'à ce qu'il fut tué devant Grol ; en l'an 1627. & au lieu de garantir nos Marchans & nos Pêcheurs, on envoya Hautain, Lieutenant-Admiral de Zeelande, avec vingt-deux Vaisseaux, en l'an 1625. pour tâcher de ramener nos Alliez Religionnaires de la Rochelle, sous l'obéïssance du Roi de France, & l'on ne donnoit que deux vaisseaux de guerre pour convoyer mille Buissen, qui alloient à la pêche des harangs. Quant à la Navigation, elle étoit moins seure que jamais ; & six Armateurs de Dunquerque, ayant rencontré nôtre Flote du Nort en l'an 1625. sans Convoi, la chasserent vers la Norwege, & après avoir pris deux Navigateurs vers l'Orient, & trois vers le Nort, ils vinrent se camper tous six pendant long tems devant le Texel, de la même maniere que nos vaisseaux se mettoient autrefois devant Dunquerque ; ils prenoient tout ce qui entroit & sortoit, ce qui causa une si grande consternation que personne n'osa se mettre en mer. Après le

 départ

Digitized by Google

départ de ces Armateurs, quatre-vingt vaisseaux du Nort & de l'Orient; sous l'escorte d'un seul convoyeur, arriverent heureusement au port du Texel & de Vlie.

Il arriva de même dans la même année, après que nos vaisseaux eurent quitté les Côtes de Flandres, que les Armateurs de Dunquerque sortirent aussi-tôt sur nos Pêcheurs, comme s'ils avoient été avertis qu'ils n'avoient que deux convoyeurs, & mirent toutes nos Buisses des harangs en déroute, dont ils en prirent plusieurs, & en coulérent quelques-unes à fond, de sorte ceux de la ville d'Enkuise perdirent pour leur part plus de cent Bâtimens, & les autres à proportion, ce qui étoit une perte considerable, outre cent cinquante batelliers qui avoient été menez prisonniers en Flandres, que l'on traitoit encore assez bien dans ce tems-là; tellement que les Directeurs de cette considérable pêche, voyant qu'on prenoit si peu leur conservation à cœur; furent obligez d'équiper sept vaisseaux de guerre à leurs d'épens, & de les ranger tous sous un Commandement de Buisses, parmi lesquels ceux d'Enkuise: équiperent quatre vaisseax, & ceux de la Meuse trois.

Pour ôter l'opinion aux Hollandois, que les Députez de la Généralité & le Prince d'Orange, ne voloient pas soigner la mer, ils résolurent de mettre en mer en l'an 1626. trente gros vaisseaux de guerre bien armez, mettant des prix & des recompenses, sur la destruction ou sur les prises des vaisseaux de guerre ennemis, suivant la grandeur des vaisseaux; par exemple un vaisseax Depuis

Depuis 70. jusqu'à cent tonneaux de charge	30000. à 20000. liv.
Depuis 50. jusqu'à 70.	15000.
Depuis 50. jusqu'à 30.	10000.
Depuis 30. jusqu'à 20	8000.
Un moindre vaisseau, grand de vingt basses charges	4000.

Ils résolurent aussi de se servir contre ceux de Dunquerque, du droit de laver les pieds, c'est-à-dire, de jetter dans la mer tous ceux qu'on prendroit: mais les Provinces qui étoient les moins interessées dans la mer, ayant manqué au payement des deniers nécessaires pour les équipages & pour les prix; & les Admirautez étant privées d'une grande partie de leurs révenus; par le retranchement des licences, joint au mauvais ménage du Prince, qui s'étoit communiqué à tous les Colléges de la Généralité, & particulierement à l'Admirauté; ce qui causa des arrerages de deux millions cinq cens huit mille & quinze livres, dont on payoit les intérêts, & trois millions neuf cens & quatre-vingt quinze livres en dettes, & que les Matelots faute de payement, étoient obligez de commercer leurs cédules pour un très-bas prix; & plusieurs Bâtelliers ne pouvant gagner leur vie de cette maniere, se dégouterent de servir davantage dans le païs, & deserterent vers Dunquerque pour aller pirater. Et nôtre Flotte commandée par le Sieur Van Dorp Lieutenant Admiral de Zeelande, n'arriva qu'au

 mois

Digitized by Google

mois de Juillet devant le Schuirtien près de Dunquerque, pour faire la garde. Après que tous les Armateurs étoient entrez en mer, qui prenoient tous nos Vaisseaux Marchands, & avoient coulé à fond une grande quantité de Buisses & brûlé les autres, ceux qui purent se sauver, se retirerent dans les havres d'Angleterre, ce que le pêcheurs de la Meuse ayant apris, de plus qu'ils jettoient tous les Pêcheurs & les Batelliers des Vaisseaux Marchands dans la mer, en revanche de ce que nous leur avions fait, ils n'osoient jamais s'exposer à aller en mer.

Et comme les Armateurs de Dunquerque sortoient toûjours avec des Fregates, quoi que l'Admiral van Dorp, restât avec sa Flote devant leur havre, on ordonna au mois d'Octobre de la même année, au Sieur de Nassau Vice-Admiral d'Hollande, de garder ce poste, dont il ne s'aquitta pas mieux que le premier. Pour ce qui regarde nos Croiseurs, & autres Vaisseaux de guerre pour les convois, il est assez remarquable qu'on ne sache pas qu'ils ayent jamais pris aucun des douze Vaisseaux de guerre que le Roi d'Espagne avoit fait nouvellement bâtir à Dunquerque. Il n'est pas croyable que ce fut par l'habilité & la force de ces Vaisseaux; puis qu'ils en prenoient assez d'autres, qui les surpassoient de beaucoup, jettant tous les hommes qui étoient dessus dans la mer, & ceux de Dunquerque au contraire, rencontroient beaucoup de nos Vaisseaux de guerre; & forçoient nos Capitaines de se rendre, après leur avoir accordé quartier: c'est

Digitized by Google

c'est ce qui fait croire que nos Admiraux & Capitaines, craignoient plûtôt les vaisseaux de guerre de Dunquerque, & leur vengeance du lavement des pieds, que nôtre trop foible justice, pour leur manquement de devoir, & ne les ont cherchez que dans les endroits où ils ne croyoient pas les trouver ; & il est certain qu'ils ne venoient jamais au secours de nos Marchands & Pêcheurs, qu'après que le mal étoit arrivé, comme dit Van de Sande dans son Histoire, que les Capitaines de l'Admirauté ne couroient que dans les Rivieres où il n'y avoit point d'ennemis, & prenoient la fuite devant ceux qu'ils rencontroient : à cause dequoi le Conseil d'Etat faisoit ses plaintes; déclarant que les pauvres gens n'osoient plus aller sur mer à leur commerce ordinaire : que ce droit de lavement des pieds causoit une désolation si grande parmi le pauvre peuple, qui sans cela étoit obligé de gagner sa vie, avec mille peines & mille perils.

Et quoi que tout cela arrivât par la faute des Etats Généraux & du Prince d'Orange, qui employoient la puissance du pays pour faire des conquêtes, très inutiles, au lieu de proteger les Marchands & autres habitans dépendans de la Marine, comme si nous avions été uniquement les maîtres sur la mer, & que les ennemis n'y eussent aucuns vaisseaux de défense, pour user de represailles on ordonna si imprudemment & si inhumainement, de jetter tous ceux de Dunquerque dans la mer; c'est en quoi les Flamands étoient bien plus habiles, puisqu'ils ne jettoient dans la mer que

Digitized by Google

ceux qui étoient sans défense, donnans quartier aux vaisseaux de guerre ; cependant personne n'osa se plaindre contre le Prince, & contre le mauvais Gouvernement, ni même contre le Sieur de Nassau.

Voilà pourquoi on se vengea de tous ces malheurs sur les Officiers subalternes. On commença donc par accuser les Admirautez, particulierement le Collége de Rotterdam, & les Sieurs Van-der-Mast, Seg Waert, Verheul, Nicolaï, & Vroesen, & Duifhuisen, qui n'avoient pas commis d'autres fautes que les autres Colléges, depuis la mauvaise conduite & les Réglémens du Prince Frederik-Henri ; cependant ils servirent de victimes pour appaiser le peuple ; on les déclara infames & inhabiles, on les fit condamner à de grosses amendes, par des Juges déleguez exprès pour ce sujet ; & les Etats Généraux déclarerent, qu'ils mettroient l'année d'après, plus de Vaisseaux de guerre en mer, & l'on faisoit accroire, qu'un bon nombre de ces vaisseaux feroit la garde devant Dunquerque, pour empêcher la sortie des Armateurs ennemis, pendant que d'autres se tiendroient au Cap, & que d'autres vaisseaux se tiendroient sur le Schager-rif ; pour empêcher les Pirates, qui voudroient aller au Nort, ou dans la mer d'Espagne, & que le reste croiseroit dans la mer du Nort : en sorte que les ennemis ne pourroient plus incommoder nôtre Navigation.

Mais comme on mit très-peu d'ordre dans les Finances, pour trouver les deniers nécessai-

res

Digitized by Google

res à de si grands armemens, & qu'on ne mit point de meilleur réglément sur cette affaire, les esperances de ce peuple trop crédule s'évanouïrent bien tôt, quand on revit en l'année 1627. les Armateurs de Dunquerque croiserent devant nos Côtes, & ne firent pas moins de butin qu'auparavant, ayant encore pris plusieurs Buisses, & deux de leurs convoyeurs, pendant que le Lieutenant Admiral de Nassau fut tué devant Grol, & que d'Orp croisoit sur la mer, & qu'il n'y eut point de garde devant Dunquerque, pour empêcher seize vaisseaux de sortir de leur havre; en sorte qu'ils venoient devant le Texel; la Meuse, & la Zeelande prenant tout; entre autres le vaisseau du Capitaine Bagyn, qui s'étoit comporté si vaillamment en plusieurs occasions, & qui étoit monté par sa valeur à cette dignité, de Garçon de Drappier qu'il étoit auparavant: mais se trouvant seul entre quatorze vaisseaux ennemis, il se rendit sans tirer un seul coup, avec un vaisseau tout neuf & bien monté.

Suivant le jugement des Politiques, le Commerce n'avoit pas été dans un plus malheureux état depuis la Tréve; car l'Espagne & le Portugal étoient sans Commerce; la France étoit fermée par les Placards du Roi; l'Angleterre arrêtoit tous les vaisseaux qui passoient le Canal: tellement qu'on y avoit arrêté pour plus de huit millions de marchandises appartenans à nos particuliers. Les rivieres de Weser ou Elve, Trave, Oder, & le Weissel, étoient si embarrassées par les vaisseaux de guerre de Dannemark, que l'on

ne

ne pouvoit, qu'avec de grandes difficultez trafiquer à Breme, Lubeck, Hambourg, Statyn, & Dantzic, & ceux de Dunquerque incommodoient tellement la mer du Nort, que le commun peuple étoit plus mécontent que jamais. Quand nôtre Flotte revint encore sans effets, ils se soûleverent à Ter-Veere, & jetterent des pierres à l'Admiral Dorp; on démit quelques Capitaines de leurs emplois pour les appaiser; & le pauvre Capitaine Bagyn eut la tête tranchée.

L'on fit encore, pour une plus grande sûreté de la mer, trois Vice-Admiraux, en l'année 1628. qui étoient tous sous les Ordres de l'Admiral de Zeelande; & comme ceux de Dunquerque avoient encore pris plusieurs Navigateurs du Détroit, & en deux fois trente-quatre Buisses; quoi que le Lieutenant-Admiral van Dorp se fût arrêté avec son Esquadre de dix vaisseaux, pendant dix semaines, sous l'Angleterre, sans appercevoir les ennemis; & que nos Croiseurs fussent pareillement en mer. Les Etats de Zeelande en furent si mécontens, qu'ils déposerent le Sieur Dorp, sans l'avoir écouté. Les Conseils d'Etat écrivirent aussi au mois d'Avril de la même année aux Provinces, se plaignans de la confusion des Finances, qui étoit cause que les troupes de mer & de terre n'étoient pas payées; que les revenus & les taxes des Provinces n'étoient point imposées avec égalité, que le désordre augmentoit de jour en jour, que le crédit du pays diminuoit de plus en plus, que la désobéïssance des gens de guerre commençoit à pren-

prendre le dessus, & que la discipline & la Justice militaire, étoient entiérement foulées aux pieds.

Ces deux derniéres démarches furent prises de très mauvaise part par le Prince d'Orange, qui continuoit le Sieur Dorp dans le Service par terre; il fit rechercher exactement parmi les Conseils d'Etat, ceux qui avoient été les premiers Auteurs de cette Lettre, afin d'empêcher aux autres d'oser jamais se plaindre contre la Généralité, & contre ceux du Conseil du Cabinet du Prince, qui trouvoient également avec lui leur profit dans cette confusion.

Les Marchands d'Amsterdam ayans réitéré tant de fois aux Bourguemaîtres du lieu, leurs plaintes des pertes qu'ils souffroient tous les jours sur mer, par rapport à leurs biens & à leurs personnes, sans qu'on y mit le moindre ordre, les Bourguemaîtres & Conseils demanderent aux Etats Généraux, & au Prince d'Orange, la permission d'équiper eux-mêmes dix ou douze vaisseaux, pour affranchir les mers sous les Ordres de leurs Hautes-Puissances, & avec les Commissions du Prince, à condition qu'ils rabattroient les deniers avancez à cet effet sur leurs subsides, & qu'ils auroient une entiére disposition de ces équipages, & des deniers qui en dépendroient; & quoi que cette liberté ait toûjours été réservée aux Villes d'Hollande, sous ces insupportables régnes des Comtes, on réfusa des offres si salutaires sous le Gouvernement des Stathouders, comme si cela auroit donné trop d'autorité à cette

Ville

Digitized by Google

Ville sur la mer; & par ce réfus la mer devint impratiquable, à cause que les Provinces & les Villes qui y étoient les plus intéressées: étoient privées du pouvoir d'y mettre ordre, comme du tems des Comtes.

Pour faire voir le zéle des Députez de la Généralité & du Prince, on examina en 1629. les articles de la guerre par mer, & l'on forma un projet d'une Compagnie d'assurance, suivant lequel on seroit obligé de payer de toutes les marchandises entrant & sortant, pour argent d'assurance, depuis un jusqu'à treize pour cent, suivant la constitution des Ports de mers où ils alloient, & d'où ils venoient sous condition que cette Compagnie répareroit toutes les pertes; & l'on choisit Pieter-Heyn pour Lieutenant-Admiral d'Hollande, qui demanda pour le rétablissement des affaires de la Marine beaucoup de choses nouvelles. A l'égard de la milice, de la justice, & du ménage dans les vaisseaux, il ne les obtint pas seulement toutes; mais avec cela plus d'autorité qu'aucun Lieutenant-Admiral d'Hollande n'avoit jamais eu.

Mais comme il fut tué deux mois après, pendant qu'il poursuivoit avec huit vaisseaux, trois vaisseaux de Dunquerque, dont il en prit deux, on ne peut pas beaucoup juger des fruits que ces réglémens auroient produits, si ce n'est qu'on a trouvé dans la suite qu'il en coûtoit davantage, & que la mer étoit aussi mal assurée qu'auparavant; de-sorte que je me lasse à la fin de particulariser davantages les pertes & les miseres de nos pauvres habitans, qui mon-

Digitized by Google

monterent en tel nombre, que les Etats d'Hollande représenterent en 1630. dans l'assemblée de leurs Hautes-Puissances, que la puissance, la vigueur, & la réputation des Etats par mer, étoit entiérement tombée, & la Navigation considérablement diminuée; que faute de prudence & de protection, une partie des gens de Marine avoit deserté, une autre partie avoit été prise par les ennemis, & détenuë dans des prisons, & qu'une autre partie avoit été jettée dans la mer; qu'ils avoient résolu, pour prévenir ces malheurs à l'avenir, de leur annoncer qu'ils observeroient aussi peu le payement des troupes par terre, pour garder les Frontiéres & les garnisons hors de leur Province, que les autres Provinces observoient à l'égard de la guerre, & des milices par mer.

Mais ces Etats craignoient trop l'autorité des Etats Généraux, & du Prince, pour oser effectuer leurs menaces, & retenir les deniers pour les employer à la sûreté des mers; & tout le fruit que cela produisit, fut d'amuser les pauvres habitans d'Hollande, par des Lettres qui furent envoyées à toutes les autres Provinces, sans aucun effet. Le défaut de payement continuoit toûjours pour les Matelots & la sûreté de la mer, & quoi qu'on obtint que les Bourguemaîtres & Régens des Villes d'Amsterdam, Horne, Medenblick, Enkhuisen, Edam, Harlingen, pourroient choisir des Directeurs qui tireroient un demi pour cent de toutes les marchandises, allant vers l'Orient & Norwege, & un pour cent en revenant, pour équiper de ces deniers quelques vaiſ-

vaisseaux extraordinaires pour escorter les vaisseaux Marchands vers ces dits pays; à la verité cette nouvelle Charge produisit quelques bons effets, mais non autant qu'on en avoit esperé; ces Directeurs étans toûjours soûmis aux Etats Généraux, & au Prince & Admirautez, dans des cas d'importance touchant la milice, dépendans toûjours de leurs ordres, & les Députez cherchoient plus l'agrandissement & le profit du Prince, & le leur propre, que la prosperité des habitans en général; ils firent équiper trente-cinq vaisseaux de guerre, & dix jagts, pour mettre devant les Havres de Flandre, & pour nettoyer la mer du Nort des Pirates de Dunquerque: & sous prétexte d'y mieux réüssir, ils mirent toute cette puissance sous la seule direction du Prince d'Orange, même le payement des deniers, sans obéïr à aucun autre Commandant, & que ces deniers seroient portez à la Haye en espéces, & que pour tenir ces vaisseaux continuellement en action, les Colléges des Admirautez de Hollande, Zeelande & Frise, tiendroient alternativement un Député du Conseil à Hellevoet-Sluis, pour correspondre avec le Prince, pour mettre ordre avec le Commandant du Prince sur cette Côte, pour le révitaillement & réparation de ces vaisseaux, sans que le Conseil de l'Admirauté s'en mêlât en aucune maniére.

Les choses furent même poussées si loin, que le Vice-Admiral Liefhebber, au lieu de croiser, étoit allé escorter quelques vaisseaux Marchands jusqu'au dehors du Canal; il fut me-

Digitized by Google

menaçé par l'Admirauté de Rotterdam d'une punition exemplaire, s'il suivoit à l'avenir d'autres Ordres que ceux des Etats Généraux & du Prince d'Orange, quoi que ce nouveau réglément opprimât les habitans de plus en plus, & donnât plus de facilité à ceux de Dunquerque, qui oserent prendre un vaisseau Marchand sous le canon de Flessingue, & deux vaisseaux de guerre dans la Mer du Nort, tombans après cela sur nos Pêcheurs, prirent deux convoyeurs, avec quelques vaisseaux de Pêcheurs. Tellement que les assurances allant & venant de la Rochelle & Bordeaux, étoient montées de huit jusqu'à dix pour cent, & la mer n'étoit plus pratiquable pour nos habitans.

Il fut encore représenté, que l'on assuroit autrefois la mer avec peu de forces, contre toute la Flotte du Roi d'Espagne; de maniere que nous avions souffert peu de dommage jusqu'en 1612. Qu'il étoit étonnant, qu'ayant à présent plus de cent vaisseaux de guerre, on ne pouvoit, ou plûtôt qu'on ne vouloit pas assurer les mers contre un petit nombre de Dunquerquois, qui n'étoient pas la force du Roi d'Espagne, mais seulement quelques Armateurs particuliers; que ceux de Dunquerque avoient pris un si grand nombre de vaisseaux en peu d'années, que la perte en fut estimé à dix millions; tout ceci ne doit pas étonner, quand on considere la difference, qu'il y a de commettre le soin de la mer à ceux qui y sont intéressez, ou de la remettre à des personnes qui sont soupçonnées de rédouter

&

& d'envier la puiſſance de Hollande; que l'on ne vouloit point l'affranchir contre de ſimples Armateurs, qui pour leur propre profit, ne cherchoient le butin, que où ils pouvoient le trouver.

Pour amuſer de nouveau le pauvre peuple, on continuoit par Placard les Directeurs, & l'on animoit les Armateurs par des récompenſes, & des prix à prendre les vaiſſeaux ennemis; ce qui anima quelques braves habitans, pour équiper quelques vaiſſeaux à cette fin. Et l'on vit bien-tôt le fruit de ce relâchement de puiſſance, de la part du Prince d'Orange, qui remit en quelque maniére aux gens intéreſſez la liberté d'agir, principalement deux vaiſſeaux de Fleſſingue, l'un nommé Sanſon, monté de vingt-quatre pieces de Canon, de cent Matelots, & trente Soldats; & l'autre Fleſſingue, monté de vingt-deux pieces de Canon, de cent Matelots, & trente Soldats, ils prirent tant de vaiſſeaux ennemis, & firent tant de priſonniers, que l'on fit un échange général pendant trois mois; ce qui abaiſſa ſi fort le courage de ceux de Dunquerque; & la ſûreté de la mer fut ſi bien rétablie, que l'aſſurance vers la Rochelle & Bordeaux, baiſſoit à trois pour cent.

Mais comme ces courageurs Armateurs, parmi leſquels s'étoient diſtinguez les Sieurs Adrian & Corneille, Lamlins de Fleſſingue, ne trouverent plus de butin à faire, faute de vaiſſeaux de Dunquerque, joint au mauvais payement des récompenſes, ils ceſſerent leur armement; & par conſéquent, l'affranchiſſement

Digitized by Google

sement de la mer fut encore réservé aux soins de la Généralité, & du Prince d'Orange. Ceux de Dunquerque vinrent l'année d'après, aussi forts en mer, & la rendoient moins sûre que jamais, faisant remonter les assurances aussi haut qu'elles avoient été; étant à remarquer, que le Conseil d'Etat n'ayant demandé pour le payement des récompenses que deux cent mille livres; ils ne pûrent cependant obtenir de la Généralité qu'on payât aux Armateurs les récompenses promises, quoique les Hollandois y consentissent pour la guerre par mer & par terre; ils se sont si fort chargez, jusqu'à la paix avec l'Espagne, qu'ils ont payé les intérêts de cent vingt millions, étans encore endettez outre cela de treize millions, pour faire continuer aux Etats Généraux, & au Prince d'Orange, leur guerre offensive; & comme si ce n'eût pas été assez, d'accabler les pauvres habitans & les Etats de Hollande, par des impôts excessifs, & des pertes sur mer & de les avoir engagez dans des dettes, jusqu'au col; les Députez de la Généralité, & le Prince, ménagerent si bien les Directeurs de la Compagnie des Indes Occidentales, les flatans de leur donner des subsides extraordinaires, & les prians de cesser pour quelque tems leur Commerce, qu'ils étoient obligez par leur serment, de faire au profit des participans, & d'employer les deniers, pour rendre un service à la patrie, & pour faire la guerre plus vigoureusement contre l'Espagne. Tellement que ces Directeurs se laissérent gagner par ces belles promesses,

pour

Digitized by Google

pour faire la guerre, non en Marchands; mais en Princes, faisans ces conquêtes Royales du Bresil, Angola San-Thomé, au profit des Etats Généraux, & du Prince d'Orange, pour lesquels elles étoient effectivement.

Par où ils ont tant dépensé d'argent, que les pauvres participans, & quelques autres habitans intéressez dans cette Compagnie, ont perdu plus de cent dix huit millions: c'est ce qui rendit cette Compagnie si foible, qu'elle ne pouvoit garder ses conquêtes, par ses propres forces. Et la Généralité, & le Prince d'Orange, pour lesquels elles avoient été gagnées, négligerent si imprudemment leurs intérêts, qu'ils firent tomber ces riches pays à ces séditieux & traîtres Portugais; & nos habitans y ont perdu en biens, tant meubles qu'immeubles, qu'ils avoient dans ces pays, la valeur de cinquante millions, ayant été privez outre cela, du Commerce, & de la Navigation dans ces Pays: mais pour revenir au Gouvernement, & à la conduite des affaires communes dans nôtre patrie, on prit la Ville de Rinberch en 1633. & l'année suivante, Breda, & Mastricht furent assiegez inutilement des deux côtez, & le gros de nôtre armée fut camper dans le Langstraet: & en 1636. l'on fit une campagne, avec une grosse armée, & des dépenses excessives, sans rien faire que piller la Ville de Tirlemont, & perdre Schenke, Schans; après quoi l'armée se mit, avec un grand nombre de batteaux, devant le Fort de Voorne, & se retira ensuite dans le Langstraet: & en 1637. on prit Breda, avec de gros frais,

frais, en perdant Roermonde, & Venlo, en recompense : comme on ne gagna rien l'année suivante, après avoir dépensé de grosses sommes, que de la honte devant Callot, où les ennemis firent perir deux mille de nos soldats, & firent douze cens prisonniers prenant tout nôtre Canon, & quatre vingt batteaux chargez de toutes sortes de munitions; de même que devant Gueldre, où nôtre forte armée leva le Siége, évitant les foibles Espagnols, en perdant six piéces de Canon, & deux Etendars: & en 1639. nôtre armée avec quinze cens batteaux n'ayant rien fait en Flandres, revint encore devant Gueldre, dont ils se retirerent, jusqu'à Rynberch ; & ne firent pas mieux devant Hulst; ni l'année suivante, que le Comte Henri de Frise fut tué, & nôtre armée prit la fuite pour la troisiéme fois devant Gueldre, sans faire tête aux ennemis, sous la conduite du Prince d'Orange, qui malgré ces grosses armées, ces dépenses, & ces campagnes infructueuses, par le trop grand crédit qu'il avoit dans le pays, y conserva la réputation d'être un prudent & courageux Capitaine ; mais il fut assez raillé en Flandres & en Bourgogne, comme un homme sans cœur, par des Comedies, & autres Satyres, où on disoit qu'on avoit cherché son cœur, en faisant l'anatomie de sa personne, qui fut trouvé dans son talon: & ces vers se disoient parmi la populace.

Le Prince Henri est sans courage,
Il ne prend Ville, ni Village.

Quoi

Digitized by Google

Quoi qu'il prit en 1641. avec des frais extraordinaires, ce vilain trou de Château de Gennip, après un sanglant Siége de six semaines, & qu'en l'an 1642. de même qu'en l'an 1643. nôtre armée fut six mois en campagne sans rien faire; en 1644. l'on prit, après un Siége de six semaines, & grande perte d'hommes, le Sas-de-Gand, & finalement en l'an 1645. après une longue campagne, & un Siége de sept semaines, il prit Hulst: & en l'an 1646. nôtre armée fut campée près d'Anvers & Venlo, sans rien emporter que la honte.

Il est à remarquer, que l'entretien de ces grosses armées, & deux longues campagnes, ne servoient qu'à l'agrandissement de la France, qui prenoit pendant ce tems-là beaucoup de places sur les Espagnols, au lieu de servir au bien des habitans, soit par mer, ou par terre; & quoi que la Hollande payât tous les ans, pour sa part de subsides extraordinaires, deux millions, l'ayant continué jusqu'à la fin de la guerre; les autres Provinces-Unies n'en faisoient point de même: & quoique depuis quelques années, les Etats d'Espagne & de Flandres ne fissent point de pirateries sur nous, cela n'étoit empêché que par les particuliers. L'incommodité de la mer ne laissoit pas de continuer; tellement que ceux de Dunquerque prirent en 1635. tous les convoyeurs des Buisses, pendant que la plûpart de nos vaisseaux restoient dans nos havres, faute de payement.

Et quoi que le Conseil d'Etat, & les Etats de Hollande, se plaignissent toûjours, prians qu'on

Digitized by Google

qu'on mît ordre au payement des récompenses dûës aux armateurs, dont on avoit vû de si bons effets, le Conseil du Cabinet du Prince trouva bon, pour amuser le peuple, suivant leur ancienne coûtume, & pour les appaiser, d'accuser quatorze Capitaines, & de les faire destituer de leurs emplois, & de faire d'autres punitions; faisant un nouveau Réglément, pour investir les Côtes de Flandres, & pour la sûreté de la mer étroite, par vingt-deux vaisseaux de guerre, & dix jagts, sous les ordres du Prince d'Orange, & tels Députez de la Généralité qu'il lui plairoit choisir, lesquels dépendoient de la faveur du Prince, où ils s'intéressoient davantage, qu'au bien de la patrie, tâchans d'augmenter le pouvoir du Prince, & de diminuer celui des Etats; de sorte qu'on le nommoit dans le pays, le Conseil du cabinet du Prince, & c'étoit véritablement le chemin que tous les prudens usurpateurs ont pris. *Princeps insurgere paulatim, munia senatus, magistratuum, legum, in se trahere, nullo adversante. cum ferocissimi per acies, aut proscriptione cecidissent cæteri nobilium, quanto quis servitio promptior, opibus & honoribus extollerentur: ac novis ex rebus aucti, tuta & præsentia, quam vetera & periculosa mallent.*

Tellement que pour augmenter le pouvoir du Prince d'Orange au dessus de la puissance maritime de Hollande & pour la réduire entiérement sous lui, on accorda tous les ans onze cens huit mille huit cens soixante & dix livres, dont les Directeurs, que le Prince avoit mis sur les équipages, ne rendroient

compte qu'à la chambre des Comptes de la Généralité : ainsi que tous les Commandans & Capitaines élûs par ce Prince, qui feroit punir ceux qui manqueroient à leur devoir; par son Conseil de guerre sans exception, & que l'on observeroit exactement ses ordres: sur tout on augmenta même leurs appointemens pour les animer à bien faire. Tellement que l'Admirauté ne se mêloit plus de rien que d'amasser les deniers des convois, & les licences pour équiper de ce fond, de même que des deux millions de subsides, des vaisseaux de guerre pour escorter vers l'Occident nos vaisseaux Marchands.

Il parut bien-tôt que cette puissance mise dans de telles mains, produiroit de plus mauvais effets que jamais, puisqu'on mit si peu d'ordre à toutes les choses nécessaires, que le Sieur Dorp en 1637. étant Lieutenant-Admiral de Hollande, entrât fort tard en mer avec la Flotte du Prince, & fut obligé de revenir peu de tems après, faute de munitions : & voyant que le peuple n'attribuoit la faute qu'à lui, plûtôt qu'aux maîtres des équipages, ou au Prince d'Orange, qui en étoit la source, & qu'il seroit toûjours accusé pour les autres, se déporta lui-même de sa charge.

Pendant ce tems, les Anglois se proposerent de s'attribuer l'entiére puissance de la mer étroite, supposant qu'elle leur apartenoit à à eux seuls, avec toute cette pêche; mais leurs dissentions intestines arrêtérent cet ouvrage, & leur pêche de harangs qu'ils avoient commencée, cessa de même, car ayant pêché en

mêmes

Digitized by Google

mêmes lieux avec les Hollandois, & ayant envoyé leurs harangs à Dantzic en 1638. on trouva que les harangs des Hollandois se conservoient jusqu'au dernier, & que les leurs se gâtoient entiérement; c'est ce qui les fit changer d'intention à l'égard de cette pêche. Dans une prétention du dixiéme harang, que les Hollandois pêcheroient, en employant tous leurs travaux, & périls, pour pêcher pour cette nation paresseuse & prodigue; ils demandoient de même un tribut des Marchands, qui passeroient devant leurs Côtes; mais les Etats de Hollande, depuis leur libre Gouvernement, ont mis les affaires de la mer dans un autre état, par leur prudence & bonne conduite.

Il fut encore représenté, qu'il étoit impossible aux habitans de pratiquer davantage la mer de cette maniére; l'on cita entr'autres, l'exemple du Bourg de Maeslant-sluis, dont il entroit toutes les arriéres Saisons en mer environ cinquante Pêcheurs de cabillau & moruë, & autres poissons, desquels il en restoit seulement dix, qui étoient partis l'année d'auparavant 1637. dont il y en avoit eu deux de pris, que leur petite pêche avoit été la plus considérable en Europe, qu'elle étoit à présent tellement diminuée, que l'on doutoit beaucoup si dans l'année suivante, il partiroit un seul Dogger ou pêcheur de moruë, que ceux de Maeslant-sluis, avoient perdu pour leur part, près de deux cens communs vaisseaux de pêche, qui avoient été pris par ceux de Dunquerque; chaque vaisseau, étant estimé, l'un portant l'autre, cinq mille livres. La

même chose étoit arrivée sur les autres Côtes qui équipent pour la Pêche, & ce premier Bourg ne subsistant que par là, l'on y vit une si grande affliction parmi le pauvre peuple, que cela crioit vengeance jusqu'au Ciel.

Comme les Marchands, les femmes, les enfans, & les parens des prisonniers, accusoient les Vice Admiraux & les Capitaines de ce desordre, n'osans pénétrer plus loin, le Prince Frederik-Henri, au lieu d'avoir compassion de ces malheureux, se contenta de plaindre les Officiers de Marine, disant qu'il n'y avoit point de condition plus fâcheuse que la leur; que la moindre femme de pêcheur qui perdoit son mari, crioit d'abord, que les Vice-Admiraux & les Capitaines, ne faisoient pas leur devoir; & pour appaiser le peuple qui croyoit grossiérement que les Sieurs Dorp, Obdam, Hautain, & Nassau, avoient été la cause de leurs miseres; le Prince choisit à la place de ces Gentilshommes deux Matelots; savoir Martin Harpertse Tromp, & Witte Corneille de Witte, l'un en qualité de Lieutenant-Admiral, & l'autre de Vice-Admiral; mais l'on continuoit de voir que ces pertes n'avoient été causées que par la mauvaise volonté de celui qui avoit tout le pouvoir en main; & quoi que le Roi d'Espagne, & les Etats de Flandres, négligeassent d'équiper des vaisseaux de guerre; les Armateurs de Dunquerque veilloient mieux à leur profit, & piratoient toûjours à leur ordinaire, nous prenans beaucoup de vaisseaux, & en 1638. sur la fin d'Octobre, ils chasserent toutes les buisses qui vinrent

Digitized by Google

rent se sauver dans les havres toutes dévalisées, ayant perdu jusqu'à leurs filets, pendant que l'Admiral Tromp étoit venu lui-même au bord pour être ravitaillé, accusant le Vice Admiral Berkhein d'être revenu sans nécessité, qui fut pour cet effet démis de son emploi, par le nouveau Conseil de guerre, sans avoir seulement été entendu auparavant; & le pauvre peuple se laissoit un peu consoler de ses pertes, par ces foibles apparences de réparation; mais les Etats de Hollande ne le furent pas de même, sachans que les Députez des Etats Généraux avec le Prince d'Orange, employoient les deniers destinez pour la Marine à la guerre par terre; & que c'étoit à cause de cela que les équipages pour la mer n'avoient pas été faits, ils supplierent très instamment que les deniers des convois, & ceux qui avoient été destinez de tout tems pour affranchir les mers, pûssent être employez à cet effet.

Plusieurs Villes, de même que la Province d'Utrecht, voyans le mauvais ménage du Prince & de son Conseil du Cabinet à l'égard de la Marine, étoient très-difficiles à fournir leur part dans les onze cens huit mille huit cens soixante dix livres, que le Prince demandoit d'extraordinaire pour cet effet, quoique par son trop grand pouvoir, les Hollandois & quelques autres Provinces ayent été obligées de porter cette charge jusqu'en 1647. & même jusqu'à nôtre paix avec l'Espagne; & quoi que dans le commencement de l'année 1639. nous emportâmes la victoire d'u-

ne bataille devant Dunquerque, Tromp quitta imprudemment trop tôt la mer avec ses vaisseaux ; de sorte que les Armateurs de Dunquerque vinrent encore nous braver devant nos Côtes, où ils resterent jusqu'au mois de Juin, faute d'ordre, pour le rétablissement & le ravitaillement de nos vaisseaux, & prirent en peu de jours treize vaisseaux.

Et pendant que Tromp attendoit dans les Caps devant Dunquerque, guettant la Flote Espagnole, il abandonnoit entiérement le commerce & la pêche, & trente à quarante vaisseaux de Dunquerque se tenans aux environs de nos Côtes, aucuns de nos Marchands ni Buisses qui étoient au nombre de deux cens, n'osoient entrer en Mer, sur quoi s'ensuivit au mois d'Octobre la bataille près de Duins, où les Espagnols perdirent près de 40. vaisseaux, tant pris que coulez à fond & brûlez, & nos vaisseaux de guerre revenoient tous, abandonnans entiérement la Mer, ce qui fit que ceux de Dunquerque revinrent devant nos Côtes comme auparavant, & firent en peu de jours vingt sept prises, & ménerent dans un jour onze vaisseaux Marchands à Dunquerque.

Tous ces désordres ont tellement ruïné le Commerce de ce pays, que les révenus de l'Admirauté qui montoient en 1628. à seize cens mille livres, n'étoient estimez depuis, malgré l'augmentation des convois & licences, suivant la liste derniere du 24. Decembre, qu'à douze cens mille livres; ce fut pourquoi on résolût de lever un nouveau droit, lequel rapporteroit six cens mille livres, outre des nou-

vel-

Digitized by Google

velles assûrances qui devoient monter à cinq cens quatre-vingt mille & dix sept livres.

De plus les Députez des Etats de Hollande ayant déclaré dans l'assemblée des Etats Généraux, en présence du Prince d'Orange, que l'intention & l'intérêt de leur corps étoit qu'on devoit rétablir les mêmes Croiseurs dont on avoit tiré tant d'avantage, qui n'avoient quitté que par la raison qu'on ne leur avoit pas payé les récompenses promises; qu'on devoit établir un fond, sur lequel ils seroient payez pour les remettre en Mer; mais cette proposition fut encore rejettée.

Les choses étant dans cet état, les Etats Généraux & le Prince Frederik Henri, tâchoient de persuader aux Etats de Hollande & aux Villes en particulier, que les Colléges & les ordres des Admirautez ne suffisoient pas, pour soigner la Mer, & qu'afin que les équipages des vaisseaux pûssent être continuez à Hellevoetsluis, il étoit nécessaire d'établir un nouveau Collége à la Haye pour les Admirautez, & qu'on pût confirmer une Compagnie d'assurance, telle qu'il en a déja été parlé ci-dessus, & que les revenus de l'Admirauté pûssent être affermez aux plus offrans; que toutes les personnes, sous le serment des Etats Généraux, seroient jugez par le Conseil d'Etat, ou de ces Admirautez.

Contre lesquelles propositions, les Etats de Hollande représenterent combien les équipages avoient été dommageables sous la conduite de ces Directeurs de Hellevoet-sluis, & que les Admirautez de Zeelande & de Frise n'y

n'y avoient jamais fait faire d'équipages; que toutes les Provinces, excepté la Hollande, avoient manqué de beaucoup à fournir leur part dans les onze cens huit mille soixante dix mille livres, qui étoient ordonnées pour cet effet; que les Admirautez s'en pourroient mieux aquiter; qu'une compagnie d'assurance chargeroit si fort les Marchands, qu'ils ne pourroient jamais trafiquer également avec leurs voisins, & que le but des Fermiers n'étoit point la prosperité du Commerce; qu'ils n'observeroient que leurs profits provenans des amendes, & qu'il tourmenteroient tellement les Marchands, qu'ils seroient obligez de quitter le pays, ou le Commerce, & que pour ce qui regardoit d'accorder cette jurisdiction à la Généralité, & aux Admirautez, cela étoit d'une si grande importance, que toute la Souveraineté des sept Provinces-Unies seroit par là transportée à la Généralité.

Comme cette réponse ne plût pas au Prince d'Orange, ni aux Députez de la Généralité, & voulant parvenir malgré toutes-choses à leurs desseins, ils envoyerent des lettres circulaires aux Villes en particulier, principalement aux Bourguemaîtres & Conseils d'Amsterdam, qui s'y opposerent vigoureusement; le Prince qui gardoit toûjours les maximes Politiques d'une douceur apparente, ne voulut pas pousser les choses plus loin, crainte d'acquerir le nom de tyran, qu'on avoit donné à son défunt Frere Maurice.

Et quoique la Hollande fût ainsi garantie d'une prompte chûte, les pertes des trafiquans

sur

Digitized by Google

sur mer continuoient toûjours: tellement que le Conseil d'Etat, & les Etats de Hollande représenterent encore, que les Armateurs de Dunquerque nous avoient fait plus de tort que toute la Puissance d'Espagne, & que nous avions vû dans combien peu de tems nos Armateurs animez par les récompenses, avoient nettoyé la mer contre ces pirates; qu'ils n'étoient revenus peu de tems après, que par faute de payement des récompenses. Nos Armateurs au lieu de chercher les pirates, avoient cherché les vaisseaux Marchands, mais ils sollicitérent encore inutilement, que l'on donnât des ordres pour un prompt payement de ces récompenses.

Il n'est donc pas étonnant, suivant ces mauvais ordres, que l'on ne fit rien cette même année, avec dix-neuf millions; & le Lieutenant Admiral Tromp donna avis le quatorze de Mars de l'an 1640. que ceux de Dunquerque étoient en mer avec quarante vaisseaux, faisans de riches butins, que la Mer écumoit d'escadres; de sorte que même les convoyeurs des Etats n'alloient plus en sûreté, étant pris le plus souvent, & le Vice-Admiral étoit en Mer avec sept vaisseaux seulement: tellement que par ces pertes continuelles pendant plusieurs années, les trafiquans de Mer firent tant de banqueroutes particuliérement à Amsterdam, qu'on n'en avoit jamais vû de pareilles; il fut donc finalement accordé d'ordonner aux Admirautez l'équipement des vaisseaux pour les côtes & les Croiseurs: à condition qu'on établiroit quatre Receveurs pour

les deniers accordez à cette fin, afin qu'ils ne fussent pas mêlez avec ceux des Admirautez, & employez à d'autres usages.

Et comme un chacun pouvoit assez voir que ce dernier ordre ne suffisoit pas pour redresser la mer, cinquante neuf des principaux Marchands d'Amsterdam, joints aux Etats de Hollande, suppliérent en l'an 1641. les Etats Généraux, de mettre un meilleur ordre contre ceux de Dunquerque que par le passé; déclarant qu'ils retiendroient les deniers qu'ils avoient consenti tous les ans, pour le payement de cinquante Compagnies de soldats; mais ils rédoutoient trop le Prince, & ses Créatures, pour l'oser effectuer; voilà pourquoi ceux de Dunquerque continuoient toûjours à faire du butin sur nous, & jusques dans nos Ports, comme ils firent au mois d'Avril de l'année 1642. écumans avec vingt-deux Fregattes, tout ce qui se présentoit, prenant de ceux de Ziriczée dix-huit hegbootes, * & le 5. Novembre de la même année, ils oserent bien attaquer devant le Vlie, nôtre Flotte venant de Moscovie, ayant pris huit vaisseaux Marchands, & un vaisseau de guerre: les autres convoyeurs, avec huit vaisseaux Marchands, échapperent avec peine.

Et quoi que les Députez de la grande pêche eussent fait leurs plaintes aux Etats Géneraux, demandant une meilleure protection, les Députez de la Généralité, & le Prince d'Orange, s'en embarrassoient si peu; qu'au lieu d'y mettre remede, ils ordonnerent que les deniers accor-

* *Petits Bâtimens servans à la Pêche.*

accordez pour cet effet, fussent employées à l'équipement d'une Flotte de vingt vaisseaux de guerre, pour secourir le Portugal; & quoi que cette Flote n'effectuât rien pour nôtre profit, les Etats Généraux cottiserent les sept Provinces à six cens mille livres pour cet Armement: de-sorte qu'on peut dire avec justice; que le Prince d'Orange, avec la Généralité, employoient tous leurs soins pour le payement des troupes, ordonnans exactement de satisfaire les Ordonnances de l'Extraordinaire des guerres, pour lequel la Hollande devoit toûjours fournir l'argent, ou leur crédit, n'étans pas les maîtres des deniers qu'ils donnoient si liberalement pour affranchir les Mers, qui étoient tous depensez suivant la volonté du Prince d'Orange.

Les Etats de Hollande & de Zeelande formerent un projet, pour pouvoir, separément des autres Provinces, avec leurs propres moyens assurer les Mers; mais le trop grand pouvoir du Prince les empêcha de l'effectuer: tellement que ceux de Zeelande solliciterent fortement pour une direction Occidentale, pour faire payer un pour cent d'entrée des marchandises qui venoient de ces côtez-là, & un dmi pour cent, de celles qui sortiroient, afin d'équiper de ces deniers, vingt-quatre vaisseaux de guerre, pour escorter les vaisseaux Marchands, allans & venans de vers l'Occident.

Ce qui fit voir combien nos Marchands étoient abandonnez des Etats Généraux principalement ceux des Indes Orientales & Occidentales, de même que la Compagnie de Groen-

 lande;

Digitized by Google

lande; puisque les grands pêcheurs du Nort & de l'Oüest étoient obligez de s'escorter à leurs dépens; les Navigateurs du détroit étoient obligez à force d'hommes & d'armes à se défendre eux-mêmes, & à leurs dépens, contre les Corsaires Turcs & l'on déliberoit encore de mettre les Navigateurs de l'Occident à la charge des Marchands en particulier, comme si tous les convois, licences, & subsides extraordinaires n'avoient pas été payez pour ce sujet, & qu'il falut opprimer de nouveau les habitans, de peur qu'ils ne devinssent trop riches; & leur Province trop puissante.

Mais la direction Occidentale n'ayant point eu d'effet, ceux de Hollande & de Zeelande, représenterent encore si fortement aux Etats Généraux, la nécessité & l'utilité des Armateurs, que l'on accorda en 1643. un impôt pour trouver le fond de 200000. livres, pour payer les prix accordez à ceux qui prendroient quelques vaisseaux Corsaires: tellement que quelques habitans s'animerent encore par ce nouveau réglément, pour équiper des vaisseaux à cet effet.

Et quoi qu'on eût fait croire au peuple, pendant tout ce mauvais Gouvernement, que la mer étoit trop vaste, & qu'elle ne pouvoit pas être nettoyée des pirates de Dunquerque, l'on vit bien-tôt les fruits que ces nouveaux Croiseurs, que les Magistrats même d'Amsterdam & de Rotterdam, & de quelques Villes de la Zeelande, & quelques particuliers de la Noort-Hollande avoient mis en mer, produisirent; & que la mer étroite, & même l'Ocean, pouvoit être purgé aussi tôt, qu'un intérêt particulier

culier faisoit chercher la sureté de la Mer avec application; l'on prit tant de pirates, & on les tint tellement hors de la Mer, qu'au lieu de huit & dix pour cent qu'on donnoit pour assurance sur la Rochelle & Bordeaux, ces assurances étoient baissés jusqu'à deux ou trois.

Quoique cette libre Navigation dût beaucoup augmenter le Commerce dans la Hollande & Zeelande, & que ces Provinces augmentassent en force, & n'étoient plus assez souples pour être menées selon l'intention des Etats Généraux, & du Stathouder; on ne travailloit plus contre eux avec tant de vigueur qu'auparavant, à cause du trop grand âge du Prince d'Orange; dont les Etats de Hollande furent si bien profiter, que l'on continua les Croiseurs, les animans encore par des recompenses plus avantageuses, jusqu'à ce que la paix fut concluë en 1648. avec le Roi d'Espagne.

Mais pendant que le Prince d'Orange, & ses favoris du Cabinet, les Députez de la Généralité, aveuglez par une trop grande ambition, & par leur jalousie contre la puissance de Hollande, ont fait pancher la balance d'entre la France & l'Espagne entierement du côté de la France, au desavantage de toute l'Europe, & de nous particuliérement, en favorisant trop imprudemment & trop long-tems, les François même; que l'Admiral Tromp ayant tenu bloqué avec les Vaisseaux du Prince, Gravelines & le Schuirtien, & Mardyk, & investi de même que Dunquerque, par mer, en 1644. 1645. & 1646. successivement, ayant fait

Digitized by Google

fait tomber ces postes entre les mains des François, qui tourmentoient beaucoup nôtre nation dans leur pays; leur faisans payer de plus grands droits qu'aux autres Nations: ils nous faisoient d'abord les Loix sur Mer, saisissans nos plus riches vaisseaux dans la Mediterranée; & firent arrêter nos vaisseaux, trafiquans sur les quartiers d'Italie, appartenant au Roi d'Espagne, où nous avions toûjours commencé tranquillement; & lors qu'ils trouverent par les reconnoissances des Battelliers, qu'ils avoient chargé quelques marchandises ennemies: ils ne déclarerent pas seulement ces marchandises confisquées, mais aussi toutes celles de Hollande.

Par lesquelles manieres d'agir, les Marchands d'Amsterdam ont perdu pour leur part plus de dix millions, lesquelles pertes étant jointes aux tromperies & aux infidélitez des Portugais dans le Bresil, Angola & Sant Thomé, blessoient si sensiblement nos principaux Marchands, qu'ils causerent plusieurs banqueroutes en 1646. & 1647. que nôtre trafic & banques d'échanges furent comme entiérement arrêtées; car on ne savoit plus à qui se fier. Il sera facile de juger combien ces pertes ont été considérables, puisqu'ils ont fait faillir nos plus honnêtes Marchands; quoi que pendant nôtre guerre avec les Anglois, ils ayent pris un grand nombre de nos Vaisseaux dans le canal, & dans la Mer du Nort, en l'an 1652. & 1653. on n'a point vû néanmoins beaucoup de banqueroutes, si ce n'est seulement dans la Chambre des assurances.

L'on

L'on a donc tort de juger que nous devons attribuer l'accroissement de nôtre puissance & richesse, au gouvernement des Princes d'Orange, & de leurs Conseils; puisque c'est une bénédiction, dont Dieu nous a bien voulu favoriser contre vent & marée, pour ainsi dire: joint à cela nôtre bonne situation, & nos rivieres, & par les guerres ruineuses, qui ont duré très-long-tems dans les pays voisins, prémierement du tems de Guillaume I. Prince d'Orange, la ruine de Flandre & du Brabant, & du tems du Prince Maurice, & de Frederik Henri, les grandes guerres en Allemagne, & quelques pays d'alentour; ce qui a rempli nos Villes d'Ouvriers, de Marchands & d'Artisans, qui ne trouvans pas chez nous le gouvernement Républiquain entiérement détruit; par ces restes de liberté, ont établi plusieurs nouvelles Manufactures & Commerces, ayans conservé avec cela nôtre ancien Commerce, joint à l'industrie, application au travail, & bon ménage, & sobriété naturelle de nôtre Nation, qui communiquoit ses manieres aux habitans étrangers; suivant l'ancien proverbe:

Occulta est Batavæ quædam vis insita terræ.

Et c'est par là, que les Hollandois ont surpassé toutes les autres Nations dans le Commerce, & c'est ce qui nous a préservé d'une ruine totale par mer, pendant ce mauvais gouvernement.

Il est donc facile de juger, si toutes ces bonnes qualitez n'auroient pas produit un meilleur

Digitized by Google

leur effet sous une libre regence, que sous la direction de ces trois Princes d'Orange, & de ces Députez dans la Généralité, qui n'avoient d'autre but que l'agrandissement des Princes, & leur propre profit, au lieu de celui de la patrie.

Finalement il faut conclurre, que les Régens & les Magistrats des Villes, qui sont la plûpart intéressez dans la Navigation, dans les Manufactures, dans la pêche ou Commerce, & équipement de vaisseaux, doivent avoir seuls la direction d'assurer les Mers, si l'on y veut bien réüssir.

CHAPITRE II.

Que la paix est une chose très-nécessaire à la Hollande.

APrès avoir représenté combien l'assurance de la Mer est nécessaire à la Hollande tant en guerre qu'en paix, la paix leur est encore plus nécessaire; puisque les pirateries sont plus en usage pendant la guerre; outre qu'elle nous prive du Commerce avec les pays ennemis, dont les pays neutres profitent; & les effets & vaisseaux des Hollandois, & ce qui leur est dû dans les pays ennemis, sont d'abord saisis & arrêtez: ce qui peut donner un furieux coup, d'autant que les Hollandois n'attendent point, comme les autres Nations, jusqu'à ce que l'on vienne acheter les marchandises chez eux avec de l'argent comp-

Digitized by Google

comptant, mais ils les envoyent par tout le monde, en y établissant leurs Magasins, en attendant les Marchands, & ce qui est encore plus dangereux, c'est que ce qu'ils vendent la plûpart en Europe, est à un an de vûë. De plus, quand il y'a dans d'autres pays, des années fertiles, & qu'il y a grande abondance d'une chose; nos Marchands l'achetent d'abord avec leur argent comptant, & la mettent dans des Magasins, jusqu'à ce que les saisons soient propres, & que les vaisseaux soient à la main pour la faire venir, ou pour l'envoyer dans d'autres quartiers.

Joint encore à ceci, que les ennemis empêchent nôtre Commerce par mer, avec des Flottes entiéres, & font par leurs pirateries des butins considérables sur nous, à cause que nôtre pêche & Commerce sur la Mer, est d'une si grande étenduë, que la Hollande n'est pas en pouvoir de le garantir par tout, & d'être entiérement les maîtres de la Mer, quand même la Hollande n'auroit que la Mer à soigner, quel butin y a-t-il à faire pour nous, puisque nous sommes presque les seuls qui y trafiquions? Et pour ce qui regarde la guerre par terre, quoi qu'elle ne nous soit pas si dommageable que celle de mer, il est pourtant certain, que les Marchands n'y sauroient gagner, & qu'elle est ruineuse à tous les habitans, particulierement aux trafiquans hors du pays; & ceux qui en pourroient douter n'ont qu'à lire les regîtres de l'Admirauté d'Amsterdam, & des autres Villes, qui leur pourront prouver que depuis nôtre paix avec l'Espagne,

Digitized by Google

pagne, nôtre Navigation & commerce, font augmentez de moitié; & quand ils se souviendront que j'ai dit ci dessus, que pendant la guerre d'Espagne, les convois & licences ne produisoient que cinq cens quatre-vingt-huit mille sept cens soixante trois livres; & depuis la paix, les Admirautez ont tiré en 1664. des convois, trois millions cens soixante douze mille huit cens quatre-vingt-dix-huit livres; à la verité cela n'est pas étonnant; car la guerre de la Mer, jointe à celle par terre, comme nous l'avons eu contre l'Espagne, incommode les Marchands de tous côtez; il doit être bien à charge à tous les habitans de mettre de si grosses armées en campagne, & de gagner par de longs siéges les Villes fortifiées des ennemis. C'étoit donc pour rire, qu'on vouloit persuader à des gens d'esprit, que c'étoit pour l'avantage de la Hollande que l'on refusoit la paix ou une cession d'armes avec l'Espagne, & qu'on nous fit contribuer de si grosses sommes, & plonger dans les dettes jusqu'au col, pour faire ces guerres offensives, pour gagner des victoires, & faire des conquêtes, qui ne sont pas seulement inutiles à la Hollande, mais très à charge; les frontieres de nôtre Province étans très-faciles à fortifier par la Mer & les rivages; & se mettans bien en défense, elles pourront resister contre toutes les puissances: il est très-véritable, que toutes les Républiques consistans dans le Commerce, ont été détruites par leurs guerres offensives; & par leurs conquêtes.

Le Prince Maurice a fort bien sçû que ce pays

Digitized by Google

pays se pouvoit mieux conserver, & avec moins de dépence, ayant peu de frontieres, que d'en avoir beaucoup; ce qui paroit encore par une lettre que le Roi de France écrivit à ce Prince; au sujet de la cession d'armes avec l'Espagne, disant entr'autre choses: *Vous avez éprouvé les grosses dépences que la guerres demande: tellement que Messieurs les Etats n'ont pû suffire, même avec l'aide de leurs amis, qui y ont contribué du leur; & s'il arrivoit que vous vous trouvassiez si affoiblis, que vous fussiez obligez, faute de moyens, d'abandonner une partie de vôtre pays, pour pouvoir conserver l'autre, comme le Sieur Lambert vôtre Envoyé me l'a declaré de vôtre part, que tèlle est vôtre intention, plûtôt que de conclure à cette cession d'armes, sans qu'il soit accordé auparavant, que la Sauveraineté restera toûjours aux Etats.*

Voilà comme en jugeoient dans ce tems-là les grands Capitaines, & ceux qui étoient experts en l'art de la guerre; le Prince Henri a fait plusieurs conquêtes du côté de la Meuse, l'Escaut & le Rhin, qui ont été fortifiées; & les Etats Généraux tiroient de toutes les Villes conquises, qui sont hors des Provinces, en 1664. un millions de livres de revenu, & en employoient quatre pour les garder; voilà pourquoi les partisans du Prince devoient bien avoüer que les Etats de Hollande avoient raison de representer à ce Prince, que l'on devoit bien examiner s'il ne falloit pas plûtôt ne plus faire de conquetes, ou d'en perdre quelques-unes, que de s'abîmer tout d'un coup par les trop grandes charges de l'Etat, ausquelles remon-

tran-

Digitized by Google

trances ils eurent pour toute réponse, qu'il n'aimoit pas qu'on méprisât si fort des conquêtes, qui avoient tant coûté de sang & d'argent. Concluons donc que la Hollande doit chercher par tout la paix, & nullement la guerre.

Ce sont les maximes, que l'on a toûjours suivies dans ces Provinces des pays-Bas, suivant toutes les Histoires, & les raisons pour lesquelles, on n'a jamais voulu permettre aux Seigneurs du pays, de faire la guerre de leur propre autorité, ni de lever des impôts pour l'entretien de quelques troupes, pas même à la pluralité des voix; puisqu'on ne permettoit pas d'aller aux opinions pour une affaire si dommageable, comme on en a vû plusieurs exemples, principalement en Hollande, dans la guerre contre les Anglois, quoique les pays Bas pussent bien faire pancher la balance contre cette nation dans ces tems-là; car avant que les troubles eussent apporté les Manufactures de laines dans ce Royaume, les bergers, les Marchands Anglois, & le Roi même, qui ne tiroit presque aucun autre impôt que celui des laines, étoient plus dépendans des pays-Bas; où étoient les uniques Ouvriers de laines, que ceux des pays Bas, ne dépendoient d'eux. On lit entr'autres, que le Duc Albert de Baviere, en qualité de Comte de Hollande, & de Zeelande, ayant en 1389. déclaré la guerre aux Anglois sans le consentement des Villes de Dort, & de Ziriczée; les Anglois ayans pris plusieurs vaisseaux de la Rochelle, chargez de vins, appartenans aux Hollandois, ces deux Villes ne les laisserent pas seulement passer,

mais

mais souffrirent qu'ils les vinssent vendre chez eux.

Le Traité entre les Anglois, & les pays-Bas, nommé *l'intercursus magnus*, est fondé sur le même pied, contenant que ce dit Traité n'étoit pas seulement fait entre les deux Souverains, mais pareillement entre les sujets & les Villes de ces deux Etats; de-sorte que ceux qui y auroient contrevenu; seroient punis; & que la paix & l'alliance resteroit en effet, à l'égard de ceux qui n'auroient point consenti à la guerre, & que si quelques vaisseaux alloient pirater avec les commissions du Prince, & quelques Villes y eussent consenti, ces Villes seroient obligées de rembourser les dommages faits par ces Vaisseaux. Ce Traité n'ayant pas été seulement signé du Roi d'Angleterre, & de l'Archiduc Seigneur & Prince de ces pays, mais encore les Bourguemaîtres des Villes de Gand, Bruge, Ipres, Dunquerque, Nieuport, Anvers, Bruge, Dort, Delft, Leyden, Amsterdam, Middelbourg, Ziriczée, Veere, Malines, Bruxelles, & la Briele en 1495. scellé du Sceau de ces Villes, disant l'avoir fait ainsi des deux côtez, pour plus grande seureté du Commerce & bonne amitié; puisque les Magistrats & Conseils des Villes n'étoient point sous le serment des Princes dans ce tems là: ils ont usurpé depuis, par de fausses querelles & prétentions, le pouvoir d'établir la Magistrature: au contraire il étoit permis aux Villes d'entretenir des troupes sans le consentement des Comtes, & les Comtes n'avoient en tems de paix, aucunes troupes, ni

ni Magazins, ni finances; ce qui fut la cause, de même que le different à l'égard des deux Villes engagées de saint Quentin, & Amiens, se détâcherent du Duc de Bourgogne en 1470. pour se remettre sous le Roi de France, leur ancien maître, dont Philippe de Commines parle de cette maniere.

Le Duc Charles de Bourgogne, tenant assembleés des Etats dans ses pays-Bas, représentoit les dommages qu'il avoit souffert, à cause qu'il n'avoit point de troupes sur les frontieres, comme le Roi de France; que s'il y avoit eu seulement cinq cens hommes d'armes ou maîtres, ils auroient pû être assez gardez pour conserver la paix: il leur representoit encare le mal à venir, demandant fortement un payement continuel pour huit cens lanciere, sur quoi les Etats lui accorderent tous les ans deux cens quarante mille livres, outre ce qu'il tiroit de ces Domaines, sans y comprendre la Bourgogne; mais ses sujets trembloient en s'engageant dans une telle charge: car Louis XI. Roi de France fut le premier en Europe; qui entretint des troupes en tems de paix, & ce n'étoit pas sans raison que les Etats avoient tremblé; car le Duc ne se vit pas plûtôt cinq ou six cens lanciers, que son envie d'en avoir davantage pour insulter tous ses voisins, augmenta tellement, qu'il les porta dans peu au payement d'un million de livres par an, entretenant beaucoup de troupes, dont ses sujets eurent beaucoup à souffrir. C'est ici ou finit Commines.

Mais après la mort de ce Duc; l'on retrancha

cha toutes ces troupes pendant la paix, jusqu'en 1547. que ce redoutable Empereur Charles-Quint leva des troupes d'ordonnance; consistans dans quatre mille chevaux & leurs Capitaines, pour se tenir toûjours prêts en cas d'invasion sur les frontieres, mais Philippe II. se méfiant de ces troupes; négligea leur payement: tellement qu'étant tombées tout d'un coup, il essaya d'y entretenir sur pied quelques troupes Espagnolles, à quoi les Etats des pays-Bas s'opposerent, ce qui causa le commencement des troubles, & la guerre dans la suite.

La Hollande n'a pas negligé ses intérêts dans l'union d'Utrecht; car le neuviéme article porte qu'il n'y aura point de pluralité de voix, en cas de guerre ou de paix, ou de contributions; les Membres de Hollande en particulier, se sont reservé la même liberté dans l'assemblée des Etats, comme de raison; car il n'est pas naturel, & même il est contre les loix; de donner à quelqu'un la puissance de nous ôter la vie, sous promesse qu'il employera cette puissance à nôtre avantage; & en cas qu'il y manque, & nous coupe la gorge, nous serons hors d'état de défense, mais tant que nous resterons les maîtres de nôtre propre gouvernement, toutes les alliances que l'on voudra faire contre l'intérêt de la patrie, seront infructueuses.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Où après avoir examiné toutes les raisons, on doit conclurre qu'il n'y a que la paix de salutaire à la Hollande.

COmme il se pourroit trouver des personnes qui voudroient opposer des raisons contre ce que je viens de dire touchant la nécessité de la paix pour nôtre République, & d'éviter la guerre par toutes sortes de moyens; je veux encore faire voir plus à fond, que ce doit être une maxime fondamentale en Hollande.

Nous ne nous devons jamais engager dans une guerre, pour les impôts ou droits généraux, que l'on nous pourroit imposer dans d'autres pays, puisque le remede seroit pour nous pire que le mal. Le meilleur moyen pour prevenir ceçi, seroit de charger la nation autant ici que nous le serions chez elles, car l'on trouve ordinairement que ces gros & trop excessifs droits tombent d'eux-mêmes, puisque celui qui a si fort chargé les marchandises, trouve d'abord une si grande perte dans la diminution du Commerce, qu'il se verra obligé de diminuer les droits, quand il voudra songer à ses propres intérêts.

L'on a mille exemples sur ce sujet; car les Histoires sont pleines des guerres qui ont été causées par de trop grosses impositions de droits, que ceux qui les avoient mis, ont été obligez eux-mêmes d'ôter; comme la République

blique de Venise en 1662. au mois de Septembre, voyant combien leur Commerce de Mer étoit diminué par les gros droits, en ont ôté deux de leur propre mouvement, dont l'un étoit nommé, *il seiper cento*, & l'autre *di ponente da mar.*

Je fais encore réflexion sur une plus grande folie, particulierement que les Marchands Hollandois ou leur Etat, qui est fondé sur le Commerce, voudroit prendre pour une éternelle maxime, de se tenir dans un état non fortifiée; c'est ce qui les oblige très-souvent, crainte d'une guérre plus incommode, de tenir la balance entre les Etats de l'Europe; car après que nous aurions fortifié toutes nos villes & frontieres, nous pourrións dire à un chacun, suivant l'intérêt de nôtre Etat, *Da pa em in diebus nostris*, Seigneur, donnez-nous la paix en nos jours; il vaut mieux une paix pénible qu'une guerre fondée sur une vaine justice: ainsi ceux qui seront dans la néceffité, pourront être affistez par quelqu'autre Etat; & au pis aller nous pourrions, en restant tranquilles, augmenter tellement nos finances & nos forces par mer & par terre, que personne ne nous attaqueroit facilement, où au contraire nous épuisons nos finances, & nous nous affoiblissons tous les jours davantage, dans l'incertitude de vaincre, soit faute de fortifications, ou pour nous avoir attiré une mauvaise guerre.

Tous les bons Medecins tiennent pour maxime,

Una salus sanis nullam potare salutem.

Digitized by Google

& ne conseillent pas de prendre des remedes étans en santé, crainte de maladie à venir; car cela attireroit quelquefois la maladie, & même la mort.

Si la Hollande vouloit employer ses soins pour se mettre en état de défense, elle est si forte, qu'aucune puissance, excepté l'Angleterre, en risquant sa propre perte ne la pourra abattre: tellement que si elle fait la guerre de peur d'avoir la guerre, pour éviter la fumée elle tombera dans le feu. Cette maxime étoit très-bonne au commencement de nos troubles, que la guerre valoit mieux qu'une paix incertaine, puisque nous combattions dans ce tems-là contre nôtre propre Prince, pour le maintien de nos loix & de nôtre liberté, & ayans fait la paix, il seroit toûjours resté Seigneur du pays, après avoir desarmé les Etats, ayant toûjours des troupes sur pied dans ses autres pays, il se seroit fait maître absolu, malgré tous les traitez & promesses qu'il auroit faites, & il auroit puni à son bon plaisir, tous ceux qui lui avoient tenu tête.

Mais puis qu'il a plû à Dieu, que les Etats de Hollande ont conservé toute la puissance, ils la peuvent mieux gouverner à leur gré dans la paix, sans que personne s'en mêle; ils doivent donc changer de maxime à présent, & dire que la paix incertaine vaut mieux que la guerre; car après le gouvernement Monarchique, il n'y a rien de plus nuisible à la Hollande que la guerre.

Quel-

Digitized by Google

Quelqu'un pourroit me demander, puisque la paix est si néceſſaire à la Hollande, si on ne pourroit pas étant en guerre la continuer, juſqu'à ce qu'on eût forcé l'ennemi à une paix ſolide; ſur quoi j'ai à répondre que le monde eſt ſi fort ſujet au changement, particuliérement en Europe; & que le Commerce cauſe toûjours des diſputes avec toutes ſortes de Nations, qu'une Paix certaine eſt une chimere pour la Hollande; & ceux qui les en flattent, font comme les Sirennes, qui tâchent par leur doux chant de faire faire naufrage aux pauvres Hollandois.

Cependant quoi qu'en paix nous ne devions pas moins tâcher, d'avoir de bonnes fortifications ſur les Frontieres de nôtre Province, d'avoir toûjours un bon nombre de Vaiſſeaux de guerre ſur mer, & d'augmenter nos Finances. Et ſi tôt qu'il ſera poſſible de diminuer les impôts, ſur tout de retrancher les Convois; & nous perſuader que ce ſont les uniques moyens pour maintenir cette paix, & la proſperité du pays, autant que les malheureux incidens du monde le voudront permettre, & nous appuyans ſur cette maxime; nous devons attendre juſqu'à ce qu'on nous attaque directement; en effet puiſque ceux qui nous feroient la guerre mal à propos, auroient le tems par nos bons préparatifs & défenſes, de conſidérer que l'on tire plus d'avantage de nous, par la paix, & par un bon commerce, que dans ſon interruption par la

Digitized by Google

guerre, surquoi s'ensuivroit bien-tôt la paix; *beati pacifici.*

Mais comme ceci paroît contredire aux régles des habiles politiques, que gueres défensives sont guerres consomptives: il faut savoir qu'on doit se servir de cette maxime avec distiction, puisque ces dernieres régles ne sont véritables qu'à l'égard des Monarques, qui ne demandent point de fortifications; mais dans des Républiques bien fortifiées, & qui subsistent du commerce, toutes les guerres offensives sont dommageables.

Le meilleur pour elles, est de se régler sur l'exemple des chats. Ces animaux ne se mêlent jamais qu'avec ceux de leur sorte, restans tranquillement chez eux, ou s'amusent avec d'autres chats, ne prenans à cœur que leur propre défense; cherchent leur nourriture avec aplication, & soignent leurs petits, n'attaquans jamais personne. Si une chate est attaquée, elle se sauve dans quelque trou ou retraite pour se cacher, jusqu'à ce que l'orage soit passé; & si on la serre de si près qu'elle ne puisse plus échaper, elle défend sa vie des griffes & des dents, plus furieuse qu'un lion; employant toutes ses forces, sans rien négliger, jusqu'à la derniere extrémité; aussi les chats goûtent-ils plus de repos, vivent plus long-tems, & sont en plus grand nombre que les animaux devorans, les tigres, les lions, les loups & les ours ou les renards trompeurs, qui perissent souvent par leur grande force, ou sont pris dans les filets qu'ils avoient tendus aux autres.

Un

Un chat ressemble à un lion, mais reste toûjours un chat; voilà comme nous sommes Marchands Hollandois, qui ne pouvons être changez en guerriers; mais parce que le chat de Hollande à une grosse tête, des yeux enflâmez, une barbe rude, des dents aiguës, de fortes griffes, une longue queuë & beaucoup de poil; les Stathouders, & Capitaines Généraux, & quelques Régens trouvans leur compte & leur profit dans la guerre, se sont de tems en tems servi de ses griffes, contre le Lion Espagnol, de la maniere qu'ils l'ont voulu changer en Lion; & le lui ont si bien fait accroire, qu'ils l'ont agacé & animé pendant cinquante années, sur d'autres bêtes, & l'ont fait combattre contre eux; mais cette triste expérience, & l'affoiblissement de toutes nos forces intérieures; & particulierement la mort du dernier Stathouder * suivi par la grace de Dieu d'un libre gouvernement, devroit désiller les yeux de ces grossiers Hollandois, & leur faire voir qu'ils n'ont pas fait l'ouvrage d'un lion, mais d'un âne, puisqu'ils n'ont que porté la charge comme un âne; vû que les biens acquis par un sanglant travail ne les ont pû nourrir, mais les ont accablez, & n'ont servi que pour augmenter les forces de nos Capitaines, Généraux & Stathouders, de maniere qu'ils donnoient continuellement de la crainte à leurs Maîtres, les Etats des Provinces & particuliremet aux Etats de Hollande. Leurs biens ont encore servi à faire subsister à leur aise quelques mauvais Alliez, & quelques Régens, qui ont

* *Guillaume second fils du Prince Frederik Henri.*

sû faire tomber les plus gros emplois de la guerre à leurs enfans & à leurs plus proches parens ; & ont toûjours conseillé à la Hollande de faire la guerre pour leur propre intérêt.

Le meilleur est pour nous de fortifier nos Villes au plûtôt, & de ne nous mêler après cela de personne, que de nos plus proches & anciens Alliez des autres Provinces-Unies des pays-Bas, & de laisser rouler le reste du monde sens dessus dessous ; suivant l'ancien proverbe ; N'éteignez point le feu, qu'il ne vous brûle point. Nous ne devons jamais nous ingerer sans nécessité dans les querelles des Souverains, par nos Ambassadeurs ou autre arbitrage, parce que cela engage insensiblement dans les frais de la guerre, où l'on obtient quelquefois la recompense de ceux qui séparent des gens qui se battent, c'est-à-dire, l'inimitié de tous les deux partis ; outre que les dépenses des fréquentes Ambassades épuisent les Finances ; & si malgré nôtre prudence & nôtre bonne conduite pour éviter les querelles, on vient à nous insulter sans raison, il nous sera glorieux de nous défendre vigoureusement, comme un chat resserré, en défendant une juste cause, employant toutes les forces que nous aurons mises en reserve ; & faire ressentir que la Hollande est un chat à n'être pas attaqué sans mitaines, pour donner le tems à quelque Puissance voisine, jalouse d'une si considerable conquête, de nous aider à arrêter un si injuste agresseur.

Je sai que cette loüable maxime ne sera pas approuvée par la plûpart de nos Alliez, ni par

la

la noblesse oisive, & les gens de guerre, ni par le commun peuple grossier, d'autant que nous ne nous reposerions que sur nos fortifications, & ne serions que sur la défensive; que la République perdroit tout son lustre & sa réputation par là: sur quoi je dirai que tout ce qui brille n'est pas or, & que l'argent moisi est plus estimé chez les sages que le cuivre luisant; que qui en a le profit, en a l'honneur; & il fait toûjours mauvais perir sous quelque beau prétexte que ce soit; car il est certain que tout ce qui détruit les forces de la Hollande, sous quelque glorieux prétexte que ce soit, lui servira d'une honte éternelle. Dieu veuille que les présens Régens le comprennent ainsi, pendant que le vaisseau est encore en état d'être radoubé.

CHAPITRE IV.

Il est examiné si l'on doit chercher la conservation de la Republique, par des Traitez d'Alliance.

COmme il paroît que tous les Traitez de paix portent une promesse mutuelle de ne se porter aucune dommage, & de permettre le commerce des deux côtez; & que par conséquent ils sont très-nécessaires à la Hollande, & même qu'ils soient mêlez de traitez d'alliance avec ses voisins, qui nous ont néanmoins toûjours été dommageables, & on le trouvera toûjours de même, voilà pourquoi je me trouve obligé de dire mes pensées sur ce sujet, & de faire cette distinction.

Digitized by Google

Qu'un traité de paix consiste dans une promesse mutuelle à ne se point porter de dommage l'un à l'autre, à quoi la nature même nous oblige; mais une alliance engage quelquefois à faire des choses, qu'on ne feroit point sans cela.

Toute la difficulté qu'il y a, lors que les Puissances Souveraines s'engagent dans une alliances réciproque, est que le plus puissant, en recueille ordinrirement le fruit, comme le Poëte Ovide l'a fort bien expliqué, disant:

Pax licet interdum est, pacis fiducia nunquam.

Quoi qu'il y ait une paix, le plus foible doit toûjours veiller; tellement que si les Souverains ne peuvent jamais faire de paix, sur laquelle les parties les plus foibles se puissent fier, & que malgré cela ils fortifient châcun leur frontiéres, s'informans continuellement par des espions, de toutes leurs démarches, tous les traitez doivent être tenus pour suspects chez toutes les Puissances Souveraines, qui recherchent plus leur avantage dans la guerre que dans la paix, qui ne sert que pour leur faire prendre haleine, & pour attendre l'occasion de pouvoir surprendre plus favorablement son voisin; & tant que cette occasion ne se présentera pas, ils observeront la paix par intérêt & raisons politiques, & non point à cause qu'ils s'y sont engagez par promesses & par sermens qu'ils peuvent rompre, sans crainte que personne les en punisse, ni les oblige au contraire.

Car il est certain que le monde en général ne cher-

Digitized by Google

cherche qu'à s'enrichir & s'agrandir, & qu'il n'y a point de loix ni de fermens, qui soient préferez à cet intérêt, & ces inclinations régnent encore davantage dans les grands Seigneurs que dans les autres, puisqu'ils n'ont eu, dès leur jeunesse, que la grandeur & l'ambition pour principes, n'étans pas élevez dans aucun soûmission ni crainte pour les Juges & la Justice; au lieu que les Régens des Républiques ont été de simples Bourgeois, qui ayans toûjours fréquenté leurs semblables, connoissent le fort & le foible de tout; & conservant dans leur élevation, les restes d'une crainte & d'une vénération pour les loix & les Juges, qu'on leur a inspirée dans une premiére jeunesse.

Il y a encore plus de difficulté dans les alliances qui engagent à une assistance de troupes ou d'argent, ou autres choses, puisqu'il est très-incertain si elle sera observée.

Il est très étonnant qu'il y ait des Puissances qui croyent ne pouvoir obliger un rédoutable Souverain à la reconnoissance des services rendus sans qu'ils lui fassent auparavant quelques promesses où il trouve de nouveau son profit, & qu'ils s'apauvrissent par des dons & des liberalitez, pour le rendre encore plus redoutable & plus riche: car l'on doit croire que les Rois se jugent au dessus de se croire redevables à qui que ce soit.

Comme c'est une detestable Religion que celle qui apprend aux hommes de faire des sacrifices au diable, de peur qu'ils n'en soient endommagez, l'on peut dire qu'il n'y a qu'un

Digitized by Google

dernier desespoir, qui puisse porter un Etat à faire connoître sa foiblesse à un rédoutable voisin, & à le fortifier par de l'argent, pour racheter le mal qu'il nous pourroit faire; qu'on devroit plûtôt employer à se défendre courageusement par les armes.

Mais comme il y a des Rois qui ne suivent que leurs plaisirs, & laissent gouverner leurs Etats par des favoris, dont le naturel, à cause de l'incertitude de la continuation de la faveur, est porté à tâcher de s'enrichir pendant qu'elle dure; l'on peut quelquefois, par des présens secrets parer de grands coups, mais on ne se doit servir de cette ressource que dans la derniére extrêmité; car ces favoris, par leur avidité, voyans que la crainte leur auroit attiré ces présens, après les avoir reçûs pourroient susciter d'autres mauvaises affaires, pour s'en attirer de nouveaux, & l'on en seroit toûjours la dupe, à moins qu'on ne se mit en état de défense, afin d'obtenir la paix par ce dernier moyen.

Les alliances en général, entre tous les Princes & les Etats, se font dans les vûës & par une défiance mutuelle contre un trop puissant voisin, & par un desir réciproque de se défendre contre cette rédoutable Puissance.

Secondement, pour pouvor, par l'assistance de cette alliance, augmenter en forces; ou troisiémement, par une vaine gloire, pour se rendre plus rédoutables.

Enfin il n'est pas si nécessaire de savoir dans quelles vûës les alliances se traitent, qu'il est besoin de savoir si les Alliez ont également besoin.

besoin les uns des autres, & s'ils s'entre-rédoutent également, & s'ils prennent un égal intérêt dans le sujet pour lequel ils se sont alliez; car la perte sépare l'amitié.

Cela n'étant pas, l'alliance se fait uniquement en faveur du plus fort, & au désavantage du plus foible; de sorte que s'il n'a pû se tenir contre un plus fort, sans traiter d'alliance avec lui, il en sera encore renversé plus facilement par l'alliance, s'il aide, en vertu de cette alliance, à faire la guerre à un plus puissant voisin; car il vaut mieux avoir plusieurs rédoutables voisins, qu'un seul. La fable nous apprend, que comme un ours peut-être pris par un grand chasseur, mais que sa peau ne peut être partagée entre plusieurs, cela fait qu'il n'est jamais pris.

D'où il s'ensuit, que les Etats & les Puissances ne doivent jamais traiter des alliances avec de plus forts qu'eux, mais seulement avec de moindres, afin de pouvoir accorder que les plus foibles s'aquittent les premiers de leurs promesses, & de rester les maîtres de pouvoir expliquer les articles qui sont à nôtre charge, d'une maniére qui nous soit la plus avantageuse, & de ne pas faire davantage qu'on voudra, suivant le proverbe Italien : *Al pigliar pronto, al pagar tardo, perche puo nascer inconveniente, che non si paghi niente.* Sois prompt à recevoir, & tardif à donner; car il peut naître des occasions que l'on reste en possession pour toûjours; il fait bon être maître, car on devient valet quand on veut.

Et s'il arrivoit qu'on ne pût éviter de faire

une alliance avec une plus grande Puiſſance, il faudroit toûjours accorder, qu'il ſatisfît le premier à ſes promeſſes ; car ſi l'alliance eſt fondée ſur un intérêt commun, le plus fort ne riſque rien, n'ayant pas à craindre que les moins puiſſans le trompent, puiſqu'il ſeroit toûjours en état de s'en pouvoir vanger.

CHAPITRE V.

Réfléxions particuliéres, ſur les alliances à l'égard de la Hollande avec de moindres Puiſſances.

PRemiérement, toutes les alliances fondées ſur la gloire ou ſur les conquêtes, ſont dommageables à la Hollande.

Il n'y a qu'une alliance fondée ſur une crainte particuliére, & ſur une défenſe contre une trop grande puiſſance, qui nous puiſſe être avantageuſe, puis qu'elle fait durer plus long-tems la paix, ou occupe quelquefois la racine d'une guerre qui commence à s'allumer.

Il eſt certain que toutes les Républiques fondées ſur le commerce, ont le même intérêt avec la Hollande pour conſerver la paix ; mais elles ont en même tems de la jalouſie de nôtre commerce, qu'elles voudroient attirer chez elles, tâchans de nous traverſer dans tous nos deſſeins, pour parvenir à leur but. Elles ſont d'ailleurs de ſi peu d'importance pour

Digitized by Google

pour pouvoir secourir la Hollande contre une plus grande Puissance, qu'il seroit fort inutile de faire quelque alliance avec elles pour une commune défense. Pour ce qui regarde la défense par terre, même à l'égard des Provinces-Unies, nous avons éprouvé l'inutilité de l'Union d'Utrecht, pour la défense commune, & comment les articles ont été mis en usage du tems des Stathouders, tellement que tout est tombé sur le dos des Hollandois.

De même, si nous traitions des alliances avec les autres Républiques d'Allemagne, ce seroit une charge à la Hollande. Comme elles sont moins puissantes que nous, elles pourroient plûtôt être attaquées; ainsi nous nous trouverions engagez dans la guerre.

A l'égard des Républiques Italiennes, il est certain qu'elles ne pourroient, ni même ne voudroient nous donner aucune assistance par terre, comme nous l'avons éprouvé dans l'alliance que nous avons euë avec les Venitiens. Elles nous assisteront encore moins par mer, hors de la Mediterranée, puis qu'elles n'y sont point intéressées. Pour la République Anseatique, il est constant qu'elle est trop foible, pour jamais s'engager dans une guerre à cause de nous; outre cela, elle n'aime que de nous voir embarrassez sur mer, afin d'avancer leur commerce; en sorte que nous ne devons jamais traiter d'alliance avec ces Républiques que par amitié, & compter toûjours, que nous ne pouvons être aidez d'aucune République du monde: car à la verité ces amis Répu-

Républicains font bons, mais malheur à ceux qui ont befoin de leur fecours; & double malheur pour nous, fi nous avions éternellement befoin du fecours de nos voifins.

A l'égard des alliances avec quelques Monarques, elles font toûjours dangereufes. Les Princes & les Courtifans haïffent naturellement les Républiques, parce qu'elles font toûjours oppofées aux Régens Monarchiques. Voilà pourquoi l'on doit traiter avec éux avec une plus grande circonfpection qu'avec les Républiques. Mais comme nous pourrions nous trouver dans des fituations où nous aurions befoin de telles alliances pour peu de tems, j'en parlerai avec diftinction. L'Empereur, & le Roi de Pologne, ne nous font nullement confidérables; & la Couronne de Dannemark eft fi foible, & jufques à préfent fi peu en état de faire la guerre, que nous ne devons ni la craindre, ni efpérer en fon fecours. La Suede & le Brandebourg font encore fi foibles, qu'ils ne nous pourroient donner du fecours, qu'en leur donnant auparavant de groffes fommes d'argent: ainfi toutes ces alliances font fragiles, nous l'avons éprouvé il n'y a guére à l'égard du Brandebourg; & la France l'a éprouvé à l'égard de la Suede.

Puis qu'après avoir reçû de l'argent, ils l'ont employé à leur bon plaifir, fans s'embaraffer de fatisfaire à l'alliance; outre qu'ils font tous deux fi peu puiffans, qu'en cas qu'ils devinffent nos ennemis, nous leur pourrions faire traîner la guerre, & les miner, jufques à ce

que

Digitized by Google

que nous les euſſions vaincus, outre que nous leur ferions la loi ſur la mer.

C'eſt ce qui leur feroit voir, que ne pouvans rien conquerir ſur nous, leur commerce ſe ruineroit en attendant, & que la guerre étant ruineuſe des deux côtez, la paix & l'amitié avec nous eſt le parti le plus ſalutaire qu'ils puiſſent prendre: mais en tout cas, ayans fait quelques alliances avec des Monarques moins puiſſans que nous, dont les articles pourroient par la ſuite du tems être contraires à nos intérêts, & capables de détruire l'Etat & la patrie, l'on pourroit facilement donner des raiſons à ces foibles Alliez pour ne point exécuter nos promeſſes, & pour ne pas ruiner par là nos ſujets.

Comme en effet dans les alliances des Monarques l'on devroit faire toutes les alliances avec ces conditions tacites de les effectuer, autant que l'intérêt du pays le permettra; & ſi quelque Régent vouloit conſentir à l'entretien d'une alliance qui ſeroit à la ruine de la patrie, on le devroit conſidérer comme un homme incapable de gouverner, & privé de bon ſens.

CHAPITRE VI.

Sur les Alliances avec les plus puiſſans Potentats, & premierement avec la France.

POur ce qui regarde les trois Puiſſances les plus redoutables, qui ſont la France, l'Eſ-

l'Espagne, & l'Angleterre, puisque chacune d'elles peut s'armer par ses propres forces, & qu'elles n'ignorent pas de combien d'importance nous est la paix, ils ne nous craignent pas, mais nous les devons craindre, & par conséquent il est très nécessaire que nous nous comportions prudemment à leur égard en matiere d'alliance; & pour y mieux réüssir, l'on doit considérer auparavant, chacun en particulier, quel bien & quel mal ces Royaumes peuvent donner & recevoir de la Hollande, & le bien & le mal qui nous en peut avenir.

A l'égard de la France, l'on sait qu'elle ne subsistoit autrefois que par l'Agriculture, & par conséquent on ne lui pouvoit nuire par la guerre de mer: mais depuis le Régne de Henri IV. & dans la suite, on a mis de si gros droits sur les entrées de toutes les Manufactures étrangeres, & les Manufactures de soye, laines, toiles, & toute sorte d'autres métiers y sont tellement augmentez, que les François livrent à présent plus d'étoffes & d'ouvrages, que les étrangers n'en sauroient consommer: tellement que la guerre contre nous leur est plus dommageable, & ne l'est pas tant pour nous qu'autrefois.

Puisque ce point est de la derniére importance, & que tout le monde ne sera pas de cette opinion, je me trouve obligé d'ajoûter ici une liste des Manufactures qui sortent de ce Royaume pour l'Angleterre, & la plus grande partie pour la Hollande, suivant la représentation qui en a été faite au Roi de Fran-

ce

ee par le corps des Marchands de Paris, lors qu'on eut augmenté considérablement les entrées des Manufactures & marchandises étrangeres en France, dans la crainte qu'un même droit pourroit être mis pareillement en Hollande & en Angleterre sur les marchandises venans de France, suivant l'avis que l'Ambassadeur de Hollande Monsieur Boreel, en a donné en 1658. aux Etats Généraux des Provinces-Unies.

1. Une grande quantité des velours & pluches, satins, étoffes d'or & d'argent, tafetas, & autres étoffes de soye, qui se fabriquent à Tours & à Lyon, qui montent à plus de six millions.

2. En rubans, galons de soye, dentelles de soye, boutons, houpes, qui se fabriquent à Paris & à Roüen, & aux environs, pour la valeur de deux millions.

3. Des chapeaux de castor, de Vigognes de laine & de poil, qui se font à Paris & à Roüen, pour la valeur de quinze cens mille livres.

4. Des plumets, ceinturons, éventails, masques, coëffures pour les Dames, des miroirs, des bordures dorées, montres, & autres merceries, pour plus de deux millions.

5. Des gands qui se font à Paris, Clermont, Vendôme, & Roüen, pour plus de quinze cens mille livres.

6. Des laines filées, qui se filent par toute la Picardie, pour cinq cens mille livres.

7. Du papier de toutes les sortes, qui se fait en Poitou, Limosin, Auvergne, Champagne,

Digitized by Google

pagne, & Normandie, pour plus de deux millions.

8. Des éguilles, épingles, qui se font à Paris & en Normandie, & des peignes d'yvoire, de corne, de buis, pour la valeur de cinq cens mille livres.

9. En clincaillerie, ou ouvrages de Nuremberg, qui se font en Auvergne, pour plus de six cens mille livres.

10. De grosses toiles pour faire des voiles, qui se font en Bretagne, & en Normandie, pour plus de cinq millions.

11. Des ameublemens, des lits, matelats, tapisseries, courte-pointes, crépines, franges, molets de soye, pour plus de cinq millions.

12. En vins de Gascogne, Nantois, Xaintonge, & autres places, pour la valeur de neuf millions.

13. En eau de vie, vinaigre, cidre, pour plus de deux millions.

14 Saffran, pastel, savon, miel, amandes, olives, marons, capres, prunes, brignolles, pour plus de deux millions

15. En sel tous les ans plus de cinq à six cens vaisseaux, que l'on va prendre à la Rochelle, Maran, Broüage, & les Isles d'Oleron & de Ré.

Et si l'on ajoûte encore à ceci, la Compagnie Françoise de baleine, moruë, & de harang, les rafineries de sucre, & toutes les épiceries & marchandises des Indes, y ayant une défense à tous ceux qui ne sont point de cette Compagnie, de porter aucunes de ces marchandises en France.

Il

Il eſt donc facile de concevoir que la France ayant la guerre contre nous, ſes habitans ſouffriroient incomparablement plus que nous dans leur commerce ; car il eſt conſtant que les François profitent tous les ans ſur les Hollandois, de plus de trente millions d'argent comptant, outre les marchandiſes qu'ils envoyent en France.

En ſecond lieu, il eſt ſûr que les François ont très-peu de vaiſſeaux à eux, & peu de Matelots ; tellement que la plus grande partie de leur commerce ſe fait, excepté quelque peu de vaiſſeaux Anglois, par les vaiſſeaux Hollandois, & par la Hollande : & bien plus, quand ils veulent tranſporter des marchandiſes en France même, d'un Port de mer à un autre, ils ſe ſervent ordinairement de bâtimens Hollandois.

En troiſiéme lieu, les Hollandois conſomment & débitent preſque tous les vins & les ſels qui ſortent de France, & qu'ils pourroient fort bien prendre le ſel dans d'autres Pays, comme en Portugal, en Eſpagne, & à Punto del Rey ; & il eſt certain que nous pourrions mieux nous paſſer des vins de France, que la Nobleſſe & le Clergé, à qui la plûpart des vignes appartiennent, ne pourroient ſe paſſer de nôtre argent ; & ayant la paix avec l'Allemagne, nous pourrions établir nôtre commerce avec les vins du Rhin, quoi qu'il ne fût pas ſi profitable à la Hollande que le commerce des vins de France par mer.

En quatriéme lieu, il eſt certain que la France conſommoit autrefois une grande quan-

Digitized by Google

quantité de draps de Hollande, de toiles, de de serges, de harangs, morues, & d'autres marchandises, que nos vaisseaux y apportoient; ce qui est beaucoup diminué à présent, par les trop grosses entrées, ou pour mieux dire, entiérement détruit.

En cinquiéme lieu, que la Province de Hollande ne peut être attaquée par terre, * toutes les Villes se défendans par les eaux; ni par mer, faute de puissance navale, à cause de nos côtes perilleuses. Le plus grand mal qu'il nous pourroient faire, ce seroit de saisir ce qui nous seroit dû en France, nos vaisseaux qui se trouveroient dans leurs Ports, & nos marchandises, & avec de petites pirateries sur mer, que nous pourrions empêcher pour la plus grande partie, en tenant des convoyeurs vers les Caps, & le Heissant; & si nous envoyions des croiseurs chercher les Pirates vers la Garonne & la Loire, pour nettoyer la mer du Nort. Le plus grand tort qu'ils nous pourroient faire, ce seroit dans la Mediterranée, où nous ne pourrions, à cause de l'éloignement, qu'avec des dépenses considérables mesurer nos forces maritimes avec les leurs, & les détruire; mais nôtre bon réglément sur les équipages, suivant que les vaisseaux doivent être pourvûs d'hommes, nous garantiroit encore d'une grande partie de ces pirateries.

En

* *Savoir la Province de Hollande en elle-même; car l'Auteur ne parle point des autres six Provinces, que comme des Alliez.*

Digitized by Google

En sixiéme lieu, on ne peut disconvenir que les Hollandois, par leurs forces maritimes ne pûssent piller, brûler & saccager leurs côtes, depus la mer du Nort jusqu'à l'Italie, à moins qu'ils ne l'empêchassent par des armées de terre, puisqu'il y a en France, du côté de la mer, un grand nombre de Villes & de Bourgs non fortifiées, & qu'ils n'ont pas assez de vaisseaux de guerre pour tenir la mer contre nous, & qu'outre cela nous ruinerions leur commerce dans les Indes Orientales & Occidentales, de même que leur commerce par toute l'Europe, qui est à présent assez considérable; comme je l'ai prouvé ci-devant. Avec cela les finances sont si mal ménagées dans les Monarchies, en tems de guerre, comme je dirai dans la suite dans l'article d'Angleterre, qu'on aura raison de croire que nous pourrons profiter à la France, & la porter même à faire la paix avec nous.

Il est donc facile de concevoir par toutes ces raisons, que le Roi de France ne doit pas nous faire la guerre, de crainte d'être endommagé par nous, ni dans la vûë de faire quelques gains ou conquêtes sur nous; mais au contraire la guerre contre nous feroit d'abord cesser & arrêteroit la plus grande partie du commerce en France.

Et si l'on considére que l'Espagne & l'Angleterre étoient autrefois plus rédoutables à la France, à plus forte raison ne devons-nous pas nous effrayer par les menaces de la France, pour traiter avec elle une alliance qui nous feroit dommageable, & bien moins devons-

nous,

Digitized by Google

nous, pour plaire à la France, nous laisser entraîner dans quelque guerre, par où l'Espagne & l'Angleterre deviendroient encore moins redoutables à la France.

CHAPITRE VII.

Sur les Alliances avec l'Espagne.

TOuchant l'Espagne, il est très-remarquable que tout le bien de ce Royaume dépend de son commerce dans les Indes Occidentales, & qu'il ne produit que des laines, des fruits, & du fer, & qu'ils usent une si grande quantité des marchandises de Hollande, que toutes celles de l'Espagne & des Indes ne sont point capables d'en faire le retour.

De-sorte que les Marchands Hollandois, qui portent de l'argent presque dans tous les coins du monde pour acheter des marchandises, ne tirent que de ce seul pays dans l'Europe, leur or & leur argent, qu'il reçoivent en payement de leurs marchandises, & qu'ils rapportent chez eux avec mille perils, sans gain sur des marchandises de retour.

Secondement, l'Espagne à perdu toutes ses forces maritimes par nos guerres; & après la paix nous avons mené toutes les Marchandises des Orientaux & des Anglois, pour ce qui regarde ce commerce; & tous les havres d'Espagne ne sont pratiquez que par les vaisseaux Hollandois; & ils ont si peu de Matelots, & de

de Bâtimens, qu'ils ont loüé ouvertement nos vaisseaux pour aller dans les Indes, dont ils étoient autrefois si jaloux, ne permettant pas qu'aucun étranger y allât.

Troisiémement, il est certain que les Indes Occidentales, comme étans l'estmac de l'Espagne, doivent être jointes à leur chef, par la force de la navigation, & que le Royaume de Naples, & les Pays-Bas, sont comme les bras, qui ne pouvent employer leur force pour rien donner ni recevoir de cette tête Espagnole, que par le moyen des vaisseaux; à quoi nous leur sommes d'un grand secours en tems de paix, & en quoi la guerre avec nous les peut incommoder.

Quatriémement, il faut considerer que la Hollande, par sa puissance Navale, peut extrêmement incommoder, ou être utile à tout ce corps dispersé, & peut les obliger à entretenir un grand nombre de troupes dans leurs garnisons.

Il est encore sûr que le Roi d'Espagne redoutant ce puissant Roi de France, est obligé d'entretenir une infinité de troupes dans ces grandes Villes des Pays-Bas, où de courir le risque de les perdre.

Il est encore vrai, par les prétentions que le Roi d'Espagne a euë sur la Hollande, qu'il y a encore beaucoup de partisans parmi les Catholiques Romains, quoi que depuis la paix, la renonciation à toutes ses prétentions, & la suite de tant d'années, a beaucoup rompu ces brigues, & nous a entierement affermis dans nôtre libre gouvernement.

Digitized by Google

Il eſt vrai auſſi, que le Roi d'Eſpagne joint la Hollande par le Brabant, & qu'il peut beaucoup interrompre nôtre commerce & nôtre pêche par les havres de Flandres.

Et l'intérêt de nôtre libre gouvernement ne permet pas même en tems de guerre, de prendre davantage de Villes dans les pays-Bas.

Toutes les frontieres des Provinces-Unies ſont ſi bien fortifiées, qu'elles ne pourroient être priſes qu'avec de groſſes armées, leſquelles ſeroient des conquêtes très-cheres à l'Eſpagne, pourvû qu'elles fuſſent bien deffenduës. Outre cela, l'Eſpagne auroit à craindre que nous ne ſuſciaſſions la France pour empêcher ſon agrandiſſement, ſuivant l'intérêt de ce Royaume, par une guerre ſur les frontieres des pays-Bas; ce qui ſeroit un cas fort dangereux pour l'Eſpagne.

L'on peut donc conclure par tous ces raiſonnemens, que l'Eſpagne tire de grands avantages de la Hollande, dans la paix, & que la guerre ſeroit très-dommageable à tous les deux, quoiqu'il y ait plus d'apparence, que l'Eſpagne pourroit faire des conquêtes ſur nous, par terre, que nous n'en pourrions faire ſur elle, à moins que nous ne comptions le pillage que nous pourrions faire dans quelques-unes de ſes Villes en Eſpagne, & le riſque où elle ſeroit de perdre ſes Gallions ſur mer. Nôtre libre gouvernement, qui eſt fondé ſur le commerce, ne doit jamais entreprendre de guerres offenſives, & ne doit faire qu'une guerre défenſive dans le dernier beſoin.

D'où il s'enſuit que nous ne devons jamais traiter

traiter d'alliance avec l'Espagne contre l'intérêt de cet Etat, & que nous devons bien moins, pour l'intérêt de l'Espagne, nous laisser entraîner dans une guerre avec quelque voisin qui lui est redoutable, puisque le plus grand repos de cet Etat consiste en ce que la France soit redoutable à l'Espagne, & que l'Angleterre nous soit affectionnée.

CHAPITRE VIII.

Sur les Alliances avec l'Angleterre.

IL faut savoir que l'Angleterre ne subsistoit autrefois que de l'Agriculture, étant tellement dépourvûë de toute puissance Navale, que les Villes Anseatiques étant entrées en guerre avec l'Angleterre, elles obligerent le Roi Edoüard en 1470. à faire une paix très-avantageuse pour elles; & pendant le tems que l'Angleterre ne produisoit que quelques mineraux, & beaucoup de laines, que les Anglois portoient la plûpart par des vaisseaux étrangers à Calais, & les vendoient uniquement à des Drapiers des pays Bas; cela leur rendoit la guerre contre les Flamands très dommageable; le Roi perdoit à Calais, pour la Maltote des laines, tous les ans plus de cinquante mille écus; aussi on ne lit pas dans aucune histoire, que l'Angleterre ait éclaté dans quelque guerre de conséquence contre les pays-Bas; & si les Souverains de ces deux pays ont eu des

guerres & des conteſtations enſemble, les Villes intéreſſées dans le commerce & les Manufactures, s'en ſont exemptées; tellement que toutes les guerres de ce Royaume n'ont éclaté que contre la France, l'Ecoſſe, le Pays de Galles, & l'Irlande, & quelquefois contre l'Eſpagne.

Mais après qu'on a introduit la methode tirannique d'établir des halles & des controlles pour les Manufactures, par les révolutions cauſées à ce ſujet, jointes à nos guerres inteſtines, les Manufactures des Draps ſe ſont retirées dans les villages, & de là en Angleterre; & par les cruautez Albaniques il s'y eſt joint le commerce des ſerges; tellement que les Anglois, en débitant leurs Manufactures par toute l'Europe, ſont devenus ſi puiſſants ſur mer, qu'ils ſe ſont rendus indépendans des Pays-Bas; à quoi s'eſt encore joint la découverte de la Terre-Neuve, Pays ſi abondant en poiſſon, dont ceux de Briſtol ont profité particuliérement de cette nouvelle occaſion, ſurchargeans leurs Vaiſſeaux de plomb & d'étain d'Angleterre, & autres marchandiſes, afin qu'après avoir pêché leur moruë, ils puſſent aller en Eſpagne & par toute la Mediterranée, pour les debiter avec leurs poiſſons, & de rapporter d'autres marchandiſes en retour.

Il s'eſt encore joint à ceci la grande perſecution contre les Puritains en Angleterre; c'eſt ce qui a cauſé l'établiſſement d'un nombre de Colonies dans les Indes Occidentales; ce qui leur procure à préſent l'occaſion d'un grand Com-

Commerce par mer dans les Indes avec ces Colonies.

En forte que l'Angleterre étant à présent jointe avec l'Ecosse & l'Irlande sous un même Roi, n'a plus besoin d'entretenir aucunes garnisons, ni de craindre aucunes puissances étrangeres étant située au milieu de l'Europe avec des côtes favorables & profondes, remplies de bons havres, joint à une mer fort étroite, & que tous les Vaisseaux allans & venans vers l'Occident sont obligez pendant le beau tems, de passer par les côtes d'Angleterre, pour éviter les côtes perilleuses de la France, & en cas de tempêtes, de se sauver dans leurs bayes, même au risque de tout perdre. Il est donc facile de voir que ce Roi a à présent de grandes forces maritimes, & est indépendant de tous ses voisins à l'égard du Commerce, & est fort redouté de ceux qui ont quelque intérêt à la Navigation de cette mer étroite.

Car suivant le proverbe, *Imperator maris, terræ dominus*; & principalement un Roi d'Angleterre, puisqu'il peut par de puissantes Flottes, & par des pirateries particuliéres, attaquer tous les Vaisseaux qui passeront sur ses côtes: de plus, que le vent d'Est regne la plûpart du tems vers ces côtes, ce qui donne une grande facilité aux Anglois pour sortir de leurs havres & de leurs bayes, pour interrompre toûjours nôtre Navigation; & si le Commerce des Indes Orientales & Occidentales nous étoit empêché, ce seroit une ruine assurée pour toute la Hollande.

Digitized by Google

Le Roi Henri VIII. connoissoit si bien ses forces, qu'il osa porter pour dévise: *Cui adhæreo præest*: Celui que j'assisterai, sera le maître: & dans cette vûë, il faisoit la guerre comme bon lui sembloit, tantôt contre la France, tantôt contre l'Espagne, qui étoit dans ce tems-là fortifiée de l'Empire d'Allemagne & de ces Pays-Bas, faisant toûjours la paix à son bon plaisir avec François I. & Charles-Quint, qu'il osa choquer si ouvertement en répudiant sa tante.

De maniére que l'Angleterre, dont la navigation & les Manufactures sont encore augmentées, a augmenté considérablement ses forces en unissant l'Ecosse à son Royaume, & seroit en toute maniére redoutable à toute l'Europe, si ce Roi pouvoit par lui-même se servir de toutes ses forces contre ses voisins, sans en être empêché par son Parlement.

Il est aussi vrai d'un autre côté, que l'Angleterre tire de grands avantages des Hollandois en tems de paix, par le passage de leurs vaisseaux & leur retraite dans ses havres, & que nous usons trois fois plus des marchandises des Anglois, qu'ils n'en usent des nôtres, & dont nous pourrions fort bien nous passer, puisque les Manufactures de Hollande, & des autres pays, sont défenduës en Angleterre, & qu'on ne peut transporter ni porter par des vaisseaux étrangers aucunes marchandises que celles qui sont originaires d'Angleterre ; ce qui arrête assez nôtre navigation & nôtre commerce dans ce Pays-là.

Se-

Digitized by Google

Secondement, que leurs rivieres sont fort petites, & éloignées les unes des autres; tellement que tout leur Commerce & transport des marchandises se devant faire par la pleine mer, les Anglois peuvent beaucoup souffrir par nos pirateries.

Troisiémement, le Commerce des Anglois par mer étant si étendu, peut-être extrémement endommagé par nôtre puissance Navale, qui augmente tous les jours même jusqu'à la Mediterranée & dans les Indes.

Quatriémement, les Anglois ne peuvent faire aucunes conquêtes sur nous, à cause de nos côtes difficiles & non profondes, à moins que des contestations intestines ne leur en donnassent l'occasion, & nous n'en pouvons faire sur eux par d'autres raisons. Outre cela, que les Rois aspirent toûjours à faire des conquêtes, & que les sages Républiques, dont toute la felicité consiste dans la paix, ne s'y attachent jamais que pour établir des Colonies.

Cinquiémement, il s'ensuit que les Anglois ne nous peuvent faire la guerre que par mer, qui se doit toûjours faire avec de l'argent comptant, à cause que ces troupes ne peuvent subsister par le pillage ni par les contributions, ni par les quartiers d'hiver dans les pays ennemis, & que le Roi d'Angleterre ne peut se servir de ses domaines pour cet effet, qui ne peuvent pas seulement suffire pour l'entretien de sa Cour, de sorte qu'il lui faudroit d'autres fonds pour faire la guerre.

Sixiémement, il est connu que ce Roi n'ayant

Digitized by Google

qu'un revenu reglé, doit assembler un Parlement pour exiger des subsides extraordinaires, lequel ne consentira jamais que des impôts perpetuels soient établis dans ce Royaume, & ne se priveront pas de cet important privilége de pouvoir examiner & se plaindre de tous les mauvais usages qu'on fait des deniers, & de toutes les chicannes & injustices que commettent les personnes de la Cour; & ceux qui sont dans les emplois, d'en demander justice, & de les punir, avant que de consentir à des subsides extraordinaires.

En septiéme lieu, si noûs conservons bien nôtre puissance maritime, & si nous ménageons tout ce qu'il faut pour la fortifier & l'augmenter, il faudroit de si puissantes Flotes contre nous, que les considérables subsides qu'elles leur coûteroient en empêcheroient les effets, car cela ruïneroit & incommoderoit le peuple, de sorte que le Roi auroit toûjours des révolutions à craindre, & ne réüssiroit point, en voulant continuer une guerre mal à propos contre nous.

En huitiéme lieu, les côtes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande sont si commodes, & les Villes en sont si ouvertes, & si peu fortifiées, que nos Vaisseaux y pourroient faire un grand dégât en les pillant & brûlant entiérement, sans qu'ils nous pussent rendre la pareille, nos côtes étans de si petite étenduë, que nous les pouvons garder avec peu de monde, & sont d'ailleurs si difficiles & si peu profondes, que les vaisseaux de guerre ne pourront jamais approcher assez près pour tirer jusques sur nos rivages,

ges, & s'ils débarquoient dans des chaloupes, ils courroient risque d'être renversez par les flots.

Tellement que nous pourrions reprendre par terre, en pillant leurs Villes, ce que nous pourrions perdre sur mer, ce qui causeroit une plus grande émotion parmi le peuple, de voir brûler & saccager leurs maisons, que les pertes sur mer ne pourroient nous causer de dommage.

Neuviémement, on ne peut disconvenir que dans tous les Régens Monarchiques, pendant la guerre, particuliérement par mer, les personnes de direction employent si mal les deniers, & avec si peu d'œconomie, dépensans des sommes considérabls assez mal à-propos, outre ce qui se vole tant en argent qu'en munitions, dont la moitié ne vient pas à profit, & les finances manquent dans peu de tems, ce qui arriveroit particuliérement en Angleterre, ou les subsides sont limitez par le Parlement à certaines sommes fixes, & que les Anglois sont taxez par dessus toutes les autres Nations, d'être mauvais ménagers, & portez d'une forte inclination au vol; au lieu que dans les Républiques, même pendant les plus grandes guerres de mer, on y tient un si bon compte, que les personnes qui ont la direction des Finances, sont obligez d'en user avec la derniére œconomie, sans oser détourner aucuns deniers ni munitions; ce que l'on doit sur tout attendre des Hollandois, qui sont renommez de tout tems par leur sobrieté & bon ménage, dont on ne peut pas seulement faire la distinction entre

Digitized by Google

les deux nations à l'égard des Finances, & du gouvernement en général, mais même dans leurs ménages & gouvernemens en particulier, en sorte que les gains étans diminuez dans les deux pays, & les impôts & charges sur le peuple étans augmentées par la guerre, les Hollandois, par leurs bonnes ressources causées par leur ménage, se soûtiendront suffisamment contre les Anglois, comme il a assez paru en 1667.

Il faut donc conclure que la guerre seroit très-dommageable des deux côtez, & que les Anglois nous pourroient beaucoup nuire par mer, & très-peu par terre, & que nous ne leur pourrions pas tant nuire par mer, mais beaucoup par terre, & que nous leur pourrions faire beaucoup de dommage, mais ils pourroient assez nous ruiner de leur côté, si nous n'étions pas suffisamment fortifiez par un grand nombre de vaisseaux de guerre. Les Anglois resteroient entiérement maîtres de la mer, si le Roi & le Parlement n'employoient pas les forces de ces Isles à leurs plaisirs, & pour l'entretien de la Cour, & de leurs gros équipages, au lieu de les employer avec leurs Matelots, à leurs vaisseaux pour nous détruire.

Tellement que nôtre unique conservation consiste dans l'augmentation de nôtre puissance maritime, de maniére que nous puissions resister aux Flottes Angloises, ou même les détruire; joints aux accidens qui suivent les regnes Monarchiques: outre qu'une guerre contre nous seroit très-ruineuse aux Anglois, & que d'un autre côté la Ville de Londres augmen-

augmentant en forces, feroit plus redoutables à leurs Rois qu'aucune nation voisine.

Pour ne nous point engager dans aucune guerre ni contestations avec eux, nous devons toûjours leur donner de bonnes paroles, pour gagner du tems; dans l'esperance que leurs Monarques, en partie pour satisfaire à leurs plaisirs, à l'entretien d'une Cour magnifique, & à leur vanité, & d'une autre part, par les voleurs qui sont autour d'eux, dissipent tous leurs revenus, & se plongent dans les dettes jusqu'au col, ou qu'ils viennent à mourir, ou à tomber dans des contestations & guerres intestines.

Il faut encore observer, que nous ne devons pas, par crainte de la guerre avec l'Angleterre, faire aucune alliance, pour attaquer offensivement quelques Puissances qui puissent être redoutables à l'Angleterre; car en prenant ce parti, nous renforcerions les Anglois, en nous affoiblissant, lesquels pourroient nous accabler dans la suite, si-tôt qu'ils seroient débarrassez de leurs ennemis, & avec bien plus de facilité quand nous aurions perdu tout le recours que nous pourrions avoir d'un autre côté; & puisque l'Angleterre est le plus à redouter pour nous, nous ferions une grande folie de la rendre encore plus redoutable.

Et sur tout ne devons-nous pas, pour éviter une guerre avec l'Angleterre, nous laisser induire à changer ce Gouvernement de République en un Gouvernement Monarchique, suivant l'ancienne devise de Hollande: *Leo revinciri pernegat*: Le lyon devenu libre, ne

veut plus être enchaîné; &. si nous sommes forcez dans l'état libre où nous sommes à présent, de faire quelques prémieres démarches envers ce Roi, en quel état ne serions nous pas, si nous avions un chef qui seroit presque maître absolu dans le Pays, qui nous lieroit pieds & mains, en telle sorte que nous ne pourrions plus faire la moindre résistance; & animé par cette haine naturelle que tous les Monarques portent aux Républiques, & pour détruire cette puissance de mer & nôtre Commerce, qui lui paroît si redoutable, sous prétexte de vouloir proteger un Prince qui seroit son allié, ou qu'il auroit établi chez nous, nous rendroit la plus malheureuse nation qui ait jamais été gouvernée par des Princes; puisque ce Regne Monarchique priveroit la Hollande de tous les avantages qu'elle tire de la mer & des rivieres, & la surchargeroit encore par des impôts, outre ceux qui y sont déja, qui sont assez grands, & nous abîmeroit par ses dépenses pour l'entretien d'une Cour magnifique; avec une infinité de maux qui suivent toûjours les Monarchies les mieux gouvernées: d'où il s'ensuit que nous devons conserver ce libre gouvernement, & même s'il est nécessaire, par une guerre contre l'Angleterre. Il vaut mieux hazarder son sang & sa vie dans un combat pour sa liberté, que d'être les meurtriers à jamais de nous & de nos décendans. Si la guerre contre les Anglois nous affoiblissoit, nous pouvons tout attendre de Dieu & de la fortune; où au contraire nous en serions à jamais privez; nôtre Commerce, nôtre

nôtre Navigation & nos Manufactures seroient ruinez pour nous & nos décendans, qui maudiroient des ancêtres si lâches, & si privez de bons sens & de courage.

L'Angleterre ne craignant aucun Potentat en Europe, que le Roi de France, ne peut former aucune alliance avec nous sur une crainte commune que celle-là, en sorte que toute autre alliance avec elle nous seroit dommageable.

Il est encore certain que nous ne devons point faire d'alliance avec les Anglois, par l'envie de faire des conquêtes; car quand nous aurions employé toutes nos forces à cette chasse, il faudroit encore que nous nous battissions avec ce lion Anglois, pour partager le butin; qui le tireroit tout de son côté, & devoreroit l'âne Hollandois; & nous pauvres insensez aurions comme un furet, chassé le gibier dans les filets des Anglois.

En verité, il vaut bien mieux que les Hollandois n'imitent pas ces deux grossiers animaux, mais plûtôt le timide & prudent chat, qui ne chasse les souris que pour lui.

Il est donc incontestable que nous ne pouvons faire d'alliance pour la défense commune, avec les Anglois, que défensive contre la France; toutes les autres pour faire des conquêtes ne nous peuvent être avantageuses: car il est certain que si le Roi d'Angleterre avoit traité avec nous à des conditions favorables pour lui, il nous y faudroit satisfaire dans le moment même à nôtre grand dommage, ou nous courions risque d'avoir une nouvelle guerre sur les bras.

I 7 Celui

Digitized by Google

Celui qui veut épargner ſa vie, ſes forces, & les travaux de la guerre, quand il s'agit de la conſervation de ſa liberté, & de celle de ſes ſujets, eſt indigne de vivre & de gouverner, & il devoit être éternellement effacé de la memoire des hommes.

CHAPITRE IX.

Quelques concluſions tirées des réfléxions precedentes, ſur toutes les Alliances.

L'On pourra conclure, par les réfléxions précédentes, que toutes les alliances que la Hollande pourroit faire en tems de paix avec quelques Souverains, lui ſeront toûjours très-inutiles, puiſque nous n'en ſerions jamais ſecourus dans le beſoin, & qu'ils s'en ſerviroient plûtôt pour nous attirer dans quelque guerres; mais il faut conſiderer, en cas de guerres ou de troubles, ſi la Hollande ſe pourroit ſoûtenir ſans le ſecours de quelque puiſſance étrangere, contre un de ſes puiſſans voiſins ſavoir, la France, l'Eſpagne, ou l'Angleterre; & comme je crois qu'oui, il eſt donc certain que la Hollande étant attaquée de quelque moindre Puiſſance, ne doit pas demander l'aſſiſtance d'aucun de ces trois puiſſans Potentats; d'autant que cela les rendroit encore plus puiſſans; & un véritable Hollandois doit ſouhaiter pour le bien de ſa patrie, que la France & l'Anglerre s'affoibliſſent, & que l'Eſpagne n'augmente pas. Si

Si nous étions attaquez d'un de ces puissans Potentats, nous ne devons pas non plus rechercher le secours du dehors par des alliances, à moins qu'ils ne s'offrissent d'eux mêmes: sans cela, on n'en reçoit que de belles promesses, comme nous l'avons éprouvé pendant nôtre guerre avec l'Angleterre, par l'alliance avec cet ingrat Dannemark. Cependant, lorsque les alliances nous viennent commodement à la main, je dis que toutes les alliances sont bonnes avec tous les Potentats, lorsque la Hollande est en guerre avec l'Angleterre, pour en sortir, pourvû que les Alliez accomplissent les premiers leurs promesses.

Si l'Espagne nous fait la guerre, une alliance offensive avec la France est bonne, pourvû qu'elle accomplisse la prémiere ses promesses: si non il vaut mieux nous aider de nos propres forces.

Nous pourrons toûjours assez nous soûtenir contre la France, à moins qu'elle ne devînt plus puissante, & nôtre proche voisine par les conquêtes des Pays-Bas; & de même contre les autres Puissances, sans le secours des alliances. Cependant, si une moindre République ou Puissance étoit engagée par une alliance avec les Hollandois dans la guerre, pour une défense commune; nous pourrions toûjours, étans parvenus à nôtre but, expliquer cette alliance à nôtre avantage.

Il est plus utile de traiter d'alliance avec une République qu'avec un Roi, ou un Prince Souverain, puisque cette premiere alliance étant fondée sur un intérêt commun, on peut s'assu-

rer

Digitized by Google

rer qu'elle sera conservée, tant que ces intérêts seront les mêmes; d'autant que les Régens des Républiques sont immortels, & les Monarques ne peuvent ni ne veulent quelquefois comprendre leur propre intérêt, ni se donner la peine de régler leur Gouvernement sur ces intérêts, étans outre cela très-changeans, & mortels.

Il sera toûjours dangéreux à la Hollande de traiter quelque alliance avec les Rois de France, d'Espagne, & d'Angleterre, puisqu'il y a apparence qu'étans dans un plus haut rang, & possèdans une plus grande étenduë de pays que nous, ils pourront toûjours demander que nous soyons les premiers à satisfaires à nos promesses, & expliqueront tous les arrticles à leur avantage: mais tant que la France restera dans son état d'aprésent, c'est-à-dire, tant que l'Espagne possedera les Pays-Bas, nous pourrons faire des alliances avec l'un ou l'autre de ces Monarques, contre celui des deux qui nous insulteroit. Cependant si la France étoit prête de se rendre maître des Pays-Bas, & de devenir nôtre voisine, la Hollande se doit garder de faire aucune alliance pour favoriser un si dangéreux voisin à l'avenir, & même il seroit nécessaire que toutes les Puissances de l'Europe se joignissent, pour empêcher l'agrandissement de cette Monarchie, qui passe déja la tête par dessus tous ses voisins.

De même, ne devons-nous point faire d'alliance avec l'Angleterre, puisque nous devons la rédouter au dernier point, à moins qu'elle ne fût fondée sur une crainte commune contre

Digitized by Google

tre une trop grande puissance comme est à présent la France; & toute alliance avec elle, hors une derniere extrémité, leur donneroit plus facilement l'occasion de nous faire la guerre. Qui a compagnon, a maître: ce qui se trouveroit facilement avec les Rois qui sont au dessus des loix; & tandis que l'Angleterre croira que le repos de sa Hollande dépendra du pouvoir de son Roi, elle sera pour nous l'alliée la plus tirannique qu'on pourra trouver dans le monde; à moins que la crainte d'un plus puissant voisin ne la retienne en bride.

Ce seroit une grande imprudence d'avancer quelque chose à ces Princes inconstans, sur l'esperance d'en recevoir de la reconnoissance dans la suite. Il ne faut jamais choisir un plus grand compagnon que soi. Nos Députez des autres Provinces dans la Généralité, ne sont que trop faciles à se laisser engager par les Ambassadeurs étrangers, pour entraîner la Hollande dans beaucoup d'affaires, lors qu'ils y voyent quelque profit particulier, & que ce n'est pas au préjudice de leurs propres Provinces, ils ne s'embarassent pas beaucoup des affaires de la Généralité: pour le reste, à la verité, il fait bon prendre de généreuses résolutions, de tenir parole, faire des libéralitez, & secourir ses voisins aux dépens d'autrui; pendant cela, les Hollandois sont les dupes des autres Puissances.

CHAPITRE X.

Que la Hollande, étoit autrefois remplie de troubles, pendant le Gouvernement des Stathouders, & qu'elle peut à present, étant en liberté, se défendre mieux que jamais contre toute Puissance étrangere.

D'Autant que nous avons beaucoup de Régens politiques, qui sont d'opinion, où du moins l'ont été, de même que quelques flateurs de la Cour du Stathouder de Hollande, que cette Province doit nécessairement être unie non seulement par l'union d'Utrecht, mais par un Gouverneur & Capitaine Général, à toutes les autres Provinces alliées, & qu'étant abandonnée de ces Alliez, la Hollande ne se pourroit soûtenir d'elle même contre une plus grande puissance, & les favoris ont toûjours inspiré au peuple, & leur ont fait accroire pendant très-long tems, que toutes les sept Provinces jointes ensemble n'étoient pas assez fortes pour résister à l'Espagne, à moins qu'elles n'eussent un chef illustre & perpertuel, & un Capitaine Général, pour pouvoir à sa considération obtenir de la France, de l'Angleterre ou de l'Allemagne du secours contre l'Espagne; je me trouve obligé d'étendre mes réfléxions sur ce sujet.

Il est très-honteux à des politiques d'une libre Régence Souveraine, de tenir pour maxime qu'ils ne pourront résister en cas de guerre, contre tous leurs voisins; car ce faisant ils font dépen-

dépendre toute la prosperité de la patrie, d'un plus puissant Etat, & se rendent des Régens sujets, ce qui est le plus miserable Etat qui puisse arriver à aucun pays du monde, en cas de revers de fortune.

Car de pareils Régens employent la puissance du pays & de leurs sujets, pour fortifier un autre, négligeans le bien des innocens habitans dont ils sont responsables devant Dieu, selon la nature & leurs sermens, s'attirans par leur indolence les armes d'un insolent & mauvais voisin; ce qu'ils auroient pû prévenir en se tenant en état de défense, en gens de courage: car l'occasion fait le larron, & les biens des gens sans cœur sont communs, mais deux méchans chiens ne s'entremordent pas.

Les Chroniques nous apprennent que toutes ces Provinces des Pays-Bas, & principalement la Hollande, ont été dans des contestations & des révolutions continuelles, pendant environ sept cens ans qu'elles ont été gouvernées par des Comtes & des Capitaines Généraux, tantôt les uns contre les autres, tantôt contre leurs Princes, par des brigues; tellement qu'il s'est versé beaucoup de sang dans ces guerres intestines; par la raison que ces Chefs ont quelquefois separé leurs intérêts d'avec ceux de l'Etat; & comme ils ont toûjours beaucoup de pouvoir & des partisans dans la Régence, ce feroit une chose impossible qu'ils ne tâchassent dans l'occasion de parvenir à leur bût particulier, & de travailler à cette fin par le support de leurs Créatures: à quoi les Régens qui s'intéressent uniquement au bien de l'Etat,

Digitized by Google

l'Etat, satisfaisant à leur conscience, & à ce que Dieu leur a imposé, s'opposent vigoureusement; ce qui cause d'abord une dissention. Le Chef trouveroit son honneur & son rang engagé, à céder; les Régens d'un autre côté se picquent fermement, de soûtenir la justice; & si le premier est d'une humeur violente, ces sortes de ruptures sont très-dangereuses, & peuvent réduire une République à l'extrêmité.

Malgré toutes ces guerres intestines, la Hollande n'a pas laissé de se soûtenir contre les insultes étrangeres; & l'on voit dans les Négotiations de Jeannin, que le Prince Maurice, & ses partisans, jugeoient en l'an 1608. que la Zeelande étant separée des autres Provinces Unies, auroit pû se maintenir d'elle-même contre le Roi d'Espagne, menaçant les autres Provinces de ne point consentir à la Tréve, mais de continuer la guerre avec les Zeelandois.

Pour revenir à l'affaire en particulier, il est connu qu'avant la rupture du Lac du Texel, environ en l'an 1400. la Hollande étant privée de la mer du Sud, ou du Zuiderzée, comme on l'appelle, elle étoit assez attachée à la Frise, & la Province de Gueldres, & celles d'Overissel, n'en étant séparée que par les rivieres du Rhin & du Vlie, comme avant l'innondation de Dort en l'an 1421. la Hollande étoit attachée au Brabant; & par consequent elle avoit plus de frontiéres qu'elle n'en a à présent; de plus la Province étant moins peuplée & moins pourvûë de Villes, étoit plus foible à l'égard de ses voisins, & plus pauvre qu'à présent.

Cepen-

Digitized by Google

Cependant on lit dans les Hiſtoires, & même par les rémontrances faites en l'an 1587. par les Etats de Hollande & de Weſt-Friſe au Comte de Lyceſter, que les trois Provinces de Hollande, Zeelande & Weſt-Friſe, ont preſque toûjours été victorieuſes de leurs ennemis, ayant toûjours aſſuré leurs limites contre toutes ſortes d'ennemis, quelque puiſſans qu'ils ayent été, ce qui les avoit de tout tems renduës redoutables à tous leurs voiſins. Il eſt certain que nous pouvons dire avec verité, que l'Etat de la Hollande & de la Zeelande, pendant huit cens ans, n'a jamais été conquis, ni vaincu par les armes, ni par des guerres étrangeres ou inteſtines, ce que l'on ne pourra pas dire des autres Pays, excepté de la République de Veniſe.

Tout le monde ſait que la Hollande & Weſt-Friſe n'a jamis eu de plus puiſſant voiſin que l'Eſpagne, qui ayant été Comte de Hollande & de Zeelande, ſur leſquelles Provinces il prétendoit toûjours la domination, avoit un grand avantage par deſſus tous les autres Princes voiſins, & par ſes Partiſans; & la difference de Religion auroit pû conquerir des Villes plus facilement. La Hollande & Zeelande ayant réſiſté courageuſement à quelques ſiéges, ont tellement rompu les forces de ce ſage & politique Roi Philippe II. qu'ils ont donné dans la ſuite le courage aux autres Provinces de s'y oppoſer de même.

Et l'on peut dire que la Hollande & Zeelande ont ſeules affranchi les autres Provinces, au lieu que ces autres Provinces au contraire,

Digitized by Google

traire, excepté celle d'Utrecht, n'ont jamais rien contribué pour soûtenir ou pour fortifier la Hollande ; & les Etats de Hollande ont si bien reglé leur Gouvernement suivant l'intérêt des autres Provinces, & porté seuls la charge, hors celle d'Utrecht, qui a toûjours couru une même fortune avec nous, qu'elles se trouvent pourvûës de beaucoup de Villes bien fortifiées, de Magasins, baracques, munitions de bouche, remplies de garnisons, qui sont payez de la solde de Hollande, & même que nôtre argent leur a conquis une grande quantité de Villes sur les frontiéres de Brabant, Cleves, West-Frise, Flandres, Drenthe, & les Pays-Bas, qu'ils ont pourvûs de Forts considérables, de garnisons, de vivres, & de munitions de guerre.

Il est constant que les Provinces de Gueldres & d'Overyssel n'ont rien contribué aux charges de la guerre, jusqu'à la Tréve, & que jusqu'en l'an 1607. il a fallu forcer ceux de Groeningue, par une forte garnison, & un Château, de contribuer aux charges de la guerre, tellement que dans les taxes annuelles pour l'entretien de la guerre, du tems du Prince d'Orange Frederik-Henri, qui furent augmentées excessivement à dessein, en sorte que la moitié pouvoit suffire ; & lorsqu'il avoit le consentement des Hollandois, il ne s'embarrassoit pas beaucoup, d'avoir le consentement des autres Provinces, qui refusoient très-souvent ; & quand même elles l'avoient accordé, elles restoient en défaut de payement, sans que le Prince les en pressât beaucoup, parce que les

les Députez de ces Provinces dans la Généralité étoient la plûpart ses partisans, & qu'il étoit bien aise de pouvoir contrebalancer, & d'emporter par la pluralité de leur voix, le dessus sur la Hollande, suivant son intention & son intérêt.

Il faut encore remarquer que nôtre Province, pendant les regnes des Comtes & Capitaines Généraux, qui cherchoient toûjours leurs propres intérêts aux dépens du public, tâchans toûjours d'usurper sur la Noblesse & sur les Villes, ce qui causoit continuellement les differens, & guerres intestines, n'a jamais pû opposer contre les ennemis de dehors qu'une puissance partagée.

Il est encore certain que la plûpart des Provinces-Unies se sont enrichies, & engraissées de l'argent de la Hollande, faisans tomber par leurs Députez dans la Généralité, & par la faveur des Princes d'Orange, sur leurs habitans les plus considerables emplois, qui étoient la plûpart payez par la Hollande, de même qu'à leur Noblesse les plus considerables emplois dans la guerre; & les troupes qui étoient à la solde de Hollande & de West-Frise, augmentans tous les jours le nombre de ces emplois, les rendans profitables par tous les moyens possibles; ces Députez ont encore sû transporter les charges & taxes annuelles de leurs Provinces: sur le compte de la Généralité, & l'on faisoit payer à la Hollande de grosses sommes extraordinaires, où ils ne devoient pas un sol.

Il faut donc finir les réfléxions précéden-

tes,

Digitized by Google

tes, en disant que le fier Lion Hollandois a eu assez de force pour se délivrer avec les Provinces-Unies ses Alliez, de tous leurs ennemis; mais cette victorieuse bête, après avoir combattu si courageusement pour sa liberté, n'a pas eu assez de bonheur ni de prudence pour se pouvoir préserver contre les pieges de ses propres serviteurs & Ministres, comme on le peut voir par tout ce qui a été dit ci-devant, que nos Stathouders & Capitaines Généraux ont fort bien connu la maxime politique, pour pouvoir dominer sur des pays & se les rendre sujets, tâchans de diminuer la Hollande, sa plus ancienne Noblesse, ses plus puissantes Villes, & les plus illustres Magistrats, afin d'augmenter leur propre grandeur & puissance, en tenant les Villes dans leurs anciennes fortifications, qui n'étoient pas en état de résister aux nouvelles ruses & méthode de la guerre, & les ont si bien sû tenir en bride, par les Villes conquises, & les grosses garnisons avec un grand nombre de Citadelles, dont ils donnoient les Gouvernemens & les premiers emplois à des étrangers, ou a leurs parens, & créatures, & très-rarement à des Gentilshommes Hollandois, ou gens de remarque du pays.

Tellement que le pouvoir des Stathouders; dès l'an 1618. surpassoit de beaucoup celui des anciens Comtes, ayans si bien réduit la Noblesse & les Villes qui pouvoient autrefois fermer leurs Châteaux & leurs portes devant les anciens Comtes, en s'opposant vigoureusement à l'introduction de la moindre nouveauté, ces mêmes Villes sachans que le Prince Mau-

Maurice venoit comme Capitaine Général, pour mettre hors de la Régence les Magistrats bien intentionnez pour la patrie, n'ont jamais osé lui tenir tête, ni fermer leurs portes.

C'étoit donc avec raison, qu'on demandoit aux Hollandois en l'an 1650. quel avoit été leur plus rude esclavage, ou sous la domination des Autrichiens, ou sous le service des Nassaus.

Il faut remarquer quels avantages le tems a donné à la Hollande. Premiérement, elle est à présent entourée de mers & de rivieres: vers l'Orient, de la mer du Nort; vers le Sud, d'une quantité d'Isles, & fortes rivieres, comme sont la Meuse, le Rhin, & l'Yssel, & une partie du Nort, & vers l'Occident, elle est entourée du grand Lac du Texel, & Vlie, de même que le Zuiderzée ou mer du Sud, & la riviere de Vegt les entourent vers l'Occident; en sorte qu'il seroit difficile d'approcher facilement nôtre Province en cas de guerre, si l'on n'étoit auparavant maître de la mer; car elle n'a aucune communication par terre, qu'avec quelques peu de Villes conquises du Brabant, avec une petite partie de la Gueldre, & la plus grande partie avec la Province d'Utrecht.

Secondement, la Hollande est plus pourvûë qu'autrefois de Villes & de gros villages peuplées, dont les habitans trafiquent dans tous les quartiers du monde, & se sont fort enrichis, pendant que le Brabant & la Flandre, sont devenus plus foibles & plus pauvres, & que les forces maritimes de Hol-

lande se sont augmentées considerablement, & plus que jamais, par l'augmentation de leur Commerce.

Troisiémement, la Hollande est à présent gouvernée en entiere libre République, & les habitans ne sont plus gênez dans leurs intérêts ni dans leur Commerce, qu'ils peuvent ménager à présent, sans craindre que quelque puissant serviteur des Etats les tourmente & les gêne à son gré.

Quatriémement, que cette redoutable Puissance de Bourgogne & d'Autriche s'est établie en Espagne, & éloignée de nous, & donne la conduite des Pays-Bas, à un Capitaine Général ou Gouverneur, qui est revêtu de cette dignité pour peu de tems, dont les ordres sont si lents & si limitez par les envieux Grands-d'Espagne, qu'il n'est pas en état de rendre d'assez considerables services à cette Couronne, pour nous donner sujet de crainte.

Cinquiémement, ce redoutable voisin par terre, ce Puissant Roi d'Espagne, est si fort affoibli par le détachement du Portugal, & autres Provinces; même la perte de ses Villes en Brabant, Flandres & Artois, l'a si fort diminué, qu'il a été obligé, pour obtenir la paix en l'an 1648. de se désister de tous les droits & prétentions qu'il avoit sur aucunes des sept Provinces-Unies, & principalement sur la Hollande, tellement que nous n'avons rien à craindre de ce côté-là.

Et après avoir balancé tous les desavantages d'autrefois avec les avantages d'aprésent, je pourrai conclurre que la Hollande est plus

Digitized by Google

plus en état que jamais de resister à tous ses ennemis.

Mais on pourra dire que la Hollande depuis cinquante ans a abandonné sa propre défense, s'étant conduite d'une maniere comme si elle ne pouvoit être conservée que par les autres Provinces-Unies, & que nos avantages & gains provenus de nôtre Commerce, travail & bon ménage, n'ont servi qu'à fortifier les Provinces, & Villes conquises, de-sortes qu'elles n'ont plus besoin de nous que pour en tirer continuellement de l'argent; de plus, on a accordé dans l'assemblée générale tenuë à la Haye en 1651. à la Généralité & autres Provinces, le droit de donner des Patentes à tous les gens de guerre; tellement qu'on peut dire que nôtre Province s'est dépoüillée de tout pouvoir sur les troupes, qu'elle payoit de sa propre bourse, qui étoient la plûpart en garnison hors de la Province; & en cas que nous eussions eu besoin de quelques Compagnies, il les auroit fallu demander à nos Provinces liées; ainsi l'on peut dire que la Hollande n'est nullement redoutable par terre à ses Alliez, qu'au contraire leurs armes & leurs fortifications nous donnent lieu de les craindre; & marque de cela, c'est que plusieurs Provinces ont déclaré ouvertement, pendant nôtre premiere & seconde guerre avec l'Angleterre, de ne voüloir porter aucune charge pour les frais de la guerre par mer; de plus que la Hollande ne les a jamais pû contraindre à payer les arrérages considérables, dont elles sont restées redevables de leur consentement.

La Hollande ne seroit point pardonnable sur cette mauvaise politique, si elle n'avoit pas été contrainte & accablée par un Capitaine Général, à une pareille conduite; puisque c'est une régle de tous les tems, que les foibles sont les tributaires des plus forts, pour en être secourus en cas de besoin; ce qu'ils ne faisoient cependant jamais qu'autant que leur intérêt les y portoit. L'homme seroit bien insensé, qui porteroit de l'eau chez son voisin, pendant que sa propre maison brûle. On a affoibli la Hollande pendant cinquante années, pour fortifier des voisins, & nous les rendre par là redoutables; tellement que s'il arrivoit que nous entrassions en guerre avec eux, ils nous seroient formidables, vû nos frontieres non fortifiées, & que les autres Villes ne sont point exercées à la guerre, & manquent de fortifications; qu'ainsi nous serions accablez malgré nôtre puissance & nos richesses interieures. C'est ce qui feroit conclure que la Hollande est moins en état de défense que jamais.

Mais quand on considerera les choses d'un autre côté, il faudra avoüer que cet affoiblissement de la Hollande a été causé par leurs propres Stathouders, & qu'à présent, elle a repris avec une libre Régence le pouvoir de se servir des restes de ses forces pour sa propre conservation, & profiter de ses avantages pour se défendre contre tous ses ennemis.

CHA-

CHAPITRE XI.

Que la Hollande pendant son libre Gouvernement ne pourra être ruinée par aucune Puissance étrangere.

C'Est une chose impossible de pouvoir surprendre la Hollande & ruiner entierement ses habitans, si ce n'est par des factions, querelles, révolutions, & dissentions intérieures: mais les Villes & les habitans sont si dépendans les uns des autres, comme il a déja été dit ci-devant, qu'il n'y a point d'apparence que de tels desordres arrivent, à moins qu'il n'y eût quelque Chef qui formât des factions pour forcer les Régens à quelque résolution dommageable. Et comme il n'y a pas à présent en Hollande de Stathouder ni de Capitaine Général, & que même il n'y a plus d'assez illustres habitans pour y pouvoir aspirer, excepté le jeune Prince d'Orange *, il faut examiner si ce Prince restant hors de tout emploi de la Généralité & de cette Province, pourroit effectuer des desseins si ruïneux.

Et comme je vois clairement que s'il parvenoit jamais au moindre emploi, il pourroit pour certain former des factions & causer des révolutions; & qu'au contraire n'ayant aucun commandement ni attirail de gens de guerre, restant en Hollande hors de tout Gouvernement, il auroit peu de pouvoir, si ce n'est d'exciter quelques séditieux Ministres, pour ani-

* *Guillaume III. qui est mort Roi d'Angleterre.*

Digitized by Google

mer la populace par leurs prédications contre leurs legitimes Souverains ; mais cela ne pourroit pas produire si unanimement son effet, qu'il pût causer du changement dans le Gouvernement de la Province, & la Régence pourroit punir tout aussi-tôt les chefs de telles révolutions, & mettre dehors ceux de leur corps qui y auroient tant soit peu prêté l'oreille, ce qui seroit fort desavantageux au Prince d'Orange, & le priveroit de tout espoir de jamais parvenir à aucun emploi, & le feroit courir risque d'être exclu pour jamais de toute Régence, par un éternel Edit contre lui & ses descendans.

Les Colleges de la Généralité pourront bien moins produire & former des factions ruineuses, car dans qu'elle Ville de Hollande leurs Hautes Puissances étans privées d'un violent chef, auroient-elles assez de pouvoir pour changer le libre Gouvernement par force ou par des révolutions ? Je ne pense pas qu'il y en ait une seule, à moins qu'on ne fît encore entrer le cheval de Troye, pour l'introduire dans l'assemblée des Etats. Ruigomes de Silva dit que les habitans des Pays-Bas sont plus furieux que des lions, pour défendre leur liberté, quand on veut la leur ôter de force, & que jamais peuple n'a été si liberal à la céder tout d'un coup. L'Empereur Charles-Quint disoit que jamais peuple ne fut si ennemi de la servitude que ceux des pays-Bas, & qu'il n'y en avoit point dans le monde qui se soûmissent plus facilement au joug, quand on les traitoit avec douceur.

Nous

Digitized by Google

Nous devons croire que les Etats de Hollande de même que les Colléges subalternes, Régens & Magistrats, qui ont à présent dans cet état de liberté, la disposition des plus honorables & profitables emplois, ne sont plus en état de craindre leurs propres troupes, les pouvans commander absolument, pour reduire leurs sujets rebelles sous l'obéïssance, n'introduiront plus de chef qu'ils seroient obligez, à l'exemple des idolâtres, de craindre & d'adorer aussi-tôt qu'ils l'auroient formé, pour être employé ou continué dans la Magistrature, ou pour avoir quelques emplois pour leurs parens.

Il n'y a point de sages Politiques qui ne doivent convenir, que dans une République, les Charges aussi considerables qu'est celle de Capitaine Général, ne peuvent sans un entier sacrifice de la liberté, être données à une personne dont le pere a exercé en dernier lieu le même emploi, puisque toutes les Histoires des Regnes & Gouvernemens nous apprennent que les Provinces & les Républiques qui se sont servies de cette maxime, & même ceux qui ont seulement confié le Commandement de leurs troupes à une seule personne sa vie durant, ont été mis par là sous le joug, & réduits à un Regne Monarchique.

Comme nous avons vû que le Stathouder dernier mort * a bien osé tenter de surprendre la Ville d'Amsterdam, avec les troupes que les Etats lui avoient confiez, & faire conduire prisonnier au Fort de Louvestein quatre des prin-

 cipaux

* *Guillaume II. Prince d'Orange, qui mourut à l'âge de 25. ans.*

cipaux membres des Etats de Hollande, * auſquels il devois tous honneurs & ſoûmiſſions, comme étant leur ſerviteur & Miniſtre, & naturellement leur ſujet, & il a plû à Dieu, par un ſeul coup l'ôtant promptement de ce monde, d'empêcher les mauvaiſes ſuites d'un ſi mauvais commencement.

Il eſt donc facile de concevoir que la promotion du préſent Prince d'Orange dans les mêmes dignitez où ſes ancêtres ont été, bleſſeroit d'une grande force la liberté de l'Etat: car Dieu ne fait pas tous les jours des miracles, par où nous pourrions éviter les inconveniens qui ſont arrivez à d'autres Pays qui ont tenu la même conduite. Comme il paroît que les Etats de Hollande ſont bien intentionnez pour y remedier par tous les moyens poſſibles, ſuivant l'Edit perpetuel du 5. Août 1667. † j'ai jugé à propos de l'ajoûter ici.

Les Etats de Hollande & de Weſt-Friſe ont après de meures déliberations & communication de la Chevalerie & Nobleſſe, & des Magiſtrats des Villes, avec un commun conſentement & concurrence de tous les membres, par un perpetuel Edit, & éternelle Loi pour le maintien de la

* *Parmi leſquels étoit le Pere de l'Auteur, qui étoit Bourguemaître de la Ville de Dort.*

† *Dont l'Auteur a formé le premier projet, & c'eſt depuis ce tems-là, que les Partiſans du Prince d'Orange commençoient à tramer contre lui, juſqu'à ce qu'ils ayent excité le peuple à commettre ce cruel aſſaſſinat ſur lui, & ſon frere Corneille de Wit.*

la liberté, pour la conservation de l'union, & du repos commun, conclu & arrêté, comme nous concluons & arrêtons, par les points & articles suivans.

1. *Que la faculté de l'élection dans la Chevalerie, ou corps de Noblesse, de même que la nomination du choix des Bourguemaîtres & Magistrats des Villes, restera reservé audit ordre, ou aux Gentilshommes élûs dans la Chevalerie, & de même aux Villes, comme il leur a été cedé par les anciennes coûtumes, octrois & privileges, & leur en restera le libre exercice, en conformité des loix & privileges, sans que lesdites nominations ou choix, droit d'élection, puissent jamais être conferez ou cedez à qui que ce soit.*

2. *Que pareillement tous les emplois & benéfices dépendans des Etats de Hollande & de West-Frise resteront entierement à leur choix, sans que rien en puisse être ôté, excepté les emplois militaires par mer & par terre, pour lequel sujet les Etats prendront des mesures, & feront des Réglemens tels qu'ils le jugeront à propos, & les plus utiles pour le service de la patrie.*

3 *De plus, que les Etats de Hollande ne contreviendront jamais au contraire de ce que dessus, & tâcheront de diriger pareillement les choses auprès de la Generalité de tout leur pouvoir, de même qu'envers les autres Provinces alliées; en sorte qu'elles pourront avec un commun consentement, établir & statuer avec une résolution uniforme de leur Hautes-Puissances, que ceux qui seront d'oresnavant employez en qualité de Capitaine ou Admiral Général, ou dans une de ces Charges en particulier, ou ceux à qui on pour-*

Digitized by Google

roit donner sous d'autres titres le Commandement des milices par mer ou par terre, ne pourront rester ni être Stathouders d'aucune Province. Et pour ce qui regarde la Hollande, que non seulement celui qui aura le Commandement des milices par mer ou par terre, sera exclus de la Charge de Stathouder, mais aussi tous les autres, tellement que ladite Charge restera, & sera supprimée pour toûjours de toutes les manieres, & que le Conseil Committé sera autorisé suivant leurs instructions, de donner les ordres necessaires, en l'absence des Etats, dans les affaires qui demandent de promptes expéditions.

4. *Que pour l'entier affermissement du contenu ez articles ci-dessus, & pour le repos de la Noblesse & des Villes, ayans séance dans la Chevalerie ou Conseil des Nobles, ou qui y entreront, de même que les Magistrats des Villes, affirmeront par serment solemnel, de maintenir saintement & exactement tous les points susdits, & ne souffriront point qu'il y soit jamais fait la moindre contravention, ni de jamais faire ni entrer dans des propositions contraires. Le même serment sera amplifié par les Deputez dans l'Assemblée des Etats de Hollande, que le grand Pensionnaire sera obligé pareillement de prêter serment sur l'observation & maintien des points susdits, sans faire jamais de propositions, ni demander les opinions sur le contraire, & bien moins former des conclusions.*

5. *Qu'outre cela, pour plus d'affermissement du trosiéme article susdit, il sera incorporé dans l'instruction pour le Capitaine & Admiral Général, l'obligeant par serment de ne jamais former-*

mer.

mer directement ou indirectement aucunes demandes, qui y soient contraires, & même si quelques Provinces sans son aveu le vouloient élire leur Statbouder, de s'y opposer, & de le refuser absolument.

Cette déclaration & loi éternelle, faite par les Etats d'une libre volonté, & commun consentement, doit assez convaincre les habitans de leurs bonnes intentions; & que lorsque l'Empereur Charles-Quint donne ce témoignage touchant les peuples des Pays-Bas, jugeant de leur soûmissions forcées, de même que Ruigomes de Silva, ils n'ont pas senti où les vieux souliers nous blessoient, & qu'il nous étoit impossible de les rejetter. Ils ont encore moins ressenti la joye des sages habitans des Pays-Bas, de pouvoir à present sauter sur des pieds libres, sans être obligez de danser, chanter & sifler sur les notes d'un seul homme, & de pouvoir parler & diriger les intérêts communs sans craindre qui que ce soit, comme cy devant.

Comme il y en a qui sont d'opinion que les Villes pourroient souvent être opposées les unes contres les autres, & avoir des contestations faute d'un chef.

A quoi je répons, comme je l'ai déja dit, que les chefs ont toûjours excité des querelles, parce qu'ils y trouvoient leur compte, & qu'ils pêchoient en eau trouble.

Je ne me souviens pas d'avoir jamais vû ni lû d'exemples, qu'ucune République sans Chef soit jamais tombée dans de longues & ruineu-

Digitized by Google

ses guerres intestines. Nous devons au contraire remarquer que les Villes de l'Empire d'Allemagne, ni les Républiques n'ont jamais eu de guerres ensemble ; de même que les Cantons Suisses qui sont unis pour une commune défense, comme nous le sommes par l'union d'Utrecht, ont eu très peu de contestations entre eux ; & quand cela est arrivé, ils ont d'abord été accordez par l'entremise des Cantons des intéressez, sans que cela ait produit quelque tort à l'égard de leur libre gouvernement; & on ne doit attribuer le maintien de leur République depuis plus de quatre cens ans, qu'à la raison qu'ils n'ont point eu de Chefs ni de Capitaine Généraux, qui les ayent engagez dans des guerres & querelles ; d'autant que les Cantons se sont toûjours gardez soigneusement d'établir un Chef ou Capitaine Général sur leur troupes sa vie durant, & je ne sache pas qu'aucun Canton dans leur particulier; ait continué un Chef perpetuel sur leurs troupes, pour le tems de sa vie; ils ne les ont mis que pour le tems de chaque campagne, quoiqu'ils se soient soûlevez contre leurs Princes de la maison d'Autriche, pour le maintien de leur liberté, comme nous, & ont été reduits de même à mener de longues guerres contre eux, & pour ce qui regarde nos Provinces-Unies, suivant ce que prouvent les Etats de Hollande & de West-Frise, particuliérement qu'il n'y a jamais eu de contestations de remarque dans ce pays, que celles qui ont été suscitées par les chefs.

Il est certain que les Villes de Hollande en s'entre-

Digitized by Google

s'entrefaisant la guerre, se feroient un tort mille fois plus considérable que les Cantons Suisses, ou d'autres pays dans lesquels les Villes sont plus éloignées les unes des autres. Nos Villes, tant les maritimes que les autres, dépendent la plûpart du Commerce, & la moindre petite Ville de Hollande se pourroit fortifier en peu de tems d'une telle maniere, qu'elle ne craindroit point les plus fortes; & comme ces Villes sont voisines les unes des autres, cela ruïneroit d'abord les campagnes d'alentour; les chemins & les rivieres, autour des Villes qui seroient en guerre, seroient impratiquables; c'est ce qui nuiroit au Commerce en général, & seroit cause que toutes les autres Villes, & même les Etats, s'entremettroient pour les accorder.

De plus, les Villes de Hollande sont gouvernées par des Magistrats & par des Bourguemaîtres, qui sont changez tous les ans, & par consequent ils ne pourroient en si peu de tems brasser & continuer beaucoup de guerres contre les Villes voisines; car ils risqueroient d'être démis par les habitans, dès qu'ils sentiroient que la guerre leur seroit dommageable.

CHAPITRE XII.

Que la Hollande peut se défendre commodément sous une libre Régence, contre toute insulte étrangere.

POur ce qui regarde les guerres de dehors, je ferai voir que la Hollande, dans sa libre Régence, est en état de se défendre contre toute insulte étrangere; comme je l'ai assez prouvé dans les chapitres des Alliances, de quelle maniere nous pouvons nous soûtenir contre la France, l'Espagne & l'Angleterre. Je dirai en général.

Que la Province de Hollande étant si bien entourée de mers & de rivieres, ayant un terrain fort entrecoupé, rempli d'une infinité de peuples, & si remplis de grosses & fortes Villes, qui sont si près les unes des autres, & qui peuvent chacune former une armée, que si quelque Potentat y entroit avec une armée, l'ennemi seroit à tous momens surpris par des sorties des plus proches Villes, qui battroient ses convois, & empêcheroient ses fourages; ce qui ne laisseroit pas d'affoiblir & miner ses forces, d'une maniere qu'il seroit trop heureux de pouvoir retourner d'où il seroit venu.

A l'égard de nos Provinces alliées, elles pourroient plûtôt nous approcher, que les Puissances étrangeres: mais comme ces Provinces tirent mille fois plus d'avantage de la Hollande que la Hollande n'en tire d'elles, comme il a déja été dit, & qu'il est certain

que

que presque tous leurs biens & fortunes doivent venir de la Province de Hollande, de plus que nôtre Commerce & un grand nombre de peuple se sert presque de toutes leurs Manufactures & de leurs fruits à un assez haut prix, d'où ils tirent d'un autre côté à très-grand marché tout ce dont ils ont besoin, ainsi toute la perte seroit pour eux, s'ils entroient en guerre avec la Hollande, sans que nôtre République s'en ressentît en aucune maniere dans le débit & le Commerce; mais comme malgré toutes ces bonnes raisons & cette politique il pourroit arriver que quelque Province se laissât entraîner pour nous faire la guerre, je ferai quelques réfléxions sur toutes les Provinces-Unies.

Principalement sur celle de Frise & de Groeningue, avec leur pays conquis de la Généralité, savoir Bourtange, Bellingwolde, Langakkerschans & Cowordon, dont ils ont sû se rendre les maîtres, d'autant qu'ils y mettent des Commandans & des garnisons, & donnent les Patentes; il est certain qu'elles peuvent se passer de nous, & qu'elles sont en état de se défendre d'elles-mêmes contre toutes les insultes étrangeres; & d'autant qu'elles ont un illustre Chef ou Stathouder, qui les pourroit porter à des résolutions ruineuses, ce seroit de ce côté-là que nous aurions le plus à craindre ces guerres réciproquement dommageables, s'il n'avoit pas plû à Dieu de nous séparer par le Zuiderzée, ou mer du Sud, & par terre par les Provinces d'Utrecht, de Gueldres & d'Overyssel, tellement que cela nous ôte

ôte toute la crainte d'avoir du mal de ce côté-là. De plus, que nous empêcherions d'abord par nos grandes forces maritimes tout le Commerce & la Navigation des Frisons & de la Province de Groeningue.

Tout le monde sait que la Province d'Overyssel, est séparée d'avec nous par celle de Gueldre, & n'a aucune communication avec nous que par le moyen du Zuiderzée. Outre cela cette Province est si peu puissante, & les places sont si mal fortifiées, qu'elle ne nous pourroit faire la guerre que par mer, avec le danger de perdre d'abord tout son Commerce, & d'être entiérement ruïnée; tellement que nous ne devons rien attendre de cela pendant leur libre Gouvernement. Et si cette Province se remet en memoire les furieuses guerres tant en dehors qu'en dedans qu'elle a euës pendant les regnes de ses Evêques & autres Chefs de la République, & toutes les usurpations qu'elle a souffert sous leurs Stathouders, il n'y a point d'apparence qu'elle se portera jamais à l'élection d'un pareil Chef. Et si malgré tout cela elle venoit à nous faire la guerre, il est certain qu'elle ne pourroit pas nous faire grand mal, si nous voulions employer nos forces contre elle.

La Province de Gueldre a plus de communication avec la Hollande, que les Provinces dont je viens de parler; car elle tient à la Hollande du côté de Gorcum & d'Asperen, & du Bommelerwert, qui n'est séparé de Heusden & du pays d'Altena que par la Meuse. De plus elle joint la mer au Sud, & à

en

en ſon pouvoir les puiſſantes rivieres de l'Yſſel, le Rhin, le Waal, & la Meuſe. Il paroît par-là, que ceux de Gueldre pourroient par ces rivieres, de même que par la Zuiderzée, incommoder le Commerce de Hollande; outre que les habitans de Gueldre ont été réputez de tout tems pour de bons guerriers; d'où l'on pourroit conclure qu'ils ſeroient en état de remporter de grands butins hors de la Hollande par des ſurpriſes, & qu'ils devroient être rédoutables.

Mais d'un autre côté il eſt certain que la Hollande a en ſon pouvoir la ſource de ces rivieres, & pourroit encore plus incommoder ceux de Gueldre dans leur Commerce; outre que nous pourrions tranſporter nos fines marchandiſes avec des charettes juſqu'au deſſus des limites de cette Province, pour les embarquer de là ſur la Meuſe & le Rhin, & pour les recevoir de même. Et comme ils n'ont point d'autres Villes maritimes que Harderwyk & Der-Elburg, qui n'ont point de havres, ils ne nous pourroient pas beaucoup piller par eau, outre qu'ils en ſeroient bientôt empêchez par les forces navales de Hollande. A l'égard des invaſions par terre, elles ſeroient aſſez difficiles, à cauſe de nôtre ſituation, & du grand nombre de nos Villes, comme je l'ai déja dit.

Ce qui n'empêche pas que ceux de Gueldre n'ayent bien oſé en l'an 1528. piller toute la Haye, & en remportant le butin, quoi que le Duc de Gueldre eût donné dans ce tems-là ſecours à ceux d'Utrecht contre leur Evê-

Digitized by Google

que ; ayant envoyé à cette fin son Général Martin Van-Rossem, avec des troupes dans cette Ville ; & l'Empereur Charles-Quint donnoit secours d'un autre côté à l'Evêque contre ceux d'Utrecht. Il n'y avoit point de guerre déclarée entre la Gueldre & la Hollande ; le Duc jugea à propos d'en faire la premiére déclaration, en faisant tomber subitement ledit Martin Van Rossem, avec treize cens hommes de la garnison d'Utrecht dans la Hollande ; & après avoir remporté un riche butin, il déclara la guerre ; tellement qu'il falloit regarder ceux de Gueldre, comme ayans fait un coup de traître, & venans des terres d'Utrecht, surprendre la Hollande dans le tems qu'elle étoit peu peuplée, & fort affoiblie par les factions des hocks & des cabillaus, & hors de tout état de défense ; d'autant que l'Empereur employoit toutes les troupes & la Noblesse de Hollande dans ses guerres d'Italie & ailleurs, hors du pays ; & qu'on dit encore suivant toutes les apparences, que le pillage de Martin Van-Rossem s'est fait avec un secret consentement de l'Empereur, & que la Reine de Hongrie avoit fermé les yeux sur ce pillage, à cause que les Hollandois n'avoient point voulu lui accorder sa demande. Voilà pourquoi il ne vouloit point envoyer de troupes contre ceux de Gueldre, ni permettre aux Hollandois de les poursuivre. L'on avoit encore remarqué, que ce Martin Van-Rossem avoit conservé pendant le pillage tous les Officiers de la Cour & du Domaine du Comté de Hollande.

Outre

Outre cela toute la Province de Gueldre, excepté la Ville de Zutphen & Nimegue, est ouverte du côté de la Hollande ; tellement que nous pourrions par l'Ouvestein piller tout le pays de Bommel, & percer ses digues, de même que le pays de Thiel, & le quartier du Veluwe. Il n'est donc pas croyable que pendant une libre Régence cette Province en vienne à une telle extrêmité ; & la Ville de Nimegue, qui est la plus forte de cette Province, a tant souffert sous ses Stathouders, qui ont mis plusieurs fois leurs meilleurs Magistrats de force hors de la Régence, qu'elle ne se pourtera plus à établir un Chef si dangéreux.

Pour la Province d'Utrecht, il est certain qu'elle est toute ouverte & entrelassée avec la Hollande, subsistant uniquement de l'Agriculture ; mais comme elle joint la mer du Sud, & la riviere de Lecque, il paroît qu'elle pourroit en quelque maniere incommoder le Commerce de la Hollande, & ruiner le plat pays : mais quand on considérera que les Hollandois, par leurs forces navales, pourroient par le débarquement de leurs troupes leur rendre la mer du Sud & la Lecque impraticables, outre que leur pays est entrelassé si avant dans la Hollande, que nous les pourrions piller & miner bien plus facilement, & nous approprier leurs terres, il faut encore remarquer que toutes les Villes de la Province d'Utrecht, sont entiérement hors d'état de défense, sans qu'il y ait la moindre apparence qu'elles soient jamais fortifiées ; car les Villes d'Amersfoort, Reenen, Wyk, & Montfort, ne

Digitized by Google

ne sont pas en état d'en supporter les frais, & celle d'Utrecht ne voudra pas employer ses finances pour fortifier des Villes qui seroient par-là moins dépendantes d'elle, qui au contraire feroient tort en toutes maniéres à la foible Ville d'Utrecht; car il est certain que cette derniere Ville, ovale & quarrée comme elle est, & d'épourvûë de grosses rivieres & de la mer, coûteroit infinement à garder & à fortifier; & comme si ce n'étoit pas assez pour tenir cette grande Ville en bride, les Evêques ont encore permis de bâtir hors des portes de la Ville; c'est ce qui a formé ses quatre gros faux-bourgs sur les grandes avenuës, ce qui détruit toutes leurs fortifications; & quoi que ce soit la maniére ordinaire des Chefs des Républiques, pour affoiblir une Ville qui leur paroît trop rédoutable, il n'y a pas moyen de la changer, après qu'on a eu le bonheur d'avoir recouvré la liberté. Je conclus donc que nous n'avons rien à craindre de cette foible Province.

A l'égard de la Province de Zeelande, on sait qu'elle consiste en plusieurs Isles fort peuplées & très-fertiles, & séparées de tous leurs voisins par de puissans bras de mer; qu'elle a outre cela plusieurs Villes & forteresses situées sur le terrain de Flandre, sous la Généralité en son pouvoir; si bien qu'il paroît que la Zeelande peut se défendre par ses propres forces contre tous ses ennemis, & que leurs deux Ports de mer dans l'Isle de Walcheren, savoir Flessingue & Ter-Veere, sont bien situez pour incommoder le Commerce de

de la Hollande vers l'Occident par leurs pirateries.

Il eſt vrai auſſi, que les habitans de Middelbourg & de Fleſſingue trafiquent beaucoup ſur mer; que ceux de Ziriczée, & Ter-Veere commercent beaucoup dans la pêche, & qu'ils ſeroient d'abord ruinez par les conſidérables forces maritimes de la Hollande, ce qui ſeroit une plus grande perte pour eux, que leurs pirateries ne nous en cauſeroit. Avec cela, la Hollande a par Bommenez, l'Iſle de Schouwen en ſon pouvoir, dont nous pourrions détruire & ruïner toutes les riches terres; & la Ville de Goes ne ſeroit pas en état de réſiſter à nôtre puiſſance navale, quand nous ſerions dans l'intention de les piller, & de mettre le feu à toute leur récolte; outre que les Iſles de Zeelande n'ont pas aſſez de Vaiſſeaux pour oſer tenter une deſcente dans la Hollande pour y piller, tellement qu'on peut juger que pendant leur libre Régence, les Zeelandois conſidéreront que la paix vaut mieux de tous les deux côtez.

A l'égard des pays conquis dans la Flandre; & vers le Rhin, & la Meuſe, ils ſont tellement éloignez de nous, & ſi fort ſéparez les uns des autres, qu'ils ne nous pourroient nuire en rien. A l'égard des Villes dans le Brabant, qui ſont très-fortes, elles ſont très-importantes à la Hollande; & quoi que nous ayons porté les plus grands frais pour les prendre & les fortifier, on nous a voulu tenir ſi bas pendant le Gouvernement des Stathouders, qu'on ne nous a pas voulu céder un pouvoir particulier,

Digitized by Google

culier, sur aucunes Villes de la Généralité, * où toutes les autres moindres Provinces de Zeelande, Frise, & Groeningue, ont la disposition particuliére de plusieurs Villes & forteresses: mais Dieu soit loüé que nos frontiéres sont si bien fortifiées du côté du Brabant, qu'elles ne pourront être prises que par une surprise, par les Villes de la Généralité. D'ailleurs nous sommes si éloignez du Brabant par la Meuse, Biesbos, & les bras de mer, que nous ne devons rien craindre de ces Villes, quand même elles se révolteroient & se remettroient sous la domination du Roi d'Espagne. L'on doit donc conclure par ces raisons, que la Hollande se pourroit toûjours maintenir contre tous ses voisins.

* *Les Villes de la Généralité sont les Villes qu'on a conquises sur l'Espagne depuis l'union des sept Provinces, dont les Etats Généraux des sept Provinces-Unies sont les maîtres: comme sont les Villes de Mastricht, Breda, Bois-le-Duc, Bergen-op-Zoom, Steenbergue, St. Gerdruidenberg, Ecluse en Flandres, & quantité d'autres, qui ne sont point des Villes des Provinces.*

CHAPITRE XIII.

Que la Hollande, même avec des Villes non fortifiées, restant seulement unie avec la Province d'Utrecht, pourra se maintenir contre le plus puissant Monarque.

SUpposons encore, que les Régens des grosses Villes de la Hollande & des Villes

Digitized by Google

les frontiéres, négligeassent de les mettre en état de défense, que les autres Provinces de Gueldre, Zeelande, d'Overyssel & Groeningue fussent assez imprudentes pour choisir un même Capitaine Général où Stathouder, qui se joindroit à la Généralité, pour tâcher de se rendre maître absolu de ces Républiques, & que l'avidité de regner l'aveuglât si fort, qu'il mandiât le secours des Puissances étrangeres, comme de la France, de la Suede ou d'autres, pour tâcher de surprendre la Hollande, & d'y introduire une armée, pour la réduire & la partager entre elles; je prétens faire voir qu'avec quelques précautions, nous pourrions résister à toute cette Puissance, pourvû que les habitans fussent unanimement d'un même sentiment, employans également avec les Régens toutes leurs forces pour leur défense; sans cela il n'est pas possible qu'aucun pays du monde étant partagé en différens, puisse subsister long-tems.

Pourvû que la Province d'Utrecht restât toûjours unie avec nous, nous pourrions en peu de tems faire un fossé qui tireroit du Zuiderzée, jusques dans la riviere de Lecque, & conduire les écluses d'une maniére que tous les pays, soit en dehors ou en dedans des fortifications, pourroient être inondez avec tous les flux; nous pourrions par là nous mettre en état de défense, & il seroit presque impossible de nous surprendre en dehors. Tel a été le sentiment de plusieurs habiles Ingenieurs; avec lesquels le feu Prince d'Orange Guillaume le premier avoit formé le projet.

Digitized by Google

Ce fossé se pourroit faire de cette maniére à commencer du Zuiderzée, ou mer du Sud, du côté de la riviere de Eem vers l'Occident, & vers l'Orient la Ville d'Amersfoort, en y traversant le Eem, pour comprendre cette Ville dans les lignes, & de là toûjours en avant du côté du Sud, tout du long de Woudenburg, jusqu'à la Lecque, & vers l'Orient de Wyk te Duirstede, pour comprendre encore cette Ville, laquelle ligne seroit en tout de l'étenduë de onze mille perches.

Le fossé de la largeur de dix perches; le rempart avec ses flanques de même largeur, ce qui occuperoit environ trois cens soixante acres de terres, compté à cinq cens livres par acre revient à	180000. l.
A creuser le fossé, à cent livres par perches, ainsi les onze mille perches,	1100000.
Pour les dépenses extraordinaires,	120000.
	1400000. l.

La Lecque seroit à garder environ de l'étenduë de quatre mille perches, entre Wyk te Duirstede & Hontwyk.

On pourroit encore outre cela, s'il étoit nécessaire pour la conservation du pays de Gorcum, Vianen & l'Ablasserwert, creuser un pareil fossé & rempart, depuis la Lecque vers Hondwyk, jusqu'à la riviere de Waal, vers Louvestein par Ackoy entre les limites de la Hollande, laquelle ligne seroit de la longueur de trois mille six cens perches. Ce qui comprendroit cent vingt acres de terre à cinq

cinq cens livres par acres,	60000. l.
Le fossé & rempart comme ci-devant,	360000.
Pour frais extraordinaires,	50000.
	470000 l.

De Louvestein jusqu'à la Ville de Heusden, la Meuse serviroit de défense au pays d'Altena ; il faudroit seulement les pourvoir de redoutes, environ de l'étenduë de quatre mille perches.

Depuis Heusden tout du long de la vieille Meuse jusqu'au petit Waspik près du Bierbos, il faudroit encore pour la conservation du pays d'Altena, faire un fossé & rempart comme ci-dessus, de la longueur de mille perches, ce qui occuperoit encore cent acres de terres à cinq cens livres.

terres à cinq cens livres.	50000. l.
Creuser le fossé & former le rempart, à cent livres par acres.	300000.
Les frais extraordinaires	80000.
	430000. l.

Ce qui coûteroit en tout deux millions trois cens mille livres, outre les fortifications qu'il faudroit faire vers la Lecque & la vieille Meuse.

Il est certain qu'un pareil fossé & rempart dans un pays si peuplé seroit imprenable, quand tous les Potentats du monde tomberoient dessus ; & quand même on les forceroit par des approches, tout le pays seroit ouvert par derriere pour le pouvoir entrecouper de nouveau : & sans cela, quelle ar-

mée feroit aſſez hardie de forcer une brêche contre toute une armée rangée pour défendre l'aſſaut ?

Pour ce qui regarde les frais de cet ouvrage, l'on ſait aſſez que les cottiſations du Conſeil d'Etat, du tems du Prince Frederik-Henri, montoient tous les ans à plus de ſeize millions, & que ceux de l'année 1629. quand Bois-le-Duc fut pris, montoient à vingt-deux millions. Il paroît donc que nos guerres offenſives, nos campagnes, & ſiéges même, quand nous triomphions, ont coûté cinq fois plus à la Hollande ſeule, que cette ligne ne coûteroit; outre que la Ville de Bois-le-Duc avec ſes forterefſes, de même que Breda, Berguen-op-Zoom, & Steenbergue avec leurs ouvrages de dehors & Forts, forment enſemble une plus grande ligne, que l'on doit garder avec des dépenſes exceſſives, tant en paix qu'en guerre, quoi qu'on ait fait accroire à pluſieurs ſimples Hollandois que ces conquêtes étoient très-avantageuſes, & même néceſſaires à la Hollande; à plus forte raiſon devroit-on juger qu'un pareil foſſé & ligne, comme je viens de dire, & qui garantiroit pour toûjours la Hollande & la Province d'Utrecht à peu de frais, feroit un avantage infini, ſi l'on vouloit ſonger ſoigneuſement à l'effectuer.

L'on pourroit encore m'alléguer que nous ne pourrions pas nous aſſurer que la Province d'Utrecht ne prît quelque jour parti avec nos ennemis; à quoi je dirai que toutes choſes au monde ſont poſſibles, mais qu'il

Digitized by Google

qu'il n'y a pas d'apparence que cette Province nous fasse jamais la guerre pendant une libre Régence; car les intérêts de ces deux Républiques sont entiérement dépendans les uns des autres, outre que ceux d'Utrecht ont été de tout tems, & sont encore nos plus fidéles Alliez, comme il a encore paru en dernier lieu, pendant nôtre guerre avec l'Angleterre, par le prompt payement de leur cotte part dans les frais de la guerre, & par leur zéle à supprimer la Charge de Stathouder. Cette Ville a trop éprouvé ce que produit le Gouvernement des Chefs, & a toûjours soûpiré pour un libre Gouvernement, n'ayant jamais voulu ployer sous leurs Evêques, ou Stathouders; ce qui leur fait donner le nom de mutins, comme on les appelle encore aujourd'hui.

Outre cela la Province d'Utrecht est d'elle-même sans défense, par sa situation intérieure, & est restée avec cela sans être fortifiée, de même que la Hollande, par les maximes des Capitaines Généraux, & Stathouders; tellement qu'ils ne peuvent rien tant souhaiter, après un libre Gouvernement, qu'une telle fortification. Je croi donc avoir assez prouvé qu'aucun pays au monde n'est mieux situé, & en meilleur état pour se défendre contre tous ses ennemis, que le nôtre.

CHAPITRE XIV.

Que chaque grosse Ville de Hollande peut se maintenir contre le plus Puissant Potentat.

BIen plus, je prétens faire voir que chaque grosse Ville de Hollande peut se maintenir contre les plus grands Potentats, d'autant que les plus grands politiques & les plus habiles Ingenieurs, tiennent pour une régle certaine, que toutes les grosses Villes qui peuvent soûtenir un siége pendant toute une saison, doivent être comptées pour imprenables; parce qu'une telle Ville, quand même elle se rendroit à la fin, ne payeroit jamais à beaucoup près, les frais qu'elle auroit coûté à prendre; outre que de pareils siéges demandent de grosses armées & de grosses finances, qui se trouvent rarement en bon état chez les Monarques; l'entretien de leur Cour, les financiers & ceux qui en dépendent, en emportans la plus grande partie; & l'on trouvera très-peu de Républiques assez insensées pour vouloir faire de telles dépenses; car ces grosses Villes, par un si long siége, peuvent miner toute une grosse armée: pendant qu'on les attaquera d'un côté: elles peuvent faire de si vigoureuses sorties de l'autre; qu'aucunes Gardes des approches ou des redoutes n'y pourront résister.

Quand même ils en seroient venus à monter à l'assaut, l'on sait qu'il arrive ordinairement de grands désordres en tel cas, tellement

ment qu'ils pourroient très-facilement être repoussez par les troupes de réserve qu'on tiendroit dans les Places d'armes, ou du côté de la brêche dans ces grandes Villes ; ce qui les réduiroit à la gagner par famine ; ce qui coûteroit des sommes immenses pour nourrir une armée aussi long-tems qu'il faudroit pour réduire une Ville par famine ; ce qui abat le courage des assiégeans ; & qui gagne du tems, gagne beaucoup. Les assiégez peuvent pendant ce tems-là avoir quelque secours imprévû de dehors, par quelque voisin jaloux ; & la régle de la vie humaine est que personne ne se voudra ruiner pour en détruire un autre.

Combien y a-t il de Républiques consistans dans une seule Ville, & même très-médiocrement fortifiées, qui ont subsisté un grand nombre d'années, & resisté à tous leurs ennemis par leur bon gouvernement, & par la jalousie de leurs voisins ? En verité, l'on est bien fort, quand on a le cœur d'être son propre maître, & lors que les habitans connoissent la force d'un peuple qui veut combattre pour sa liberté, & qu'ils considérent les variations des guerres Monarchiques.

Comme les Villes & les Républiques de Suisse, particuliérement, Zurich, Berne, Bâle, Schafhausen, Fribourg, Lucern, Solurn, S. Gal, & même cette foible Geneve, & autres, qui se sont conservées pendant un si grand nombre d'années, contre l'Autriche, l'Espagne, la France, la Savoye, & la Bourgogne, de même que toutes ces Villes franches

Digitized by Google

de l'Empire, excepté cette pauvre Ville de Straelsont, qui étoit veritablement imprenable, laquelle dans la crainte des armes victorieuses de l'Empereur, prit garnison Suedoise, pour leur servir de protection, mais elle sauta de la fumée dans le feu, & perdit pour jamais sa chere liberté.

Comme se soûtient encore cette petite République de Raguse contre les Turcs, l'Autriche, & Venise, n'ayant au plus que dix milles pieds de contours, & environ dix milles habitans, femmes & enfans compris, de même que Lucques, qui n'a pas plus de vingt mille habitans, & qui résiste néanmoins, par son bon gouvernement & ses fortifications, contre le Pape, la République de Génes, le Grand Duc de Toscane, & contre le puissant Roi d'Espagne, en qualité de Duc de Milan.

Cela étant, nos Villes maritimes ne doivent pas seulement être censées imprenables, mais inapprochables ; & les autres, comme sont, Delft, Haerlem, Leyden, Alkmaer, se pourront défendre suffisamment chacune en particulier contre toutes sortes d'ennemis.

Il est vrai que la Ville de Haerlem a été prise par les Espagnols, après un an de siége, pendant lequel Dom Frederik se repentit mille fois de l'avoir commencé, & auroit levé le siége plusieurs fois, si l'obstiné Duc d'Albe son pere, ne l'eût forcé par ses lettres de reproches, à le continuer. Il est encore vrai que la Ville de Haerlem n'étoit pas si riche ni si peu-

peuplée qu'elle eſt à préſent de la moitié & plus, & la Régence étoit fort partagée, à cauſe de cette révolution depuis peu arrivée contre le Roi d'Eſpagne, qui y avoit encore des partiſans, principalement parmi les Catholiques, dont il y en avoit pluſieurs dans la Régence, tellement que l'exemple de Haerlem ne contredit point ce que je viens de dire des autres Villes, qui pourroient en peu de tems, reſtans en liberté, former une armée de leurs propres habitans en les faiſant exercer; outre qu'elles ſont ſituées dans un climat ſi froid, qu'il eſt impoſſible qu'une armée ſe tienne tout un hiver devant ſans perir. Avec cela, nous n'avons point de Ville, qui ſoit éloignée de plus d'une lieuë, ou une lieuë & demie de la mer, dans des terres plates, que l'on peut toutes inonder l'hiver; tellement qu'elles ont naturellement de grands avantages, & pourroient très-facilement être fortifiées, pourvû que les Régens y veuillent employer leurs ſoins pendant leur libre gouvernement; car s'ils avoient dans la ſuite la foibleſſe de reprendre un Stathouder, il ne ſeroit plus dans leur pouvoir de le faire, ſans courir riſque de ſa diſgrace.

Premiérement, il eſt certain que les fauxbourgs, qui profitent en tems de paix de tous les avantages d'une Ville, ſans en porter les charges, & qu'on doit comparer à ſes rejettons, qui attirent beaucoup de bonne nourriture, ſans apporter aucun fruit, ne contribuent rien en tems de guerre, pour la défenſe de la Ville contre les ennemis; au contrai-

re les Villes sont ordinairement prises par là, & les Régens ont toutes les raisons du monde d'empêcher les Bâtimens de dehors, sous quelque prétexte que ce soit.

Le second soin seroit, d'aggrandir les Villes assez à tems, à mesure qu'elles augmentent en habitans & en Commerce, & d'avoir beaucoup de places vuides dans l'enceinte de leurs murailles, pour les usages publics & nécessaires dans toutes sortes de rencontres de guerre ou autres, particuliérement pour pouvoir loger les gens de la campagne, avec leurs bestiaux & leur récolte, & autre, en cas de siége, puisqu'outre qu'ils auroient dépoüillé les campagnes d'alentour de toute subsistance & des moyens de vivre pour les ennemis, les Paysans peuvent être d'un grand secours dans une Ville, étans robustes & faits au travail, & à résister à la rigueur du tems & des saisons. Cette maxime ameneroit encore quantité d'habitans des petites Villes d'alentour qui sont foibles, pour s'y sauver; & ayans goûté après la guerre les avantages des grandes Villes tant en guerre, qu'en paix, ils pourroient s'y tenir, & augmenter le nombre des habitans. L'agrandissement des Villes est encore très nécessaire par rapport que cela fait toûjours rester les loyers des maisons à bas prix, & que les habitans peuvent être logez commodement & à leur plaisir à bon marché.

Le troisiéme soin est d'entourer leurs Villes avec de bons remparts, & autres ouvrages, avec de grandes portes, & à chaque porte, une place commode pour ranger les trou-

Digitized by Google

troupes; de même qu'au milieu de la Ville, vers l'Hôtel de Ville, un grand logement pour un corps de garde, & une grande Place pour y pouvoir tenir quelques mille hommes rangez, pour les pouvoir détacher où il sera nécessaire, soit pour appaiser les séditions en dedans, ou repousser les attaques du dehors.

Quatriémement, de bâtir des Arsenaux, & de les pourvoir de toutes sortes d'armes, pour la défense & la conservation de la Ville; tellement qu'il faut pour une grande Ville plus de deux cens piéces de Canon, avec des armes pour dix mille hommes, des pelles, & autres instrumens, des chariots, des perches, des ais, de même que des Magazins de vivres, & d'artillerie. Il est vrai que le bled ne se garde pas commodement; mais ayant bâti des Granges, plusieurs Rentiers employeroient leur argent à faire des Magasins dans le tems que le bled seroit à bon marché, dans l'espoir d'y gagner, de plus qu'ils le pourroient placer sans payer aucun loüage.

Cinquiémement, d'exercer les principaux habitans dans les armes. Ceux-ci rendent le meilleur service en cas de besoin, par rapport à leur propre intérêt, & l'on ne mettra que de riches habitans pour Capitaines & Officiers, afin d'empêcher la révolution des troupes de solde.

Le dernier soin seroit d'avoir quelque peu d'argent de réserve. La commune opinion est que l'argent est le nerf de la guerre. Voilà

Digitized by Google

pourquoi on pourroit s'étonner que je mets ce soin pour le dernier, & de conseiller d'en avoir peu. Je dirai donc que l'argent est le nerf de la guerre, lorsqu'il s'agit de mener des armées en campagne, ou de former de grands siéges : mais les grosses finances dans une Ville assiegée, animent ceux du dedans, aussi-bien que ceux de dehors aux révolutions & au pillage, & dans un Gouvernement Républicain il est bon d'employer l'argent à mesure qu'on le reçoit, pour l'utilité commune, & les commoditez des Villes, avant que quelques Régens avides & mal-intentionnez, n'en prennent pas occasion de les employer à bâtir des Forts ou Châteaux nuisibles, ou de s'enrichir aux dépens du public.

Fin de la Seconde Partie.

MEMOI-

Digitized by Google

MEMOIRES DE JEAN DE WIT, GRAND PENSIONNAIRE DE HOLLANDE.

TROISIE'ME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Distinction entre le Gouvernement Monarchique & le Gouvernement des Républiques.

APrès avoir representé les fondemens & les maximes les plus salutaires, pour nôtre République, je finirai mon Ouvrage par quelques réfléxions sur le gouvernement présent, & sur celui que nous avons eu du tems passé, & qui est encore desiré par plusieurs personnes. Je juge nécessaire de m'expliquer comment l'on doit entendre un gouvernement de République, & sa distinction

d'avec un gouvernement Monarchique.

J'entens donc par le mot de République, un Etat dans lequel une assemblée Souveraine a tout pouvoir de régler les loix, & de se faire obéïr. Par un Regne Monarchique, je n'entens pas seulement un Etat dans lequel une seule personne a tout le droit & le pouvoir de faire ou défaire les loix, selon son bon plaisir, & de se faire obéïr en tout, mais j'entens encore un Etat, où une seule personne, même sans aucun droit, est en pouvoir de faire obéïr à tous ses ordres, ou de diriger les ordres & les loix d'une plus haute Régence, ou d'en empêcher l'éxécution, suivant son bon plaisir.

Si l'ombre d'un gouvernement de République a été si agréable aux Marchands, & aux anciens bons habitans, qu'elle a si bien sû augmenter & établir le Commerce & la Navigation dans ce Pays, quels effets doit donc produire la chose en effet, & si l'on vouloit réfléchir sur les bons ou mauvais fruits que l'on a à attendre de certains gouvernemens, en considerant la force qui agit sans droit, de même que le droit qui est vain sans la force & qui doit toûjours céder quand la force vient?

Par un gouvernement légitime, j'entens le droit de se pouvoir faire obéïr, & que ce droit soit fondé sur une longue possession, ou sur les loix, coûtumes ou sermens, ou sur toutes ces choses ensemble, qui sont d'elles-mêmes sans force, à moins qu'elles ne soient soûtenuës par un nombre de personnes, qui soient dans la bonne volonté de prêter la main,

pour

Digitized by Google

pour punir tous les ſujets qui voudroient déſobéïr. Pareillement un grand nombre de perſonnes attachées à un Chef ou Gouverneur, même ſans aucun droit légitime, lui peut donner la force de renverſer toutes les loix & les coûtumes, & mettre les Régens légitimes hors de leur juſte poſſeſſion.

Je me repréſente donc en premier lieu un Etat ſans armes, dans lequel la force du gouvernement tombe ordinairement à celui qui ſe peut faire obéïr par le plus grand nombre, qui eſt ordinairement le menu peuple, & en pareil cas, ce pauvre & ignorant peuple eſt plus porté à détruire leurs Régens legitimes, que le reſte des gens d'honneur & de diſtinction, qui ſont le plus petit nombre, ne ſont portez à les proteger contre la violence.

A l'égard d'un Etat armé, tous les bons Politiques tiennent pour une maxime infaillible: que celui qui eſt maître des troupes, eſt maître des fortereſſes où elles ſont en garniſon, & que celui qui eſt maître de ces deux choſes, eſt maître de tout l'Etat; car les gens de guerre ſont accoûtumez d'obéïr journellement à leurs Officiers, ſur peine de punition ſévére: de plus ces gens n'ayans rien à perdre, & trouvans leur profit dans les guerres & revolutions, plus que dans la paix; celui qui les commande ou qui eſt leur chef, les peut facilement employer dans toutes ſes entrepriſes, contre les Régens legitimes, qui ſont ſans armes & ſans défence, & les ſurprendre avant qu'ils ayent le tems de ſe pouvoir defendre.

Et ſi cette maxime eſt veritablement celle

Digitized by Google

par où l'on se peut rendre le maître d'un Etat, celui qui posséde encore avec l'affection des soldats celle du petit peuple; se peut rendre inconteſtablement maître de tout l'Etat, puisque par un droit qu'on lui a cedé, il a le pouvoir d'assembler les troupes quand il voudra. On doit considerer un tel Ministre, comme ayant en main tout le pouvoir & la force d'une République, & étant affectivement Monarque & Souverain d'un Etat, dans l'attente que l'ombre même de République passera insensiblement, sans qu'il en reste les moindres marques, & qu'on ne le peut regarder dans cette vûë comme une République, mais comme une véritable Monarchie.

Puisque les Régens qui ont un tel Chef, doivent malgré leur libre gouvernement demander son avis dans toutes les affaires d'importance, le flattant en tout, & se bien garder de contredire à sa volonté, à moins qu'ils ne veulent risquer d'être d'abord demis de leurs emplois & gouvernement, ou qu'il ne leurs arrive pis; c'est en quoi Rome nous sert d'un grand exemple, puisque cette fiere République, qui étoit pourvûë d'un si grand nombre de sages Conseillers, & d'un peuple si jaloux de sa liberté, n'a pû se maintenir contre la violence d'un tel Chef; l'on doit donc juger que c'est une chose impossible.

Quoique cette République eût plusieurs Chefs pour commander les armées, qui avoient la plûpart des differens & des jalousies entr'eux, & paroissoient trop foibles pour se rendre maîtres de l'Etat, elle a pourtant été contrainte

de

de ployer & de se rendre esclave, aussi-tôt qu'un de ces Chefs est devenu plus fort que les autres, ou que trois d'entre eux se sont joints ensemble pour partager la République entr'eux; tellement que je repete encore, que lors qu'une seule personne possede dans une République l'affection des troupes & de la populace, cet Etat a perdu entiérement sa liberté, ou la perdra infailliblement.

Et à plus forte raison, si la République de Hollande entretenoit parmi ses troupes beaucoup d'étrangers nez dans des Monarchies, comme dans la France ou dans l'Angleterre, & qu'elle les mît en garnison dans les Villes frontieres qui entourent la Hollande, & que nos Villes étant sans fortifications fussent gouvernées par un petit nombre de bons Régens, & peuplées d'habitans si peu instruits des fondemens de leur propre bonheur, & de la Régence legitime de la patrie, qu'ils attendissent plûtôt leur bonheur d'un tel redoutable Chef, que d'une libre République, croyans lui devoir plus d'obeïssance qu'à leurs véritables Souverains.

Puisqu'on a trouvé de tout tems, que le glaive de la guerre est plus trenchant entre les mains d'un Capitaine Général, que celui de la Justice ne l'est entre les mains des Juges politiques.

Il faut donc remarquer que les Régens & les Magistrats des République ont très-peu d'appointement de leurs emplois, & sont ordinairement partagez d'un médiocre bien, ne pouvans s'enrichir avec le bien public; ce qui les

contraint

Digitized by Google

contraint de chercher d'autre voyes, par le Commerce où autres moyens, pour faire subsister leurs familles, comme dans les Républiques de Venise, Gennes, Raguse, Lucques, & autres; il est certain que beaucoup de Régens de la Hollande se soûtiennent par le Commerce, les Manufactures, la pêche, & la navigation, & quand même ils auroient assez de bien pour pouvoir subsister de leurs rentes, comme il n'y a point de Convents parmi nous, ni de bénéfices d'Eglise, les appointemens des Ministres étans si petits, que les gens chargez de famille ne trouvent aucun soulagement par là, tellement que les descendans de ces riches familles se voyent toûjours obligez d'avoir recours au Commerce, car les grands partages défont les bonnes maisons; voilà pourquoi les Régens, soit par eux-mêmes, soit par leurs plus proches, ou alliez, sont la plûpart intéressez à maintenir le Commerce & la navigation.

Je me sens encore obligé d'étendre mes réfléxions, & d'examiner si la pêche, le Commerce, les Manufactures, & la Navigation, seroient favorisées sous un Régne Monarchique.

Il doit entrer avant tout en considération, que ce petit Pays, qui ne produit rien par lui-même qui y puisse apporter de l'argent de dehors, étant d'autre part chargé d'une infinité d'impôts, seroit encore chargé outre cela, dans un Regne Monarchique, de plusieurs millions par an pour l'entretien d'une Cour, avec ce que les bons habitans sur lesquels on leve-

leveroit ces deniérs, feroient encore ſujets à toutes les incommoditez que produiſent les Régens Monarchiques.

Premiérement, il eſt certain que tout Prince d'eſprit, & qui gouverne par lui même, tâcheroit d'abord de reduire les groſſes Villes de Hollande dans un tel état, qu'il pourroit les dominer; ſurquoi il s'enſuivroit, pour rompre le pouvoir des anciens Régens, qu'il tâcheroit par tous les moyens poſſibles, d'introduire des étrangers dans la Régence, & qu'il favoriſeroit les petites Villes, les Bourgs & Villages, au deſavantage des groſſes Villes.

Et d'autant que les anciens Régens & habitans de ces groſſes Villes, ne pourroient voir de bon œil leur ruine, ils tâcheroient de les reduire par des garniſons de troupes étrangeres, & les brideroient encore par des Citadelles & des Châteaux qu'ils feroient bâtir dans ces Villes.

Comme ces ſages & politiques Monarques Eſpagnols Charles-Quint, & Philippe II. n'ont pas trouvé de meilleur remede, pour tenir éternellement ſous le joug ces grandes & commerçantes Villes de Naples, Milan, Anvers & Gand, qu'en les forçant par des Citadelles; comme nous en avons encore vû pluſieurs exemples de nôtre tems.

La Ville d'Amſterdam n'étant en 1571. grande qu'environ de deux cens arpens de terre, & que les Régens étant dans ce tems-là tous bons Catholiques, & très-fideles à leur Roi, leur bonne ſituation, leur floriſſant Commerce de l'Orient, & l'augmentation des habitans,

bitans, n'a pas laissé de donner tant d'ombrage au Roi Philippe II. qu'il avoit formé le dessein d'y faire bâtir une Citadelle, & que les habitans de cette Ville avoient offert pour en être garantis, de lui donner deux cens mille livres, pour achever de bâtir le Château qu'il avoit fait commencer à Flessingue, il n'en a été empêché que par les troubles qui commencerent peu de tems après, & qui furent suivis de la perte de la Briele & de Flessingue; ce qui fut cause que cet ouvrage resta imparfait, jusqu'à ce qu'il n'ait plus eu besoin du secours de ceux d'Amsterdam: il est donc assez vrai-semblable que nôtre dernier Stathouder avoit formé le dessein, suivant ces maximes politiques en 1650. que la Ville d'Amsterdam étoit augmentée en grandeur jusqu'à six cens arpens, & de plus de trois cens mille habitans, de la reduire en faisant bâtir un Château sur le Viguendam, de même qu'à Volewyk.

Et pour plus grand malheur, il n'arrive pas toûjours que les Princes ou Princesses gouvernent seuls par eux-mêmes; particuliérement dans la minorité d'un Prince, ce sont les tuteurs, & les Ministres. Dans la fleur de sa jeunesse, il ne s'occupe que des plaisirs, & tout est gouverné par ses favoris & ses Créatures, qui sont ordinairement ceux qui savent le mieux contribuer à ses plaisirs, & qui sont les moins propres au gouvernement; & dans un âge trop avancé, il n'est plus en état de resister aux fatigues du gouvernement; le tout est encore abandonné aux favoris & aux Courtisans,

tisans, qui employent ce peu de tems à leurs propres intérêts, & pour enrichir leurs familles; dont le Prince & le peuple ne s'en trouve quelquefois pas mieux.

Il est donc certain que les Souverains qui regneroient en Hollande, Princes où Princesses, ni leurs tuteurs, ni leurs favoris, ni leurs Courtisans, ne seroient point intéressez dans la pêche; le Commerce, les Manufactures & la Navigation; ils trouveroient mieux leur compte à augmenter les emplois & les bénéfices dans la Régence & plat Pays, & dans les grosses Villes, qu'ils tâcheroient de rendre beaucoup plus profitables, sous prétexte que cela augmenteroit les Domaines du Prince; comme en effet lorsqu'on fait le détail des Domaines des Monarques, on y compte toûjours les grands & honorables emplois dont il dispose; les favoris de la Cour, préfereroient ce chemin, pour établir & enrichir leurs familles, au gain incertain du Commerce & de la Navigation.

Et quand même ils seroient intéressez dans le Commerce & la Navigation, il est certain que par leur puissance ils feroient des Réglemens conformes à leur propre intérêt & utilité, au préjudice du reste des habitans.

Outre cela, les riches & naturellement frans & grossiers Hollandois, ne seroient pas si capables de gagner l'affection de nos Souverains par des souplesses & des services, comme les polis & subtils cadets des nobles maisons de France & d'Angleterre, où les pauvres bas Allemands de nôtre voisinage, qui sont acoû-

coûtumez de jeunesse de se soûmettre en esclaves à leurs Seigneurs, que la nécessité reduit d'abandonner leur patrie, qui viendroient introduire ici tous les divertissemens & maniéres de leurs pays, & se rendroient agréables par leurs flateries & soûmissions d'esclaves, où le Prince d'un autre côté regarderoit ces personnes comme lui devans tous leurs biens & leur fortune, dont même la conservation dépendroit de sa faveur, étant contraire à nos privileges, qui se sacrifieroient pour l'augmentation de sa grandeur à la ruine de toute la Hollande.

Il est donc à croire que les Régens & les Magistrats tâcheront par tous les moyens possibles, chacun dans leurs Villes ; ou dans leurs assemblées générales, de conserver par leurs avis & direction, ces moyens favorables, particuliérement la liberté de Religion, une franchise de droit de Bourgeoisie, franchise de Monopole, le retranchement des Compagnies, halles ou corps de Mêtiers octroyées, qui ôtent les moyens de vivre aux autres ; la modération des convois & maltotes, un réglement de justice en faveur des communs habitans & du Commerce, l'établissement des Colonies, & d'assûrer les mers par la conservation de la paix & des Villes fortifiées, & faire exercer la Bourgeoisie dans les armes.

Pour ce qui regarde les bénéfices d'Eglise, il est connu que ces dignitez sont de si peu de profit, & si peu considérables en Hollande, que les Magistrats ou Régens ambitionnent très-peu de les posseder, ou de les faire tomber

ber à leurs parens : il seroit très dangéreux de permettre aux autres Religions, des assemblées pour diriger les affaires de leurs Eglises, d'autant qu'ils pourroient sous prétexte de regler les affaires de la Religion, faire des brigues, & causer des révolutions pour déposer les Magistrats, pour tâcher de regner sur le Pays, & sur la Religion à présent dominante. Sur quoi je considere que les sujets des autres Religions qui prosperent dans ce Pays, y possédans des biens de remarque, ne doivent être soupçonnez d'en pouvoir venir à des extrêmitez si ruineuses pour le pays & pour eux-mêmes, tant qu'on ne les aigrira pas par des persécutions; qu'au contraire la liberté qu'on leur accorde, jointe à un doux gouvernement, les obligera à une reconnoissance envers de si bons Régens, ce qui ôte tout le support aux autres de la même Religion, qui n'ayans pas tant à perdre, ne possédans pas de biens, & qui par un esprit hautain, inquiet & séditieux voudroient exciter des troubles.

Tout le monde sait que tous les Chefs prudens, & qui aspirent à la Souveraineté, commencent par favoriser & s'attirer les Prédicateurs séditieux & les dévots, pour pouvoir parvenir par leur moyen à leur but; mais sitôt que leurs souhaits sont remplis, ils remarquent combien de pareils Ministres sont dangéreux dans un Etat : & au lieu de les recompenser, & de les élever, ils leur font sentir le juste châtiment de leur rebellion.

Comme nous en avons vû l'exemple en France. Le Roi Henri IV. favorisoit les Ministres

niſtres & les ſujets de la Religion, que les François nomment Huguenots, parce qu'ils lui étoient utiles; il les ſût brider dans la ſuite. Nous avons vû auſſi qu'Olivier Cromwel ſe ſervit finiment, premiérement des Miniſtres Presbyteriens en Angleterre; & après, des Prédicateurs & des dévots de la ſecte des Indépendans, pour parvenir par leurs brigues à être élû Protecteur; mais il les abandonna dans la ſuite, & les fit traîter très-rudement en pluſieurs occaſions.

Nos Hiſtoires ſont voir que le Prince d'Orange Guillaume I. auroit ſuivi les mémes traces, puiſque les Miniſtres Réformez qui le favoriſent extrêmement dans les commencemens, le haïrent à la mort, lorſqu'il fut monté à ce haut degré de dignité; parce qu'il ne les favoriſoit pas aſſez, ils le traitoient d'ingrat, & diſoient qu'il favoriſoit davantage les autres Religions, leur laiſſant plus de liberté qu'il ne devoit; & les plus hardis l'appelloient publiquement Athée dans la Chaire, & l'accuſoient de n'avoir ni foi ni loi; ce qui fit que le Prince ſe vit obligé dans l'année 1580. de conjurer pluſieurs fois les Etats de Hollande de faire des Réglemens ſur le gouvernement de l'Egliſe, & ſur l'adminiſtration; Que ſi cela continuoit, le Pays étoit menacé d'une ruine totale; ſi bien qu'on travailla à cet effet, faiſant des Réglemens très-utiles en l'année 1584. mais la mort de ce Prince en empêcha les effets. Il eſt certain qu'il avoit toutes les peines du monde, à ſe ſoûtenir contre cette cabale dévote, & qu'il y auroit ſuccombé; ſi

par

Digitized by Google

par ses manieres polies & engageantes il ne s'étoit fait un grand nombre de créatures parmi les autres Religious, qui lui faisoient tenir l'équilibre. Même la haine des Ministres & des devots alla jusques sur son fils Maurice ; & dans le tems du Comte de Lycester, ils s'attachoient entiérement à ce nouveau venu ; jusqu'à ce que le Prince Maurice se fût joint par la suite avec eux, pour joüer ces tristes rolles * de l'an 1618. & 1619.

Il ne faut donc pas croire que cet Etat se trouvant délivré d'un Chef qui attente à la Souveraineté, lâchera la bride à ces dévots ; & même la liberté de Religion est nécessaire pour les tenir en bride.

Si quelqu'un vouloit alléguer, que la plus puissante secte, savoir la Religion Catholique Romaine, qui a le Pape pour Chef, & d'autres Chefs sous lui, est la plûpart affectionnée à nôtre puissant voisin le Roi d'Espagne, ci-devant nôtre Seigneur & maître, pourroit, par une trop grande liberté, changer ce doux gouvernement, afin de s'y introduire ; il doit considérer que les Catholiques Romains sont gouvernez Monarchiquement dans le point de leur Religion, & que là où ils sont les maîtres, ils ne souffrent point d'autres sectes avec eux ; ce qui feroit que les autres Religions prendroient le parti des Régens, & se joindroient à leurs armes, pour punir les séditieux dans leur commencement.

Si

* *Lorsque l'Avocat Général eut la tête tranchée sous prétexte de Religion.*

Digitized by Google

Si au contraire on vouloit contraindre la Religion, & rendre tous les habitans de nôtre croyance, il seroit fort à craindre que lors que ces différens de Religions cesseroient, les Ministres qui possedent la charge de Prédicateurs pendant leur vie, & qui sont ordinairement remplis d'ambition, se pourroient rendre assez puissans pour faire plier devant eux les Régens qui sont alternatifs, & gouvernent pour peu de tems, par leurs continuelles & saintes Prédications en apparence devant des Auditeurs qui croyent entendre la voix de Dieu par la bouche de ces Ministres, & croyent obéïr à Dieu en leur obéïssant, ne regardans les soûmissions qu'on rend aux Régens politiques, que comme des soûmissions aux hommes, ils se feroient en peu de tems un grand nombre de Partisans, en se nommant les Ambassadeurs de Dieu, se servant de ce saint Proverbe: Il faut obéïr à Dieu & à ses Ambassadeurs, préférablement aux hommes; & entraînez, par leur amour propre, & par leur avidité naturelle de regner, ils instruiroient leurs simples & trop crédules Auditeurs, pour leur propre élevation.

Les exemples de l'ancienne Eglise nous apprennent assez, qu'après que les Ecclésiastiques eurent converti les Empereurs Romains au Christianisme, ils ont sû vaincre les Payens plus par la puissance politique, que par des exemples de pieté; qu'ils se sont servis dans la suite de leurs Prédications pour augmenter le pouvoir Ecclésiastique qu'on leur avoit cedé

dé au désavantage des Puissances politiques, en élevant une Hierarchie ou pouvoir indépendant des politiques, comme nous le voyons dans l'Eglise Romaine, que les gens d'Eglise craignent & haïssent toûjours la haute puissance.

Ce que confirme Otto Frisingenius, quoi qu'Evêque Catholique Romain, au septiéme livre de ses Chroniques, dans lesquelles il dit que l'Empire s'étoit abaissé & épuisé par amour pour la Religion, ayant si fort élevé les gens d'Eglise, que l'Empire ne s'étoit pas seulement dépoüillé de l'épée spirituelle; mais de la temporelle qui lui appartenoit, ajoûtant finement ces mots : *Quoi qu'il ne nous appartienne pas de traiter de ces choses, & d'en donner nôtre jugement, il nous semble néanmoins, que les gens d'Eglise sont à blâmer, lorsqu'ils prêtent à l'Etat, principalement à l'Empire d'Allemagne, une épée qu'ils ont obtenuë des Régens, & par la bonté des Empereurs, à moins qu'ils ne jugent à propos d'imiter le Roi David, qui après avoir vaincu les Philistins par l'esprit de Dieu, coupa la tête à Goliat avec sa propre épée.*

Si l'on vouloit examiner pour quelle raison il y a toûjours eu plus de différens entre les Régens politiques, & les Pasteurs de la Chrétienté, qu'il n'y en avoit autrefois dans le Paganisme & dans le Judaïsme entre les Prêtres & les Régens, il faut considérer que ces dernieres Religions consistoient la plûpart en sacrifices, sans aucunes Prédications ni prieres, & bien moins dans une assemblée gé-

nérale, & que ces sacrifices qui ne se faisoient qu'en certains tems de l'année, demandoient si peu de tems, que les Rois, les Bourguemaîtres, ou Chefs d'armée, pouvoient en faire la cérémonie en qualité de Prêtres; c'est ce qui fit qu'une même personne exerçant ces deux emplois à la fois, n'auroit pas voulu susciter des séditions pour augmenter son emploi spirituel au désavantage du temporel, & les Prêtres Payens étant dépourvûs de tout pouvoir temporel, n'auroient pû causer des révolutions, sans en être empêchez d'abord par le pouvoir Souverain.

Pour les Juifs, leur grand Prêtre; soit par sa naissance, ou par la dignité du Sacerdoce, dans le tems de leur libre République d'Israël, étoit la seconde personne dans le Conseil Politique de justice, appellé Sanhedrim; & du tems des Rois, il pouvoit être élû Président. Il avoit outre cela un grand nombre de Prêtres attachez à sa personne, & toute la lignée de Levi; ce qui lui donnoit un grand pouvoir de changer l'Etat politique suivant son bon plaisir, lorsqu'il pouvoit acquerir la réputation d'être rempli de l'esprit de Prophetie; & qu'il lui fut permis de prophetiser publiquement devant le peuple; ce qui causa très-souvent des révolutions & de grands désordres dans l'Etat, lorsque quelques mauvais Prêtres & faux Prophetes abusoient du pouvoir spirituel pour leur propre agrandissement: mais comme le service des Juifs consistoit ordinairement en sacrifices, & que tous les grands Prêtres ne parvenoient pas toûjours

à

Digitized by Google

à être membres du Sanhedrim, ou ne pouvoient trouver l'occasion de prophetiser devant le peuple, ils ne pouvoient pas travailler si facilement à leur grandeur, au desavantage du pouvoir politique.

Mais la Religion Chrétienne consiste pour la plus grande partie dans la Prédication, & dans des prieres que des personnes hors de la Police & sans armes font à Dieu & devant une grande assemblée de peuples. Comme ces charges peuvent occuper suffisamment chaque personne dans cette qualité, voilà pourquoi les Souverains ont donné à des personnes differentes les charges d'Eglise, de Police, & de la Guerre, tenans les Ecclésiastiques hors de toutes les charges temporelles, surquoi s'est ensuivi très souvent dans les lieux où ces Pasteurs & leurs Auditeurs étoient tous d'une même croyance, que ces Prédicateurs ont eu un grand pouvoir sur le peuple, pour les exciter à la révolte, ou pour les appaiser.

C'est ce qui a fait très-souvent que les Régens voyans le pouvoir de ces Prédicateurs, ont été obligez de les ménager dans les tems des troubles, s'ils vouloient être obéïs de leur sujets, qui se laissoient plûtôt gagner par le Conseil des Prédicateurs que par les ordres du Souverain; & quoi que les Régens prévissent bien que la force & l'augmentation de ce pouvoir Ecclésiastique seroit nuisible dans la suite à leurs successeurs, ils ne laissoient pas de profiter de l'avantage présent, si nécessaire pour leur conservation, & cette maxime est sur tout nécessaire aux Chefs de Police ou de Guerre, qui

Digitized by Google

cherchent à se rendre Souverains.

Lorsque les Ministres ont de mauvais desseins, ils sont en état de les pouvoir effectuer sur le champ, si bien qu'on ne doit pas attendre qu'ils se tiendront enfermez simplement dans les bornes de leur Ministere, mais qu'ils chercheront en un tems de trouble de parvenir à un souverain pouvoir sur les affaires Ecclésiastiques, sous prétexte du droit d'Eglise; ils se donneront la licence de dire publiquement en Chaire, sous prétexte de prêcher la parole de Dieu, tout ce qu'ils jugeront à propos sur le sujet, du Gouvernement & des affaires d'Etat, à moins qu'on ne voulut ajoûter foi à ce qu'ils avancent d'avoir une assistance particuliére de Dieu pour leur vacation & service divin, accompagnée de toutes les qualitez requises pour cet effet, consistant dans une sainte soûmission & obéïssance à Dieu & à leurs légitimes Souverains, & qu'ils ne sont pas sujets à tous les défauts dont les gens d'Eglise des autres Religions sont communement tachées.

Mais ils sont hommes comme les autres, & sentent les mêmes foiblesses qui pervertissent le reste des hommes; comme il a assez paru dans ces Pays; depuis la Réformation; ausquels les Régens ont interdit la Chaire à cause de leurs séditieux Sermons, & la mémoire n'est pas encore effacée sur ce qui est arrivé sur ce sujet en nos jours à Amsterdam, Delft, Gouda, Utrecht, & à la Haye, & quoi qu'il s'en trouve parmi eux, qui sont incapables de susciter rien de pareil, la prudence des Régens politi-

litiques veut qu'ils dirigent l'Etat d'une maniere, qu'ils n'ayent pas à craindre, que le plus méchant & le plus hautain Ministre puisse troubler la felicité du pays dans la moindre chose, & bien moins le Gouvernement.

Voilà pourquoi l'on doit s'attendre que nos sages Régens permettront toûjours le libre exercice des autres Religions, & qu'ils attireront par tous les moyens possibles des peuples de toute sorte de Religion dans leur pays, & qu'ils conserveront nôtre Eglise de la maniere qu'elle subsiste à présent, sans consentir jamais à aucun pouvoir Episcopal, ni autre puissant Chef d'Eglise.

Il est certain, si nous étions gouvernez par un Chef, qu'il ne permettroit point de liberté de Religion, d'autant que c'est une dangereuse chose pour des Souverains, d'avoir des sujets qui sous prétexte de quelque droit, ne veulent se soûmettre en toute chose à la Police, & s'assemblent sur la moindre affaire d'importance, pour les régler par la pluralité des voix, où les Prédicateurs osent souvent soûtenir que leur pouvoir Ecclésiastique n'est pas dépendant des Régens du Pays, & sous prétexte d'une sainte Ligue, se font facilement des Partisans parmi les sujets pauvres, ignorans, & mécontens, qui sont enclins aux séditions, & les animent contre les Rois & leurs favoris, ausquels se joignent quelques Chefs mutins qui applaùdissent à toutes leurs Prédications, & les nommant des Peres de l'Eglise, & des hommes de Dieu, se mettent à la tête des autres pour résister au Souverain.

Digitized by Google

Mais si les Princes établissent des Evêques ou Chefs, de leur propre autorité, ils peuvent avoir un grand pouvoir sur la Religion & sur l'esprit de leur peuple; d'autant que ces Evêques établissent par tout des Pasteurs & des Prédicateurs, qui n'instruisent le peuple que suivant l'intérêt de l'Etat; & d'autant qu'il ne seroit pas permis à ces Evêques & Pasteurs d'avoir un Conseil Ecclésiastique, le Monarque auroit toûjours le pouvoir de les déposseder en cas de rebellion.

C'est donc par cette raison, suivant toutes les apparences, qu'on a introduit par tout, sous les Empereurs Grecs & Romains, un Gouvernement Episcopal sur les Eglises, qui s'est étendu dans la suite dans tous les autres pays libres, du côté du Nort, par les Evêques que le Pape y a envoyez; comme on a vû dans le siécle précédent, que le Roi d'Espagne Philippe II. avoit dessein d'augmenter son pouvoir Monarchique dans les Pays Bas, par des Evêques qu'il avoit nommez lui même; & les Partisans des Rois d'Angleterre ne voyans pas de moyen de soûtenir la Puissance Souveraine du Roi par un *Presbyterium*, ou Conseil Ecclésiastique Républicain, l'ont entierement détruit, contre l'avis de plusieurs Anglois, non pas seulement en Angleterre où il s'étoit introduit depuis les derniers troubles, mais en Ecosse où il avoit subsisté depuis la Réformation, pour établir à la place, un Gouvernement Monarchique ou Episcopal sur l'Eglise, suivant le proverbe Anglois: *No bischop*, *no King*: Point d'Evêque point de Roi.

Mais

Digitized by Google

Mais on a vû de tout tems, que le Gouvernement des Evêque a été dangereux dans les Républiques, & qu'avec la fuite du tems, particulierement en Allemagne, & dans ces Pays-Bas où il y avoit au commencement du Christianisme presque par-tout un gouvernement populaire & libre; par leurs saintes prédications en apparence, ils se sont fait tant de Partisans, qu'ils sont parvenus au gouvernement temporel de ces pays & de ce Villes; & dans les Républiques de Venise & de Raguse, & autres, il a fallu faire plusieurs loix pour les tenir en bride; même je ne crois pas qu'il y ait un seul Canton Suisse dans la Religion Réformée, qui n'ait chassé son Evêque, pour établir en sa place un Conseil Républicain sur l'Eglise, pour plus d'assurance de leur liberté.

Il faudra se persuader que les Monarques Hollandois établiroient de même un Gouvernement Episcopal sur l'Eglise, lesquels ne feroient point en repos, qu'ils n'eussent converti ou chassé du pays, par des loix ou des punitions, toutes les autres Religions, comme on l'a vû sous tous les autres Evêques, qui ne tolerent aucune autre Religion chez eux, excepté les Juifs, qui l'achetent par argent.

Quoiqu'il paroisse que les Rois & les Princes, en établissant des Evêques qui dépendent d'eux, se sont munis contre le pouvoir des Pasteurs & des Prédicateurs, ces gens là ne laissent pas de causer souvent de terribles changemens dans le Gouvernement, par leurs sermons & leurs prieres publiques, comme on l'a

 vû

vû dans les siécles précedens en France du tems de la Ligue, & de nôtre tems en Ecosse & en Angleterre, par le *holy convenant*, la sainte Ligue, pour la Religion Réformée, & pour cet effet tous les Rois & les Souverains qui sont de la Religion Protestante, qui croyent être les Chefs de leurs Eglises, ne reconnoissant point le Pape, devroient pour plus de sureté défendre à tous les Prédicateurs de faire des sermons & des prieres de leur propre chef, & en faire faire que les Pasteurs reciteroient mot à mot.

Comme le Martyr Politique, le Roi d'Angleterre Charles I. en avoit fait un commencement, en retranchant les sermons de l'après-dînée, ordonnant de lire à la place, le Livre des Prieres communes; & le Prince de Transilvanie, Ragotski, ayant fait écrire des sermons & des prieres sur tous les tems de l'année, par quatre de ses plus habiles Ministres, & les ayant fait approuver dans le Synode d'une commune voix, & dire qu'ils étoient fort édifians, & qu'on ne pouvoit rien dire de plus saint & de plus fort, il leur déclara & commanda de n'en point dire d'autres, & de les reciter mot à mot devant le peuple.

De même le Czar de Moscovie fit faire des Homilies tirées des saints Peres de l'Eglise Grecque, sur tous les tems de l'année, & les accidens de la vie, & commanda à ses Prêtres & Prédicateurs, de ne Prêcher autre chose, & de ne point faire d'autres prieres, mais de les reciter mot à mot; ce qui se fait pareillement dans les Monarchies de l'Asie & de l'Afrique qui suivent la Loi Mahometane; & quoique cette

Digitized by Google

cette Religion, par les differentes interpretations de l'Alcoran, soit partagée en plusieurs sectes, tellement que les Mores, les Turcs, & les Perses different beaucoup, & qu'ils s'entrechassent & se persecutent, & que cette secte étant ramassée de celle des Payens, des Juifs, & des Chrétiens, ne reconnoisse point de sacrifices, & que toutes ces Religions ne devroient être exercées que par des Sermons publics au peuple, il est certain que leurs Prêtres ne peuvent rien faire dans les Eglises, que chanter quelques prieres publiques, & lire l'Alcoran devant le peuple.

Pour revenir à nôtre République, il est certain que la liberté de Religion, jointe à une franchise de droit de Bourgeoisie, formeroit des Villes puissantes & peuplées, & beaucoup de commoditez & de satisfaction pour les habitans, & augmenteroit les charges & les bénéfices considerablement, & par consequent la grandeur & le pouvoir des Régens, pour en faire part à leurs amis & à leurs parens.

Il est encore certain qu'il naît parmi tant de nations differentes, diverses sortes de Religions, de langues & d'occupations; ce qui exempteroit nos Régens de la précaution politique de faire naître de la division de dessein prémedité, d'autant que ces divisions naturelles, les intérêts & occupations, differentes des habitans leur faciliteroient le moyen de regner tranquillement; comme en effet on n'a jamais vû tant de troubles dans des Villes remplies de differentes Nations, comme Amsterdam, Leyden, Haerlem; que dans d'autres Pays &

d'autres Villes plus petites & moins peuplées, à moins que les desordres n'ayent été suscitez par quelque Chef; & en ce cas je puis dire qu'aucuns pays du monde ne sont exemps de troubles & de differens entre les Régens & les habitans, qu'autant qu'il plaira à ce Chef de les laisser en repos.

A l'égard des Compagnies, corps de métiers, halles octroyées, ou privilegiées pour les Manufactures, les métiers, la pêche, le Commerce & la Navigation, il est certain que les Directeurs; Gouverneurs, chefs de corps de métiers, & Prévôts, pouvans s'assembler en certains lieux, en certains tems, & étant liez ensemble par une espece d'intérêt commun, ayant un grand attirail de Partisans, Matelots, Gens de guerre, Drappiers, Ouvriers, ont une belle occasion pour exciter & soûtenir des révolutions, pour déposer les Régens, & se mettre en leur place, comme nous l'avons vû dans toutes les Villes des Pays-Bas, où l'on a eu autrefois des halles ou corps de métiers, à moins que les Régens ne soient assez heureux pour pouvoir envoyer dans toutes ces assemblées, des Députez, qui soient gens d'honneur; & incapables de prêter la main à des factions particulieres.

Une compagnie aussi puissante, qu'est nôtre compagnie octroyée des Indes Orientales à présent, * seroit très-dangereuse dans une Monar-

* *Les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales ont plus de soixante mille hommes employez dans le pays, qui dépendent uniquement d'eux, outre la puissance qu'ils ont dans les Indes.*

Digitized by Google

Monarchie, & un Prince auroit la prudence d'anéantir dans peu leur octroi, avant que les directeurs & les partisans eussent le tems d'augmenter leurs forces jusques à ce point, pour vendre à d'autres le droit de former de nouvelles Compagnies, les tenans plus foibles, & ne les continuans que moyennant de grosses sommes d'argent.

Et quoi que les Colonies fussent très-utiles & même nécessaires dans les Monarchies, pour se défaire de leurs sujets malheureux & mécontens, qui y sont en plus grand nombre, que dans les Républiques, il est certain que le Commerce par mer dans les autres pays n'a pas apporté tant de profit dans les anciennes Monarchies que dans les Républiques; d'autant que les Monarchies sont trop sujettes au changement, par la courte vie des Princes, pour pouvoir faire les frais qu'il faut faire pendant plusieurs années pour planter les Colonies; & après qu'elles ont été établies, si elles ne sont pas en pouvoir de se soûtenir par elles-mêmes contre les insultes du dehors, il n'est pas facile de croire que les Monarques mortels les protegeront à leurs dépens, en faveur du commun, si bien qu'elles viennent souvent à rien sous de pareils gouvernemens, à la ruïne des habitans, d'autant plus que les favoris & les Courtisans n'y sont pas intéressez.

Car on ne peut pas prouver que les Colonies Portugaises, Espagnoles, & Angloises, ayent eu un meilleur succès que les nôtres, & que les Républiques ne soient pas si portées à l'éta-

Digitized by Google

l'établissement des Colonies, queles Monarchies, puisque ces Souverains ont très-peu contribué de leur argent pour les planter.

Mais on peut dire avec verité, que leurs sujets se trouvans plus libres, & sous un gouvernement plus doux que dans leur patrie, joüissent dans ces colonies de toutes les franchises pour leur Agriculture & Commerce; que c'est par cette raison qu'ils ont sçû si bien aggrandir & augmenter en forces dans ces pays, plûtôt que par la liberalité de leurs Rois.

Nos habitans au contraire joüissent d'un plus doux Gouvernement dans la Patrie que dans les Indes, où nôtre Compagnie octroyée par les Gouverneurs qu'elle envoye dans toutes les Villes, gouverne avec une sévérité souveraine, non pas suivant les loix générales, mais par des commandemens particuliers, & des impositions, gardans tout le Commerce pour eux, en excluant tous les autres; par où l'on peut voir la raison pour laquelle nos Colonies sont si empêchées dans les Indes, & non par la faute de nos Régens, mais par le gouvernement en chef de cette Compagnie, ou du Prince d'Orange, & de ces Deputez dans la Généralité, qui a si bien affoibli par ses Conseils la Compagnie des Indes Occidentales, qu'elle n'a plus été en état de subvenir aux frais, pour soûtenir ce grand nombre de Colonies.

Pour la franchise de la mer, il n'est pas croyable que les Rois ou Souverains fassent la dépe .e, d'équiper de leur argent, des vaisseaux d guerre, pour nettoyer la mer en faveur

veur des Marchands; je dis de leur argent, parce que tout l'argent que les sujets contribuent, entre d'abord dans les coffres du Souverain, comme un bien uniquement à lui, & que les deniers ne vont point dans le Trésor du pays, pour l'employer à l'utilité commune des habitans, & l'on ne peut pas prouver qu'il y ait eu un seul Prince qui ait affranchi les mers en faveur du Commerce. Il est bien vrai que du tems du gouvernement de nos Stathouders, & lors que nous possedions encore quelque ombre de liberté; on a dissipé les deniers contribuez pour affranchir les mers, à faire des campagnes très-inutiles pour Marchands & pour la Hollande; pendant que les pauvres habitans étoient entierement pilliez sur mer.

Outre que les Monarchies sont par elles même plus sujettes à la guerre que les Républiques, soit pour des successions, ou pour soûtenir des parens ou des Alliez, avec cela les Princes & les Monarques sont plus portez à la guerre. *Quod si Regum atque Imperatorum animi virtus in pace ita ut in bello valeret, æquabiliùs atque constantiùs sese res humanæ haberent, neque aliud aliò ferri mutari, & misceri omnia cerneres*: * tellement qu'ils entreprennent souvent la guerre, ou en font naître l'occasion, pour faire des conquêtes glorieuses, ou afin de pouvoir tenir des troupes sur pied, & les rendre nécessaires à l'Etat.

A l'égard des alliances, il est certain que si la Hollande étoit sous un chef, le Souverain ou ses Courtisans se laisseroient souvent en-

* *Sallustius.*

Digitized by Google

traîner par un intérêt propre, ou par argent, à des alliances offensives & dommageables; parce que ce Souverain Hollandois, par ses grandes forces Navales, seroit recherché dans plusieurs occasions par les Potentats voisins & éloignez.

Je crois avoir assez dit, qu'un Souverain de Hollande ne seroit pas assez imprudent pour chercher sa propre ruïne; en fortifiant les grosses Villes de Hollande, & en exerçant les habitans dans les armes, pour se défendre contre lui: mais si quelqu'un en pouvoit douter; je dirai que nos Comtes ont fait abattre plusieurs Châteaux des Gentilshommes, * lorsqu'ils pouvoient donner quelque force à la Hollande, & pour mieux rompre le pouvoir des nobles qui les avoient aidé autrefois à établir les loix dans ces Provinces, & pour former le Gouvernement, ils ont fait bâtit des Villes, particulierement après l'an 1200. tirans les habitans des autres Villes, & quelques-uns du plat pays, les degageans du vassalage, qu'ils devoient à quelques Gentilshommes, après qu'ils auroient demeuré un an dans ces Villes, leurs accordans de grands Privileges, † pour rompre les forces de la noblesse; ils ne leur permettoit point cependant de faire des remparts, quoique par la suite du tems quelques-unes ayant obtenu ce privilege, en l'achetant par argent.

Les

* *Voyez nôtre Chronique.*

† *Voyez les Privileges des Villes de Haerlem* 1254. *Delft.* 1246. *Alkmaer* 1245. *Leydan.* 1266. *Medenblik* 1288. *Enkhuisen.* 1299. *Horne.* 1322. *Amsterdam* 1340.

Digitized by Google

Les Comtes étans devenus jaloux de la force de quelques Villes, ont fait brûler entierement les Ville de Vooren, Gasparen, & Luik, & démolir les remparts & les portes d'Utrecht, Deft, Ysselstein & Alkmaer, avec défenses très-expresses aux habitans de ne les jamais rétablir; comme le Duc Charles de Bourgogne avoit résolu de faire de la Ville de Gand, un si petit bourg, qu'elle ne seroit plus en état de tenir tête à ses Comtes: tellement que je conclus que la Hollande, par un gouvernement Monarchique, suivant les véritables intérêts de ce Chef, seroit de l'affoiblir, & de nous priver entierement de nos forces.

CHAPITRE II.

Où il est examiné si les raisonnemens du chapitre précédent sont confirmez par les exemples de l'antiquité.

LEs Histoires de tous les tems nous apprennent que suivant les maximes & les fondemens de nôtre Etat, dont on voit l'affermissement par toutes sortes d'exemples de tous les quartiers du monde, on peut remarque que les Magasins du Commerce, & banques générales des changes, n'ont jamais pû subsister long-tems sous les Regnes Monarchiques; tellement que les Manufactures, la pêche, le Commerce & la navigation ont très-peu fleuri dans les Monarchies de l'Asie, l'Ameri-

Digitized by Google

merique & l'Afrique; & leurs Villes capitales n'ont obtenu leur accroissement & agrandissement que par l'entretien des Cours de ces Monarques, & par l'affoiblissement & aux dépens des autres Villes du plat pays, & de leurs habitans; comme on le peut voir aux Villes de Cusco, Quito & Mexico, & autres dans l'Amerique, de même que dans l'Asie, les Villes de Japan, Chine, Perse, Indes, & finalement à Maroc, Fez, Jerusalem, Ninive, le Caire & autres Villes, sur les côtes de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique.

On a vû au contraire, que la force du Commerce de ces pays s'est trouvé uniquement dans les Républiques de Sidon, Tyr, Carthage, Banda, Ambonia, & que le Commerce a beaucoup fleuri dans ces Villes, pendant le tems qu'elles ont été sous un libre gouvernement: mais comme les trois premiéres ont été les plus fortes & les plus anciennes Villes de Commerce du monde, je crois qu'il ne sera pas mal à propos de m'étendre un peu sur Tyr & Sidon, d'autant que ces particularitez ne sont pas généralement connuës, & que cela sera utile à mon dessein.

Premiérement, Sidon étoit située dans la Syrie, sur une côte abondante en poissons, ayant de bons havres quoi que sans rivieres. Elle a été bâtie par Sidon petit fils de Cham fils de Noé; elle a été de tout tems une grosse Ville marchande, qui étoit déja augmentée suivant les Chroniques des Juifs, environ deux mille cinq cens ans après la création du monde, ou du tems de Josué; de maniére qu'on la nom-

moit

moit la grande Ville de Sidon, & on lit encore que deux cens vingt-ans après, du tems de Samson, elle étoit une Ville riche & bien fortifiée; dont les habitans vivoient heureux dans une libre République, sans Roi & sans Chef, & environ deux cens dix ans après Samson, les Sidoniens étoient réputez par Homere extrêmement savans.

Sidon a encore été renommée par son Commerce, par les Prophetes Isaïe, & Ezechiel. Le premier est venu cent quatre-vingt ans après Homere; & l'autre, environ deux cens vingt ans après Isaïe; & cette Ville ayant subsisté de cette maniére quinze cens ans, & ayant dressé beaucoup de Colonies, elle fut assiégée l'an 3590. après la création du monde, par le Roi de Perse Artaxerxés Ochus, avec une puissante armée par terre; & avec trois cens galeres & cinq cens vaisseaux de charge, & ne fut prise qu'après que ses habitans furent trahis par leur propre Chef Tennis, de même que par le Général de leurs troupes, nommé Mentor; de sorte que les habitans ne voyans aucune ressource, & haïssans mortellement l'esclavage, mirent le feu à leur propre Ville, dans laquelle perirent plus de quarante mille habitans; & le Roi de Perse vendit les ruïnes de cette puissante Ville pour plusieurs talens, à des chercheurs de butins. Cependant on lit dans Quinte-Curse, que Sidon redevint encore vingt-cinq ans après une considérable Ville, lorsque leur Chef de République, nommé Strato, s'étant engagé avec Darius Roi de Perse, fut contraint par les habitans de se rendre au Grand Alexandre,

qui

Digitized by Google

qui mit à la place de Strato, Abdalonius, avec droit de vie & de mort sur les Bourgeois.

Mais Alexandre étant venu à mourir peu de tems après, sa Monarchie fut partagée entre les Chefs de ses armées; tellement que toutes les République par lui conquises se remirent en liberté. Il est donc à croire que celle de Sidon en aura fait de même; car Strabon qui véçût environ 340. ans après, dit que Sidon étoit en tout à comparer à Tyr, en grandeur, connoissance de navigation, & autres sciences touchant le Commerce, & comme il comparoit ces deux Villes ensemble, il faut entendre de Sidon la même chose qu'il dit de Tyr, qu'elles avoient entierement conservé leur liberté, du tems des anciens Rois de Phenicie, ayans leur propre Régence, & que depuis elles l'avoient conservé de même du tems des Romains, moyennant quelque tribut qu'elles leur payoient.

Pendant le regne des Empereurs Romains il n'est pas beaucoup fait mention de Sidon, non plus que dans le tems des Sarrazins, où des Rois Chrétiens de Syrie, sinon que cette Ville a été prise plusieurs fois, tantôt par les uns, tantôt par les autres, jusqu'à ce qu'elle s'est à la fin, avec leur Prince héréditaire, cy-devant tributaire des Sarrazins & Mameluques, renduë à de mêmes conditions sous la Monarchie des Turcs, environ l'an 1517. après la Naissance de nôtre Sauveur.

Et quoique depuis leur premier Etat florissant, les vers à soye & le poil de chevre ayent été premiérement trouvez dans ces quartiers-là,

Digitized by Google

là, environ 600. ans après la naissance du Sauveur, de-sorte que le pays produit beaucoup de soye, de même que dans le pays voisin de Begbasar & Angori, on y file beaucoup de poil de chevre; ce qui pourroit donner un grand fondement pour les Manufactures, Commerce & Navigation, joint à la situation naturelle pour la pêche, il est certain que la Ville de Sidon ne produit à present aucunes Manufactures, ni Vaisseaux, ni Marchands, à cause que les habitans ne pourroient sous ces Monarques posseder ni maintenir leurs biens & sciences en repos, tellement qu'on n'y fait uniquement que le Commerce des soyes cruës, par les Etrangers qui ont leurs Consuls, & qui sont toûjours prêts à partir, en cas qu'ils se trouvassent trop pressez par le gouvernement, & l'on assûre qu'ils s'y tient plus de deux cens Facteurs François, pour conduire ce grand Commerce des soyes.

Tyr qui est situé environ à 200 stades ou à quatre lieuës d'Allemagne, de Sidon, étoit premiérement bâtie en Terre ferme, d'où les habitans se sauverent dans une Isle à quatre stades de là, pour se garantir des surprises des enfans d'Israël, qui prirent possession, sous la conduite de Josué, des terres promises. Ils bâtirent dans cette Isle la nouvelle Ville de Tyr, où ils se rendirent puissans par la pêche des poissons de pourpre, d'où s'ensuivit l'art de teindre le pourpre, & de faire des habits Tyriens, & de s'exercer dans le Commerce & la Navigation, que cette Ville fut renommée pendant son libre gouvernement, & appellée

la

Digitized by Google

la Perle des Villes; ses Marchands, des Princes; & leur Commerce, le plus considerable du monde; comme le Prophete Ezechiel le dépeint dans ses Propheties, prédisans de même sa ruine, qui arriva après qu'elle eut fleuri de cette maniere pendant dix-huit cens quatre vingts ans, lorsque le Roi de Babylone Nabuchodonosor la tint assiégé environ l'an 3360. après la création du monde, pendant 13 ans, & la détruisit après d'une maniere déplorable.

On lit que les Tiriens avoient dans ces tems deux Suffetes ou Bourguemaîtres annuels, qui exerçoient la Magistrature en chef. Cette République se rétablit peu de tems après car environ l'an 3615. après la création du monde, principalement du tems d'Alexandre le Grand, Quinte-Curse & Diodore de Sicile en parlent comme de la plus riche & considerable Ville de toute la Syrie, & si forte par sa Navigation, & le grand nombre de peuple, qu'elle osa bien tenir tête à Alexandre ce grand Conquerant, qui ne la prit qu'après sept mois de siége, & après une opiniâtre resistance, & la fit brûler. La plûpart de ses habitans perirent, ou furent vendus; ils se remirent néanmoins, peu de tems après la mort d'Alexandre, dans leur premier lustre; & par leur libre gouvernement, travail & bon ménage ils reprirent leurs premieres forces & richesses, comme le dit Strabon, que 350. ans après, cette République étoit revenuë dans son premier lustre, & quoique l'Empeur Septime Severe, 170. ans après pillia la Ville de Tyr, la saccageant entiérement. Ulpian dit qu'environ

Digitized by Google

ron 30. après, qui étoit l'an 220. après la naissance du Sauveur, la Ville de Tyr, son pays natal, étoit une alliée de l'Empire Romain; qu'elle étoit fort puissante pour la guerre; que les Tyriens avoient obtenu de l'Empereur Alexandre Sévere le droit de Bourgeoisie d'Italie, avec pouvoir, comme une libre République, d'établir leurs loix & de choisir leurs propres Magistrats; & depuis, la Ville de Tyr a été sujette à tous les inconveniens des Régens Monarchiques, des Sarrazins, des Chrétiens, & des Turcs, de même que nous l'avons marqué de Sidon; tellement que Tyr n'est habité à présent que par les Marchands étrangers, qui ne s'y tiennent que pour un certain tems, parmi lesquels il y a beaucoup de Marchands de soye qui sont François.

L'on voit donc que ces deux Républiques n'ont point perdu leur Commerce & Navigation par la guerre ni les tremblemens de terre qui les ont renversées plusieurs fois, mais qu'elles l'ont perdu, en perdant leur libre gouvernement, puis qu'elles se sont toûjours relevées aprés ces grandes ruines. L'on peut voir en quel état ces Villes sont dans le siécle présent, dans les voyages du fidele Auteur Sandis, où il dit que l'Emir Prince héréditaire de Tyr & de Sidon, originaire des anciens François qui y sont venus avec le Roi Chrétien Godefroi de Bouillon pour la conquête de la Terre Sainte, fait payer à ses sujets, outre de gros impôts, la cinquiéme partie de leurs revenus; & quoiqu'il ne prenne des Marchands que trois pour cent pour l'entrée & la sortie des

des Marchandises, il est facile de concevoir combien peu le Commerce peut fleurir dans ces pays-là, puisque le même Sandis dit, que ce Prince tributaire, nommé Facardin, entretient continuellement à son service quarante mille hommes, & en l'an 1661. après nôtre redemption, il avoit fait battre des écus faux, pareils aux écus de Hollande, qu'il faisoit débiter comme de bon alloi; qu'il prend encore les biens des Marchands qui viennent à mourir; & les biens des facteurs Etrangers, sans que leurs plus proches héritiers puissent tirer la moindre chose, qu'en lui cédant la moitié de leurs successions. Les Villes sont sans autres fortifications qu'un Château, où le Prince tient sa Cour. Il n'est donc pas étonnant, comme Sandis le rapporte, que ces Villes soient tellement détruites, qu'elles n'ont pas gardé la moindre ombre de ce qu'elles étoient auparavant.

Je finirois cet article, si je ne prévoyois que l'on me pourroit alléguer qu'il est fait mention dans la Sainte Ecriture, & autres Histoires, des Rois de Tyr & de Sidon, & qu'il faut nécessairement par là qu'ils ayent eu des Chefs de Républiques, qui n'ont pas été incompatibles avec la prosperité du Commerce & de la Navigation. A quoi je répons que les mêmes Histoires nous apprennent que les Chefs mentionnez; Tennis, Mentor, & Strato, ont été la ruine de ces Villes dans ce tems-là. Pour ce qui regarde le Roi de Tyr, que Diodore de Sicile & Arrian disent avoir été dans Tyr du tems d'Alexandre, les Savans croyent que c'est

c'est une bevûë, & que l'on doit entendre par là Sidon, & son dernier Gouverneur.

Et pour mieux expliquer ce que dit l'Ecriture Sainte des Rois de Tyr, sans qu'elle combatte ce que je viens de dire de leur libre gouvernement, je traduirai ici ce que Strabon en écrit dans son sixiéme Livre, où il représente assez bien l'Etat de ces Républiques en ces termes:

Après Sidon, Tyr est la plus grande & la plus ancienne Ville de Phenicie, & y peut être comparée en toutes manieres. Elle est fort renommée par les Fables; & quoi que les Poëtes élevent davantage la Ville de Sidon, & qu'Homere ne fait aucune mention de Tyr, cette derniere Ville a été plus renommée par les Colonies qu'elle a plantées jusques dans l'Afrique & l'Espagne, & hors du détroit de Gibraltar; tellement que ces deux Villes se sont si fort distinguées de tout tems par leur ancienneté, lustre & richesses, que l'on doute laquelle des deux doit être considerée pour la Capitale de Phenicie. Sidon est située sur un Port de mer, en Terre Ferme; mais tout Tyr n'est qu'une Isle, & est habitée de la meme maniére qu'Aradus. Elle est attachée à la Terre Ferme par une digue qu'Alexander fit faire lors qu'il l'assiégea. Elle a deux havres, dont l'un est appellé le Fermé, & l'autre l'Ouvert, ou havre d'Egypte. L'on dit que les maisons y ont plus d'étages qu'à Rome, ce qui a fait que la Ville a été renversée plusieurs fois par des tremblemens de terre, comme elle a encore reçû un furieux coup par Alexandre; mais elle s'est rélévée de toutes ces chutes par la navigation, de même que par le pourpre, avec lequel ceux de Phenicie surpassent toutes les autres nations; car le pourpre de Tyr est tenu pour le meilleur. Ils en ont la pêche fort proche, de même que tous les materiaux né-

cessai-

cessaires pour la teinture; & quoi que la trop grande quantité de Teinturiers rende la Ville incommode pour les autres habitans, ils s'enrichissent néanmoins par là. Ils n'ont pas seulement conservé leur libre gouvernement, & tout le pouvoir de faire leurs loix sous les Rois de Phenicie, mais aussi sous les Romains, qui moyennant quelque peu d'argent, ont ratifié leurs privileges. Ils honorent Hercule avec excès Leur puissance par mer paroît par leur grand nombre de Colonies. Les Sidoniens sont fort renommez par leurs sciences, dont Homere donne un grand témoignage. Ils sont entr'autres choses fort renommez pour la Philosophie, l'Astrologie & l'Arithmetique, dont ils ont donné les principes, de même que de pratiquer la mer de nuit; comme on dit que les Egyptiens ont trouvé la Geometrie, qui leur étoit nécessaire pour enseigner à chacun ses limites, aprés que le débordement du Nil avoit entremêlé tout le terrain. Les Egyptiens ont communiqué leur science aux Grecs; & si l'on en veut croire Possidonius, l'art de l'Anatomie a été inventé par Moschus Sidonien, qui a vêcu avant la guerre de Troye: mais je laisserai ces antiquitez, & dirai que Boëtius, avec qui nous nous sommes exercez dans la Philosophie d'Aristote, aussi bien que son frere Diodote, étoient des illustres Philosophes de Sidon. Antipater étoit de Tyr, comme aussi avant nôtre tems Apollonius, qui a fait une table de tous les Philosophes, & des livres de Zenon, & de tous ceux qui ont suivi sa Philosophie. C'est ici où Strabon finit.

Je me tournerai vers les Républiques de l'Asie, qui méritent des réflexions; & entre les autres, vers les deux petites Isles de Banda & Amboina; d'autant qu'elles menerent un si considerable commerce pendant qu'elles étoient gouvernées par leurs plus riches habitans en forme de République dans leurs clous de girofle,

Digitized by Google

fle, noix de muſcade & fleurs de muſcade, avec les retours & dépendances. Ces épiceries étoient envoyées par eau à Calicut, dans ce grand Magaſin des Indes, pour y être venduës & tranſportées après par Baſſora, & de là par les Caravannes au Caire pour être embarquez de là vers l'Europe. Et quoi que le Sultan d'Egypte & de Syrie, par où ces épiceries, de même que ceux des Iſles de Moluq étoient tranſportées pour être envoyées ici, tiroit tous les ans plus de quatre-vingt mille ducats de Hongrie de maltote de ces marchandiſes, ces Iſles ne laiſſoient pas de fleurir en toute proſperité.

Mais après que les Bandanois ſe virent attaquez en l'an 1512. par les Portugais, & que la terreur que ces étrangers, & leur nouvelle maniére de faire la guerre à la mode de l'Europe, leur cauſa, craignans de ne leur pouvoir réſiſter, ils élûrent imprudemment de trop puiſſans Chefs parmi eux, qui uſurperent inſenſiblement leur liberté; joint à la jalouſie & aux conteſtations continuelles des habitans contre ces chefs, & des chefs contre les habitans, ils ſe virent à la fin contraints de ployer ſous les tromperies des Portugais.

Et lorſque ceux des pays-Bas, ennemis des Portugais, commencerent à pratiquer les Indes, les pauvres Bandanois regardoient les nôtres comme des anges décendus du Ciel pour les proteger & les délivrer, avec les autres Iſles, de l'eſclavage des Portugais, traitans à cette fin une alliance avec nous pour la défenſe commune, à condition que nous établi-

Digitized by Google

rions dés Magasins, & que nous bâtirions des logemens dans leurs Isles, pour faire nôtre Commerce de leurs épiceries, promettans de ne les vendre à aucunes autres nations du monde, tant les Bandanois que les Amboinois; d'où il s'est ensuivi ce qui arrive ordinairement, lorsque les foibles Etats appellent de trop puissans protecteurs dans leurs pays, savoir que les Portugais n'ont pas seulement dominé sur cés Isles; mais toutes ces Isles ensemble ont perdu leur libre gouvernement & Commerce, & sont tombées sous nôtre Compagnie octroyée pour les Indes Orientales. Les épiceries des Isles de Moluq & de Banda, pendant la domination des Portugais, rapportoient tous les ans au Roi de Portugal plus de deux cens mille ducats de Hongrie, qui passérent par le Portugal en Europe. Les violences des Portugais & de nôtre Compagnie des Indes, & les guerres qu'ils y ont fait, ont tellement détruit les Villes, & les habitans, que le Commerce de ces Isles est presque entiérement ruiné.

Aprés m'être un peu étendu sur la ruine de la Navigation & du Commerce dés Républiques précédentes, d'autant qu'on n'en trouve pas beaucoup d'écrits, je toucherai plus succintement les Républiques suivantes; & d'autant que leurs destinées sont assez généralement connuës, je n'en parlerai qu'autant qu'il sera nécessaire à mon but.

Premiérement, celle de Carthage. On sait qu'elle a pris son origine d'une Colonie de Tyr; qu'elle fut bâtie en l'an 2940. aprés la création

création du monde, qu'elle fut gouvernée par deux Suffetes ou Bourguemaîtres annuels, qui étoient pour ce tems les chefs de la Magistrature, avec un Conseil de quelque centaine de Conseillers, sans aucun Chef de République: elle s'est maintenuë pendant huit cens ans dans un Commerce & une Navigation magnifique & considérable, & étoit parvenuë à des richesses immenses, & grand nombre d'habitans; tellement qu'après tant de guerres, & particuliérement contre les Romains, & après avoir perdu un nombre infini d'habitans, qui avoient peri dans diverses batailles qu'ils avoient perduës, & qu'elle panchoit vers son déclin, Strabon dit que dans le tems de son dernier siége elle étoit encore habitée de plus de sept cens mille personnes, & qu'ils assemblerent en peu de tems quantité d'armes & de vaisseaux. Il est encore connu que les Carthaginois étans parvenus à une grande opulence, se laisserent animer par leur noblesse, pour faire la guerre & des conquêtes, jusqu'à ce qu'ils furent à la fin vaincus par les Romains, qui avoient l'humeur encore plus guerriere qu'eux. Ils détruisirent entiérement cette puissante Ville; & quoi qu'elle ait été rebâtie & reprise plusieurs fois, comme elle a été privée du depuis de son libre gouvernement, on n'a jamais plus oui parler de son Commerce & de sa Navigation. Ceux qui voudront apprendre quelque chose de plus de Carthage, n'ont qu'à lire Justin, Diodore, Polibe, Tite Live, Strabon, & sur tout Appian Alexandrin.

L'on sait encore que le Commerce a beau-

Digitized by Google

coup fleuri dans les Isles & Républiques de la Grece, parmi lesquelles étoient considérables Athènes & Rhodes, & il est à remarquer que ces pays ont conservé une partie de leur libre Régence, Commerce & Navigation, pendant leurs alliances avec les Romains, & qu'ils ont tout perdu, lors qu'ils ont été obligez de ployer dans la suite sous les Monarques.

Depuis ce tems-là tout le Commerce & la Navigation de l'Europe, avec les Manufactures se sont presque entiérement établis dans les Républiques d'Italie, tant que leur liberté a subsisté. On voit encore aujourd'hui combien les Villes de Milan & de Florence ont diminué de leur Commerce, depuis le Regne des Monarques, de même que cette Ville de Pise, si renommée pour son Commerce par mer, qui a perdu tout son trafic depuis son esclavage; comme toutes les autres Villes marchandes d'Italie, qui sont tombées d'un Regne de République sous une Regne Monarchique, & ont perdu entiérement leur Commerce, & sont devenuës à rien; à moins qu'on ne veuille dire que l'entretien & les dépenses des Cours de leurs Princes ou de leurs Gouverneurs les ont encore un peu soûtenuës; au lieu que l'on voit toûjours fleurir Gennes & Venise, par leur libre Gouvernement, malgré leur mauvaise situation, & la perte de leur Commerce des Indes; & la petite République de Lucques, qui conserve toûjours son Commerce.

De même que par la conversion de la Prusse & de la Livonie, une grande partie du Commerce sur mer s'est établi dans les Républiques Ansea-

Digitized by Google

Anseatiques, & tous ceux qui n'ont pû conserver leur liberté dans les siécles passez, ont entiérement perdu leur Commerce, comme Straelsont, Riga, Stetin, Koningsbergen, qui sont tombées depuis peu sous des Monarques; ils ne doivent s'attendre qu'à perdre leur Commerce de plus en plus, excepté ce qui dépend uniquement de leur propre situation; & ceux de Lubek & de Hambourg ont augmenté leur Commerce & Navigation, plus que leur situation ne semble le permettre.

Comme encore les Villes de Brême, de Munster, & Emden se voyans à tous momens réduites à lutter contre leurs Princes, ce qui les interrompt extrêmement dans leur Commerce; & finalement le trafic ne s'est jamais pû conserver dans les Villes Monarchiques d'Allemagne, mais bien dans Nurembergh, Ausbourg, Frankfort, & autres.

Il en est arrivé de même dans les Pays-Bas avec le Commerce de mer, la pêche & les Manufactures; car lorsque les Comtes & les Ducs n'étoient que des Ministres de l'Etat sans troupes, qu'ils dépendoient des grosses Villes Marchandes, & ne pouvoient contrarier les véritables intérêts des Marchands, le Commerce y a beaucoup fleuri: mais lorsqu'ils sont devenus si puissans, que de pouvoir faire la guerre a ces Villes, & les faire ployer devant eux, les Draperies, la pêche, & le Commerce se sont insensiblement retirez d'une Province dans une autre, & dans d'autres pays, & les Villes de Gand, Bruge, & Ypres perdirent tout d'un coup leurs plus considerables

Manufactures, environ l'an 1300. & dans l'an 1490. la Ville de Bruge perdit son Commerce de mer, lorsque l'Archiduc Maximilien la reduisit sous son obéïssance; & les autres Villes maritimes de Flandres ont perdu insensiblement leur pêche, principalement celle des harangs, lors qu'elles ont ployé sous les Rois d'Espagne, qui ont mieux aimé employer leur argent à nous faire la guerre par terre, que de garantir les mers pour leurs propres sujets, par où ils auroient fait incontestablement plus de tort à leurs ennemis, principalement à ceux de Hollande & de Zeelande.

De même que les Villes de Brabant, qui perdirent beaucoup de leur Commerce & Manufactures, comme Bruxelles, Louvain, & Tirlemont, en l'an 1300. & 1400. sous la Maison de Bourgogne, aussi tôt que ces Ducs furent devenus trop puissants. L'on a vû de même dans le siécle suivant, que le Duc d'Anjou * étant un Chef illustre & un grand Capitaine, ne fut pas plûtôt devenu Duc de Brabant, que la Ville d'Anvers se vit à la veille de perdre tout son Commerce, par la furie des François. Elle perdit aussi entiérement son Commerce par mer en l'an 1585. lorsque Philippes II. força cette Ville, par le Duc de Parme, de souffrir garnison Espagnole dans ses Châteaux, sans vouloir dans la suite ouvrir l'Escaut pour la commodité des Marchands.

Les Villes de Hollande ont été oppressées de même tout le tems qu'elles ont eu des Seigneurs

* *Connu sous le nom de Duc d'Alençon, frere de Henry III. Roi de France.*

Digitized by Google

gneurs particuliers, qui ont voulu contraindre les Villes & les Bourgs par des Châteaux & des forteresses; comme il paroît à Haerlem, Delft, Leyden, Tergou, Amsterdam, Gorcum: mais ces Villes ayant eu dans la suite quelque relâche sous des Comtes moins puissans qui les favorisoient pour tenir par leur moyen la Balance contre les anciens & puissans Gentilshommes, & pour les réduire, c'est ce qui leur attira en l'an 1300. les Manufactures qui désertoient de Brabant, qu'ils perdirent en l'an 1450. ou peu de tems après, lorsque les Ducs de Bourgogne purent réduire toutes les Villes par leurs troupes; & quoique pendant les derniers troubles ou contraintes dans la Religion, beaucoup de Drapiers & Marchands de Flandres & Brabant, s'établirent en Hollande en l'an 1586. ils étoient tous les jours sur le point d'en être chassez, par le zele affecté de nôtre Capitaine Général autrement dit le Gouvernement du Comte de Lycester, qui par l'assistance des Ministres ou Prédicateurs; & de ses courtisans & soldats Anglois, cherchoit à se rendre le Maître du pays, ayant traité les Etats & les Marchands, de libertins & fraudeurs, faisant afficher d'indignes Placards contre le Commerce & la Navigation, tâchant même de prendre les trois plus grosses Villes trafiquantes, Amsterdam, Leyden, & Enkhuisen par surprise.

Tellement que si le Comte de Hohenlo, & le Comte Maurice de Nassau ne l'eussent contre-balancé, comme d'autres chefs jaloux de son pouvoir, joint que nos soldats étoient extrême-

trêmement animez contre les soldats Anglois, & qu'il étoit sujet de la Reine d'Angleterre, sans la protection de laquelle il ne pouvoit parvenir à son but, si cette Reine ne lui eut commandé de revenir en Angleterre, il auroit ruïné pour jamais le Commerce & la Navigation en Hollande.

Et en quel danger n'avons nous pas encore été depuis, sous le gouvernement des derniers Capitaines Généraux, par les gros convois & les pertes causées par les pirates Dunquerquois, dans le tems que nous pouvions avoir une paix avantageuse, de même que tous ces impôts excessifs & inutiles, & particuliérement en l'an 1618. lorsque toutes nos Villes étoient réduites à ployer devant leurs propres troupes? La mémoire en doit encore être assez fraîche.

CHAPITRE III.

Pour quelle raison les habitans de la Hollande n'ont pas été plus endommagez par le gouvernement des Stathouders.

Comme l'on pourroit encore m'alléguer que la Hollande ayant eu des guerres continuelles par mer & par terre, sous la conduite d'un Capitaine Général ou Stathouder, n'a pas laissé de s'attirer tout le Commerce de la Ville d'Anvers, & de se le conserver jusques à présent, ayant toûjours malgré tous ces troubles, augmenté considerablement en Commerce,

Digitized by Google

merce, Manufactures & Navigation, par dessus toutes les autres nations de l'Europe, que l'on pourroit croire par là, que cette forme de gouvernement ne paroît pas être opposée aux intérêts de la République; quoi que j'aye donné assez de raisons particulieres dans les Chapitres précédens, il ne sera pas inutile de répondre plus distinctement à ces objections.

Premiérement, il faut remarque que dans le tems de la desertion du Commerce d'Anvers & de Flandre, les Marchands & les Ouvriers trouvoient encore incomparablement plus d'oppositions contre le Commerce dans les pays des Monarques voisins, que dans la Hollande, puis qu'outre une infinité de charges sur les marchandises & sur les Marchands, ils ne permettoient aucune liberté de Religion, excepté dans la Pologne; & même dans les Villes des Républiques de l'Orient. Les étrangers étoient exclus du Commerce, par les droits de Bourgeoisie & les corps de métiers, & ils ne souffroient qu'une seule Religion; outre que dans le tems de nos premeirs troubles, nôtre Stathouder ne s'aproprioit point un Gouvernement si Monarchique. Les intérêts de Guillaume I. Prince d'Orange, étoient dans ce tems-là d'augmenter les forces des Hollandois, & de les flatter, en leur témoignant de n'avoir d'autres vûës que de maintenir leur liberté, afin de se faire des amis, & de former son établissement. Il n'est donc pas étonnant que le Commerce & la Navigation s'y soient établis, d'autant qu'il y avoit dans ce tems-là en Hollande liberté entiere de Réligion, point de droit

de Bourgeoisie, ni corps de métiers, très-peu de charges sur les convois & licences pour garantir les mers, qui étoient peu incommodées par les Pirates.

Pour revenir à nos Stathouders ou Capitaines Généraux en particulier, il faut dire que sous nôtre premier Stathouder Guillaume I. Prince d'Orange, qui étoit un grand Politique & un Prince très-prudent, le pays étoit obligé de faire la guerre contre son propre Souverain, qui étoit plus animé & plus irréconciliable contre le Capitaine Général, que contre la Hollande.

Tellement que ce dernier ne pouvoit conserver son bien ni sa vie, qu'en se maintenant dans nôtre petit pays, & en contribuant de tout son pouvoir pour le faire prosperer; car si ce Prince d'Orange n'avoit pas tâché de gagner les esprits des Régens & des habitans de Hollande, il auroit couru risque de voir que nôtre pays se seroit reconcilié avec le Roi d'Espagne, sous des conditions fort favorables, dont il auroit pû être une très-malheureuse victime.

Nôtre second Capitaine Général, savoir le Comte de Lycester, a fait tant de tort à la Hollande, pendant son gouvernement de deux ans, que s'il n'avoit pas été rappellé par la Reine Elisabeth, il nous auroit abîmé de fond en comble.

Le troisiéme Stathouder, le Prince Maurice d'Orange, fils de Guillaume I. étant devenu Capitaine Général dans sa dix huitiéme année, il suivoit en tout les sages conseils de l'Avocat Général Oldenbarnevelt, vivant dans une bonne intelligence & soûmission avec les Etats. Il a ren-

du

du de bons services, prenant beaucoup de Villes sur les ennemis en peu de tems, & avec peu de frais; mais étant parvenu à l'âge de trente ans, & ne voulant plus suivre le Conseil des Etats, ni de cet Avocat Général, mais ses propres caprices, il a eu toutes les peines du monde pour conserver avec de grosses dépences tout ce qu'il avoit gagné.

Et aussi-tôt qu'il a crû que nos pays étoient assez forts, pour résister contre le Roi d'Espagne il a negligé leurs intérêts, pour travailler à sa propre élevation. Voilà pourquoi il s'opposa si vigoureusement, à la Tréve, qu'il écrivit en l'an 1608. au Roi de France Henri IV. de même qu'aux autres moindres Villes de Hollande, contre l'ordre & les maximes de la Régence, pour déconseiller les Etats de conclure la Tréve, les menaçant même de continuer la guerre malgré eux, avec l'assistance de la Zeelande; & la Tréve n'a été concluë dans la suite, qu'après que l'Archiduc Albert eût promis trois cens mille livres au Prince d'Orange, pour le déporter de ses prétentions particulieres; ou comme écrit l'Ambassadeur Jannin au Roi Henri IV. pour des prétentions toutes injustes. Et après que les Etats lui eûrent promis de le continuer dans tous les emplois, & tous les avantages dont il avoit joüi pendant la guerre, de même que ses appointement ordinaires & extraordinaires, lui faisant présent outre cela d'une rente annuelle perpetuelle & héréditaire de vingt-mille livres, à rembourser au denier vingt, faisant la somme de cinq cens mille livres; quelles tristes procédures n'a-t'on pas vû dans la suite de ce Stathouder, qui

sous prétexte de vouloir établir la véritable Religion, mit de force hors de la Régence les meilleurs serviteurs de la patrie, dont les uns furent emprisonnez & les autres mis à mort, * & beaucoup d'habitans furent chassez hors du pays.

Pour le quatriéme Stathouder Frederik Henri Prince d'Orange, je renvoye le Lecteur au chapitre précédent, de la sûreté des mers, où l'on voit combien peu il a eu nôtre conservation à cœur, livrant toûjours nos Marchands en proye aux Pyrates Dunquerquois, employans les deniers contribuez pour l'assurance de la mer à faire la guerre par terre. Il paroît combien il a fait la paix avec l'Espagne à contre-cœur, par le rapport que fait le Sieur Knuit, Ambassadeur de Hollande au Traité de paix de Munster, à ce Prince d'Orange en l'an 1646. le 25. Août, l'assurant d'avoir accordé, pour sa satisfaction & profit particulier & de la Princesse son épouse, pour la valeur de cinq millions. Il paroît donc que ce Prince n'a fait des difficultez, & supposé des prétentions frivoles contre le Roi d'Espagne dans ses traitez secrets, que pour avoir les Seigneuries de Montfort, Seevenbergue, & Turnhout, avec les Châteaux de Schoonbrock, & d'autres revenus jusqu'à la valeur de cinq millions.

Ce Prince ayant voulu dans la suite troquer

* *Le Sieur Oldenbarnevelt Avocat Général, eut la tête tranchée, âgé près de quatre-vingt ans; étant accusé de soûtenir le parti des Armeniens ou Remontrans, qui est une secte en Hollande.*

Digitized by Google

quer ces Seigneuries contre la Ville & Marquisat de Bergen-op-Zoom, avec deux millions & cent mille livres de retour, mais la Comtesse de Hohenlo ne s'étant pas voulu défaire de ce Marquisat, & le Prince Frederik-Henri étant venu à mourir, les Tuteurs de son fils obtinrent du Roi d'Espagne en l'an 1651. au mois d'Octobre, que le jeune Prince d'Orange resteroit en possession des Seigneuries qu'il avoit voulu troquer, & de toucher sur le champ deux cens mille livres, & cinq mois après l'accord, autres trois cens mille livres, & dans la suite encore cinq cens mille livres, & outre cela une rente annuelle de quatre-vingt mille livres à rembourser au denier vingt.

Il paroît donc par-là combien le Roi d'Espagne a fait de choses pour porter ce Prince à la paix qu'il nous avoit offerte depuis tant d'années sous des conditions si favorables, & qui nous étoit si nécessaire. Voici comme les Etats de Hollande & de West-Frise en parlent dans leur déduction de l'an 1654. disant entr'autres choses:

Que le sieur Knuit, Plénipotentiaire des Etats à la paix de Munster, avoit fait les accords dont on vient de parler, sur l'instruction du feu Prince Frederik-Henri de glorieuse memoire, sans la connoissance des Etats, quoi qu'il lui eût été défendu par ses Maîtres, de même qu'aux autres Plénipotentiaires, de ne recevoir aucunes instructions sans leur connoissance, mais d'en avertir les Etats tout aussi tôt, leur ayant fait prêter serment sur ce

 point,

point, & défendu au Prince d'en donner.

Que leurs Hautes Puissances avoient veillé soigneusement, pour avoir une entiére disposition sur la liberté de Religion, dans toutes les Villes que le Roi d'Espagne leur accorderoit par la paix, sans en excepter aucunes, avec des ordres très-exprès à leurs Plénipotentiaires de suivre leur intention sur ce sujet, que cependant Knuit, au nom du Prince d'Orange, avoit accordé à toutes les Villes qui furent cédées à ce Prince, où à la Princesse son épouse, de maintenir la Religion Catholique & Romaine, telle & dans le même état qu'elle étoit avant la paix, de même les Ecclesiastiques dans leurs biens & bénéfices, libre exercice, & immunitez.

Entre lesquelles étoit la Ville de Seevenbergue, qui est de la Province de Hollande & sous le pouvoir des Etats, tellement qu'il fut cedé un grand droit au Roi d'Espagne, qui blessoit sensiblement la Souveraineté de l'Etat.

Puisqu'il est certain que le plus grand effet de la Souveraineté, est la libre disposition en matiére de Religion.

Outre que cet accord a été fait par celui à qui une pareille disposition n'appartenoit pas.

Ce qui fut cause que les Etats ayant pris connoissance de ce Traité particulier, ont absolument refusé de vouloir consentir au maintien de la Religion dans Seevenbergue, de la maniére qu'il étoit énoncé dans cet accord, ce qui leur a causé de grands inconveniens.

Par où nous voyons clairement que ce Stathouder

Digitized by Google

houder par ses traitez secrets n'a observé que son profit particulier, au préjudice de la Hollande, ayant suspendu la paix jusqu'à ce qu'il ait vû l'occasion de se pouvoir satisfaire.

De plus, nôtre dernier Stathouder Guillaume II. pere du présent Prince d'Orange, après avoir fait emprisonner six Députez des Etats de Hollande, parce qu'ils avoient refusé suivant leurs instructions d'accepter le payement de quelques Compagnies de soldats, & après que son dessein de surprendre la Ville d'Amsterdam lui eût manqué; il obtint dans la suite par les Régens de cette Ville, pour prévenir de plus grands inconveniens, de ne relâcher ces six Députez qu'à condition qu'ils seroient pour toûjours exclus de la Régence, & même les Villes de Dort, Haerlem, Delft & Medenblik ont été contraintes de faire le même accord; mais Dieu a permis, par la mort de ce Stathouder, qui arriva trois mois après, que ces honnêtes gens ont été remis dans leurs justes droits & leurs premiéres dignitez. C'étoit veritablement une sujettion tyrannique, d'autant plus que celui qui les contraignoit par cette violence, étoit, par la nature & par son serment, le sujet & le Ministre du corps dont il avoit osé insulter les membres; il étoit tems pour lors, pour les bons & zélez amateurs de la liberté, de paroître sur le theâtre, pour s'opposer de corps & d'ame contre une usurpation si violente: mais quel zéle ont témoigné pour lors les Provinces? N'étoit-ce pas elles qui dans l'an 1650. le 5. de Juin, accorderent au Prince une autorisation

en

Digitized by Google

en vertu de laquelle il avoit fait cette action ? Quoique le fait eût précédé l'autorisation, elles ne l'aissèrent pas de l'avoüer & de l'approuver expressement, en remerçiant le Prince de ses bons soins, & ce qui paroît encore plus incroyable, le prierent de contineur son bon zele.

Tellement que les autres Provinces, qui auroient dû proteger la Hollande contre cette oppression, flattoient le Stathouder, contribuans de tout leur pouvoir à mettre leurs Provinces, aussi-bien que la nôtre, sous sa sujettion, & nous n'avions à attendre que la ruïne entiere de nôtre liberté & Commerce, & un excès de miseres pour tous les habitans de la Hollande, si ce Prince eût véçû plus long-tems.

CHAPITRE IV.

Par quelle raison la mort du Prince d'Orange, dernier Stathouder, n'a pas encore produit de meilleurs effets.

L'On peut dire que depuis que Dieu nous a donné la paix avec l'Espagne, qu'il nous a ôté nôtre Capitaine Général sans nous laisser de fils majeur, ni un successeur capable de gouverner, ce sont les deux plus grandes bénédictions que les Hollandois pourrient obtenir de la bonté divine, que nôtre pays est à présent gouverné suivant ses propre intérêts, & l'on ne voit encore aucun effet de ce changement, sur quoi je dois avoüer, que cet heureux incident n'a

pas

Digitized by Google

pas encore produit tous les fruits salutaire qu'on en avoit esperé, particuliérement qu'on n'a aucune diminution d'impôts: mais quand on considerera toutes les raisons, on conviendra que la cause en doit être attribuée au foible état où l'on nous a laissez, & non aux Régens, de sorte qu'il est étonnant, qu'on ait pû se relever de la maniére que nous avons déja fait, & d'avoir mis les affaires dans l'état où elles sont à présent.

Premiérement, la Province de Hollande a resté dans un état fort chargé, à la mort du dernier Stathouder, par des sommes considerables qu'elle avoit pris à intérêt, outre des dettes infinies. L'on aura de la peine à concevoir qu'une si petite Province ait pû resister à une telle dépense, où les habitans, outre les deniers empruntez, sont encore chargez de grands frais pour la défense de leurs Alliez, les Etats ayans reprsenté au dernier Stathouder, peu de tems avant sa mort, que la Province de Hollande étoit chargée pour cent quarante millions qu'elle avoit pris à intérêts, & pour treize millions d'autres dettes.

Secondement que les habitans de cette Province, qui trafiquoient dans le Levant, ont été fort endommagez en l'an 1650. & 1651. dans la Mediterranée, par les pirates François, tellement que la Ville d'Amsterdam y a perdu pour sa part plus de dix millions.

Troisiémement, les Etats étans entrez en guerre avec les Anglois, en l'an 1652. jusqu'en 1654. cela a causé un grand désordre dans le Commerce, & des pertes considerables aux Trafiquans de nôtre Province.

Qua-

Digitized by Google

Quatriémement, les guerres d'Orient étans survenuë peu de tems après, particuliérement entre la Suede & le Dannemark, dans laquelle les Etats se sont mêlez par forme d'assistance.

Pour ce qui regarde les cent quarante millions pris à intérêts, avec les autres dettes, il est très-connu que cette charge nous a été mise sur le col par le Stathoud., & pour satisfaire à son ambition particuliére, & qu'ils ont été dépensez à mettre de grosses armées en campagne, & à conquerir des Villes, qui ne sont qu'à charge à la Hollande, comme je l'ai déja prouvé; & ce qu'il y avoit encore de plus facheux, c'est que ces Villes avoient été entiérement remises à la disposition du Stathouder, pour y établir des Gouverneurs, & mettre garnison, qui servoient d'autant de Citadelles pour mieux réduire les pauvres Hollandois, qui ont été obligez de regarder avec grande pitié, que pendant qu'on sacrifioit tant de millions à l'ambition du Capitaine Général, la défense de la mer & le Commerce, qui est l'ame de la Province, devoit être défrayé des convois & des licences qu'on tiroit uniquement des Marchands, dont une partie étoit encore employée par terre.

Pour ce qui regarde les pirateries de la Mediterranée, il est évident que les deniers qui devoient servir à proteger la mer, étant dissipez si mal à propos, & que par faute d'une vigoureuse défense, les autres nations ont été excitez d'équiper contre les riches vaisseaux Hollandois, pour acquerir du butin, surquoi s'est encore suivi le prétexte de la paix avec l'Espagne, comme si après cela nous n'avions plus rien eu à craindre du

Digitized by Google

du reste de la terre; le Stathouder a dirigé les affaire d'une manicre, que plusieurs vaisseaux de guerre des Etats ont été vendus, ayant dépoüillé par la le pays de toute sa défense nécessaire, à quoi les bons Régens ne se sont pas osez opposer, crainte d'un plus grand mal à venir, particuliérement que ce Capitaine Général, en avançant en âge, n'employât dans les affaires d'Etat le tems qu'il occupoit alors à la danse, à la chasse, au jeu & à la Comedie, & ne fît agir toute nôtre puissance contre le Parlement d'Angleterre, pour les intérêts de sa famille; ce qui auroit attiré de très-mauvaises consequences à nôtre Province & à nos habitans.

D'où il s'est encore ensuivi que ces vaisseaux vendus sont devenus les plus considérables vaisseaux des pirateries contre nous, qui ont été commises par un consentement tacite du Capitaine Général, puisque certains favoris avoient persuadé à ce jeune Prince, que les pirateries sur ceux d'Amsterdam étoient le moyen le plus sûr pour les réduire. Tous ces exemples devroient bien suffire à nos Hollandois, dont toute le felicité dépend d'un libre commerce & Navigation, & des Villes bien peuplées, pour prendre une ferme résolution, & y persister à ne choisir jamais aucun Chef perpetuel; sous quelque prétexte que ce soit.

Pour la guerre d'Angleterre, nous avons encore souffert ce dommage, au sujet & pour l'amour du Prince d'Orange, puisque dans le tems que les Anglois avoient tranché la tête à leur bon Roi, & s'étoient rendus haïssables par cette action, à tous les Monarques du monde, ils craignoient,

gnoient, suivant toutes les apparences, d'être poursuivis par les Rois leurs plus proches voisins, pour venger cette mort, & en donner l'exemple à leurs propres sujets, par un juste châtiment, afin qu'ils ne se portassent pas pareillement à une action si énorme; c'est ce qui obligea le Parlement à rechercher l'amitié de leurs Hautes Puissances, leur envoyant pour cet effet, peu de tems après la mort du Prince d'Orange, une pompeuse Ambassade, en leur témoignant plus d'honneur qu'à aucun Potentat du monde; leur offrant avec toutes sortes d'empressement le renouvellement du Traité d'Entrecours de l'an 1495. fait entre les deux nations, par lequel nous aurions entierement affermi nôtre Commerce & la liberté de la pêche avec les Anglois; mais les esclaves de la maison d'Orange * n'ont pas seulement empêché la conclusion de ce Traité, mais ont fait toutes sortes d'indignitez à ces Ambassadeurs, animant l'insolente populace contre eux, tellement que les Etats de Hollande voyans les insultes & les menaces qu'on leur faisoit, furent contraints de mettre une garde devant leurs maisons, crainte qu'il ne leur arrivât pareil accident que celui qui étoit arrivé peu de tems auparavant au Docteur Dorcslar, Ministre du même Parlement, à l'Auberge du Cigne à la Haye. †

Il

* *La Princesse d'Orange étoit à la Haye dans ce tems-là; elle étoit la fille aînée du Roi d'Angleterre Charles I. qui a eu la tête tranchée.*

† *Il entra quatre hommes masquez, comme il étoit à table, qui le massacrerent sur le champ. Un Gentilhomme Hollandois, qui étoit avec lui à table, voulut tirer l'épée pour le défendre, il eut la tête fenduë par le milieu.*

Digitized by Google

Il est facile de juger quel mécontentement un pareil procedé devoit produire dans l'esprit de ces Ambassadeurs, de même que dans celui de leurs maîtres, comme ils le témoigneront assez dans la suite; voyans, après avoir demeuré longtems à la Haye, que les Régens bien intentionnez tant de la Hollande que de la Zeelande, ne pouvoient surmonter la résistance de la faction d'Orange, s'en retournerent très-mécontens en Angleterre disans aux Commissaires de leurs Hautes Puissances, en prenant congé: *Messieurs, vous avez méprisé nôtre amitié; aussi pouvons-nous vous assurer que plusieurs du Parlement n'ont pas été d'avis que nous vinssions ici, ni d'y envoyer aucun Ambassade, mais de commencer par mettre ordre a nos affaires, & d'attendre vos Ambassadurs chez nous. Je remarque à présent nôtre faute, & que les membres du Parlement ont eu raison. Vous verrez dans peu nos affaires réglées, & que vous nous envoyerez demander ce que nous vous offrons si généreusement à présent, & vous vous repentirez pour lors d'avoir rejetté nos offres.*

Nous n'avons que trop ressenti les effets de ce discours, puisque la guerre contre eux a suivi peu de tems après, dont les malheureux coups & les pertes considerables ont assez fait ressentir dans plusieurs le repentir qu'ils nous avoient prédit, mais le tems passé ne se ratrape plus.

Joint encore à cette guerre, l'insupportable humeur de la nation Angloise, leur continuelle jalousie à l'égard de nôtre Commerce, & la haine naturelle de Cromwel contre le jeune Prince d'Orange, comme neveu du Roi d'Angleterre, & qu'il avoit le plus à redouter. L'on peut donc bien concevoir quelle peine il a coûté

à

Digitized by Google

à tous les bons Régens pour ravoir la paix avec les Anglois.

Pour la guerre d'Orient, il est constant que si les Etats avoient pû agir en liberté, suivant leur bon plaisir & l'intérêt du Pays, ils auroient pû éteindre ce feu naissant, dans son commencement, & prévenir cette guerre entre la Suede & le Dannemark, mais par malheur toutes leurs déliberations ont été traversées à ce sujet, & tournées suivant les intérêts & l'humeur changeante de l'Electeur de Brandebourg, * qui étoit attaché par son mariage à la maison d'Orange, lequel a joüé un rolle considérable dans cette Comedie.

Car dans le commencement que le Roi de Suede fit ses préparatifs pour entrer dans la Pologne, cet Electeur s'y opposa vigoureusement, cherchant des amis & des alliances pour se fortifier. Les partisans de la Maison d'Orange ont tant sû faire, que leurs Hautes Puissances se sont engagées par un Traité fait en l'an 1655. le 27. Juillet, pour défendre cet Electeur contre le Roi de Suede, ayant pris sur eux la charge de garantir la Prusse Electorale, qui étoit un point sur lequel on avoit refléchi très-long-tems autrefois, dans le tems que ce Pays n'étoit pas si près d'être attaquée, & l'on avoit refusé absolument l'alliance que cet Electeur avoit offert sur ce sujet, ce dernier Traité les ayant mis entierement hors d'état de neutralité, & par consequent hors de pouvoir d'être les Mediateurs entre la Suede & le Dannemark; les querelles d'entre ces deux Couronnes ayans toûjours été moderées ci-devant

* *Il avoit épousé la fille aînée du Prince Frederik-Henri.*

vant par l'entremise des Etats Généraux: mais on a eu peu de tems après sujet de s'en repentir; car l'Electeur de Brandebourg ayant commencé à goûter les fruits de ce Traité, particuliérement après avoir touché une grosse somme de subsides promis par nôtre Traité, il s'est jetté tête baissée, sans en avoir donné aucune connoissance aux Etats, dans le parti de la Suede, renonçant au serment de vassalage qu'il avoit fait au Roi de Pologne, & renonçant pareillement à l'alliance faite avec leurs Hautes Puissances; joignant ses troupes avec celles du Roi de Suede, pour livrer bataille à l'armée Polonoise près de Warsovie.

Cette action detestable par elle-même, étoit extrémement contraire à l'humeur de nôtre nation, & causa dans dans nos Pays un grand dedain contre ce Prince; même les plus affectionnez Partisans de la Maison d'Orange, avoient de la honte de favoriser davantage son parti, ce qui donna lieu aux bons Régens de faire valoir leur avis.

Ils conduisirent les choses avec tant de prudence, qu'on en vînt à un Traité avec la Suede en l'an 1656. le 11. Septembre, qui fut conclu à Elbing dans la Prusse par les Ambassadeurs des Etats Généraux & les Commissaires du Roi de Suede, que l'on appelle le Traité d'Elbing, dans lequel il étoit arrêté premiérement.

Que les Suedois, qui pendant quelques années avoient augmenté considerablement leurs maltôtes & entrées des marchandises, dans lesquelles nos sujets étoient beaucoup plus chargez que les Suedois, que pour ce sujet on les mettroit sur le même pied qu'elles avoient été vers l'an 1640. Secon-

Secondement, que les Hollandois seroient à l'avenir traitez comme les Suedois, en cas de maltôte & d'entrée.

Troisiémement, que nos Alliez, ausquels nous étions le plus interessez à l'égard du Commerce, particuliérement le Roi de Dannemark, l'Electeur de Brandebourg, & la Ville de Dantzic, & les places en dépendantes, y seroient compriſes; tellement que le Roi de Suede ne les insulteroit directement ni indirectemnt, non plus que leurs sujets, & ne leur donneroit aucun empêchement dans le Commerce, & ne leur déclareroit point la guerre.

Et plût à Dieu, que ce Traité eût été mené à perfection! Le Roi de Dannemark seroit encore à présent maître de la Province de Schoonen, & de beaucoup d'autres Pays qu'il a perdus par cette derniere guerre, & nos Hollandois seroient encore en possession de plusieurs millions, tant en ce qui a été consommé dans cette guerre, que de ce qui leur a été pris sur mer.

Mais après les conventions du Traité d'Elbing, les esprits ont tellement été changez, qu'on n'a jamais pû parvenir à le faire ratifier. Je ne pourrai pas dire que nôtre Province a été tout à fait hors de faute sur ce sujet, mais la suite du tems a fait connoître les ressorts qui ont joüé sourdement là-dessous; car aussi-tôt que le bon Roi de Dannemark se fut laissé animer secretement à tirer son épée roüillée du fourreau, il s'attira le Roi de Suede sur les bras; & l'Electeur de Brandebourg fit voir en effet combien lui valoit cette occasion; car aussi-tôt que le Roi de Suede eût mis le pied hors de la Pologne, cet Electeur ne fit pas plus de conscienc de sortir de l'alliance de vassalage qu'il venoit de faire

avec

Digitized by Google

avec lui, qu'il en avoit fait de renoncer ouvertement à celle qu'il avoit contractée avec leurs Hautes Puissances, & rentra dans une nouvelle alliance avec le Roi de Pologne, à condition qu'il lui céderoit la Souveraineté de la Prusse Ducale, qu'il ne tenoit auparavant qu'en fief de la Couronne de Pologne, & plusieurs autres avantages.

Tellement que nous n'avons supporté tous ces frais que pour procurer les avantages à cet Electeur ; & le plus rude de cette affaire étoit que l'Electeur de Brandebourg s'étoit remis en guerre contre la Suede, où les Etats se trouverent engagez, de la maniere que je viens de dire, entre la Suede & le Dannemark. Les intérêts de ce Prince ont tant sû operer, qu'il nous a été impossible de terminer cette guerre avant que la maison d'Autriche & la Pologne, avec lesquels il s'étoit allié en dernier lieu, sous les conditions qu'il ne feroit point de paix qu'ils n'eussent conclu leur Traité auparavant ; il falloit donc qu'ils trouvassent leur compte par l'effet de nôs armes, tellement que les intérêts de Brandebourg nous ont mis à la veille d'avoir la guerre avec la France, l'Angleterre & la Suede, dont nous devons uniquement rendre grace à Dieu, d'avoir si bien conduit l'esprit de nos Régens, qu'ils se sont à la fin tirez d'affaire, & du risque d'une ruine totale.

CHAPITRE V.

Quels bons fruits les commencemens d'un libre gouvernement ont déja produits en Hollande, depuis la mort du dernier Capitaine Général & Stathouder, jusqu'à l'année 1662.

POur faire voir plus amplement, que malgré les tristes restes de nos Stathouders, nos sa-

ges Régens, par leur bon zele & par leur bonne conduite, ont dirigé avec utilité les affaires du Pays, depuis le decès du dernier Capitaine Général, en forte qu'ils n'ont pas feulement arrêté le cours des levées continuelles de fommes confiderables à intérêt pour précipiter la Province de Hollande dans une ruine totale, comme un bel édifice qui brille en dehors, qu'on fait tomber fubtilement, en ruinant & creufant fes fondemens: mais ils ont trouvé les moyens, dès l'an 1655. pour décharger la Hollande avec le tems, des cent quarante millions qu'elle a pris à intérêt, favoir en reduifant les intérêts de cette fomme du denier vingt jufqu'au denier vingt-cinq, fe fervans des avances, pour rembourfer tous les ans quelque chofe du principal; les avances augmentant tous les ans, on compte que la fomme principale fera entiérement rembourfée dans l'efpace de quarante un an, dont une fixiéme partie eft déja écoulée.

On doit d'autant plus loüer les Régens, que la plûpart ont placé leur argent fur le Comptoir de Hollande & de Weftfrife, & que leur intérêt particulier ne les a pas empêché de retrancher une cinquiéme portion de leurs revenus, pour foulager le commun, les Marchands & les Artifans, & tous ceux qui n'ont point placé d'argent fur l'Etat. Il eft donc bien pitoyable, qu'il fe trouve encore des habitans en Hollande, qui ne peuvent ni ne veulent comprendre l'utilité de cette affaire. Ils doivent confiderer la Province comme un pupille, dont les Régens font les tuteurs, & aufquels il n'eft pas permis de lever de l'argent à gros intérêts, lors que le crédit du pupille eft affez grand pour en trouver à un prix plus modique;

qu'ils

Digitized by Google

qu'ils seroient bien moins excusables, de placer leur propre argent à la charge du pupille à gros intérêts, pendant que ses parens les plus proches, & les autres, lui en prêteroient à un moindre intérêt; ils devroient sur tout considerer que le principal revenu de la Hollande dépend uniquement de l'abondance du Commerce, & qu'en cas de revers de fortune elle ne pourroit peut-être pas produire la somme de sept millions, qui est nécessaire pour payer les intérêts des cent quarante millions, & que par la continuation d'une conduite telle qu'elle étoit pratiquée du tems des Stathouders, ces intérêts auroient augmenté d'une maniere, que tous les revenus de Hollande, qui sont très-modiques, parce qu'on n'y comprend que ce qui leur reste franc & quitte, les charges aquitées, n'y auroit pû suffire, ce qui auroit entiérement ruiné son crédit, & l'auroit abattu tout d'un coup.

Je ne saurois comparer ces esprits mécontens, qu'à un fils insensé d'un prudent laboureur, qui voyant que son pere, après avoir pris une bonne quantité de bled de sa grange pour les semer, & voulant encore faire la même chose une autrefois, le fils commenceroit à murmurer, disant qu'ils avoient besoin de ce bled pour faire des gâteaux & du pain pour lui & pour ses fréres, que de cette maniere ils mourroient bien-tôt de faim, & que le pere le leur devroit laisser pour cet effet, plûtôt que de le jetter à terre, ne comprenant point que le bled que son pere avoit jetté n'étoit point perdu, mais qu'il étoit semé pour en receuillir plus de fruit, l'augmenter toutes les années de plus en plus, & que ce n'étoit que son superflu, puisque le pere avoit eu soin d'en reser-

Digitized by Google

ver pour la subsistance de sa famille, pendant toute une année, & que si l'on avoit pris continuellement le bled dans la grange pour faire des gâteaux sans en semer d'autre, ç'auroit été une bonne vie pour peu de tems, mais que dans la suite ç'auroit été une seconde misere & famine, ces insensez de même ne voyent pas, que ce qui leur est retranché de leur revenu par cette reduction, n'est pas perdu, mais qu'il est semé, comme une bonne graine, à leur profit, qui est augmenté dans les Comptoirs, pour produire tous les ans plus de fruit, & que nous pouvons dire par la bénédiction de Dieu, que ce n'est que nôtre superflu, & que si nous en eussions agi autrement, l'Etat à la verité auroit fleuri davantage pour un peu de tems, mais la fin n'auroit été, comme ci-dessus, que misere & que ruine.

Et pour comprendre la difference de nôtre bon gouvernement d'aprésent, d'avec celui que nous avons eu, l'on doit se souvenir qu'on a fait autrefois de nôtre tems une reduction d'intérêts du denier seize jusqu'au denier vingt, sans que ce profit nous ait servi de rien, & a été employé à lever plus de troupes, en dépit des bons Régens, & au desavantage de la Province, pour être sacrifié à l'ambition du Capitaine Général; si bien qu'on peut dire que cette reduction n'a pas servi à la décharge du pays, mais à l'augmentation des charges sur le peuple.

Si les Régens avoient employé cette premiere reduction pour décharger annuellement la somme capitale, comme à présent, sans l'augmenter par de nouvelles levées, nous n'aurions plus de dettes aujourd'hui, & serions en état de diminuer les impôts sur la consommation, qui sont si fort
à

Digitized by Google

à charge au commun peuple, & diminuent nôtre commerce en tout maniére, tous les ans pour la valeur de sept millions, & de diminuer la taille sur les terres & les maisons, & avoir beaucoup plus de revenus de reste, ce qui attireroit toutes sortes de métiers & de commerce des autres pays chez nous; & cet Etat, suivant les apparences, seroit dans peu le plus considerable, le plus puissant, & le plus redoutable de la terre.

Et comme nous aurions goûté à présent cette douceur & cette prosperité, si la Régence avoit eu autrefois la liberté de faire valoir le véritable intérêt de la Hollande, nous le goûterons pareillement à l'avenir, ou nos enfans, si nous pouvons conserver cette chere liberté qui nous a été mise entre les mains comme de la part de Dieu, & que nous ne nous rejettions point avec la truye dans l'ordure; c'est à quoi une généreuse ame Hollandoise ne sauroit réfléchir sans se sentir animée d'un zele ardent, pour sacrifier jusqu'à la derniere goute de son sang, pour la conservation du gouvernement présent, & pour l'exercice de la liberté de la patrie, afin de laisser au moins à nos enfans le bonheur dont nous aurions joüi si nos ancêtres avoient pû effectuer ce que nous avons mis si glorieusement en train.

On ne doit pas s'imaginer que la guerre contre le Roi d'Esp. ait empêché que l'on n'ait employé les avances de la premiére reduction a delivrer la somme principale, comme ci-dessus, puisque pendant nôtre guerre de l'Orient, qui nous a coûté deux fois plus en frais extraordinaires, les Régens n'ont pas laissé de continuer tous les ans à rembourser la somme principale par les deniers de la derniere reduction, sans y avoir employé

aucun autre argent. On doit encore remarquer pour un bon effet du gouvernement présent, qu'on a pris soin de congedier & reformer une grande partie de milices inutiles, particulierement des troupes auxiliaires; ce qui décharge la Province de Hollande pour sa part de cinq cens mille livres tous les ans, & la Hollande a sû si bien ménager les choses, que cette reforme a été faite avec le commun consentement de toutes les sept Provinces; ce qui fait voir la difference de l'an 1650. & nôtre bonheur présent. Car le Capitaine Général nous a enfoncé son épée dans l'estomac, parce que les bons Régens de Hollande, suivant leur devoir, avoient refusé le payement d'une partie de ces troupes, qu'on a réformées à présent afin de décharger le peuple.

Outre cela on a encore arrêté d'employer les cinq cens mille livres, dont nous avons profité par la réforme des troupes, avec les avances de la réduction, dont j'ai parlé ci-dessus, pour le remboursement de la charge que l'ambition de nôtre Stathouder nous a mis sur le dos.

Si bien que nous avons déja gagné une cinquiéme partie du tems requis pour la décharge des cent quarante millions, outre qu'il y en a une partie qui a été prise à rentes viageres, qui diminuent tous les jours, & qui dans peu d'années seront amorties, tellement que nous commençons d'approcher de la terre promise. Et si nous ne nous rejettons pas dans l'esclavage de l'Egypte, par nôtre ingratitude, en murmurant contre Dieu, & nôtre Moïse, nous aurons bien-tôt achevé le voyage du Désert.

Il faut encore remarquer un effet du gouvernement présent, quoi que plusieurs jugent qu'il sera

sera impossible, étans sans Stathouder ou Gouverneur de Province, d'apaiser les differens qui naissent quelquefois entre les Provinces & les Villes, & dans la Magistrature; & que par faute d'un pareil Mediateur, le Pays pourroit tomber dans des guerres intestines, qui pourroient tendre à une entiere ruine: cependant l'expérience nous a fait connoître le contraire; que les differens qui ont été causez depuis la mort du Prince d'Orange dernier mort, par l'animosité des Partisans d'un nouvel esclavage, qui ont éclaté en beaucoup d'endroits, ont été appaisez plus facilement, & avec plus d'ordre que ci devant, par les Régens. Les deux Parties qui étoient en querelles y ayans trové leur satisfaction, on a vû plusieurs fois, que le Stathouder a fait naître des differens entre les Villes, afin d'y trouver son compte, après quoi il a encore fait ployer sous le glaive celui de Contestans, qui avoit le plus de raison, en soûtenant ordinairement ceux qui observoient le moins la justice, & qui sacrifioient tout pour son service, au desavantage des Loix, & de l'intérêt public, suivant la maxime des Grands, *Divide & impera*, faites des divisions, & vous régnerez.

Si jamis aucun Gouverneur où Stathouder, & ses adhérans se fussent trouvez aussi vivement choquez comme la Province de Hollande l'a été dans l'an 1650. & qu'ils eussent eu le pouvoir en main pour se vanger; comme l'ont eu les Etats après le décès du dernier Prince d'Orange; il n'y a aucun doute que leur vengeance auroit fait trembler tout l'Etat, & fait sacrifier une quantité de sang à leur passion; mais comme les Régens d'une libre République préferent le bien commun à la satisfaction d'une passion particuliere,

Digitized by Google

qui se seroit sans doute ressenti de cette vengeance, ils ont entierement effacé cette action commise, par une Amnistie général, prevenant prudemment des troubles, qui auroit pû tenir l'Etat en allarme pendant très-long-tems.

La plus notable division qui soit arrivée dans nos Provinces-Unies de nôtre tems, a été la triste division de la Province d'Overyssel en deux parties considerables, au commencement de l'an 1654. tellement que les deux partis se sont comportez comme les Etats Souverains de cette Province, & se sont fait la guerre, en cette qualité, en sorte que la Ville de Hasselet à été prise par un des Partis par un siége dans les formes. Le Stathouder de Frise s'étoit mêlé dans cette querelle, & avoit été accepté par un parti pour Stathouder, Gouverneur & Capitaine Général d'Overyssel; c'est ce qui les fit venir à de tels éclats, qui ont duré l'espace de quatre années; mais ces Messieurs voyans à la fin que leurs querelles augmentoient d'une maniere à ne jamais finir, & que le mal étoit devenu incurable, ils convinrent par l'entremise du Grand Pensionnaire de Hollande, de remettre tous leurs differens à la décision de deux Committez de la part des Etats de Hollande, tellement que leurs Nobles Puissances députerent pour cet effet; le Sieur de Polysbroek Bourguemaître de la Ville d'Amsterdam, & le Grand Pensionnaire, qui les accorderent à l'amiable sur tous les points, & les aiderent à régler & mettre par écrit tous les ordres & les instructions sur le gouvernement de cette Province, en l'an 1657. le 20. Août; & la Sentence fut prononcée au nom des Etats de Hollande, & de West-frise sous le Grand Sceau des Etats au contentement de tous

les

Digitized by Google

les deux Partis, & firent serment de satisfaire à tous les points convenus, ce qui a mis la paix & le repos dans cette Province, qui a continué & subsisté jusqu'à aujourd'hui.

Dans la Province de Groeningue il est arrivé pareillement une grande division en lan 1655. & depuis vers la fin de l'an 1656. de maniere que la moitié de la Province étoit opposée à l'autre, ce qui arrêta tout le gouvernement & la justice dans cette Province. Il a paru en cette occasion, si de pareilles dissentions pouvoient mieux être appaisées par ses Stathouders ou Gouverneurs que par l'autorité & la conduite des Régens: car leurs Hautes Puissances ayant appris cette désunion, ont prié instamment le Stathouder de Frise & de Groeningue, de s'y rendre en personne, pour tâcher s'il étoit possible d'appaiser les querelles; mais c'étoit verser de l'huile dans le feu, & le Stathouder a été obligé d'écrire à châque fois aux Etats Généraux que cette affaire étoit impossible pour lui, & qu'il prioit leurs Hautes Puissances de vouloir bien envoyer deux Députez de leur Corps, qui ont effectivement accordé les Parties toutes les deux fois, avec une satisfaction reciproque, & ont reglé le gouvernement, avec l'approbation de toute la Province, sous le Sceau de leurs Hautes Puissances.

Il seroit trop long & trop ennuyeux de rapporter combien de fois les Etats de Hollande ont appaisé heureusement & prudemment des divisions arrivées dans les Villes de Hollande parmi les Magistrats, & même des anciennes querelles qui ont été poussées à la derniere extrêmité depuis les troubles passez, & qui n'ont jamais pû être terminées du tems des Stathouders, de même que

les querelles qui sont arrivées depuis peu dans les Villes de Dort, Enkhuisen, Medenblik; aussi-bien que les differens entre les Magistrats de Gorcum & Schonhooven, & ceux de Rotterdam, & de la Briele, sur le droit de sonder la Meuse, & le Lac de Goerée, de même qu'entre la West-frise & le quartier du Nord; le differend pour la séance dans le College de la Généralité, qui sont tous des exemples convaincans de ce que j'ai dit cy-devant.

On pourroit encore prouver que les commencemens de ces querelles ont été suscitez du tems du dernier Stathouder, & excitez par lui, & continuées après sa mort par ses créatures; si bien que tous ceux qui aiment la paix & le repos, & qui aiment mieux voir terminer tous les differens par de sages raisonnemens & justes mediations, que de les voir mener & augmenter avec passion, ou décider par le glaive, se garderont soigneusement d'élire un Stathouder, s'ils ne veulent point voir exciter de nouveaux troubles.

Mais le plus grand fruit de nôtre libre pouvoir, & qui est le plus à estimer, c'est que le surplus de nos revenus est employé à présent, suivant les véritables intérêts du Pays, & pour augmenter nos forces maritimes; au lieu qu'on en faisoit autrefois un si mauvais usage, pour former des siéges ruineux, & des Expéditions de Campagne, suivant la vanité du Capitaine Général; & il est à remarquer que la puissance Navale de cet Etat est à présent dans l'an 1662. quatre fois plus redoutable qu'elle n'étoit pendant la guerre avec le Roi d'Espagne, & comme il a déja été dit que le premier soin du Prince d'Orange après la conclusion de la paix avec l'Espagne, a été de vendre les

les plus considerables vaisseaux de guerre des Etats, & le premier soin des Etats après la mort de ce Prince, a été de mettre l'Admirauté dans le pouvoir de nous rendre puissans sur la mer.

Et ce qui paroîtra incroyable, c'est que les Etats ont fait bâtir dans l'aspace de deux annécs-soixante-deux gros vaisseaux de guerre, d'une telle grandeur & puissance, qu'ils n'en ont jamais eu de pareils à leur service, malgré la furieuse charge de la guerre avec l'Angleterre, continuans toûjours à en faire bâtir, & pareillement des Magazins considerables, pour conserver toutes les munitions des vaisseaux; achetans & faisans faire des canons, & tout ce qui est nécessaire pour équipper des vaisseaux.

Ce soin est incontestablement l'unique moyen pour pouvoir sous la bénédiction de Dieu faire augmenter la pêche, le commerce, & la Navigation, & attirer des peuples de toutes sortes de pays. Les bons effets de cette conduite ont paru en diverses occasions ;& paroissent tous les jours; & sans cette puissance navale, ils ne seroient jamais venus à bout de sortir avec honneur & si peu de dommage de cette guerre de l'Orient, ni faire augmenter leur Commerce & Navigation, malgré toutes ces incommoditez, & qui augmentent de jour en jour.

Il est donc insupportable de trouver des gens si grossiers & si stupides, ou plûtôt malins, qui osent se plaindre de l'état présent, estimant davantage le tems passé. Si ces mal-intentionnez ne veulent pas considerer les admirables effets dont je viens de parler, ils devroient du moins se laisser convaincre par la prosperité visible des Villes de Hollande, & de leurs habitans. Que répondront-

Digitized by Google

dront-ils lorsqu'on leur demandera s'il n'est pas vrai que la plus considerable Ville marchande de la Province, savoir Amsterdam, s'est agrandie de deux tiers, sans que l'on puisse remarquer que le prix des maisons ni du terrain soit diminué, & les bâtimens des maisons y augmentent si fort, que la Ferme de l'impôt de cette Ville sur les grosses marchandises où les materiaux pour le bâtiment; est augmentée cette derniere année de 30000. livres, quoi que cette Ferme eût déja augmenté toutes les années précédentes. On peut prouver la même chose de Leyden & de Dort, & des autres Villes à proportion, dont les richesses & prosperitez ne peuvent se tenir dans les bornes; mais qu'elles éclatent de tous les côtez par les bâtimeus magnifiques, les carosses, & les gros équipages; en sorte qu'on trouve très-peu de gens dans cette Province, qui n'augmentent leur fond par l'excedent de leurs revenus. Que ceux qui murmurent, examinent leur propre état en particulier; je m'assure, à moins que ce ne soient des libertins & des gens sans regle & sans ménage, qu'ils trouveront leurs biens augmentez.

CHAPITRE VI.

L'on finit par les conclusions que tous les bons Habitans devroient proteger le libre gouvernement de la République de Hollande & de Westfrise de toutes leurs forces.

PUisque l'on goûte de si bons fruits du libre gouvernement d'aprésent, malgré tous les rudes accidens ci-dessus mentionnez; & pendant que nous ne sommes encore que dans l'hyver de cet heureux changement, où la plus grande partie de la graine est encore cachée sous la terre, &

& que l'autre se prépare pour être semée au printems, représentons-nous combien heureux & agréable sera l'été & l'automne, & la récolte à venir, savoir lorsque nos dettes seront payées, & que l'impôt sur la consommation de bouche sera diminué dans cette Province: pour 7000000. par an, sans que la caisse en soit diminuée d'un sol.

Et si nous voyons augmenter nos biens malgré les insupportables charges mentionnées dans le quatriéme Chapitre & les maux qui nous sont encore arrivez depuis l'an 1662. dont on pourroit faire un volume, il est donc bien facile à concevoir, qu'avec la continuation de ce gouvernement, & l'assistance de Dieu, nôtre pays deviendra le plus heureux & le plus puissant du monde. Nous ne devons donc pas seulement prier Dieu tout-puissant, qu'il lui plaise nous conserver dans cet état; mais sacrifier nôtre bien, nôtre sang & nôtre vie avec plaisir, s'il est nécessaire, & procurer du moins à nos enfans cette bénédiction, qui ne leur peut pas manquer sans une punition de Dieu, qui ne manquera pas de nous accabler, si nous venons à renverser les fondemens que le Gouvernement a commencé avec tant de soins, en élevant derechef un Stathouder ou Capitaine Général.

Je finirois cette troisiéme Partie, par cette conclusion, si l'importance de la cause ne me pressoit de dire que nous devrions être persuadez par tous les raisonnemens faits ci-devant, les exemples des anciennes & nouvelles histoires, & nôtre propre experience, des grands dommages du gouvernement forcé d'autrefois, & des bons fruits de celui d'aprésent, & tenir pour une maxime éternelle, qu'un pays qui a de pareils intérêts

que

Digitized by Google

que la Hollande a à présent, doit par toutes les maniéres être gouverné par une Régence libre & Républiquaine, telle qu'elle subsiste à présent, & ne point souffrir du tout, & bien moins prêter la main qu'aucun habitant, tel qu'il pût être, parvint sous quelque beau tître que ce pût être, à une telle puissance, que la Noblesse & les Villes de Hollade fussent obligées de ployer devant lui; & que leurs Députez n'osassent parler dans les assemblées, pour le maintien & intérêts de leurs Villes, & plat païs, quand il s'agiroit de parler dans la moindre chose contre l'intérêt de ce Chef Politique ou militaire, & bien moins rien effectuer, sans courir un danger notable pour leurs personnes.

Et sur tout on pourroit conclurre que les personnes d'Eglise; ceux qui sont honnêtes gens, & de veritables membres de l'Eglise Réformée, qui ne fouloit point aux pieds la gloire de Dieu, & ne voudront pas vendre leur réputation & leur véritable intérêt pour un plat de lentilles, devroient favoriser le gouvernement présent, & le proteger avec leurs armes spirituelles contre l'introduction d'un pareil Chef, d'autant que la Religion Réformée sera mieux conservée par cette assemblée immortelle & souveraine des Etats de Hollande & de West-Frise, & des autres Colleges & subalternes, que sous ces inconstans & voluptueux Monarques & Princes, ou leurs Favoris, qui favorisent ou changent la Religion suivant leur intérêt, laissant souvent leur pays à des Successeurs d'une autre Religion, particuliérement de la Religion Romaine, qui par sa grande étenduë, & direction politique, & par les honorables bénéfices d'Eglise & excessives

Digitized by Google

ſives richeſſes attire quantité de Grands Seigneurs, & que leurs pauvres filles & leurs Cadets parviennent ſouvent à de riches ſucceſſions, comme on en a vû pluſieurs exemples dans les ſiécles précédens, en France, Angleterre, Allemagne, Orange, & autres ; & ſi les Synodes & aſſemblées Eccléſiaſtiques, veulent obéïr à nôtre gouvernement légitime, comme à leurs Souverains établis de Dieu ſur eux, ils ſeroient libres dans les affaires de l'Egliſe, & chaque Miniſtre poſſedant cette dignité à vie, & préſidant ſur les Anciens & Diacres annuels dépendans de lui, ne ſeroit uniquement ſujet qu'au Souverain, & ſeroit en effet un petit Evêque, auroit & conſerveroit une entiere liberté pour expliquer la parole de Dieu, qui nous à été laiſſée dans les Saintes Ecritures de l'ancienne & nouvelle Alliance, en les ajuſtant auſſi-bien que les prieres publiques; ſuivant le tems & les occaſions; à la gloire de Dieu & à l'édification des Auditeurs, ce qui doit être l'unique intérêt & ambition d'un véritable & bon Paſteur de l'Egliſe Reformée.

Où au contraire ſous un regne Monarchique, qui ne reconnoîtroit point le Pape, le Souverain retrancheroit toutes ces aſſemblées d'Egliſes ou Synodes, & ſeroit obligé pour ſon intérêt d'établir un Evêque, ou faire un Gouverneur ſur le Conſeil d'Egliſe, dépendant de la Police, & rendre tous les Miniſtres dépendans de lui, comme Chef de l'Egliſe: & peut être qu'il les priveroit par raiſon d'Etat de la liberté de pouvoir expliquer la parole de Dieu, ſuivant leur connoiſſance humaine, & leur ſavoir, & de former des Prieres pour les obliger de prêcher des ſermons, & dire des priéres établies par ſes ordres, comme nous en avons remarqué cy-deſſus, afin de tenir mieux

mieux en bride ces ambitieux & séditieux Ministres, il tâcheroit peut-être à les soûmettre au siége de Rome, dans la vûë que cette Puissance Ecclésiastique partagée & diminuée par la soûmission d'un Chef éloigné, seroit moins dangereuse dans ses Etats.

On peut donc conclure finalement que tous les maux dont je viens de parler, arriveroient immanquablement à ces pays, s'il y avoit un Chef établi pour la vie sur la puissance d'Armes de ces Provinces non fortifiées, dont les Forteresses & les Frontieres sont gardées par des troupes Etrangeres qui sont à nôtre solde, qui lui seroient entierement dévoüées, en dépit des Régens Politiques, & des Ecclésiastiques, à la ruine des Rentiers, des Marchands & des Paysans, & les Sujets mal-intentionnez & la populace grossiere, se rangeroient toûjours du côté de ce Chef liberal, civil & généreux; de maniére que les meilleurs Régens & Magistrats seroient forcez, s'il ne vouloient courir risque de la perte de leurs bien, & de la vie, de lui lâcher entierement la bride; & les autres Sujets le feroient volontairement dans l'esperance de quelque avancement.

Cela étant, il faudra avoüer que tous ceux qui par un intérêt particulier, voudroient introduire un pareil gouvernement en chef dans nôtre Patrie, feroient une faute à laquelle on ne pourroit jamais remedier dans la suite, & qui comme le peché d'Adam descendroit des peres sur les enfans, & produiroit éternellement de si mauvais fruits, que toutes les bonnes régles tant politiques qu'Ecclésiastiques, seroient renduës sans force, & les Loix entierement renversées; & comme le crime de Leze-Majesté est effectivement

ment

Digitized by Google

ment un peché contre toutes les Loix Ecclésiastiques & Souveraines, particulierement, en attaquant l'Instituteur de la Loi, en changeant le gouvernement Souverain; il est certain que de pareils sujets se rendroient coupables de Leze-Majesté, & d'une éternelle trahison envers la patrie.

Et comme nous savons que cette République a perdu son libre gouvernement, pour avoir établi un Stathouder, où Capitaine Général pour la vie, elle perdroit facilement dans peu de tems jusqu'à l'ombre & le nom de République, & seroit changée en une Monarchie formelle; ce qui feroit fuïr les Marchands dans les autres pays libres, comme nous l'avons vû arriver dans d'autres pays gouvernez par des Princes; dont Dieu nous preserve, comme du plus grand mal du monde pour la Hollande.

CHAPITRE VII.

L'Auteur conclud ce Livre, en déclarant quel a été son but dans cet Ouvrage, & par un Avertissement aux Lecteurs bien ou mal intentionnez.

CEs réfléxions sur les trois Parties promises sur les fondemens politiques & salutaires, & sur les maximes de la République de Hollande & de Westfrise, ayans paru au jour en l'année 1662. très-imparfaites, & contre mon intention, sous le nom de *L'Intérêt de la Hollande:* je les ai examinées de plus près, & les ai revûës avec plus d'attention en l'an 1667. & en faisant une conclusion sur tout mon Ouvrage, j'ai jugé nécessaire d'avertir le Lecteur que l'on doit en plusieurs endroits en lisant ces réfléxions, se conformer aux affaires, par rapport aux années. Que mon dessein a été d'enseigner tant en géneral qu'en par-

Digitized by Google

particulier, le plus succintement qu'il m'a été possible, en quoi consistoit le véritable intérêt de la Hollande; & que dans tous les païs du monde le suprême bonheur d'une Societé Politique, & surtout dans un pays aussi chargé que la Hollande, il seroit très-nécessaire de laisser à tous les habitans toute la liberté possible pour la conservation de leurs corps & de leurs ames, & pour l'augmentation de leurs biens: car comme les habitans du plus beau & plus riche Pays du monde, étans privez de la liberté naturelle, & étans contraints de tous les côtez, n'habiteroient qu'un *Pistrinum*, c'est-à-dire une maison de prison & de travail, comme des maudits esclaves; & par consequent un enfer sur la terre, de même en possédant la liberté de pouvoir employer les droits naturels par sa conservation, autant qu'ils ne tendent pas à la destruction de cette assemblée politique, on trouvera un Paradis dans le plus necessiteux pays du monde, puisque la volonté d'une personne, est sa vie & son Paradis, principalement dans les choses dont toute sa prosperité dépend.

J'ai encore voulu enseigner que la liberté des habitans s'accorde entierement avec le libre gouvernement, & qu'elle ne peut subsister sans cela en Hollande.

Je prie à cette fin tous les bons Sujets de la Patrie qui ont lû ce Livre, de juger avec attention si ces deux importantes choses y sont prouvées assez clairement & fortement.

Mais mon intention n'a pas été de dire de quelle maniere, & si l'on doit mettre en œuvre toutes ces réfléxions; il n'appartient uniquement qu'à la Régence de la République de décider là-dessus; & tous les bons Politiques savent que toutes les mauvaises maximes qui coûteroient plus de peine à changer qu'à les souffrir, doivent rester en leur état; & lorsqu'ils veulent y toucher, ou changer quelque chose, ils vont très-

Digitized by Google